

1991

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Motion pour le collège**

Au cours de sa deuxième séance, le Conseil municipal a abordé plusieurs points et évoqué le problème du collège rive droite.

**Collège rive droite.** — Après débat, le conseil a adopté la motion suivante :

Le conseil réaffirme une nouvelle fois sa volonté de voir se construire un véritable collège pour la rive droite du secteur scolaire du Langonnais, ne serait-ce que pour rééquilibrer les deux rives de l'agglomération langonnaise.

A ce titre, soucieux d'accélérer la réalisation d'un tel projet, il souhaite que le président du conseil général obtienne de l'inspection académique la possibilité pour le SISS de mandater la DDE afin de lancer le programme architectural puis le concours d'architectes, sans attendre l'obtention des postes Atos encore en instance.

Il proposera cette initiative à toutes les autres communes du canton pour lui donner l'ampleur que mérite le sujet.

D'autre part, il souhaite que s'instaurent des rapports suivis de complémentarité dans l'action en faveur du collège entre l'association des maires du canton et la coordination des parents d'élèves de la rive droite.

Sans plus attendre, il renouvelle auprès du conseil des parents d'élèves local sa proposition d'élaboration conjointe d'un dossier d'information collège, à diffuser auprès de l'ensemble des Macariens.

**Budget supplémentaire 1990.** — En fonctionnement, est proposé un transfert de crédits d'un montant de 30 200 francs du chapitre denrées et fournitures (dépenses-moindres en fournitures de voirie et en alimentation) vers le chapitre subventions) destinées aux associations). La somme se répartit comme suit, 16 000 francs pour l'AIACM, 6 000 francs pour l'Office macarien du tourisme, 5 000 francs pour l'Amicale des sapeurs pompiers, 2 000 francs pour la coopérative scolaire maternelle et 1 200 francs pour la coopérative scolaire primaire.

La section investissement est proposée à hauteur de 6 460 580 francs, pour l'équilibre recettes-dépenses.

Comme nouveau programme,

Le mois de décembre est consacré traditionnellement à la célébration de Noël et du nouvel An. Sa version 1990 aura suscité à Saint-Macaire un anniversaire bien particulier, celui de vingt années de présidence à la tête d'une association.

En effet, depuis sa fondation, la section judo de l'Amicale Sportive Macarienne a choisi Claude Sudery comme principal dirigeant. Mais ce dernier a préféré passer la main à M<sup>me</sup> Cougouilles, qui fait partie des cadres formés par le club.

Car, et c'est là le premier mérite de l'équipe fondatrice (c'est-à-dire les frères Galaup et Claude-Sudery), la section judo de l'ASM a toujours su engendrer son propre encadrement. L'effectif des pratiquants s'est constamment situé au-dessus de la cinquantaine et les résultats obtenus en matière d'attribution de ceintures ont démontré en permanence la vitalité du club.

Au travers du président de l'ASM Judo, c'est l'ensemble du mouvement associatif qui recevait l'hommage du Conseil municipal, ce soir-là. Il constitue le ferment de la démocratie locale et les élus municipaux sont très largement issus de ces rangs : Claude Sudery siégea durant dix-huit années au Conseil municipal, les six dernières en tant que premier ad-

figurerait aussi une tranche 1990 d'électrification rurale, évaluée à 357 000 francs avec une participation communale limitée à 51 110 francs. Ce programme concerne le remplacement des installations internes au transformateur République, la mise en place des départs supplémentaires dans les postes Tilleuls et La Nau, ainsi que la suppression de câbles dépourvus de gaines de protection rue Burdeau et cours Gambetta.

Le programme d'adduction d'eau potable recevrait une dotation supplémentaire de 385 103 francs pour couvrir les travaux déjà exécutés et insuffisamment approvisionnés.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité des présents.

**ASM: JUDO**

**Vingt ans de présidence**



Mais qu'est-ce qu'ils sont allés encore chercher ! (Photo C. Sudery)

joint. Les membres du club et leurs familles, rassemblés au grand complet, remirent à Claude Sudery une plaque gravée commémorative, sans omettre un bouquet de fleurs à l'intention de son épouse. Les élus municipaux lui offrirent un livre sur Toulouse, sa ville natale, mais aussi un recueil d'« indiscretions », pleinement adapté à l'humour prolifique de l'intéressé.

Christian Cougouilles lut un abécédaire des qualités de Claude Sudery, dont la discrétion et la modestie furent de nouveau mises à l'épreuve par l'allocation du maire. Reste le problème en suspens de la détermination d'un nouveau local plus confortable que se plut à rappeler dans sa réponse le récipiendaire, qui restera bien sûr disponible à la cause macarienne du judo...

**Autres décisions.** — L'exonération de taxe professionnelle sur deux ans a été étendue aux entreprises en difficulté en état de reprise.

Les tarifs du restaurant scolaire ont été augmentés de 4% (limite autorisée par l'Etat) le repas de base passant de 9,30 F à 9,65 F.

Le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage auprès du syndicat départemental d'énergie électrique pour les opérations d'électrification rurale a été retenu.

Consultation de traiteurs du canton pour l'attribution du repas du Conseil municipal et du personnel communal.

Le droit de préemption a été abandonné sur les ventes Delaloy (rue Carnot), Dagut (cours de la République), Beteille (rue Burdeau et rue Saint-Denis), Larrieu (rue d'Aulède et rue des Pommiers), Mothes (cours du 30-Juillet), Buccola (cours de la République).

Recours à Marie-Ange Français comme agent de service complémentaire au groupe scolaire, lorsque les arrêts maladie du reste du personnel le justifieront.

## SAINT-MACAIRE 7/1

### Pétanque

Les joueurs désirant pratiquer la pétanque l'an prochain doivent rapporter leur licence 90 à M. Lacampagne afin de faire établir leur licence 91. Pour les nouveaux, il est demandé deux photos d'identité.

### L'ASM éliminé

Pour le cinquième tour de la Coupe du Sauternais, l'ASM a été éliminé par Sainte-Croix-du-Mont sur le score de 2-1. La rencontre fut équilibrée.

### Club de l'amitié

L'assemblée générale du Club de l'amitié s'est déroulée dernièrement au siège du groupe scolaire, en présence de trente-cinq membres. Il a été décidé de maintenir la cotisation au prix de 70 francs par an. Le goûter du mercredi après-midi reste fixé à 5 francs. La carte de membre honoraire vaudra 100 francs au minimum.

Deux points sont à revoir en 1991 : l'un concerne l'heure de départ des sorties, l'autre l'organisation des visites. Il faudra prendre contact avec M. Dupuis, à Bazas.

Pour conclure cette assemblée générale, il était procédé au renouvellement du bureau. C'est à l'unanimité des présents que le bureau était reconduit comme suit : M. Billa et M<sup>me</sup> Caillaud, présidents d'honneur; M. Dufour, président actif; M<sup>me</sup> Cazaux et Descoubes, vice-présidentes; M. Faure, secrétaire; M<sup>me</sup> Delalay, secrétaire adjointe; M<sup>me</sup> Cassagne, trésorière; M<sup>me</sup> Lacampagne, trésorière adjointe; MM. Cassagne, Dubédut, Mérino, membres.

## SAINT-MACAIRE 8/1

### ASM / JUDO

# Préparation



L'effectif 1991 de l'ASM Judo (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Les championnats de Gironde se sont déroulés les 15 et 16 décembre dernier à Cestas.

Lors de ces compétitions, trois jeunes judokas de l'ASM se sont distingués en catégorie minime. Il s'agit de Christelle Dussillol (3<sup>e</sup>), Olivier Roy (2<sup>e</sup>), Stéphane Dupouy (3<sup>e</sup>), en attendant les championnats de la Ligue d'Aquitaine qui auront lieu à Cestas les 19 et 20 janvier.

44471

### SAINT-MACAIRE - MARDI 8 JANVIER A 21 HEURES SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf. 2 demi-moutons. 4 quartiers de cochon Dindon. Canards gras et 9 paires de volailles à la ligne  
45 LOTS. 6 F LE CARTON

## Joyeuse fin d'année au groupe scolaire 10/1

après le spectacle qu'ils avaient offert aux parents lors de l'arbre de Noël du CPE.

Comme chaque année, le Père Noël avait apporté un cadeau à chaque enfant de la maternelle, en présence de nombreux parents venus observer la joie de leur progéniture. Un goûter solide devait conclure ces fortes émotions pour les uns et pour les autres.

Quant aux enfants du primaire, ils étaient rassemblés au restaurant scolaire pour recevoir un présent collectif : plusieurs vidéos, cassettes consacrées aux problèmes de la nature, mais aussi une « Histoire de France » en bandes dessinées, sous l'œil vigilant des enseignants.



La classe de M<sup>me</sup> Drouet entame une chanson à l'intention des parents



Les primaires dégustent du chocolat (Photos «Sud-Ouest »)

## Noël inédit à la maison de retraite

Noël qu'attendaient les enfants du personnel de la maison de retraite après avoir dégusté un spectacle de marionnettes. Tous se rendirent dans l'établissement où chacun reçut un cadeau, non sans oublier les pensionnaires qui reçurent eux aussi chacun un présent des mains d'une délégation d'élus municipaux.



Poney, calèche et Père Noël devant la mairie

### Inauguration de l'Hôtel des postes

Le chef de service départemental des postes et le maire de Saint-Macaire ont le plaisir d'inviter les Macariennes et les Macariens à assister à l'inauguration du nouvel Hôtel des postes le vendredi 11 janvier, à 18 heures. Le receveur des postes informe les utilisateurs que l'ensemble des installations (bureau La poste et centre de tri cantonal) leur seront présentés toute la journée, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

### Vœux municipaux

Le maire et le Conseil municipal ont le plaisir de convier les Macariennes et les Macariens à participer à la cérémonie d'échange de vœux qui se déroulera à la mairie le samedi 12 janvier, à 18 heures.

444/2

**VENDREDI 11 JANVIER, à 21 h, SAINT-MACAIRE**

**CONCOURS DE BELOTE**

Jambons, gigots, rôtis, vins fins...

1 lot pour tous - Tournain en fin de partie

# Une fin d'année exceptionnelle

Depuis que l'animation est devenue un élément fondamental de la vie quotidienne de la maison de retraite, les pensionnaires se rassemblent en fin d'année pour des agapes de circonstance, et seuls les malades manquent à l'appel puisque le personnel se charge de conduire à table ceux qui connaissent quelques ennuis de motricité.

Cette année, le président du Conseil général devait une nouvelle fois présider cet instant de fête mais au dernier moment, il devait être retenu par un empêchement imprévu. Les représentants du conseil d'administration et du conseil d'établissement étaient là pour accorder à la manifestation un zeste institutionnel minimal. Mais l'ordre du jour était délibérément réservé, ce jour là, à la célébration des pensionnaires qui se concrétisa notamment par l'attribution à chacun d'entre eux d'un cadeau individualisé.

Mais, le repas avait aussi pour vocation d'honorer particulièrement deux pensionnaires qui venaient de s'unir à la mairie, événement qui porte témoignage que la vie continue à la maison de retraite comme dans la société ambiante.

Le succès de cette journée reposa intégralement sur la mobilisation du personnel, dirigé pour la circonstance par l'animatrice, avec le soutien efficace du directeur mais aussi des représentants des familles au conseil d'établissement. D'ailleurs, nos pensionnaires ne le méritaient-ils pas ?



M. Chapus et Mme Landuret échangent à la mairie les anneaux nuptiaux.

**Agenda**

- Pharmacie.** Piquart-Fave, à Caudrot. Tél. 56.62.80.06.
- Dentiste.** Docteur Gachet, de 8 h à 12 h, tél. 56.71.11.39.
- Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.
- Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.
- SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.
- Centre anti-poisons.** Tél. 56.96.40.90.
- Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant, cabinet Gazziers-Peyronnin, tél. 56.62.24.11. Verdélais, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41. Cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.
- Marché.** Tous les jeudis matins de 8 h à 9 h allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

- Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours sauf lundi, tél. 56.63.05.62.
- Pétanque.** Concours à bouteille, dimanche à 14 h 30, place Tourny.

**«SUD-OUEST»**

- Correspondant.** Articles, photos, publicité. J. Sanche, 8 place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.
- Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCES**

**Le maire.** Le samedi de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

- Samedi.** 12 janvier, à 17 h, maison de retraite. A 18 h, Saint-André-du-Bois.
- Dimanche.** 13 janvier, à 9 h 30, Saint-Maixant. A 11 h, Saint-Macaire. A 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

- Pompiers.** Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.

**Le week-end de l'ASM**

Dimanche 13 janvier 1991, deux rencontres au stade André-Seyrac. A 13 h 45, l'équipe B reçoit l'équipe de Coimères (B) et à 15 h 30, l'équipe A reçoit Monséjour (B), en championnat pour ces deux rencontres.

## Chez les sapeurs-pompiers



Parents et enfants très intéressés par la distribution des jouets  
(Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Les sapeurs-pompiers ont fêté Noël en organisant un après-midi récréatif qui commençait par la projection de films. L'arrivée du Père Noël avec ses cadeaux constituait le moment fort de cette manifestation et chaque enfant reçut son présent. Puis ils s'attablèrent devant un succulent goûter, tandis que les parents dégustaient un délicieux breuvage des îles.

Cette petite fête est le prélude de la Sainte-Barbe qui se dérou-

lera dimanche 20 janvier, avec au programme, à 11 heures, réception des invités à la caserne; à 11 h 30, défilé et dépôt d'une gerbe au monument aux morts; à 12 heures, vin d'honneur à la mairie, avec remise de diplômes; à 13 heures, banquet à la cantine scolaire.

D'autre part, il sera procédé à la pose de la première pierre de la future caserne.

276510

**LA SANTÉ PROTÉGÉE**  
avec votre Mutuelle  
**AIDE ET PROTECTION**

représentée par  
M<sup>me</sup> Renée COURRÈGES

**Encassement des cotisations**  
le 20 janvier 1991, de 9 h à 12 h  
Salle de la Mairie de SAINT-MACAIRE

pour vos garanties

**MALADIE CHIRURGIE PRÉVOYANCE**

*Soyez mieux armés*

avec votre **Mutuelle AIDE ET PROTECTION**



**SAINT-MACAIRE** 49/1

**Agenda**

«SUD-OUEST»

**Correspondant.** Articles photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoire, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 19 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Favereau, tél. 56.62.02.17.

**Dentiste.** Docteur Chevalier (de 9 h à 12 h), tél. 56.27.18.25.

**Vétérinaire.** Docteur De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>mes</sup> Dubercq et prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin-Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdelaïs, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroïn (les Allées), tél. 56.62.08.29.

**MARCHÉ**

**Tous les jeudis.** De 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Pétanque.** Concours à la bouteille dimanche à 14 h, place Tourny.

**Aide et protection**

Les adhérents de la région de Saint-Macaire adhérent à Aide et Protection sont informés qu'une permanence aura lieu dimanche matin 20 janvier, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Saint-Macaire. Paiement des cotisations à Aide et Protection, et du Pavillon de la mutualité.

**SAINT-MACAIRE** 49/1

**Mairie**

**Les vœux de Jean-Claude Billa**

Jean-Claude Billa, maire de Saint-Macaire, a présenté ses vœux et ceux du Conseil municipal à une nombreuse assistante composée des représentants du personnel communal, des associations, des services publics, du corps des sapeurs-pompiers et de la population. Après avoir fait le bilan de l'activité municipale en 1990, il présentait les projets et annonçait la pose de la première

pierre de la nouvelle caserne des pompiers le 20 janvier. Après avoir signalé la présence de l'écrivain-journaliste Robert Escarpit, il s'adressait à M. le percepteur de Langon (sur le point de quitter son poste) pour le remercier de sa coopération et de son aide en y associant le personnel sous ses ordres.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur.



M. Robert Escarpit venu se plonger dans l'ambiance de son village natal (Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)



Le maire pendant la présentation des vœux

## SAINT-MACAIRE 23/1

### ASM Football

**Jedi 24 janvier.** — Entraînement, à 19 h 30.

**Vendredi 25 janvier.** — Concours de belote, à 21 heures, à la salle des fêtes.

**Dimanche 27 janvier.** — L'équipe A aura un déplacement difficile pour rencontrer Bazas (B) pour le premier match retour du championnat.

### Roseau macarien

L'assemblée générale du Roseau macarien aura lieu, dimanche 27 janvier, à 10 h 30 dans une salle de la mairie avec comme ordre du jour : bilan moral et financier, lieux et dates des concours, alevinage, attribution des challenges et coupes.

Un vin d'honneur sera servi vers 11 h 30 pour clôturer cette réunion.

## SAINT-MACAIRE 24/1

### POSTE

## L'inauguration des locaux



**M. Meyer explique le fonctionnement du tri cantonal**  
(Photos J. Sanche «Sud-Ouest»)



**M. Billa et Trupin coupent le ruban symbolique en présence de M. Fort et Le Lann**

**S**i la nouvelle poste de Saint-Macaire est en service depuis février 1990, elle n'a été inaugurée officiellement que ce mois-ci en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait M. Fort, inspecteur général, chef du service régional de la Poste, M. le Lann, directeur départemental de la Poste, M. Trupin, suppléant de M. Lagorce député, M. Vérité, maire, conseiller général de Langon, M. Goutel, secrétaire général de la sous-préfecture représentant le sous-préfet, ainsi que de nombreux maires du canton. Etait excusé M. Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire.

Avant la manifestation officielle prévue à 18 heures, M. Meyer, receveur de Saint-Macaire, avait programmé une journée portes ouvertes au cours de laquelle les clients ont pu visiter les locaux modernes et accueillants, et les pièces habituellement interdites au public.

A 18 heures, en présence de M. Fort et Le Lann, J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire coupait le ruban symbolique sous la

conduite de M. Meyer, les personnes présentes visitaient les nouvelles installations en particulier les guichets avec les ordinateurs et la salle de tri, la poste de Saint-Macaire assurant la distribution et l'acheminement du courrier du canton.

La visite terminée, M. J.-M. Billa conviait l'assistance à se rendre à la mairie où deux discours étaient prononcés. Se référant au rapport du sénateur Delfo, M. Billa insistait sur le rôle économique, social et de service public de la Poste. M. Le Lann définissait le nouveau statut de la Poste, service public rénové en fonction depuis le 2 janvier 1991 (Saint-Macaire étant le premier bureau inauguré en Gironde depuis cette réforme).

Il concluait en assurant que le but de ses services n'était pas de réduire le nombre de bureaux de postes, mais d'en augmenter la fréquentation en s'adaptant aux souhaits du public.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur offert par la commune de Saint-Macaire.

**CONSEIL MUNICIPAL****Un an et demi après**

Au cours du deuxième Conseil municipal, le maire a proposé de consacrer la réunion à un premier bilan de mandat, puisque l'ordre du jour a été largement traité lors de la dernière réunion extraordinaire.

M. Conant relève trois problèmes de méthode : supplément de formation indispensable notamment dans le domaine des finances — nécessité de généraliser les groupes de travail, éventuellement extra-municipaux sur des thèmes de travail précis tel le patrimoine — insuffisance d'information sur le travail intercommunal, au niveau du syndicat de pays par exemple. Par ailleurs il insiste sur la nécessité de développer le logement social locatif dans la vieille ville.

**ET LE COLLÈGE ?**

Le docteur Cadi note la disparition des comptes rendus de commissions mais aussi le retard de parution du bulletin municipal qui peut conduire à une coupure entre les Macariens et le Conseil municipal. D'autre part, il se demande pourquoi le domaine de l'emploi n'est pas abordé avec la même qualité de réflexion que celui de la presse ou du fait associa-

M. Dutreuilh plaide pour une réparation rapide du bulletin municipal dont l'absence finit par être suspecte pour certains. Il juge logique le soutien au mouvement associatif et opportune des réunions publiques d'information sur des problèmes contre l'assainissement. Il regrette que dans le canton ne se perçoive pas une mobilisation plus forte en faveur du collège susceptible de soutenir et de compléter les actions déjà entreprises.

M. Falissard souhaite rétablir à leur juste proportion les possibilités d'intervention économique et les risques correspondants : le projet atelier-relais montre que la question demeure un objectif municipal d'actualité. Il évalue comme prioritaire la maîtrise foncière des terrains encore disponibles pour la construction à Saint-Macaire, afin d'enrayer l'évasion des jeunes accédants à la propriété sur les communes limitrophes. Il souhaite enfin que les réunions de commissions commencent à l'heure.

**STATIONNEMENT**

M. Lacampagne déplore l'absence de comptes rendus des

commissions, ce qui peut conduire chacun à « mener sa barque » sans donner des explications aux autres. Il souhaite que les projets de budget soient communiqués huit jours avant le vote, même s'ils transitent par la commission des finances. Il espère que seront également débattus les points de détail du statut de employés communaux. Enfin, il considère comme prioritaire l'organisation du stationnement à Saint-Macaire.

M. Tremea insiste sur l'élaboration en Conseil municipal des positions qui doivent prendre les délégués communaux sur les questions importantes traitées par les syndicats intercommunaux. M<sup>me</sup> Thomas et M<sup>me</sup> Lalane situent comme essentiel la participation aux commissions, lieu privilégié de débat et d'explication notamment sur les questions budgétaires.

Le maire conclut ce tour d'horizon en commençant par plaider coupable sur le retard apporté à la rédaction du bulletin municipal : la confection des projets de budgets en collaboration avec Annie Lorriot ainsi que la gestion du dossier eau-assainissement ont réclamé beaucoup de disponibilités de temps, le bulletin reparaitra début 1991 puis adoptera une nouvelle formule plus simple, mais plus rapprochée dans le temps.

D'autre part, il propose de rédiger tout au moins les comptes rendus de réunion hebdomadaire, du bureau municipal et de généraliser la formule des groupes de travail spécialisés comme cela a été fait pour l'utilisation des bâtiments communaux. Il rappelle qu'aucun projet n'est et n'a été tabou, enfin il demeure convaincu

que le développement de Saint-Macaire peut et doit se nourrir de la réutilisation de son patrimoine.

**CONTAINERS POUR VERRES**

Le docteur Cadi expose les conditions de l'étude menée par le SICTOM pour mettre en place des containers destinés à remplacer les tournées à domicile de ramassage des verres usagés, ceci par souci d'économie.

M. Tremea estime que cette mesure conduit à la détérioration du service public, au plan écologique notamment, que le public ne fera pas forcément le déplacement jusqu'aux containers et que les containers eux-mêmes ne seraient pas très esthétiques. M<sup>me</sup> Loriot et Thomas, MM. Lagahuzère et Conant expriment les mêmes réserves.

Par 11 voix contre 5, le Conseil municipal ratifie le principe d'implantation de containers de verres répartis de la même manière que les cabines téléphoniques, plus un à la gare et un saisonnier au pied des remparts.

**Journée  
contre la guerre**

Dans le cadre de la journée internationale contre la guerre, les pacifistes appellent les Macariens à participer à la manifestation unitaire de Bordeaux le samedi 26 janvier, à 15 heures, place de la Victoire, à l'appel de trente-cinq organisations. Départ en bus place de l'Horloge à 14 heures. Réservations et renseignements auprès de Bernard Conant, tél. 56.62.38.51.

**ASM**

La première se déplacera Bazas en championnat. Départ à 12 h 30, le match ayant lieu en lever de rideau. Vendredi soir, concours de Belote à la salle des fêtes.

**Contre la guerre**

Dans le cadre de la journée internationale contre la guerre, les pacifistes appellent les Macariens à participer à la manifestation unitaire de Bordeaux le samedi 26 janvier, à 15 heures, place de la Victoire, à l'appel de 35 organisations.

Départ en bus place de l'Horloge à 14 heures.

Réservation et renseignements, Bernard Conant, tél. 56.62.38.51.

**Passages à niveau  
fermés**

La DDE subdivision de Langon informe les automobilistes que les passages à niveau SNCF de Saint-Macaire (route départementale 672) et de Pian-sur-Garonne (route départementale 672 E 4, lieu dit Bas-Pian) seront fermés en permanence jusqu'au 15 février prochain. Les fermetures sont dues à d'importants travaux sur la voie SNCF. Une déviation est mise en place.



**ARDILLA**

# Un nouveau président

L'assemblée générale de l'école de musique Ardilla du 18 janvier dernier s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes.

Un bilan moral a été présenté par le président, soulignant les efforts accomplis tout au long de l'année passée et rappelant les projets en cours et les nouveautés. Puis le trésorier a exposé un bilan financier mettant en évidence l'augmentation des investissements et la remise à niveau des salaires.

L'assemblée a ensuite élu le nouveau conseil d'administration où quatre personnes sur quinze

laissèrent place à quatre nouveaux élus.

Sur ces quinze personnes, six s'engagèrent plus précisément à agir au sein du bureau avec les attributions suivantes : président, J.-P. Baritaut; vice-présidents, J. Moreau, B. Merlet; trésorière, N. Terrande; secrétaire, B. Mesure; secrétaire adjointe, M. Hilaire.

Les autres membres du conseil d'administration sont : Ch. Terrande, D. Lestrat, D. Blasquez, J. Grattecap, J.-J. Lopez, F. Turjman, O. Llanos, Ph. Barrade, A. Janin.

Remercions tout particulièrement ceux qui nous ont quitté et souhaitons bon courage aux nouveaux venus.

Quelques dates à noter sur votre agenda : Carnaval le 16 mars, Pascal Lefeuvre Quartet le 23 mars.

## Agenda

### « SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge.

### PERMANENCE

**Maire.** Samedi de 10 heures à 12 heures.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 heures, maison de retraite. A 18 heures, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h 15, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Martin, à Preignac, téléphone 56.63.28.70.

**Dentiste.** Docteur Darriet (de 9 heures à 12 heures), tél. 56.71.11.39.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Téléphone 56.63.15.70.

**Soins infirmiers.** Cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

### MARCHÉ

Tous les jeudis matin, de 8 heures à 12 heures, allées des Tilleuls.

### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf le lundi), téléphone 56.63.05.62.

## CONSEIL MUNICIPAL

# Lutte contre l'incendie renforcée

**Lutte contre l'incendie.** — D'emblée et à l'unanimité, le Conseil adopte le principe de transformation du syndicat d'études pour la lutte contre l'incendie dans le canton de Saint-Macaire en syndicat de réalisation.

D'autre part, le conseil syndical propose de faire jouer le Code des communes pour imposer à la commune de Caudrot son adhésion au syndicat de réalisation. En effet, la commune de Caudrot, par ailleurs en charge d'un centre de première intervention, estime que le projet est disproportionné par rapport à l'échelle du canton. Le conseil syndical lui oppose qu'elle est couverte par le centre de secours de Saint-Macaire comme douze autres communes du canton et qu'elle est cependant la seule à décider de se retirer du syndicat.

Le maire se déclare opposé au principe d'imposer à une autre commune une orientation qu'elle refuse.

Finalement, le Conseil municipal ratifie le principe d'une adhésion imposée de la commune de Caudrot.

**Travaux connexes centre de secours.** — M. Falissard rapporte les propositions d'EDF pour les modifications de réseau liées à l'implantation du nouveau centre de secours : 24 506 francs HT pour le déplacement de la ligne moyenne tension sur la nouvelle limite de propriété Réghe-naz, gratuité pour l'adaptation de l'éclairage public, après l'élargisse-

ment de la rue Bergoeing, plus-value de 37 965 francs HT pour une variante de mise sous terre en rice de rue Bergoeing. A l'unanimité, le Conseil décide de demander la gratuité pour le déplacement moyenne tension et de rejeter l'option de réseau souterrain.

Le Conseil municipal décide de maintenir la sirène à son emplacement actuel.

**Communautés de communes.** — Le maire résume les grandes lignes du projet de loi Joxe-Baylet prévoyant la mise en place de « communautés de communes » et se déclare hostile à toute adhésion d'une commune réalisée contre son gré, comme dans le cas de la lutte contre l'incendie. Mais il est certain, à ses yeux, que la coopération intercommunale existante est loin d'être à la hauteur des échéances à venir.

Le Conseil se déclare plutôt favorable au projet dans une version amendée par le respect du volontariat des communes.

**Contrat cantonal de développement de services.** — M. Falissard expose le contenu possible de la formule du contrat cantonal lancé par le Conseil général qui vise à réduire le déficit du niveau de service de la campagne par rapport à la ville.

Le maire souhaite que les commissions développent une réflexion de

fond sur le sujet et propose de reprendre l'idée que le syndicat de pays soit l'interlocuteur du Conseil général

pour conduire l'élaboration du contrat, option adoptée unanimement par le Conseil municipal.

# Garonne-Canal est née

*L'association Garonne-Canal, qui regroupe aujourd'hui huit communes, vient d'être créée pour développer le tourisme fluvial*



Les membres fondateurs de Garonne-Canal travaillent avec MM. Marty et Dupuy pour établir les statuts de l'association  
(Photo J.-M. Le Blanc, «Sud-Ouest»)

Jean-Michel Le Blanc

Deux heures ont été nécessaires, jeudi dernier, pour établir les statuts de la nouvelle association qui regroupe désormais les communes de La Réole, Castets-en-Dorthe, Fontet, Gironde-sur-Dropt, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Macaire, Barie et Caudrot.

En préambule, Jean Pauly, qui était présent à double titre de conseiller général et de maire de Gironde-sur-Dropt, souligna que l'intercommunalité qui allait naître de l'association était la voie de l'avenir. « Un jour ou l'autre l'intercommunalité nous sera imposée d'en haut, autant, aujourd'hui, en choisir nous-mêmes les thèmes et les contours. »

Le sous-préfet M. Marty a joué avec enthousiasme le rôle de

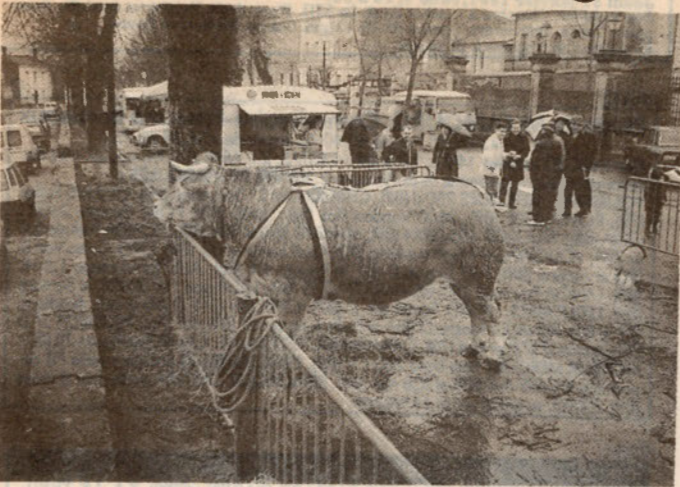
scribe en rédigeant les statuts de l'association sous la dictée des maires présents. Il a également apporté sa contribution grâce à ses connaissances administratives en ce domaine.

Les maires comptaient reprendre l'association des communes riveraines du canal, mais après des recherches dans les archives de la sous-préfecture, on s'est aperçu que les statuts n'avaient jamais été déposés. Le projet était « tombé à l'eau », suite aux problèmes de santé de l'ancien maire de Castets qui en était l'instigateur. Il fallait donc partir sur de nouvelles bases.

## DEVELOPPER LES INITIATIVES

Pour la définition des bits de l'association, le tour de table fut rapide, puisque tous les maires présents avaient depuis long-

## Présentation des bœufs gras



Comme elle en avait relancé l'idée l'an dernier, la boucherie Lacave procédera à l'exposition des bœufs gras le jeudi 31, dans le cadre du marché. Elle présentera deux bœufs de race à viande issus d'élevage où elle a l'habitude de s'approvisionner toute l'année.

Cette exposition se déroulera donc sur les allées des Tilleuls, à partir de 9 h 30, et se poursuivra toute la journée. A 11 h 30, aura lieu la présentation à la municipalité et un vin d'honneur sera servi, à 12 heures, à la mairie.

(Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

## SAINT-MACAIRE

044478

**SAINT-MACAIRE. MARDI 29 JANVIER. 21 h**  
**SUPER-QUINE** 1 cuisse de bœuf, 8 jambons  
9 paires de volailles à la ligne  
45 LOTS. 6 F LE CARTON

MARDI 29 JANVIER 1991

temps réfléchi à cette union. « Elle sera chargée de développer les initiatives en matière de tourisme fluvial sur la Garonne, le canal et leurs environs. Elle sera notamment chargée de réaliser des études de projets et de conduite des discussions avec les partenaires publics ou privés. »

Les communes qui voudront se joindre aux huit membres fondateurs devront être girondines et s'intéresser au tourisme fluvial. La décision d'adhésion sera laissée à l'appréciation du conseil d'administration. Ce dernier est composé de douze membres élus. Un siège y est réservé pour chaque conseiller général dont au moins une commune est membre de l'association, ainsi que deux pour les représentants des services de navigation du canal et de la Garonne (M. Dupuy, ingénieur à la DDE maritime, était d'ailleurs présent

à la réunion). Ces personnalités qui seront des porte-parole privilégiés sont membres de droit avec voix consultative.

La discussion sur la cotisation prit un peu plus de temps. Dès qu'on parle argent... La somme a finalement été fixée à 200 francs par an. Le siège social est situé à La Réole, et Bernard Castagnet « président » provisoire a été chargé de rédiger la convocation à la première assemblée générale. En effet, les membres de l'association sont les communes et non les maires; leur adhésion doit donc être soumise à la délibération du Conseil municipal.

### APPELLATION CONTRÔLÉE

Les maires gardaient pour la fin de la réunion ce qui allait être le « gros morceau ». Il fallait donner un nom à l'association. Une appellation « contrôlée » qui devait

être la vitrine publique tout en reflétant clairement ses buts. Après une discussion préalable tout le monde tomba d'accord sur les mots suivants : communes, canal, tourisme, fluvial, Garonne, association.

Le mot « commune » ayant le pouvoir de se transformer en « intercommunalité » afin d'apporter une voyelle supplémentaire au sigle à découvrir. Le résultat n'était pas très encourageant, passant de ATIFGC en ACGC. C'est alors que la solution jaillit. Plutôt que de fabriquer un nouveau sigle dont le public est déjà saturé, pourquoi ne pas trouver un nom attractif et représentatif ? Garonne-Canal était née. Sous le nom figurera toutefois l'explication plus détaillée : Association des communes pour le tourisme fluvial Garonne et canal.

### Football

L'équipe A s'est inclinée à Bazas, 1-0, en championnat. Cette rencontre a été largement dominée par les Macariens qui n'ont pas réussi à marquer le moindre but, et en ont encaissé un sur un contre. Une défaite amère tant les Macariens ont été malheureux devant le but adverse.

Cette semaine, entraînement jeudi, à 19 h 30, et le week-end prochain, les deux équipes joueront à domicile. L'équipe B recevra Saint-Symphorien D et l'équipe A recevra Cerons B.

# Première pierre et promotions <sup>31/1</sup>

Une Sainte-Barbe marquée par la pose de la première pierre de la future caserne

**C**omme tous les ans, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire ont fêté leur patronne, sainte Barbe.

Dès 11 heures, le lieutenant Paratge accueillait devant la caserne, où était impeccablement présenté le matériel, les personnalités, M. Lagorce, député; MM. Lafourcade et Vérité, conseillers généraux; M. Billa et les maires du canton, le capitaine Thouin des pompiers de Langon et les invités.

Le cortège se formait et, entraîné par la musique de l'Avenir Barsacais, il parcourait les rues de la ville. Après un arrêt au monument aux morts où étaient déposée une gerbe et observée une minute de silence, il se dirigeait vers l'emplacement de la future caserne.

M. Lafourcade, président du syndicat intercommunal, posait la première pierre offerte par les pompiers de Saint-Macaire-en-Mauges. Dans son discours, il regrettait que le taux de subventionnement du Conseil général ait été baissé (d'autant que Saint-Macaire est la seule caserne programmée en Gironde en 1991) et espérait que le gouvernement prenne en compte les justes revendications des pompiers.

Tout le monde se retrouvait dans la grande salle de la mairie pour le vin d'honneur. Avant celui-ci, différentes allocutions étaient prononcées.

Tout d'abord, le lieutenant Paratge faisait le bilan de l'année 90 : 361 sorties réparties en 65 accidents de la circulation; 127 transports d'urgence; 7 feux de maison, 20 feux de broussailles ou forêt (dont Salaunes), 3 noyades et des interventions diverses (frelons, etc.). Il annonçait la promotion des sapeurs Baluteau, Bouey et Armand au grade de caporal et celle du caporal Cabrirol au grade de caporal-chef. Les sapeurs Bouges et E. Daubisse recevaient leur diplôme de secouriste routier. Le sous-lieutenant Darniche a suivi un stage à Paris-Chaptal afin de passer lieutenant.

Ensuite, J.-M. Billa, se référant aux archives municipales, faisait l'historique du corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire créé dès 1861.

Puis, M. Lagorce félicitait les pompiers pour leur travail efficace et leur annonçait que leur ministre, M. Philippe Marchand préparait un projet de loi leur donnant satisfaction sur certaines de leurs revendications (ce projet sera discuté lors de la session de printemps).

Enfin, le lieutenant Cousseau, de Saint-Macaire-en-Mauges,



Pose de la première pierre par M. Lafourcade



Les nouveaux promus et diplômés avec M. Lagorce et le lieutenant Paratge  
(Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)

rappelait les liens d'amitié unissant les deux corps de sapeurs-

pompiers, illustrés par la pierre en granit offerte aux Macariens.

**ROSEAU MACARIEN**

# Un nouveau président: J. Lesparre

**L'**assemblée générale du Roseau Macarien s'est tenue le dimanche 27 janvier, dans une salle de la mairie.

Le bureau prend acte de la diminution des cartes de sociétaires due certainement à l'envasement des berges. Toutefois, le bilan financier reste satisfaisant et permettra de débloquer une somme de 4 000 francs pur aleviner en carpeaux, perches et gardons.

Les dates des sorties annuelles ont été fixées comme suit : dimanche 19 ou lundi 20 mai, au lac de Targon; dimanche 21 juillet, à Nérac; dimanche 18 août (lieu à fixer). Le concours de Saint-Jean aura lieu sur les quais le samedi 15 juin après-midi.

Il fut procédé ensuite au renou-

vellement du bureau. Le président Labouille étant démissionnaire, il est remplacé par M. Jean Lesparre. Voici donc le nouveau bureau.

Président :: M. Jean Lesparre; vice-présidents : M. Guiraudon et Queyron; secrétaire : M. Descos; secrétaire adoint : M. Hilaire; trésorier : M. Toitot; délégué au GASM : Marc Armand.

Les cartes de sociétaires sont en vente chez M. André Sanchez, au bourg de Saint-Pierre-d'Aurillac, et chez M. Eric Gardera, 3, place de l'Arbre-de-la-Liberté, à Saint-Macaire. Il fut procédé enfin à la remise des récompenses : le Challenge Malandit à M. Roger Queyron et le Challenge Jauber thie à M. Jean Lesparre, le tout clôturé par un vin d'honneur.



Une vue de l'assemblée générale (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)



Les trois derniers présidents du Roseau Macarien : M. Lesparre (Challenge Jauberthie), M. Labouille, M. Queyron (Challenge Malandit)

**DISTINCTION**

**Jean Gouffran, honoré**

Les Etablissements Angel Bortot, distillerie et Lodimat avaient organisé, à la salle des fêtes de Saint-Maixant, une réunion d'amitié pour fêter leur employé, Jean Gouffran à qui vient d'être décerné la médaille d'honneur du travail, échelon Vermeil.

M. Huot, maire de Saint-Maixant accueillit les invités parmi lesquels on pouvait noter la présence de : M. Lafourcade, conseiller général de Saint-Macaire et M<sup>me</sup>, M. Dubourg, conseiller général de Podesse, M. Billa, maire de Saint-Macaire et les représentants de la gendarmerie de Saint-Macaire.

C'est M. Lafourcade qui remit à M. Gouffran cette décoration pour trente-cinq ans de services au sein de cette entreprise familiale, et, dans un brève allocution, félicita le récipiendaire et ses employeurs pour cette longue vie de travail



**M. Gouffran reçoit les cadeaux de ses amis** (Photo J. D., « Sud-Ouest »)

empreinte de respect et d'estime réciproques, fait plutôt rare en ces temps de travail précaire, sinon de chômage.

Cette sympathique réunion se

termina autour d'un buffet bien garni, on leva le verre de l'amitié et M. Gouffran reçut les cadeaux de ses employeurs et amis de travail.

**BŒUF GRAS**

**L'expérience renouvelée**



**M. Lacave, M. Leconte et ses fils procèdent à la décoration des bœufs** (J. Sanche, « Sud-Ouest »)

En 1990, la boucherie Lacave avait relancé l'idée de la présentation des bœufs gras. Elle a renouvelé cette expérience cette année lors du marché hebdomadaire du jeudi matin. Malgré le froid, les

habités de ce marché et même des classes du groupe scolaire ont ainsi pu admirer deux magnifiques bœufs avoisinant la tonne, un charolais et un limousin, présentés par M. Leconte, éleveur à

Saint-Laurent-du-Plan chez qui M. Lacave s'approvisionne régulièrement.

A 11 h 30, c'était la présentation au Conseil municipal suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

**FOOTBALL**

**Deux bons résultats**



L'équipe A de l'ASM, vainqueur du derby (Photo J. Sanche «Sud-Ouest»)

**Aux viticulteurs**

■ GDAF Saint-Macaire, en collaboration avec l'ADAR de Langon, propose une formation vente directe du vin et concurrence.

Premier module, le 14 mars, de 9 heures à 17 heures : le client consommateur.

Connaître l'évolution de la consommation des vins de Bordeaux en France et à l'étranger, connaître les vins concurrents par rapport au bordeaux afin d'être plus compétitif, etc.

Intervenant : M. Bernard Sirot, journaliste à la revue belge des vins et spiritueux.

Deuxième module, le 19 mars, de 9 heures à 17 heures : la vente.

Différents types de client, premier contact avec le client, fidéliser le client.

Intervenant : M. Ratel, directeur général des vignobles Rollet.

Troisième modules, le 11 avril : la gestion, de 9 heures à 12 heures.

Etablir un prix de vente rémunérateur à partir d'un prix de revient réel. Comparer les différents types de marché (vrac, bouteilles).

Intervenant : M. Paillet, ENITA.

Les différents modes de distribution, de 14 heures à 17 heures. Rechercher la rentabilité de la fonction commerciale, embauche d'agents commerciaux, fonction revenant au chef d'entreprise et sa conjointe.

Intervenant : M. Ratel.  
Lieu : mairie de Saint-Macaire.  
Prix : 90 francs par module.

Pour tout renseignement, contacter les responsables, M<sup>me</sup> Dartigolles, tél. 56.63.70.27; M<sup>me</sup> Gautier, tél. 56.62.02.41.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée. Inscription à retourner avant le 1<sup>er</sup> mars.

L'équipe B a remporté son match face à Grignols (B) sur le score de 2-0. Victoire acquise en deuxième période, dans un match disputé dans un bon esprit.

L'équipe A a remporté son derby face à Saint-Pierre-d'Aurillac sur le score de 4-2. Le match engagé, mais correct a été équilibré, les Macariens se montrant plus efficaces devant le but adverse. Bon arbitrage de l'officiel.

Le week-end prochain, l'équipe A disputera un match de coupe des graves à Toulence, à 15 heures.

De plus, le bureau et les joueurs préparent le tournoi de Sixte, qui se déroulera sur le stade André Seyrac, le 8 mai toute la journée.

**MAISON DE RETRAITE**

**Le personnel en fête**



Convivialité à l'ordre du jour (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Traditionnellement, c'est le personnel de la maison de retraite qui clôture les agapes qui marquent à Saint-Macaire le passage d'une année à une autre.

Cette année, ce rassemblement devait être marqué par une excellente nouvelle, celle de l'arrivée de l'autorisation de programme en provenance de l'Etat qui permet d'assurer le commencement des travaux d'humanisation et d'extension dès ce printemps. Le président devait rappeler pour la circonstance que l'enveloppe de l'opération correspond au coût

d'un seul raid aérien de nos Jaguars sur le Koweït.

Il faut relever la présence renforcée à ce repas de la perception de Langon, avec son nouveau responsable, qui confirmait les liens permanents qui unissent la Maison de retraite et cette administration dans la gestion quotidienne de l'établissement.

Les membres présents du conseil d'administration et du conseil d'établissement ont pu témoigner auprès du personnel que l'image de la maison de retraite continuait de s'affirmer de manière indéniablement positive.

44477

SAINT-MACAIRE. VENDREDI 22 FÉVRIER, à 21 H

**CONCOURS DE BELOTE**

JAMBONS. GIGOTS. VOLAILLES. VINS...  
1 LOT POUR TOUS. TOURAIN GRATUIT

## DÉMOGRAPHIE

# Le compte est bon

Dès la publication du troisième article consacré, mardi à la démographie dans les quinze cantons composant l'édition 21 B de «Sud-Ouest», M. Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, a réagi à propos des chiffres concernant sa commune. Il nous écrit.

« Vérification faite auprès de l'INSEE (1) la population de Saint-Macaire atteint bien 1 549 habitants contre 1 587 en 1982 (moins 2,4 %), chiffre de population retenu notamment pour le calcul des dotations budgétaires.

« Le nombre avancé de 1 459 correspond à la population de Saint-Macaire "sans double compte", c'est-à-dire déduction faite des personnes vivant sur place mais possédant leur résidence personnelle dans une autre commune. Or, en 1990, cette notion a évolué pour s'étendre au cas d'internes d'établissements comme le cours Notre-Dame-du-Rosaire. En 1982, ces mêmes internes n'auraient pas figuré dans la colonne "double compte".

« En foi de quoi, pour comparer ce qui est comparable, la population du canton, évaluée strictement selon les mêmes critères, atteint en 1990, 8 264 habitants contre 7 872 en 1982, soit une aug-

mentation de 5 %. Ce total correspond bien au cumul des populations officielles arrêtées aux quatorze communes du canton. Pourtant, la population officielle retenue pour le canton est de 8 141 habitants, c'est-à-dire la population sans doubles comptes qui, avec le nouveau mode de calcul appliqué au dernier recensement s'écarte sensiblement du chiffre de population "avec" doubles comptes (en 1982, les deux termes étaient identiques). Il faudra donc assurer cette contradiction. »

NDLR : Sachant que le maire de Saint-Macaire contestait les chiffres de «Sud-Ouest» nous avons vérifié, avant publication, si ceux que nous avions en notre possession étaient bien exacts. Ils l'étaient. Nous les avons publiés. Il s'agit bien sûr des chiffres que le maire qualifie lui-même d'officiel et qui sont ceux retenus par l'INSEE pour l'établissement de ses statistiques.

Par ailleurs dans le texte paru mercredi il fallait lire : « En revanche progresse sensiblement Saint-Maixant : 1 349 habitants (plus 146, soit 12,1 %)...

(1) INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

## SAINT-MACAIRE 23/2

### Agenda

#### «SUD-OUEST»

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'horloge, 33490, Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Le Maire.** Le samedi de 10 à 12 heures.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** 23 Février, à 17 heures, maison de retraite. A 18 heures, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** 24 février, à 9 h 30, Saint-Maixant, à 11 heures, Saint-Macaire. A 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Castaingts, à Preignac, tél. 56.63.27.42.

**Dentiste.** Docteur Battud, tél. 56.25.00.77.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire, cabinet Babans, Braud, tél. 56.63.40.21.

#### MARCHÉ

Tous les jeudis matins de 8 à 12 heures, allées des Tilleuls.

#### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

#### Football

Dimanche 24 février, à 15 heures, sur le terrain de Toulonne, l'équipe 1A reçoit l'équipe de l'Assaint-Macaire en coupe des Graves, l'équipe 1B se déplace à la Brède en coupe des présidents.

L'équipe poussin reçoit Salvesin samedi soir à 19 h 30. L'école de foot est au repos; reprise de l'entraînement mercredi 6 mars au lieu et horaire habituels pour toutes les équipes de l'école.

## LE PIÉTON DU LANGONNAIS 25/2



... EST TOUJOURS ÉTONNÉ de rencontrer une telle anarchie dans le monde des panneaux de signalisation routière. Ne parlons pas de Langon où des sommets en ce domaine sont atteints dans le centre ville, mais d'un simple exemple à Saint-Macaire. A aucune des entrées de la ville des panneaux bien faits et esthétiques annoncent la direction de la Maison du tourisme et des remparts. Il n'y aurait rien à dire si l'on ne trouvait quelques centaines de mètres avant (et uniquement dans le sens Langon-La Réole) un panneau isolé, mal visible, qui lui indique le musée des PTT. Pourquoi ne pas concentrer les trois informations sur un même mât ?

## SAINT-MACAIRE

44478

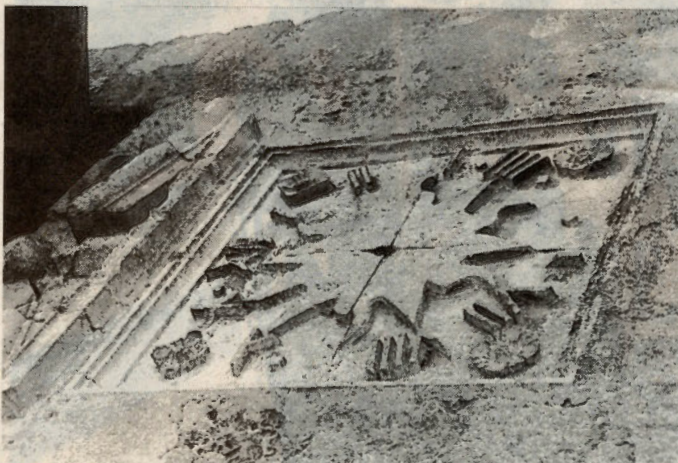
**SAINT-MACAIRE - Mardi 26 février à 21 h**  
**SUPER-QUINE DE L'A.S.M.**  
 Cuisse de bœuf, jambons, gigots, rôtis, volailles, vins

MARDI 26 FÉVRIER 1991

## SAINT-MACAIRE 28/2

### EGLISE SAINT-SAUVEUR

# Les échafaudages de retour !



Un gros plan sur l'horloge fait apparaître un soleil cerné de chiffres romains (Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)

L'achèvement de la restauration de la couverture et de la charpente de la prieuriale Saint-Sauveur et Saint-Martin s'est soldée début 1989 après plus de quinze ans d'interventions réparatrices dans le temps.

Aussitôt après la mise hors d'eau complète de l'édifice, il fallait logiquement se préoccuper de garantir l'étanchéité de ses ouvertures.



**CONSEIL MUNICIPAL****Motion pour le collège**

Au cours de sa deuxième séance, le Conseil municipal a abordé plusieurs points et évoqué le problème du collège rive droite.

**Collège rive droite.** — Après débat, le conseil a adopté la motion suivante :

Le conseil réaffirme une nouvelle fois sa volonté de voir se construire un véritable collège pour la rive droite du secteur scolaire du Langonnais, ne serait-ce que pour rééquilibrer les deux rives de l'agglomération langonnaise.

A ce titre, soucieux d'accélérer la réalisation d'un tel projet, il souhaite que le président du conseil général obtienne de l'inspection académique la possibilité pour le SISS de mandater la DDE afin de lancer le programme architectural puis le concours d'architectes, sans attendre l'obtention des postes Atos encore en instance.

Il proposera cette initiative à toutes les autres communes du canton pour lui donner l'ampleur que mérite le sujet.

D'autre part, il souhaite que s'instaurent des rapports suivis de complémentarité dans l'action en faveur du collège entre l'association des maires du canton et la coordination des parents d'élèves de la rive droite.

Sans plus attendre, il renouvelle auprès du conseil des parents d'élèves local sa proposition d'élaboration conjointe d'un dossier d'information collège, à diffuser auprès de l'ensemble des Macariens.

**Budget supplémentaire 1990.** — En fonctionnement, est proposé un transfert de crédits d'un montant de 30 200 francs du chapitre denrées et fournitures (dépenses-moindres en fournitures de voirie et en alimentation) vers le chapitre subventions) destinées aux associations). La somme se répartit comme suit, 16 000 francs pour l'AIACM, 6 000 francs pour l'Office macarien du tourisme, 5 000 francs pour l'Amicale des sapeurs pompiers, 2 000 francs pour la coopérative scolaire maternelle et 1 200 francs pour la coopérative scolaire primaire.

La section investissement est proposée à hauteur de 6 460 580 francs, pour l'équilibre recettes-dépenses.

Comme nouveau programme,

Le mois de décembre est consacré traditionnellement à la célébration de Noël et du nouvel An. Sa version 1990 aura suscité à Saint-Macaire un anniversaire bien particulier, celui de vingt années de présidence à la tête d'une association.

En effet, depuis sa fondation, la section judo de l'Amicale Sportive Macarienne a choisi Claude Sudery comme principal dirigeant. Mais ce dernier a préféré passer la main à M<sup>me</sup> Cougouilles, qui fait partie des cadres formés par le club.

Car, et c'est là le premier mérite de l'équipe fondatrice (c'est-à-dire les frères Galaup et Claude-Sudery), la section judo de l'ASM a toujours su engendrer son propre encadrement. L'effectif des pratiquants s'est constamment situé au-dessus de la cinquantaine et les résultats obtenus en matière d'attribution de ceintures ont démontré en permanence la vitalité du club.

Au travers du président de l'ASM Judo, c'est l'ensemble du mouvement associatif qui recevait l'hommage du Conseil municipal, ce soir-là. Il constitue le ferment de la démocratie locale et les élus municipaux sont très largement issus de ces rangs : Claude Sudery siégea durant dix-huit années au Conseil municipal, les six dernières en tant que premier ad-

figurerait aussi une tranche 1990 d'électrification rurale, évaluée à 357 000 francs avec une participation communale limitée à 51 110 francs. Ce programme concerne le remplacement des installations internes au transformateur République, la mise en place des départs supplémentaires dans les postes Tilleuls et La Nau, ainsi que la suppression de câbles dépourvus de gaines de protection rue Burdeau et cours Gambetta.

Le programme d'adduction d'eau potable recevrait une dotation supplémentaire de 385 103 francs pour couvrir les travaux déjà exécutés et insuffisamment approvisionnés.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité des présents.

**ASM: JUDO****Vingt ans de présidence**

Mais qu'est-ce qu'ils sont allés encore chercher ! (Photo C. Sudery)

joint. Les membres du club et leurs familles, rassemblés au grand complet, remirent à Claude Sudery une plaque gravée commémorative, sans omettre un bouquet de fleurs à l'intention de son épouse. Les élus municipaux lui offrirent un livre sur Toulouse, sa ville natale, mais aussi un recueil d'« indiscretions », pleinement adapté à l'humour prolifique de l'intéressé.

Christian Cougouilles lut un abécédaire des qualités de Claude Sudery, dont la discrétion et la modestie furent de nouveau mises à l'épreuve par l'allocation du maire. Reste le problème en suspens de la détermination d'un nouveau local plus confortable que se plut à rappeler dans sa réponse le récipiendaire, qui restera bien sûr disponible à la cause macarienne du judo...

**Autres décisions.** — L'exonération de taxe professionnelle sur deux ans a été étendue aux entreprises en difficulté en état de reprise.

Les tarifs du restaurant scolaire ont été augmentés de 4% (limite autorisée par l'Etat) le repas de base passant de 9,30 F à 9,65 F.

Le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage auprès du syndicat départemental d'énergie électrique pour les opérations d'électrification rurale a été retenu.

Consultation de traiteurs du canton pour l'attribution du repas du Conseil municipal et du personnel communal.

Le droit de préemption a été abandonné sur les ventes Delaloy (rue Carnot), Dagut (cours de la République), Beteille (rue Burdeau et rue Saint-Denis), Larrieu (rue d'Aulède et rue des Pommiers), Mothes (cours du 30-Juillet), Buccola (cours de la République).

Recours à Marie-Ange Français comme agent de service complémentaire au groupe scolaire, lorsque les arrêts maladie du reste du personnel le justifieront.

## SAINT-MACAIRE 7/1

### Pétanque

Les joueurs désirant pratiquer la pétanque l'an prochain doivent rapporter leur licence 90 à M. Lacampagne afin de faire établir leur licence 91. Pour les nouveaux, il est demandé deux photos d'identité.

### L'ASM éliminé

Pour le cinquième tour de la Coupe du Sauternais, l'ASM a été éliminé par Sainte-Croix-du-Mont sur le score de 2-1. La rencontre fut équilibrée.

### Club de l'amitié

L'assemblée générale du Club de l'amitié s'est déroulée dernièrement au siège du groupe scolaire, en présence de trente-cinq membres. Il a été décidé de maintenir la cotisation au prix de 70 francs par an. Le goûter du mercredi après-midi reste fixé à 5 francs. La carte de membre honoraire vaudra 100 francs au minimum.

Deux points sont à revoir en 1991 : l'un concerne l'heure de départ des sorties, l'autre l'organisation des visites. Il faudra prendre contact avec M. Dupuis, à Bazas.

Pour conclure cette assemblée générale, il était procédé au renouvellement du bureau. C'est à l'unanimité des présents que le bureau était reconduit comme suit : M. Billa et M<sup>me</sup> Caillaud, présidents d'honneur; M. Dufour, président actif; M<sup>me</sup> Cazaux et Descoubes, vice-présidentes; M. Faure, secrétaire; M<sup>me</sup> Delalay, secrétaire adjointe; M<sup>me</sup> Cassagne, trésorière; M<sup>me</sup> Lacampagne, trésorière adjointe; MM. Cassagne, Dubédut, Mérino, membres.

## SAINT-MACAIRE 8/1

### ASM / JUDO

## Préparation



L'effectif 1991 de l'ASM Judo (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Les championnats de Gironde se sont déroulés les 15 et 16 décembre dernier à Cestas.

Lors de ces compétitions, trois jeunes judokas de l'ASM se sont distingués en catégorie minime. Il s'agit de Christelle Dussillol (3<sup>e</sup>), Olivier Roy (2<sup>e</sup>), Stéphane Dupouy (3<sup>e</sup>), en attendant les championnats de la Ligue d'Aquitaine qui auront lieu à Cestas les 19 et 20 janvier.

44471

### SAINT-MACAIRE - MARDI 8 JANVIER A 21 HEURES SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf. 2 demi-moutons. 4 quartiers de cochon  
Dindon. Canards gras et 9 paires de volailles à la ligne  
45 LOTS. 6 F LE CARTON

## Joyeuse fin d'année au groupe scolaire 10/1

après le spectacle qu'ils avaient offert aux parents lors de l'arbre de Noël du CPE.

Comme chaque année, le Père Noël avait apporté un cadeau à chaque enfant de la maternelle, en présence de nombreux parents venus observer la joie de leur progéniture. Un goûter solide devait conclure ces fortes émotions pour les uns et pour les autres.

Quant aux enfants du primaire, ils étaient rassemblés au restaurant scolaire pour recevoir un présent collectif : plusieurs vidéos, cassettes consacrées aux problèmes de la nature, mais aussi une « Histoire de France » en bandes dessinées, sous l'œil vigilant des enseignants.



La classe de M<sup>me</sup> Drouet entame une chanson à l'intention des parents



Les primaires dégustent du chocolat (Photos «Sud-Ouest »)

## Noël inédit à la maison de retraite

Noël qu'attendaient les enfants du personnel de la maison de retraite après avoir dégusté un spectacle de marionnettes. Tous se rendirent dans l'établissement où chacun reçut un cadeau, non sans oublier les pensionnaires qui reçurent eux aussi chacun un présent des mains d'une délégation d'élus municipaux.



Poney, calèche et Père Noël devant la mairie

### Inauguration de l'Hôtel des postes

Le chef de service départemental des postes et le maire de Saint-Macaire ont le plaisir d'inviter les Macariennes et les Macariens à assister à l'inauguration du nouvel Hôtel des postes le vendredi 11 janvier, à 18 heures. Le receveur des postes informe les utilisateurs que l'ensemble des installations (bureau La poste et centre de tri cantonal) leur seront présentés toute la journée, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

### Vœux municipaux

Le maire et le Conseil municipal ont le plaisir de convier les Macariennes et les Macariens à participer à la cérémonie d'échange de vœux qui se déroulera à la mairie le samedi 12 janvier, à 18 heures.

444/2

VENDREDI 11 JANVIER, à 21 h, SAINT-MACAIRE

### CONCOURS DE BELOTE

Jambons, gigots, rôtis, vins fins...

1 lot pour tous - Tournain en fin de partie

# Une fin d'année exceptionnelle

Depuis que l'animation est devenue un élément fondamental de la vie quotidienne de la maison de retraite, les pensionnaires se rassemblent en fin d'année pour des agapes de circonstance, et seuls les malades manquent à l'appel puisque le personnel se charge de conduire à table ceux qui connaissent quelques ennuis de motricité.

Cette année, le président du Conseil général devait une nouvelle fois présider cet instant de fête mais au dernier moment, il devait être retenu par un empêchement imprévu. Les représentants du conseil d'administration et du conseil d'établissement étaient là pour accorder à la manifestation un zeste institutionnel minimal. Mais l'ordre du jour était délibérément réservé, ce jour là, à la célébration des pensionnaires qui se concrétisa notamment par l'attribution à chacun d'entre eux d'un cadeau individualisé.

Mais, le repas avait aussi pour vocation d'honorer particulièrement deux pensionnaires qui venaient de s'unir à la mairie, événement qui porte témoignage que la vie continue à la maison de retraite comme dans la société ambiante.

Le succès de cette journée reposa intégralement sur la mobilisation du personnel, dirigé pour la circonstance par l'animatrice, avec le soutien efficace du directeur mais aussi des représentants des familles au conseil d'établissement. D'ailleurs, nos pensionnaires ne le méritaient-ils pas ?



M. Chapus et Mme Landuret échangent à la mairie les anneaux nuptiaux.

**Agenda**

- Pharmacie.** Piquart-Fave, à Caudrot. Tél. 56.62.80.06.
- Dentiste.** Docteur Gachet, de 8 h à 12 h, tél. 56.71.11.39.
- Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.
- Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.
- SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.
- Centre anti-poisons.** Tél. 56.96.40.90.
- Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant, cabinet Gazziers-Peyronnin, tél. 56.62.24.11. Verdélais, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41. Cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.
- Marché.** Tous les jeudis matins de 8 h à 9 h allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

- Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours sauf lundi, tél. 56.63.05.62.
- Pétanque.** Concours à bouteille, dimanche à 14 h 30, place Tourny.

**«SUD-OUEST»**

- Correspondant.** Articles, photos, publicité. J. Sanche, 8 place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.
- Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCES**

**Le maire.** Le samedi de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

- Samedi.** 12 janvier, à 17 h, maison de retraite. A 18 h, Saint-André-du-Bois.
- Dimanche.** 13 janvier, à 9 h 30, Saint-Maixant. A 11 h, Saint-Macaire. A 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

- Pompiers.** Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.

**Le week-end de l'ASM**

Dimanche 13 janvier 1991, deux rencontres au stade André-Seyrac. A 13 h 45, l'équipe B reçoit l'équipe de Coimères (B) et à 15 h 30, l'équipe A reçoit Monséjour (B), en championnat pour ces deux rencontres.

## Chez les sapeurs-pompiers



Parents et enfants très intéressés par la distribution des jouets (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Les sapeurs-pompiers ont fêté Noël en organisant un après-midi récréatif qui commençait par la projection de films. L'arrivée du Père Noël avec ses cadeaux constituait le moment fort de cette manifestation et chaque enfant reçut son présent. Puis ils s'attablèrent devant un succulent goûter, tandis que les parents dégustaient un délicieux breuvage des îles.

Cette petite fête est le prélude de la Sainte-Barbe qui se dérou-

lera dimanche 20 janvier, avec au programme, à 11 heures, réception des invités à la caserne; à 11 h 30, défilé et dépôt d'une gerbe au monument aux morts; à 12 heures, vin d'honneur à la mairie, avec remise de diplômes; à 13 heures, banquet à la cantine scolaire.

D'autre part, il sera procédé à la pose de la première pierre de la future caserne.

276510

**LA SANTÉ PROTÉGÉE**  
avec votre Mutuelle  
**AIDE ET PROTECTION**

représentée par  
M<sup>me</sup> Renée COURRÈGES

**Encassement des cotisations**  
le 20 janvier 1991, de 9 h à 12 h  
Salle de la Mairie de SAINT-MACAIRE

pour vos garanties

**MALADIE CHIRURGIE PRÉVOYANCE**

*Soyez mieux armés*

avec votre **Mutuelle AIDE ET PROTECTION**



**SAINT-MACAIRE** 49/1

**Agenda**

«SUD-OUEST»

**Correspondant.** Articles photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoire, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 19 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Favereau, tél. 56.62.02.17.

**Dentiste.** Docteur Chevalier (de 9 h à 12 h), tél. 56.27.18.25.

**Vétérinaire.** Docteur De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>mes</sup> Dubercq et prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin-Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdelaïs, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroïn (les Allées), tél. 56.62.08.29.

**MARCHÉ**

**Tous les jeudis.** De 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Pétanque.** Concours à la bouteille dimanche à 14 h, place Tourny.

**Aide et protection**

Les adhérents de la région de Saint-Macaire adhérent à Aide et Protection sont informés qu'une permanence aura lieu dimanche matin 20 janvier, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Saint-Macaire. Paiement des cotisations à Aide et Protection, et du Pavillon de la mutualité.

**SAINT-MACAIRE** 49/1

**Mairie**

**Les vœux de Jean-Claude Billa**

Jean-Claude Billa, maire de Saint-Macaire, a présenté ses vœux et ceux du Conseil municipal à une nombreuse assistante composée des représentants du personnel communal, des associations, des services publics, du corps des sapeurs-pompiers et de la population. Après avoir fait le bilan de l'activité municipale en 1990, il présentait les projets et annonçait la pose de la première pierre de la nouvelle caserne des pompiers le 20 janvier. Après avoir signalé la présence de l'écrivain-journaliste Robert Escarpit, il s'adressait à M. le percepteur de Langon (sur le point de quitter son poste) pour le remercier de sa coopération et de son aide en y associant le personnel sous ses ordres.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur.



M. Robert Escarpit venu se plonger dans l'ambiance de son village natal (Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)



Le maire pendant la présentation des vœux

## SAINT-MACAIRE 23/1

### ASM Football

**Jedi 24 janvier.** — Entraînement, à 19 h 30.

**Vendredi 25 janvier.** — Concours de belote, à 21 heures, à la salle des fêtes.

**Dimanche 27 janvier.** — L'équipe A aura un déplacement difficile pour rencontrer Bazas (B) pour le premier match retour du championnat.

### Roseau macarien

L'assemblée générale du Roseau macarien aura lieu, dimanche 27 janvier, à 10 h 30 dans une salle de la mairie avec comme ordre du jour : bilan moral et financier, lieux et dates des concours, alevinage, attribution des challenges et coupes.

Un vin d'honneur sera servi vers 11 h 30 pour clôturer cette réunion.

## SAINT-MACAIRE 24/1

### POSTE

## L'inauguration des locaux



**M. Meyer explique le fonctionnement du tri cantonal**  
(Photos J. Sanche «Sud-Ouest»)



**M. Billa et Trupin coupent le ruban symbolique en présence de M. Fort et Le Lann**

**S**i la nouvelle poste de Saint-Macaire est en service depuis février 1990, elle n'a été inaugurée officiellement que ce mois-ci en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait M. Fort, inspecteur général, chef du service régional de la Poste, M. le Lann, directeur départemental de la Poste, M. Trupin, suppléant de M. Lagorce député, M. Vérité, maire, conseiller général de Langon, M. Goutel, secrétaire général de la sous-préfecture représentant le sous-préfet, ainsi que de nombreux maires du canton. Etait excusé M. Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire.

Avant la manifestation officielle prévue à 18 heures, M. Meyer, receveur de Saint-Macaire, avait programmé une journée portes ouvertes au cours de laquelle les clients ont pu visiter les locaux modernes et accueillants, et les pièces habituellement interdites au public.

A 18 heures, en présence de M. Fort et Le Lann, J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire coupait le ruban symbolique sous la

conduite de M. Meyer, les personnes présentes visitaient les nouvelles installations en particulier les guichets avec les ordinateurs et la salle de tri, la poste de Saint-Macaire assurant la distribution et l'acheminement du courrier du canton.

La visite terminée, M. J.-M. Billa conviait l'assistance à se rendre à la mairie où deux discours étaient prononcés. Se référant au rapport du sénateur Delfo, M. Billa insistait sur le rôle économique, social et de service public de la Poste. M. Le Lann définissait le nouveau statut de la Poste, service public rénové en fonction depuis le 2 janvier 1991 (Saint-Macaire étant le premier bureau inauguré en Gironde depuis cette réforme).

Il concluait en assurant que le but de ses services n'était pas de réduire le nombre de bureaux de postes, mais d'en augmenter la fréquentation en s'adaptant aux souhaits du public.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur offert par la commune de Saint-Macaire.

**CONSEIL MUNICIPAL****Un an et demi après**

Au cours du deuxième Conseil municipal, le maire a proposé de consacrer la réunion à un premier bilan de mandat, puisque l'ordre du jour a été largement traité lors de la dernière réunion extraordinaire.

M. Conant relève trois problèmes de méthode : supplément de formation indispensable notamment dans le domaine des finances — nécessité de généraliser les groupes de travail, éventuellement extra-municipaux sur des thèmes de travail précis tel le patrimoine — insuffisance d'information sur le travail intercommunal, au niveau du syndicat de pays par exemple. Par ailleurs il insiste sur la nécessité de développer le logement social locatif dans la vieille ville.

**ET LE COLLÈGE ?**

Le docteur Cadi note la disparition des comptes rendus de commissions mais aussi le retard de parution du bulletin municipal qui peut conduire à une coupure entre les Macariens et le Conseil municipal. D'autre part, il se demande pourquoi le domaine de l'emploi n'est pas abordé avec la même qualité de réflexion que celui de la presse ou du fait associa-

M. Dutreuilh plaide pour une réparation rapide du bulletin municipal dont l'absence finit par être suspecte pour certains. Il juge logique le soutien au mouvement associatif et opportune des réunions publiques d'information sur des problèmes contre l'assainissement. Il regrette que dans le canton ne se perçoive pas un mobilisation plus forte en faveur du collège susceptible de soutenir et de compléter les actions déjà entreprises.

M. Falissard souhaite rétablir à leur juste proportion les possibilités d'intervention économique et les risques correspondants : le projet atelier-relais montre que la question demeure un objectif municipal d'actualité. Il évalue comme prioritaire la maîtrise foncière des terrains encore disponibles pour la construction à Saint-Macaire, afin d'enrayer l'évasion des jeunes accédants à la propriété sur les communes limitrophes. Il souhaite enfin que les réunions de commissions commencent à l'heure.

**STATIONNEMENT**

M. Lacampagne déplore l'absence de comptes rendus des

commissions, ce qui peut conduire chacun à « mener sa barque » sans donner des explications aux autres. Il souhaite que les projets de budget soient communiqués huit jours avant le vote, même s'ils transitent par la commission des finances. Il espère que seront également débattus les points de détail du statut de employés communaux. Enfin, il considère comme prioritaire l'organisation du stationnement à Saint-Macaire.

M. Tremea insiste sur l'élaboration en Conseil municipal des positions qui doivent prendre les délégués communaux sur les questions importantes traitées par les syndicats intercommunaux. M<sup>me</sup> Thomas et M<sup>me</sup> Lalane situent comme essentiel la participation aux commissions, lieu privilégié de débat et d'explication notamment sur les questions budgétaires.

Le maire conclut ce tour d'horizon en commençant par plaider coupable sur le retard apporté à la rédaction du bulletin municipal : la confection des projets de budgets en collaboration avec Annie Lorriot ainsi que la gestion du dossier eau-assainissement ont réclamé beaucoup de disponibilités de temps, le bulletin reparaitra début 1991 puis adoptera une nouvelle formule plus simple, mais plus rapprochée dans le temps.

D'autre part, il propose de rédiger tout au moins les comptes rendus de réunion hebdomadaire, du bureau municipal et de généraliser la formule des groupes de travail spécialisés comme cela a été fait pour l'utilisation des bâtiments communaux. Il rappelle qu'aucun projet n'est et n'a été tabou, enfin il demeure convaincu

que le développement de Saint-Macaire peut et doit se nourrir de la réutilisation de son patrimoine.

**CONTAINERS POUR VERRES**

Le docteur Cadi expose les conditions de l'étude menée par le SICTOM pour mettre en place des containers destinés à remplacer les tournées à domicile de ramassage des verres usagés, ceci par souci d'économie.

M. Tremea estime que cette mesure conduit à la détérioration du service public, au plan écologique notamment, que le public ne fera pas forcément le déplacement jusqu'aux containers et que les containers eux-mêmes ne seraient pas très esthétiques. M<sup>me</sup> Loriot et Thomas, MM. Lagahuzère et Conant expriment les mêmes réserves.

Par 11 voix contre 5, le Conseil municipal ratifie le principe d'implantation de containers de verres répartis de la même manière que les cabines téléphoniques, plus un à la gare et un saisonnier au pied des remparts.

**Journée  
contre la guerre**

Dans le cadre de la journée internationale contre la guerre, les pacifistes appellent les Macariens à participer à la manifestation unitaire de Bordeaux le samedi 26 janvier, à 15 heures, place de la Victoire, à l'appel de trente-cinq organisations. Départ en bus place de l'Horloge à 14 heures. Réservations et renseignements auprès de Bernard Conant, tél. 56.62.38.51.

**ASM**

La première se déplacera Bazas en championnat. Départ à 12 h 30, le match ayant lieu en lever de rideau. Vendredi soir, concours de Belote à la salle des fêtes.

**Contre la guerre**

Dans le cadre de la journée internationale contre la guerre, les pacifistes appellent les Macariens à participer à la manifestation unitaire de Bordeaux le samedi 26 janvier, à 15 heures, place de la Victoire, à l'appel de 35 organisations.

Départ en bus place de l'Horloge à 14 heures.

Réservation et renseignements, Bernard Conant, tél. 56.62.38.51.

**Passages à niveau  
fermés**

La DDE subdivision de Langon informe les automobilistes que les passages à niveau SNCF de Saint-Macaire (route départementale 672) et de Pian-sur-Garonne (route départementale 672 E 4, lieu dit Bas-Pian) seront fermés en permanence jusqu'au 15 février prochain. Les fermetures sont dues à d'importants travaux sur la voie SNCF. Une déviation est mise en place.

**ARDILLA**

# Un nouveau président

L'assemblée générale de l'école de musique Ardilla du 18 janvier dernier s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes.

Un bilan moral a été présenté par le président, soulignant les efforts accomplis tout au long de l'année passée et rappelant les projets en cours et les nouveautés. Puis le trésorier a exposé un bilan financier mettant en évidence l'augmentation des investissements et la remise à niveau des salaires.

L'assemblée a ensuite élu le nouveau conseil d'administration où quatre personnes sur quinze

laissèrent place à quatre nouveaux élus.

Sur ces quinze personnes, six s'engagèrent plus précisément à agir au sein du bureau avec les attributions suivantes : président, J.-P. Baritaut; vice-présidents, J. Moreau, B. Merlet; trésorière, N. Terrande; secrétaire, B. Mesure; secrétaire adjointe, M. Hilaire.

Les autres membres du conseil d'administration sont : Ch. Terrande, D. Lestrat, D. Blasquez, J. Grattecap, J.-J. Lopez, F. Turjman, O. Llanos, Ph. Barrade, A. Janin.

Remercions tout particulièrement ceux qui nous ont quitté et souhaitons bon courage aux nouveaux venus.

Quelques dates à noter sur votre agenda : Carnaval le 16 mars, Pascal Lefeuvre Quartet le 23 mars.

## Agenda

### « SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge.

### PERMANENCE

**Maire.** Samedi de 10 heures à 12 heures.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 heures, maison de retraite. A 18 heures, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h 15, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Martin, à Preignac, téléphone 56.63.28.70.

**Dentiste.** Docteur Darriet (de 9 heures à 12 heures), tél. 56.71.11.39.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Téléphone 56.63.15.70.

**Soins infirmiers.** Cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

### MARCHÉ

Tous les jeudis matin, de 8 heures à 12 heures, allées des Tilleuls.

### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf le lundi), téléphone 56.63.05.62.

## CONSEIL MUNICIPAL

# Lutte contre l'incendie renforcée

**Lutte contre l'incendie.** — D'emblée et à l'unanimité, le Conseil adopte le principe de transformation du syndicat d'études pour la lutte contre l'incendie dans le canton de Saint-Macaire en syndicat de réalisation.

D'autre part, le conseil syndical propose de faire jouer le Code des communes pour imposer à la commune de Caudrot son adhésion au syndicat de réalisation. En effet, la commune de Caudrot, par ailleurs en charge d'un centre de première intervention, estime que le projet est disproportionné par rapport à l'échelle du canton. Le conseil syndical lui oppose qu'elle est couverte par le centre de secours de Saint-Macaire comme douze autres communes du canton et qu'elle est cependant la seule à décider de se retirer du syndicat.

Le maire se déclare opposé au principe d'imposer à une autre commune une orientation qu'elle refuse.

Finalement, le Conseil municipal ratifie le principe d'une adhésion imposée de la commune de Caudrot.

**Travaux connexes centre de secours.** — M. Falissard rapporte les propositions d'EDF pour les modifications de réseau liées à l'implantation du nouveau centre de secours : 24 506 francs HT pour le déplacement de la ligne moyenne tension sur la nouvelle limite de propriété Réghe-naz, gratuité pour l'adaptation de l'éclairage public, après l'élargisse-

ment de la rue Bergoeing, plus-value de 37 965 francs HT pour une variante de mise sous terre en rice de rue Bergoeing. A l'unanimité, le Conseil décide de demander la gratuité pour le déplacement moyenne tension et de rejeter l'option de réseau souterrain.

Le Conseil municipal décide de maintenir la sirène à son emplacement actuel.

**Communautés de communes.** — Le maire résume les grandes lignes du projet de loi Joxe-Baylet prévoyant la mise en place de « communautés de communes » et se déclare hostile à toute adhésion d'une commune réalisée contre son gré, comme dans le cas de la lutte contre l'incendie. Mais il est certain, à ses yeux, que la coopération intercommunale existante est loin d'être à la hauteur des échéances à venir.

Le Conseil se déclare plutôt favorable au projet dans une version amendée par le respect du volontariat des communes.

**Contrat cantonal de développement de services.** — M. Falissard expose le contenu possible de la formule du contrat cantonal lancé par le Conseil général qui vise à réduire le déficit du niveau de service de la campagne par rapport à la ville.

Le maire souhaite que les commissions développent une réflexion de

fond sur le sujet et propose de reprendre l'idée que le syndicat de pays soit l'interlocuteur du Conseil général

pour conduire l'élaboration du contrat, option adoptée unanimement par le Conseil municipal.



# Garonne-Canal est née

*L'association Garonne-Canal, qui regroupe aujourd'hui huit communes, vient d'être créée pour développer le tourisme fluvial*



Les membres fondateurs de Garonne-Canal travaillent avec MM. Marty et Dupuy pour établir les statuts de l'association  
(Photo J.-M. Le Blanc, «Sud-Ouest»)

Jean-Michel Le Blanc

Deux heures ont été nécessaires, jeudi dernier, pour établir les statuts de la nouvelle association qui regroupe désormais les communes de La Réole, Castets-en-Dorthe, Fontet, Gironde-sur-Dropt, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Macaire, Barie et Caudrot.

En préambule, Jean Pauly, qui était présent à double titre de conseiller général et de maire de Gironde-sur-Dropt, souligna que l'intercommunalité qui allait naître de l'association était la voie de l'avenir. « Un jour ou l'autre l'intercommunalité nous sera imposée d'en haut, autant, aujourd'hui, en choisir nous-mêmes les thèmes et les contours. »

Le sous-préfet M. Marty a joué avec enthousiasme le rôle de

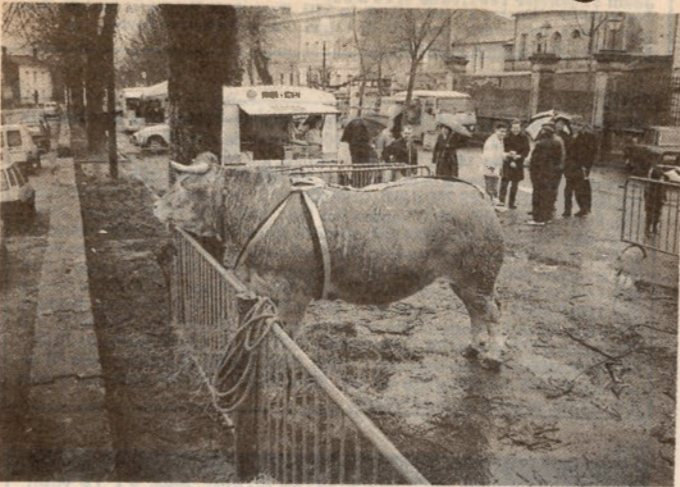
scribe en rédigeant les statuts de l'association sous la dictée des maires présents. Il a également apporté sa contribution grâce à ses connaissances administratives en ce domaine.

Les maires comptaient reprendre l'association des communes riveraines du canal, mais après des recherches dans les archives de la sous-préfecture, on s'est aperçu que les statuts n'avaient jamais été déposés. Le projet était « tombé à l'eau », suite aux problèmes de santé de l'ancien maire de Castets qui en était l'instigateur. Il fallait donc partir sur de nouvelles bases.

## DEVELOPPER LES INITIATIVES

Pour la définition des bits de l'association, le tour de table fut rapide, puisque tous les maires présents avaient depuis long-

## Présentation des bœufs gras



Comme elle en avait relancé l'idée l'an dernier, la boucherie Lacave procédera à l'exposition des bœufs gras le jeudi 31, dans le cadre du marché. Elle présentera deux bœufs de race à viande issus d'élevage où elle a l'habitude de s'approvisionner toute l'année.

Cette exposition se déroulera donc sur les allées des Tilleuls, à partir de 9 h 30, et se poursuivra toute la journée. A 11 h 30, aura lieu la présentation à la municipalité et un vin d'honneur sera servi, à 12 heures, à la mairie.

(Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

## SAINT-MACAIRE

044478

SAINT-MACAIRE. MARDI 29 JANVIER. 21 h

**SUPER-QUINE** 1 cuisse de bœuf, 8 jambons  
9 paires de volailles à la ligne  
45 LOTS. 6 F LE CARTON

MARDI 29 JANVIER 1991

temps réfléchi à cette union. « Elle sera chargée de développer les initiatives en matière de tourisme fluvial sur la Garonne, le canal et leurs environs. Elle sera notamment chargée de réaliser des études de projets et de conduite des discussions avec les partenaires publics ou privés. »

Les communes qui voudront se joindre aux huit membres fondateurs devront être girondines et s'intéresser au tourisme fluvial. La décision d'adhésion sera laissée à l'appréciation du conseil d'administration. Ce dernier est composé de douze membres élus. Un siège y est réservé pour chaque conseiller général dont au moins une commune est membre de l'association, ainsi que deux pour les représentants des services de navigation du canal et de la Garonne (M. Dupuy, ingénieur à la DDE maritime, était d'ailleurs présent

à la réunion). Ces personnalités qui seront des porte-parole privilégiés sont membres de droit avec voix consultative.

La discussion sur la cotisation prit un peu plus de temps. Dès qu'on parle argent... La somme a finalement été fixée à 200 francs par an. Le siège social est situé à La Réole, et Bernard Castagnet « président » provisoire a été chargé de rédiger la convocation à la première assemblée générale. En effet, les membres de l'association sont les communes et non les maires; leur adhésion doit donc être soumise à la délibération du Conseil municipal.

### APPELLATION CONTRÔLÉE

Les maires gardaient pour la fin de la réunion ce qui allait être le « gros morceau ». Il fallait donner un nom à l'association. Une appellation « contrôlée » qui devait

être la vitrine publique tout en reflétant clairement ses buts. Après une discussion préalable tout le monde tomba d'accord sur les mots suivants : communes, canal, tourisme, fluvial, Garonne, association.

Le mot « commune » ayant le pouvoir de se transformer en « intercommunalité » afin d'apporter une voyelle supplémentaire au sigle à découvrir. Le résultat n'était pas très encourageant, passant de ATIFGC en ACGC. C'est alors que la solution jaillit. Plutôt que de fabriquer un nouveau sigle dont le public est déjà saturé, pourquoi ne pas trouver un nom attractif et représentatif ? Garonne-Canal était née. Sous le nom figurera toutefois l'explication plus détaillée : Association des communes pour le tourisme fluvial Garonne et canal.

### Football

L'équipe A s'est inclinée à Bazas, 1-0, en championnat. Cette rencontre a été largement dominée par les Macariens qui n'ont pas réussi à marquer le moindre but, et en ont encaissé un sur un contre. Une défaite amère tant les Macariens ont été malheureux devant le but adverse.

Cette semaine, entraînement jeudi, à 19 h 30, et le week-end prochain, les deux équipes joueront à domicile. L'équipe B recevra Saint-Symphorien D et l'équipe A recevra Cerons B.

# Première pierre et promotions <sup>31/1</sup>

*Une Sainte-Barbe marquée par la pose de la première pierre de la future caserne*

**C**omme tous les ans, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire ont fêté leur patronne, sainte Barbe.

Dès 11 heures, le lieutenant Paratge accueillait devant la caserne, où était impeccablement présenté le matériel, les personnalités, M. Lagorce, député; MM. Lafourcade et Vérité, conseillers généraux; M. Billa et les maires du canton, le capitaine Thouin des pompiers de Langon et les invités.

Le cortège se formait et, entraîné par la musique de l'Avenir Barsacais, il parcourait les rues de la ville. Après un arrêt au monument aux morts où étaient déposée une gerbe et observée une minute de silence, il se dirigeait vers l'emplacement de la future caserne.

M. Lafourcade, président du syndicat intercommunal, posait la première pierre offerte par les pompiers de Saint-Macaire-en-Mauges. Dans son discours, il regrettait que le taux de subventionnement du Conseil général ait été baissé (d'autant que Saint-Macaire est la seule caserne programmée en Gironde en 1991) et espérait que le gouvernement prenne en compte les justes revendications des pompiers.

Tout le monde se retrouvait dans la grande salle de la mairie pour le vin d'honneur. Avant celui-ci, différentes allocutions étaient prononcées.

Tout d'abord, le lieutenant Paratge faisait le bilan de l'année 90 : 361 sorties réparties en 65 accidents de la circulation; 127 transports d'urgence; 7 feux de maison, 20 feux de broussailles ou forêt (dont Salaunes), 3 noyades et des interventions diverses (frelons, etc.). Il annonçait la promotion des sapeurs Baluteau, Bouey et Armand au grade de caporal et celle du caporal Cabiroi au grade de caporal-chef. Les sapeurs Bouges et E. Daubisse recevaient leur diplôme de secouriste routier. Le sous-lieutenant Darniche a suivi un stage à Paris-Chaptal afin de passer lieutenant.

Ensuite, J.-M. Billa, se référant aux archives municipales, faisait l'historique du corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire créé dès 1861.

Puis, M. Lagorce félicitait les pompiers pour leur travail efficace et leur annonçait que leur ministre, M. Philippe Marchand préparait un projet de loi leur donnant satisfaction sur certaines de leurs revendications (ce projet sera discuté lors de la session de printemps).

Enfin, le lieutenant Cousseau, de Saint-Macaire-en-Mauges,



Pose de la première pierre par M. Lafourcade



Les nouveaux promus et diplômés avec M. Lagorce et le lieutenant Paratge  
(Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)

rappelait les liens d'amitié unissant les deux corps de sapeurs-

pompiers, illustrés par la pierre en granit offerte aux Macariens.

**ROSEAU MACARIEN**

# Un nouveau président: J. Lesparre

**L'**assemblée générale du Roseau Macarien s'est tenue le dimanche 27 janvier, dans une salle de la mairie.

Le bureau prend acte de la diminution des cartes de sociétaires due certainement à l'envasement des berges. Toutefois, le bilan financier reste satisfaisant et permettra de débloquer une somme de 4 000 francs pur aleviner en carpeaux, perches et gardons.

Les dates des sorties annuelles ont été fixées comme suit : dimanche 19 ou lundi 20 mai, au lac de Targon; dimanche 21 juillet, à Nérac; dimanche 18 août (lieu à fixer). Le concours de Saint-Jean aura lieu sur les quais le samedi 15 juin après-midi.

Il fut procédé ensuite au renou-

vellement du bureau. Le président Labouille étant démissionnaire, il est remplacé par M. Jean Lesparre. Voici donc le nouveau bureau.

Président :: M. Jean Lesparre; vice-présidents : M. Guiraudon et Queyron; secrétaire : M. Descos; secrétaire adoint : M. Hilaire; trésorier : M. Toitot; délégué au GASM : Marc Armand.

Les cartes de sociétaires sont en vente chez M. André Sanchez, au bourg de Saint-Pierre-d'Aurillac, et chez M. Eric Gardera, 3, place de l'Arbre-de-la-Liberté, à Saint-Macaire. Il fut procédé enfin à la remise des récompenses : le Challenge Malandit à M. Roger Queyron et le Challenge Jauber thie à M. Jean Lesparre, le tout clôturé par un vin d'honneur.



Une vue de l'assemblée générale (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)



Les trois derniers présidents du Roseau Macarien : M. Lesparre (Challenge Jauberthie), M. Labouille, M. Queyron (Challenge Malandit)

**DISTINCTION**

# Jean Gouffran, honoré

Les Etablissements Angel Bortot, distillerie et Lodimat avaient organisé, à la salle des fêtes de Saint-Maixant, une réunion d'amitié pour fêter leur employé, Jean Gouffran à qui vient d'être décerné la médaille d'honneur du travail, échelon Vermeil.

M. Huot, maire de Saint-Maixant accueillit les invités parmi lesquels on pouvait noter la présence de : M. Lafourcade, conseiller général de Saint-Macaire et M<sup>me</sup>, M. Dubourg, conseiller général de Podesse, M. Billa, maire de Saint-Macaire et les représentants de la gendarmerie de Saint-Macaire.

C'est M. Lafourcade qui remit à M. Gouffran cette décoration pour trente-cinq ans de services au sein de cette entreprise familiale, et, dans un brève allocution, félicita le récipiendaire et ses employeurs pour cette longue vie de travail



**M. Gouffran reçoit les cadeaux de ses amis** (Photo J. D., « Sud-Ouest »)

empreinte de respect et d'estime réciproques, fait plutôt rare en ces temps de travail précaire, sinon de chômage.

Cette sympathique réunion se

termina autour d'un buffet bien garni, on leva le verre de l'amitié et M. Gouffran reçut les cadeaux de ses employeurs et amis de travail.

## **BŒUF GRAS**

# L'expérience renouvelée



**M. Lacave, M. Leconte et ses fils procèdent à la décoration des bœufs** (J. Sanche, « Sud-Ouest »)

En 1990, la boucherie Lacave avait relancé l'idée de la présentation des bœufs gras. Elle a renouvelé cette expérience cette année lors du marché hebdomadaire du jeudi matin. Malgré le froid, les

habités de ce marché et même des classes du groupe scolaire ont ainsi pu admirer deux magnifiques bœufs avoisinant la tonne, un charolais et un limousin, présentés par M. Leconte, éleveur à

Saint-Laurent-du-Plan chez qui M. Lacave s'approvisionne régulièrement.

A 11 h 30, c'était la présentation au Conseil municipal suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

**FOOTBALL**

**Deux bons résultats**



L'équipe A de l'ASM, vainqueur du derby (Photo J. Sanche «Sud-Ouest»)

**Aux viticulteurs**

■ GDAF Saint-Macaire, en collaboration avec l'ADAR de Langon, propose une formation vente directe du vin et concurrence.

Premier module, le 14 mars, de 9 heures à 17 heures : le client consommateur.

Connaître l'évolution de la consommation des vins de Bordeaux en France et à l'étranger, connaître les vins concurrents par rapport au bordeaux afin d'être plus compétitif, etc.

Intervenant : M. Bernard Sirot, journaliste à la revue belge des vins et spiritueux.

Deuxième module, le 19 mars, de 9 heures à 17 heures : la vente.

Différents types de client, premier contact avec le client, fidéliser le client.

Intervenant : M. Ratel, directeur général des vignobles Rollet.

Troisième module, le 11 avril : la gestion, de 9 heures à 12 heures.

Etablir un prix de vente rémunérateur à partir d'un prix de revient réel. Comparer les différents types de marché (vrac, bouteilles).

Intervenant : M. Paillet, ENITA.

Les différents modes de distribution, de 14 heures à 17 heures. Rechercher la rentabilité de la fonction commerciale, embauche d'agents commerciaux, fonction revenant au chef d'entreprise et sa conjointe.

Intervenant : M. Ratel.  
Lieu : mairie de Saint-Macaire.  
Prix : 90 francs par module.

Pour tout renseignement, contacter les responsables, M<sup>me</sup> Dartigolles, tél. 56.63.70.27; M<sup>me</sup> Gautier, tél. 56.62.02.41.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée. Inscription à retourner avant le 1<sup>er</sup> mars.

L'équipe B a remporté son match face à Grignols (B) sur le score de 2-0. Victoire acquise en deuxième période, dans un match disputé dans un bon esprit.

L'équipe A a remporté son derby face à Saint-Pierre-d'Aurillac sur le score de 4-2. Le match engagé, mais correct a été équilibré, les Macariens se montrant plus efficaces devant le but adverse. Bon arbitrage de l'officiel.

Le week-end prochain, l'équipe A disputera un match de coupe des graves à Toulence, à 15 heures.

De plus, le bureau et les joueurs préparent le tournoi de Sixte, qui se déroulera sur le stade André Seyrac, le 8 mai toute la journée.

**MAISON DE RETRAITE**

**Le personnel en fête**



Convivialité à l'ordre du jour (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Traditionnellement, c'est le personnel de la maison de retraite qui clôture les agapes qui marquent à Saint-Macaire le passage d'une année à une autre.

Cette année, ce rassemblement devait être marqué par une excellente nouvelle, celle de l'arrivée de l'autorisation de programme en provenance de l'Etat qui permet d'assurer le commencement des travaux d'humanisation et d'extension dès ce printemps. Le président devait rappeler pour la circonstance que l'enveloppe de l'opération correspond au coût

d'un seul raid aérien de nos Jaguars sur le Koweït.

Il faut relever la présence renforcée à ce repas de la perception de Langon, avec son nouveau responsable, qui confirmait les liens permanents qui unissent la Maison de retraite et cette administration dans la gestion quotidienne de l'établissement.

Les membres présents du conseil d'administration et du conseil d'établissement ont pu témoigner auprès du personnel que l'image de la maison de retraite continuait de s'affirmer de manière indéniablement positive.

44477

SAINT-MACAIRE. VENDREDI 22 FÉVRIER, à 21 H

**CONCOURS DE BELOTE**

JAMBONS. GIGOTS. VOLAILLES. VINS...  
1 LOT POUR TOUS. TOURAIN GRATUIT

## DÉMOGRAPHIE

# Le compte est bon

Dès la publication du troisième article consacré, mardi à la démographie dans les quinze cantons composant l'édition 21 B de «Sud-Ouest», M. Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, a réagi à propos des chiffres concernant sa commune. Il nous écrit.

«Vérification faite auprès de l'INSEE (1) la population de Saint-Macaire atteint bien 1 549 habitants contre 1 587 en 1982 (moins 2,4%), chiffre de population retenu notamment pour le calcul des dotations budgétaires.

«Le nombre avancé de 1 459 correspond à la population de Saint-Macaire "sans double compte", c'est-à-dire déduction faite des personnes vivant sur place mais possédant leur résidence personnelle dans une autre commune. Or, en 1990, cette notion a évolué pour s'étendre au cas d'internes d'établissements comme le cours Notre-Dame-du-Rosaire. En 1982, ces mêmes internes n'auraient pas figuré dans la colonne "double compte".

«En foi de quoi, pour comparer ce qui est comparable, la population du canton, évaluée strictement selon les mêmes critères, atteint en 1990, 8 264 habitants contre 7 872 en 1982, soit une aug-

mentation de 5%. Ce total correspond bien au cumul des populations officielles arrêtées aux quatorze communes du canton. Pourtant, la population officielle retenue pour le canton est de 8 141 habitants, c'est-à-dire la population sans doubles comptes qui, avec le nouveau mode de calcul appliqué au dernier recensement s'écarte sensiblement du chiffre de population "avec" doubles comptes (en 1982, les deux termes étaient identiques). Il faudra donc assurer cette contradiction.»

NDLR: Sachant que le maire de Saint-Macaire contestait les chiffres de «Sud-Ouest» nous avons vérifié, avant publication, si ceux que nous avions en notre possession étaient bien exacts. Ils l'étaient. Nous les avons publiés. Il s'agit bien sûr des chiffres que le maire qualifie lui-même d'officiel et qui sont ceux retenus par l'INSEE pour l'établissement de ses statistiques.

Par ailleurs dans le texte paru mercredi il fallait lire: «En revanche progresse sensiblement Saint-Maixant: 1 349 habitants (plus 146, soit 12,1%)...»

(1) INSEE: Institut national de la statistique et des études économiques.

## SAINT-MACAIRE 23/2

### Agenda

#### «SUD-OUEST»

**Correspondant.** Articles, photos, publicité: J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'horloge, 33490, Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Le Maire.** Le samedi de 10 à 12 heures.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** 23 Février, à 17 heures, maison de retraite. A 18 heures, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** 24 février, à 9 h 30, Saint-Maixant, à 11 heures, Saint-Macaire. A 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Castaingts, à Preignac, tél. 56.63.27.42.

**Dentiste.** Docteur Battud, tél. 56.25.00.77.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire, cabinet Babans, Braud, tél. 56.63.40.21.

#### MARCHÉ

Tous les jeudis matins de 8 à 12 heures, allées des Tilleuls.

#### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

#### Football

Dimanche 24 février, à 15 heures, sur le terrain de Toulence, l'équipe 1A reçoit l'équipe de l'Assaint-Macaire en coupe des Graves, l'équipe 1B se déplace à la Brède en coupe des présidents.

L'équipe poussin reçoit Salvesin samedi soir à 19 h 30. L'école de foot est au repos; reprise de l'entraînement mercredi 6 mars au lieu et horaire habituels pour toutes les équipes de l'école.

## LE PIÉTON DU LANGONNAIS 25/2



... EST TOUJOURS ÉTONNÉ de rencontrer une telle anarchie dans le monde des panneaux de signalisation routière. Ne parlons pas de Langon où des sommets en ce domaine sont atteints dans le centre ville, mais d'un simple exemple à Saint-Macaire. A aucune des entrées de la ville des panneaux bien faits et esthétiques annoncent la direction de la Maison du tourisme et des remparts. Il n'y aurait rien à dire si l'on ne trouvait quelques centaines de mètres avant (et uniquement dans le sens Langon-La Réole) un panneau isolé, mal visible, qui lui indique le musée des PTT. Pourquoi ne pas concentrer les trois informations sur un même mât?

## SAINT-MACAIRE 27/2

### Football

Sous un soleil chaud, les Macariens ont obtenu à Toulence une qualification logique, pour le prochain tour de la Coupe des Graves. C'est durant les prolongations que les Macariens s'imposent (2-1) face à un adversaire combatif et toujours dangereux. Match disputé dans un très bon esprit, et remarquablement arbitré par André Pallaruello.

## SAINT-MACAIRE

44478

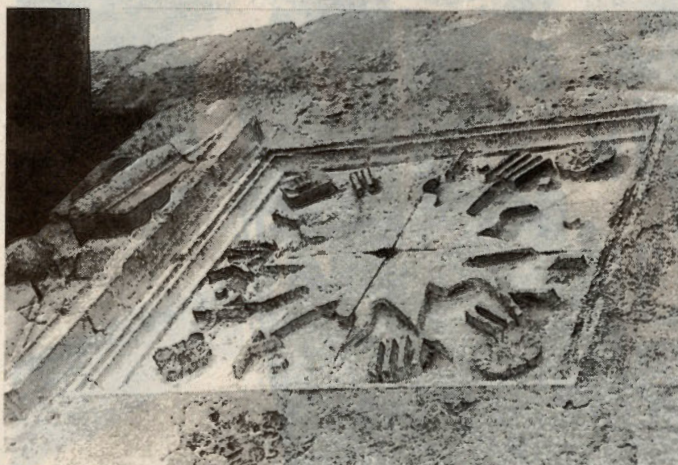
**SAINT-MACAIRE - Mardi 26 février à 21 h**  
**SUPER-QUINE DE L'A.S.M.**  
Cuisse de bœuf, jambons, gigots, rôtis, volailles, vins

MARDI 26 FÉVRIER 1991

## SAINT-MACAIRE 28/2

### EGLISE SAINT-SAUVEUR

# Les échafaudages de retour !



Un gros plan sur l'horloge fait apparaître un soleil cerné de chiffres romains (Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)

L'achèvement de la restauration de la couverture et de la charpente de la prieuriale Saint-Sauveur et Saint-Martin s'est soldée début 1989 après plus de quinze ans d'interventions réparatrices dans le temps.

Aussitôt après la mise hors d'eau complète de l'édifice, il fallait logiquement se préoccuper de garantir l'étanchéité de ses ouvertures.

**CONSEIL MUNICIPAL****Motion pour le collège**

Au cours de sa deuxième séance, le Conseil municipal a abordé plusieurs points et évoqué le problème du collège rive droite.

**Collège rive droite.** — Après débat, le conseil a adopté la motion suivante :

Le conseil réaffirme une nouvelle fois sa volonté de voir se construire un véritable collège pour la rive droite du secteur scolaire du Langonnais, ne serait-ce que pour rééquilibrer les deux rives de l'agglomération langonnaise.

A ce titre, soucieux d'accélérer la réalisation d'un tel projet, il souhaite que le président du conseil général obtienne de l'inspection académique la possibilité pour le SISS de mandater la DDE afin de lancer le programme architectural puis le concours d'architectes, sans attendre l'obtention des postes Atos encore en instance.

Il proposera cette initiative à toutes les autres communes du canton pour lui donner l'ampleur que mérite le sujet.

D'autre part, il souhaite que s'instaurent des rapports suivis de complémentarité dans l'action en faveur du collège entre l'association des maires du canton et la coordination des parents d'élèves de la rive droite.

Sans plus attendre, il renouvelle auprès du conseil des parents d'élèves local sa proposition d'élaboration conjointe d'un dossier d'information collège, à diffuser auprès de l'ensemble des Macariens.

**Budget supplémentaire 1990.** — En fonctionnement, est proposé un transfert de crédits d'un montant de 30 200 francs du chapitre denrées et fournitures (dépenses-moindres en fournitures de voirie et en alimentation) vers le chapitre subventions) destinées aux associations). La somme se répartit comme suit, 16 000 francs pour l'AIACM, 6 000 francs pour l'Office macarien du tourisme, 5 000 francs pour l'Amicale des sapeurs pompiers, 2 000 francs pour la coopérative scolaire maternelle et 1 200 francs pour la coopérative scolaire primaire.

La section investissement est proposée à hauteur de 6 460 580 francs, pour l'équilibre recettes-dépenses.

Comme nouveau programme,

Le mois de décembre est consacré traditionnellement à la célébration de Noël et du nouvel An. Sa version 1990 aura suscité à Saint-Macaire un anniversaire bien particulier, celui de vingt années de présidence à la tête d'une association.

En effet, depuis sa fondation, la section judo de l'Amicale Sportive Macarienne a choisi Claude Sudery comme principal dirigeant. Mais ce dernier a préféré passer la main à M<sup>me</sup> Cougouilles, qui fait partie des cadres formés par le club.

Car, et c'est là le premier mérite de l'équipe fondatrice (c'est-à-dire les frères Galaup et Claude-Sudery), la section judo de l'ASM a toujours su engendrer son propre encadrement. L'effectif des pratiquants s'est constamment situé au-dessus de la cinquantaine et les résultats obtenus en matière d'attribution de ceintures ont démontré en permanence la vitalité du club.

Au travers du président de l'ASM Judo, c'est l'ensemble du mouvement associatif qui recevait l'hommage du Conseil municipal, ce soir-là. Il constitue le ferment de la démocratie locale et les élus municipaux sont très largement issus de ces rangs : Claude Sudery siégea durant dix-huit années au Conseil municipal, les six dernières en tant que premier ad-

figurerait aussi une tranche 1990 d'électrification rurale, évaluée à 357 000 francs avec une participation communale limitée à 51 110 francs. Ce programme concerne le remplacement des installations internes au transformateur République, la mise en place des départs supplémentaires dans les postes Tilleuls et La Nau, ainsi que la suppression de câbles dépourvus de gaines de protection rue Burdeau et cours Gambetta.

Le programme d'adduction d'eau potable recevrait une dotation supplémentaire de 385 103 francs pour couvrir les travaux déjà exécutés et insuffisamment approvisionnés.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité des présents.

**ASM: JUDO****Vingt ans de présidence**

Mais qu'est-ce qu'ils sont allés encore chercher ! (Photo C. Sudery)

joint. Les membres du club et leurs familles, rassemblés au grand complet, remirent à Claude Sudery une plaque gravée commémorative, sans omettre un bouquet de fleurs à l'intention de son épouse. Les élus municipaux lui offrirent un livre sur Toulouse, sa ville natale, mais aussi un recueil d'« indiscretions », pleinement adapté à l'humour prolifique de l'intéressé.

Christian Cougouilles lut un abécédaire des qualités de Claude Sudery, dont la discrétion et la modestie furent de nouveau mises à l'épreuve par l'allocation du maire. Reste le problème en suspens de la détermination d'un nouveau local plus confortable que se plut à rappeler dans sa réponse le récipiendaire, qui restera bien sûr disponible à la cause macarienne du judo...

**Autres décisions.** — L'exonération de taxe professionnelle sur deux ans a été étendue aux entreprises en difficulté en état de reprise.

Les tarifs du restaurant scolaire ont été augmentés de 4% (limite autorisée par l'Etat) le repas de base passant de 9,30 F à 9,65 F.

Le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage auprès du syndicat départemental d'énergie électrique pour les opérations d'électrification rurale a été retenu.

Consultation de traiteurs du canton pour l'attribution du repas du Conseil municipal et du personnel communal.

Le droit de préemption a été abandonné sur les ventes Delaloy (rue Carnot), Dagut (cours de la République), Beteille (rue Burdeau et rue Saint-Denis), Larrieu (rue d'Aulède et rue des Pommiers), Mothes (cours du 30-Juillet), Buccola (cours de la République).

Recours à Marie-Ange Français comme agent de service complémentaire au groupe scolaire, lorsque les arrêts maladie du reste du personnel le justifieront.



## SAINT-MACAIRE 7/1

### Pétanque

Les joueurs désirant pratiquer la pétanque l'an prochain doivent rapporter leur licence 90 à M. Lacampagne afin de faire établir leur licence 91. Pour les nouveaux, il est demandé deux photos d'identité.

### L'ASM éliminé

Pour le cinquième tour de la Coupe du Sauternais, l'ASM a été éliminé par Sainte-Croix-du-Mont sur le score de 2-1. La rencontre fut équilibrée.

### Club de l'amitié

L'assemblée générale du Club de l'amitié s'est déroulée dernièrement au siège du groupe scolaire, en présence de trente-cinq membres. Il a été décidé de maintenir la cotisation au prix de 70 francs par an. Le goûter du mercredi après-midi reste fixé à 5 francs. La carte de membre honoraire vaudra 100 francs au minimum.

Deux points sont à revoir en 1991 : l'un concerne l'heure de départ des sorties, l'autre l'organisation des visites. Il faudra prendre contact avec M. Dupuis, à Bazas.

Pour conclure cette assemblée générale, il était procédé au renouvellement du bureau. C'est à l'unanimité des présents que le bureau était reconduit comme suit : M. Billa et M<sup>me</sup> Caillaud, présidents d'honneur; M. Dufour, président actif; M<sup>me</sup> Cazaux et Descoubes, vice-présidentes; M. Faure, secrétaire; M<sup>me</sup> Delalay, secrétaire adjointe; M<sup>me</sup> Cassagne, trésorière; M<sup>me</sup> Lacampagne, trésorière adjointe; MM. Cassagne, Dubédut, Mérino, membres.

## SAINT-MACAIRE 8/1

### ASM / JUDO

# Préparation



L'effectif 1991 de l'ASM Judo (Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Les championnats de Gironde se sont déroulés les 15 et 16 décembre dernier à Cestas.

Lors de ces compétitions, trois jeunes judokas de l'ASM se sont distingués en catégorie minime. Il s'agit de Christelle Dussillol (3<sup>e</sup>), Olivier Roy (2<sup>e</sup>), Stéphane Dupouy (3<sup>e</sup>), en attendant les championnats de la Ligue d'Aquitaine qui auront lieu à Cestas les 19 et 20 janvier.

44471

### SAINT-MACAIRE - MARDI 8 JANVIER A 21 HEURES SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf. 2 demi-moutons. 4 quartiers de cochon  
Dindon. Canards gras et 9 paires de volailles à la ligne  
45 LOTS. 6 F LE CARTON

## Joyeuse fin d'année au groupe scolaire 10/1

après le spectacle qu'ils avaient offert aux parents lors de l'arbre de Noël du CPE.

Comme chaque année, le Père Noël avait apporté un cadeau à chaque enfant de la maternelle, en présence de nombreux parents venus observer la joie de leur progéniture. Un goûter solide devait conclure ces fortes émotions pour les uns et pour les autres.

Quant aux enfants du primaire, ils étaient rassemblés au restaurant scolaire pour recevoir un présent collectif : plusieurs vidéos consacrées aux problèmes de la nature, mais aussi une « Histoire de France » en bandes dessinées, sous l'œil vigilant des enseignants.



La classe de M<sup>me</sup> Drouet entame une chanson à l'intention des parents



Les primaires dégustent du chocolat (Photos «Sud-Ouest »)

## Noël inédit à la maison de retraite

Noël qu'attendaient les enfants du personnel de la maison de retraite après avoir dégusté un spectacle de marionnettes. Tous se rendirent dans l'établissement où chacun reçut un cadeau, non sans oublier les pensionnaires qui reçurent eux aussi chacun un présent des mains d'une délégation d'élus municipaux.



Poney, calèche et Père Noël devant la mairie

### Inauguration de l'Hôtel des postes

Le chef de service départemental des postes et le maire de Saint-Macaire ont le plaisir d'inviter les Macariennes et les Macariens à assister à l'inauguration du nouvel Hôtel des postes le vendredi 11 janvier, à 18 heures. Le receveur des postes informe les utilisateurs que l'ensemble des installations (bureau La poste et centre de tri cantonal) leur seront présentés toute la journée, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

### Vœux municipaux

Le maire et le Conseil municipal ont le plaisir de convier les Macariennes et les Macariens à participer à la cérémonie d'échange de vœux qui se déroulera à la mairie le samedi 12 janvier, à 18 heures.

444/2

**VENDREDI 11 JANVIER, à 21 h, SAINT-MACAIRE**

**CONCOURS DE BELOTE**

Jambons, gigots, rôtis, vins fins...

1 lot pour tous - Tourrain en fin de partie

# Une fin d'année exceptionnelle

Depuis que l'animation est devenue un élément fondamental de la vie quotidienne de la maison de retraite, les pensionnaires se rassemblent en fin d'année pour des agapes de circonstance, et seuls les malades manquent à l'appel puisque le personnel se charge de conduire à table ceux qui connaissent quelques ennuis de motricité.

Cette année, le président du Conseil général devait une nouvelle fois présider cet instant de fête mais au dernier moment, il devait être retenu par un empêchement imprévu. Les représentants du conseil d'administration et du conseil d'établissement étaient là pour accorder à la manifestation un zeste institutionnel minimal. Mais l'ordre du jour était délibérément réservé, ce jour là, à la célébration des pensionnaires qui se concrétisa notamment par l'attribution à chacun d'entre eux d'un cadeau individualisé.

Mais, le repas avait aussi pour vocation d'honorer particulièrement deux pensionnaires qui venaient de s'unir à la mairie, événement qui porte témoignage que la vie continue à la maison de retraite comme dans la société ambiante.

Le succès de cette journée reposa intégralement sur la mobilisation du personnel, dirigé pour la circonstance par l'animatrice, avec le soutien efficace du directeur mais aussi des représentants des familles au conseil d'établissement. D'ailleurs, nos pensionnaires ne le méritaient-ils pas ?



M. Chapus et Mme Landuret échangent à la mairie les anneaux nuptiaux.

**Agenda**

- Pharmacie.** Piquart-Fave, à Caudrot. Tél. 56.62.80.06.
- Dentiste.** Docteur Gachet, de 8 h à 12 h, tél. 56.71.11.39.
- Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.
- Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.
- SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.
- Centre anti-poisons.** Tél. 56.96.40.90.
- Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bazin, Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant, cabinet Gazziers-Peyronnin, tél. 56.62.24.11. Verdelaïs, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41. Cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.
- Marché.** Tous les jeudis matins de 8 h à 9 h allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

- Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours sauf lundi, tél. 56.63.05.62.
- Pétanque.** Concours à bouteille, dimanche à 14 h 30, place Tourny.

**«SUD-OUEST»**

- Correspondant.** Articles, photos, publicité. J. Sanche, 8 place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.
- Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCES**

**Le maire.** Le samedi de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

- Samedi.** 12 janvier, à 17 h, maison de retraite. A 18 h, Saint-André-du-Bois.
- Dimanche.** 13 janvier, à 9 h 30, Saint-Maixant. A 11 h, Saint-Macaire. A 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

- Pompiers.** Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.

**Le week-end de l'ASM**

Dimanche 13 janvier 1991, deux rencontres au stade André-Seyrac. A 13 h 45, l'équipe B reçoit l'équipe de Coimères (B) et à 15 h 30, l'équipe A reçoit Monséguir (B), en championnat pour ces deux rencontres.

## Chez les sapeurs-pompiers



Parents et enfants très intéressés par la distribution des jouets  
(Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

Les sapeurs-pompiers ont fêté Noël en organisant un après-midi récréatif qui commençait par la projection de films. L'arrivée du Père Noël avec ses cadeaux constituait le moment fort de cette manifestation et chaque enfant reçut son présent. Puis ils s'attablèrent devant un succulent goûter, tandis que les parents dégustaient un délicieux breuvage des îles.

Cette petite fête est le prélude de la Sainte-Barbe qui se dérou-

lera dimanche 20 janvier, avec au programme, à 11 heures, réception des invités à la caserne; à 11 h 30, défilé et dépôt d'une gerbe au monument aux morts; à 12 heures, vin d'honneur à la mairie, avec remise de diplômes; à 13 heures, banquet à la cantine scolaire.

D'autre part, il sera procédé à la pose de la première pierre de la future caserne.

276510

**LA SANTÉ PROTÉGÉE**  
avec votre Mutuelle  
**AIDE ET PROTECTION**

représentée par  
M<sup>me</sup> Renée COURRÈGES

**Encassement des cotisations**  
le 20 janvier 1991, de 9 h à 12 h  
Salle de la Mairie de SAINT-MACAIRE

pour vos garanties

**MALADIE CHIRURGIE PRÉVOYANCE**

*Soyez mieux armés*

avec votre **Mutuelle AIDE ET PROTECTION**



**SAINT-MACAIRE** 49/1

**Agenda**

«SUD-OUEST»

**Correspondant.** Articles photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoire, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 19 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Favereau, tél. 56.62.02.17.

**Dentiste.** Docteur Chevalier (de 9 h à 12 h), tél. 56.27.18.25.

**Vétérinaire.** Docteur De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>mes</sup> Dubercq et prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bazin-Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdelaïs, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroïn (les Allées), tél. 56.62.08.29.

**MARCHÉ**

**Tous les jeudis.** De 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Pétanque.** Concours à la bouteille dimanche à 14 h, place Tourny.

**Aide et protection**

Les adhérents de la région de Saint-Macaire adhérent à Aide et Protection sont informés qu'une permanence aura lieu dimanche matin 20 janvier, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Saint-Macaire. Paiement des cotisations à Aide et Protection, et du Pavillon de la mutualité.

**SAINT-MACAIRE** 49/1

**Mairie**

**Les vœux de Jean-Claude Billa**

Jean-Claude Billa, maire de Saint-Macaire, a présenté ses vœux et ceux du Conseil municipal à une nombreuse assistance composée des représentants du personnel communal, des associations, des services publics, du corps des sapeurs-pompiers et de la population. Après avoir fait le bilan de l'activité municipale en 1990, il présentait les projets et annonçait la pose de la première

pierre de la nouvelle caserne des pompiers le 20 janvier. Après avoir signalé la présence de l'écrivain-journaliste Robert Escarpit, il s'adressait à M. le percepteur de Langon (sur le point de quitter son poste) pour le remercier de sa coopération et de son aide en y associant le personnel sous ses ordres.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur.



M. Robert Escarpit venu se plonger dans l'ambiance de son village natal (Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)



Le maire pendant la présentation des vœux

## SAINT-MACAIRE 23/1

### ASM Football

**Jedi 24 janvier.** — Entraînement, à 19 h 30.

**Vendredi 25 janvier.** — Concours de belote, à 21 heures, à la salle des fêtes.

**Dimanche 27 janvier.** — L'équipe A aura un déplacement difficile pour rencontrer Bazas (B) pour le premier match retour du championnat.

### Roseau macarien

L'assemblée générale du Roseau macarien aura lieu, dimanche 27 janvier, à 10 h 30 dans une salle de la mairie avec comme ordre du jour : bilan moral et financier, lieux et dates des concours, alevinage, attribution des challenges et coupes.

Un vin d'honneur sera servi vers 11 h 30 pour clôturer cette réunion.

## SAINT-MACAIRE 24/1

### POSTE

## L'inauguration des locaux



**M. Meyer explique le fonctionnement du tri cantonal**  
(Photos J. Sanche «Sud-Ouest»)



**M. Billa et Trupin coupent le ruban symbolique en présence de M. Fort et Le Lann**

**S**i la nouvelle poste de Saint-Macaire est en service depuis février 1990, elle n'a été inaugurée officiellement que ce mois-ci en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait M. Fort, inspecteur général, chef du service régional de la Poste, M. le Lann, directeur départemental de la Poste, M. Trupin, suppléant de M. Lagorce député, M. Vérité, maire, conseiller général de Langon, M. Goutel, secrétaire général de la sous-préfecture représentant le sous-préfet, ainsi que de nombreux maires du canton. Etait excusé M. Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire.

Avant la manifestation officielle prévue à 18 heures, M. Meyer, receveur de Saint-Macaire, avait programmé une journée portes ouvertes au cours de laquelle les clients ont pu visiter les locaux modernes et accueillants, et les pièces habituellement interdites au public.

A 18 heures, en présence de M. Fort et Le Lann, J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire coupait le ruban symbolique sous la

conduite de M. Meyer, les personnes présentes visitaient les nouvelles installations en particulier les guichets avec les ordinateurs et la salle de tri, la poste de Saint-Macaire assurant la distribution et l'acheminement du courrier du canton.

La visite terminée, M. J.-M. Billa conviait l'assistance à se rendre à la mairie où deux discours étaient prononcés. Se référant au rapport du sénateur Delfo, M. Billa insistait sur le rôle économique, social et de service public de la Poste. M. Le Lann définissait le nouveau statut de la Poste, service public rénové en fonction depuis le 2 janvier 1991 (Saint-Macaire étant le premier bureau inauguré en Gironde depuis cette réforme).

Il concluait en assurant que le but de ses services n'était pas de réduire le nombre de bureaux de postes, mais d'en augmenter la fréquentation en s'adaptant aux souhaits du public.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur offert par la commune de Saint-Macaire.

**CONSEIL MUNICIPAL****Un an et demi après**

Au cours du deuxième Conseil municipal, le maire a proposé de consacrer la réunion à un premier bilan de mandat, puisque l'ordre du jour a été largement traité lors de la dernière réunion extraordinaire.

M. Conant relève trois problèmes de méthode : supplément de formation indispensable notamment dans le domaine des finances — nécessité de généraliser les groupes de travail, éventuellement extra-municipaux sur des thèmes de travail précis tel le patrimoine — insuffisance d'information sur le travail intercommunal, au niveau du syndicat de pays par exemple. Par ailleurs il insiste sur la nécessité de développer le logement social locatif dans la vieille ville.

**ET LE COLLÈGE ?**

Le docteur Cadi note la disparition des comptes rendus de commissions mais aussi le retard de parution du bulletin municipal qui peut conduire à une coupure entre les Macariens et le Conseil municipal. D'autre part, il se demande pourquoi le domaine de l'emploi n'est pas abordé avec la même qualité de réflexion que celui de la presse ou du fait associa-

M. Dutreuilh plaide pour une réparation rapide du bulletin municipal dont l'absence finit par être suspecte pour certains. Il juge logique le soutien au mouvement associatif et opportune des réunions publiques d'information sur des problèmes contre l'assainissement. Il regrette que dans le canton ne se perçoive pas un mobilisation plus forte en faveur du collège susceptible de soutenir et de compléter les actions déjà entreprises.

M. Falissard souhaite rétablir à leur juste proportion les possibilités d'intervention économique et les risques correspondants : le projet atelier-relais montre que la question demeure un objectif municipal d'actualité. Il évalue comme prioritaire la maîtrise foncière des terrains encore disponibles pour la construction à Saint-Macaire, afin d'enrayer l'évasion des jeunes accédants à la propriété sur les communes limitrophes. Il souhaite enfin que les réunions de commissions commencent à l'heure.

**STATIONNEMENT**

M. Lacampagne déplore l'absence de comptes rendus des

commissions, ce qui peut conduire chacun à « mener sa barque » sans donner des explications aux autres. Il souhaite que les projets de budget soient communiqués huit jours avant le vote, même s'ils transitent par la commission des finances. Il espère que seront également débattus les points de détail du statut de employés communaux. Enfin, il considère comme prioritaire l'organisation du stationnement à Saint-Macaire.

M. Tremea insiste sur l'élaboration en Conseil municipal des positions qui doivent prendre les délégués communaux sur les questions importantes traitées par les syndicats intercommunaux. M<sup>me</sup> Thomas et M<sup>me</sup> Lalane situent comme essentiel la participation aux commissions, lieu privilégié de débat et d'explication notamment sur les questions budgétaires.

Le maire conclut ce tour d'horizon en commençant par plaider coupable sur le retard apporté à la rédaction du bulletin municipal : la confection des projets de budgets en collaboration avec Annie Lorriot ainsi que la gestion du dossier eau-assainissement ont réclamé beaucoup de disponibilités de temps, le bulletin reparaitra début 1991 puis adoptera une nouvelle formule plus simple, mais plus rapprochée dans le temps.

D'autre part, il propose de rédiger tout au moins les comptes rendus de réunion hebdomadaire, du bureau municipal et de généraliser la formule des groupes de travail spécialisés comme cela a été fait pour l'utilisation des bâtiments communaux. Il rappelle qu'aucun projet n'est et n'a été tabou, enfin il demeure convaincu

que le développement de Saint-Macaire peut et doit se nourrir de la réutilisation de son patrimoine.

**CONTAINERS POUR VERRES**

Le docteur Cadi expose les conditions de l'étude menée par le SICTOM pour mettre en place des containers destinés à remplacer les tournées à domicile de ramassage des verres usagés, ceci par souci d'économie.

M. Tremea estime que cette mesure conduit à la détérioration du service public, au plan écologique notamment, que le public ne fera pas forcément le déplacement jusqu'aux containers et que les containers eux-mêmes ne seraient pas très esthétiques. M<sup>me</sup> Loriot et Thomas, MM. Lagahuzère et Conant expriment les mêmes réserves.

Par 11 voix contre 5, le Conseil municipal ratifie le principe d'implantation de containers de verres répartis de la même manière que les cabines téléphoniques, plus un à la gare et un saisonnier au pied des remparts.

**Journée  
contre la guerre**

Dans le cadre de la journée internationale contre la guerre, les pacifistes appellent les Macariens à participer à la manifestation unitaire de Bordeaux le samedi 26 janvier, à 15 heures, place de la Victoire, à l'appel de trente-cinq organisations. Départ en bus place de l'Horloge à 14 heures. Réservations et renseignements auprès de Bernard Conant, tél. 56.62.38.51.

**ASM**

La première se déplacera à Bazas en championnat. Départ à 12 h 30, le match ayant lieu en lever de rideau. Vendredi soir, concours de Belote à la salle des fêtes.

**Contre la guerre**

Dans le cadre de la journée internationale contre la guerre, les pacifistes appellent les Macariens à participer à la manifestation unitaire de Bordeaux le samedi 26 janvier, à 15 heures, place de la Victoire, à l'appel de 35 organisations.

Départ en bus place de l'Horloge à 14 heures.

Réservation et renseignements, Bernard Conant, tél. 56.62.38.51.

**Passages à niveau  
fermés**

La DDE subdivision de Langon informe les automobilistes que les passages à niveau SNCF de Saint-Macaire (route départementale 672) et de Pian-sur-Garonne (route départementale 672 E 4, lieu dit Bas-Pian) seront fermés en permanence jusqu'au 15 février prochain. Les fermetures sont dues à d'importants travaux sur la voie SNCF. Une déviation est mise en place.

**ARDILLA**

# Un nouveau président

L'assemblée générale de l'école de musique Ardilla du 18 janvier dernier s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes.

Un bilan moral a été présenté par le président, soulignant les efforts accomplis tout au long de l'année passée et rappelant les projets en cours et les nouveautés. Puis le trésorier a exposé un bilan financier mettant en évidence l'augmentation des investissements et la remise à niveau des salaires.

L'assemblée a ensuite élu le nouveau conseil d'administration où quatre personnes sur quinze

laissèrent place à quatre nouveaux élus.

Sur ces quinze personnes, six s'engagèrent plus précisément à agir au sein du bureau avec les attributions suivantes : président, J.-P. Baritaut; vice-présidents, J. Moreau, B. Merlet; trésorière, N. Terrande; secrétaire, B. Mesure; secrétaire adjointe, M. Hilaire.

Les autres membres du conseil d'administration sont : Ch. Terrande, D. Lestrat, D. Blasquez, J. Grattecap, J.-J. Lopez, F. Turjman, O. Llanos, Ph. Barrade, A. Janin.

Remercions tout particulièrement ceux qui nous ont quitté et souhaitons bon courage aux nouveaux venus.

Quelques dates à noter sur votre agenda : Carnaval le 16 mars, Pascal Lefeuvre Quartet le 23 mars.

## Agenda

### « SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge.

### PERMANENCE

**Maire.** Samedi de 10 heures à 12 heures.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 heures, maison de retraite. A 18 heures, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h 15, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Martin, à Preignac, téléphone 56.63.28.70.

**Dentiste.** Docteur Darriet (de 9 heures à 12 heures), tél. 56.71.11.39.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Téléphone 56.63.15.70.

**Soins infirmiers.** Cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

### MARCHÉ

Tous les jeudis matin, de 8 heures à 12 heures, allées des Tilleuls.

### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf le lundi), téléphone 56.63.05.62.

## CONSEIL MUNICIPAL

# Lutte contre l'incendie renforcée

**Lutte contre l'incendie.** — D'emblée et à l'unanimité, le Conseil adopte le principe de transformation du syndicat d'études pour la lutte contre l'incendie dans le canton de Saint-Macaire en syndicat de réalisation.

D'autre part, le conseil syndical propose de faire jouer le Code des communes pour imposer à la commune de Caudrot son adhésion au syndicat de réalisation. En effet, la commune de Caudrot, par ailleurs en charge d'un centre de première intervention, estime que le projet est disproportionné par rapport à l'échelle du canton. Le conseil syndical lui oppose qu'elle est couverte par le centre de secours de Saint-Macaire comme douze autres communes du canton et qu'elle est cependant la seule à décider de se retirer du syndicat.

Le maire se déclare opposé au principe d'imposer à une autre commune une orientation qu'elle refuse.

Finalement, le Conseil municipal ratifie le principe d'une adhésion imposée de la commune de Caudrot.

**Travaux connexes centre de secours.** — M. Falissard rapporte les propositions d'EDF pour les modifications de réseau liées à l'implantation du nouveau centre de secours : 24 506 francs HT pour le déplacement de la ligne moyenne tension sur la nouvelle limite de propriété Réghe-naz, gratuité pour l'adaptation de l'éclairage public, après l'élargisse-

ment de la rue Bergoeing, plus-value de 37 965 francs HT pour une variante de mise sous terre en rice de rue Bergoeing. A l'unanimité, le Conseil décide de demander la gratuité pour le déplacement moyenne tension et de rejeter l'option de réseau souterrain.

Le Conseil municipal décide de maintenir la sirène à son emplacement actuel.

**Communautés de communes.** — Le maire résume les grandes lignes du projet de loi Joxe-Baylet prévoyant la mise en place de « communautés de communes » et se déclare hostile à toute adhésion d'une commune réalisée contre son gré, comme dans le cas de la lutte contre l'incendie. Mais il est certain, à ses yeux, que la coopération intercommunale existante est loin d'être à la hauteur des échéances à venir.

Le Conseil se déclare plutôt favorable au projet dans une version amendée par le respect du volontariat des communes.

**Contrat cantonal de développement de services.** — M. Falissard expose le contenu possible de la formule du contrat cantonal lancé par le Conseil général qui vise à réduire le déficit du niveau de service de la campagne par rapport à la ville.

Le maire souhaite que les commissions développent une réflexion de

fond sur le sujet et propose de reprendre l'idée que le syndicat de pays soit l'interlocuteur du Conseil général

pour conduire l'élaboration du contrat, option adoptée unanimement par le Conseil municipal.

# Garonne-Canal est née

*L'association Garonne-Canal, qui regroupe aujourd'hui huit communes, vient d'être créée pour développer le tourisme fluvial*



Les membres fondateurs de Garonne-Canal travaillent avec MM. Marty et Dupuy pour établir les statuts de l'association  
(Photo J.-M. Le Blanc, «Sud-Ouest»)

Jean-Michel Le Blanc

Deux heures ont été nécessaires, jeudi dernier, pour établir les statuts de la nouvelle association qui regroupe désormais les communes de La Réole, Castets-en-Dorthe, Fontet, Gironde-sur-Dropt, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Macaire, Barie et Caudrot.

En préambule, Jean Pauly, qui était présent à double titre de conseiller général et de maire de Gironde-sur-Dropt, souligna que l'intercommunalité qui allait naître de l'association était la voie de l'avenir. « Un jour ou l'autre l'intercommunalité nous sera imposée d'en haut, autant, aujourd'hui, en choisir nous-mêmes les thèmes et les contours. »

Le sous-préfet M. Marty a joué avec enthousiasme le rôle de

scribe en rédigeant les statuts de l'association sous la dictée des maires présents. Il a également apporté sa contribution grâce à ses connaissances administratives en ce domaine.

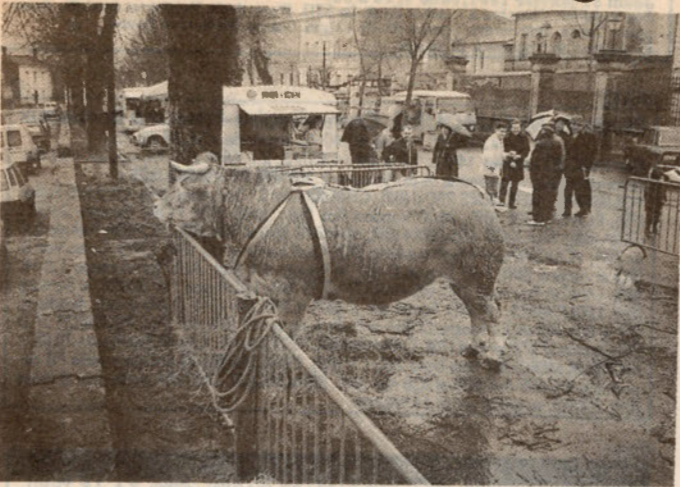
Les maires comptaient reprendre l'association des communes riveraines du canal, mais après des recherches dans les archives de la sous-préfecture, on s'est aperçu que les statuts n'avaient jamais été déposés. Le projet était « tombé à l'eau », suite aux problèmes de santé de l'ancien maire de Castets qui en était l'instigateur. Il fallait donc partir sur de nouvelles bases.

## DEVELOPPER LES INITIATIVES

Pour la définition des bits de l'association, le tour de table fut rapide, puisque tous les maires présents avaient depuis long-



## Présentation des bœufs gras



Comme elle en avait relancé l'idée l'an dernier, la boucherie Lacave procédera à l'exposition des bœufs gras le jeudi 31, dans le cadre du marché. Elle présentera deux bœufs de race à viande issus d'élevage où elle a l'habitude de s'approvisionner toute l'année.

Cette exposition se déroulera donc sur les allées des Tilleuls, à partir de 9 h 30, et se poursuivra toute la journée. A 11 h 30, aura lieu la présentation à la municipalité et un vin d'honneur sera servi, à 12 heures, à la mairie.

(Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

## SAINT-MACAIRE

044478

**SAINT-MACAIRE. MARDI 29 JANVIER. 21 h**  
**SUPER-QUINE** 1 cuisse de bœuf, 8 jambons  
 9 paires de volailles à la ligne  
 45 LOTS. 6 F LE CARTON

MARDI 29 JANVIER 1991

temps réfléchi à cette union. « Elle sera chargée de développer les initiatives en matière de tourisme fluvial sur la Garonne, le canal et leurs environs. Elle sera notamment chargée de réaliser des études de projets et de conduite des discussions avec les partenaires publics ou privés. »

Les communes qui voudront se joindre aux huit membres fondateurs devront être girondines et s'intéresser au tourisme fluvial. La décision d'adhésion sera laissée à l'appréciation du conseil d'administration. Ce dernier est composé de douze membres élus. Un siège y est réservé pour chaque conseiller général dont au moins une commune est membre de l'association, ainsi que deux pour les représentants des services de navigation du canal et de la Garonne (M. Dupuy, ingénieur à la DDE maritime, était d'ailleurs présent

à la réunion). Ces personnalités qui seront des porte-parole privilégiés sont membres de droit avec voix consultative.

La discussion sur la cotisation prit un peu plus de temps. Dès qu'on parle argent... La somme a finalement été fixée à 200 francs par an. Le siège social est situé à La Réole, et Bernard Castagnet « président » provisoire a été chargé de rédiger la convocation à la première assemblée générale. En effet, les membres de l'association sont les communes et non les maires; leur adhésion doit donc être soumise à la délibération du Conseil municipal.

### APPELLATION CONTRÔLÉE

Les maires gardaient pour la fin de la réunion ce qui allait être le « gros morceau ». Il fallait donner un nom à l'association. Une appellation « contrôlée » qui devait

être la vitrine publique tout en reflétant clairement ses buts. Après une discussion préalable tout le monde tomba d'accord sur les mots suivants : communes, canal, tourisme, fluvial, Garonne, association.

Le mot « commune » ayant le pouvoir de se transformer en « intercommunalité » afin d'apporter une voyelle supplémentaire au sigle à découvrir. Le résultat n'était pas très encourageant, passant de ATIFGC en ACGC. C'est alors que la solution jaillit. Plutôt que de fabriquer un nouveau sigle dont le public est déjà saturé, pourquoi ne pas trouver un nom attractif et représentatif ? Garonne-Canal était née. Sous le nom figurera toutefois l'explication plus détaillée : Association des communes pour le tourisme fluvial Garonne et canal.

### Football

L'équipe A s'est inclinée à Bazas, 1-0, en championnat. Cette rencontre a été largement dominée par les Macariens qui n'ont pas réussi à marquer le moindre but, et en ont encaissé un sur un contre. Une défaite amère tant les Macariens ont été malheureux devant le but adverse.

Cette semaine, entraînement jeudi, à 19 h 30, et le week-end prochain, les deux équipes joueront à domicile. L'équipe B recevra Saint-Symphorien D et l'équipe A recevra Cerons B.

# Première pierre et promotions <sup>31/1</sup>

Une Sainte-Barbe marquée par la pose de la première pierre de la future caserne

**C**omme tous les ans, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire ont fêté leur patronne, sainte Barbe.

Dès 11 heures, le lieutenant Paratge accueillait devant la caserne, où était impeccablement présenté le matériel, les personnalités, M. Lagorce, député; MM. Lafourcade et Vérité, conseillers généraux; M. Billa et les maires du canton, le capitaine Thouin des pompiers de Langon et les invités.

Le cortège se formait et, entraîné par la musique de l'Avenir Barsacais, il parcourait les rues de la ville. Après un arrêt au monument aux morts où étaient déposée une gerbe et observée une minute de silence, il se dirigeait vers l'emplacement de la future caserne.

M. Lafourcade, président du syndicat intercommunal, posait la première pierre offerte par les pompiers de Saint-Macaire-en-Mauges. Dans son discours, il regrettait que le taux de subventionnement du Conseil général ait été baissé (d'autant que Saint-Macaire est la seule caserne programmée en Gironde en 1991) et espérait que le gouvernement prenne en compte les justes revendications des pompiers.

Tout le monde se retrouvait dans la grande salle de la mairie pour le vin d'honneur. Avant celui-ci, différentes allocutions étaient prononcées.

Tout d'abord, le lieutenant Paratge faisait le bilan de l'année 90 : 361 sorties réparties en 65 accidents de la circulation; 127 transports d'urgence; 7 feux de maison, 20 feux de broussailles ou forêt (dont Salaunes), 3 noyades et des interventions diverses (frelons, etc.). Il annonçait la promotion des sapeurs Baluteau, Bouey et Armand au grade de caporal et celle du caporal Cabrirol au grade de caporal-chef. Les sapeurs Bouges et E. Daubisse recevaient leur diplôme de secouriste routier. Le sous-lieutenant Darniche a suivi un stage à Paris-Chaptal afin de passer lieutenant.

Ensuite, J.-M. Billa, se référant aux archives municipales, faisait l'historique du corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire créé dès 1861.

Puis, M. Lagorce félicitait les pompiers pour leur travail efficace et leur annonçait que leur ministre, M. Philippe Marchand préparait un projet de loi leur donnant satisfaction sur certaines de leurs revendications (ce projet sera discuté lors de la session de printemps).

Enfin, le lieutenant Cousseau, de Saint-Macaire-en-Mauges,



Pose de la première pierre par M. Lafourcade



Les nouveaux promus et diplômés avec M. Lagorce et le lieutenant Paratge  
(Photos J. Sanche, «Sud-Ouest»)

rappelait les liens d'amitié unissant les deux corps de sapeurs-

pompiers, illustrés par la pierre en granit offerte aux Macariens.

**ASSOCIATION**

**Balade dans le Bergeracois**

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire propose une nouvelle balade, le dimanche 17 février prochain, pour Bergerac et son centre ancien en cours de réhabilitation.

En effet, Bergerac connu au Moyen Age un développement constant grâce au commerce fluvial du vin en direction de l'Angleterre (comme Saint-Macaire bien sûr). Plus singulièrement la ville devint à la Renaissance la capitale intellectuelle du protestantisme qui suscita la construction d'un ensemble significatif d'hôtels

particuliers encore largement présent.

La municipalité s'est attachée à revitaliser le tissu ancien par une opération programmée d'amélioration de l'habitat mais aussi par une restructuration systématique des espaces publics. Des quartiers de curetage ont éliminé les ruines, libérant de nouvelles places, les revêtements des rues ont été systématiquement repris dans de nobles matériaux, un parc de stationnement a été édifié sous l'apparence d'un immeuble de ville, etc. L'expérience de Berge-

rac est par conséquent très avancée au point qu'elle fait l'objet d'évaluations souvent divergentes, nous en jugerons par nous-mêmes. Dans tous les cas, l'exemple pourra être utile pour l'avenir de Saint-Macaire.

Départ fixé à 8 h 15, place de l'Horloge. Retour vers 18 h 30. Participation aux frais : 175 francs.

Réservation et renseignements : Pharmacie Cambillau, allée des Tilleuls, Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

**Agenda**

**PERMANENCE**

Le maire. Le samedi de 10 à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 2 février.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.  
**Dimanche 3 février.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.  
**Médecin.** Voir Langon.  
**Pharmacie.** Rassat à Langon, tél. 56.63.12.41.  
**Dentiste.** Docteur Mettes (de 9 h à 12 h). Tél. 56.25.00.77.  
**Vétérinaire.** Docteur Cornelis à Grignols, tél. 56.25.52.38.  
**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.  
**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.  
**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**Centre antipolison.** Tél. 56.96.40.90.  
**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.  
**Verdelais.** M. Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

**ST-MACAIRE**

**Comité des fêtes : le bureau**

Le comité des fêtes s'est retrouvé pour faire le point sur l'année 1990 et élire son bureau. Une année 1990 marquée par une Saint-Jean très ensoleillée et avec un intervilage qui devrait être renouvelé en 1991. L'équipe s'est mise à l'ouvrage pour préparer les nouvelles festivités. Tous les volontaires désirant renforcer le comité seront les bienvenus.

Voici le bureau pour 1991 : présidents d'honneur, M. Billa, maire de Saint-Macaire, et Y. Chavaneau; président actif, M. Segrestan; vice-présidents, MM. Cazeau et Dumaine; trésoriers, MM. Caillaux et Dutreuilh (adjoint); secrétaire, M<sup>me</sup> Caillaux et M. Laffitte (adjoint).

**LUNDI 4 FÉVRIER 1991**

**ST-MACAIRE**

44474

SAINT-MACAIRE

Mardi 5 février, 21 heures

**SUPER LOTO DE L'A.S.M.**

1 cuisse de bœuf. Jambons. Gigots. Rôtis. Canards. Poulets. Pintades. Filets garnis...

**MARDI 5 FÉVRIER 1991**

**SAINT-MACAIRE** 8/2

44475

**VENDREDI 8 FÉVRIER, à 21 h, SAINT-MACAIRE CONCOURS DE BELOTE**

Jambons, gigots, rôtis, vins. 1 lot pour tous. Tourrain gratuit

**Premier bal junior**

Sur une idée importée de la région parisienne par l'une des responsables, le conseil local des parents d'élèves avait tenté l'organisation d'un bal réservé aux enfants un dimanche après-midi avec buffet et buvette copieusement garnies.

L'expérience fut largement ratifiée par les familles puisque la salle François Mauriac se remplit d'environ 200 personnes, tandis que les principaux acteurs de cet après-midi se défoulaient dans une chaude ambiance que rien ne réussit à ternir.

Conclusion : la seconde édition est attendue avec impatience.



Une farandole endiablée (J.)

**ST-MACAIRE** 7/2

**Football**

Sombre dimanche pour l'ASM, puisque les deux équipes ont perdu. L'équipe B s'est inclinée 3-1 face à Saint-Symphorien D et l'équipe A 1-0 contre Cérons (B). Dimanche prochain, place à la Coupe des Graves avec un déplacement difficile à Toulouse.

**Conseil municipal aujourd'hui**

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, ce jeudi 7 février, à 21 heures. A l'ordre du jour : demandes de subventions associatives, TGV, association « Garonne Canal », acquisitions.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

**ST-MACAIRE** 16/2

**Sport**

L'équipe A se déplace à Saint-Pierre-d'Aurillac en championnat, à 15 h 30.

L'équipe B reçoit Grignols (B) à 15 h 30, au stade Seyrac.

**SAINT-MACAIRE**

44476

SAINT-MACAIRE.

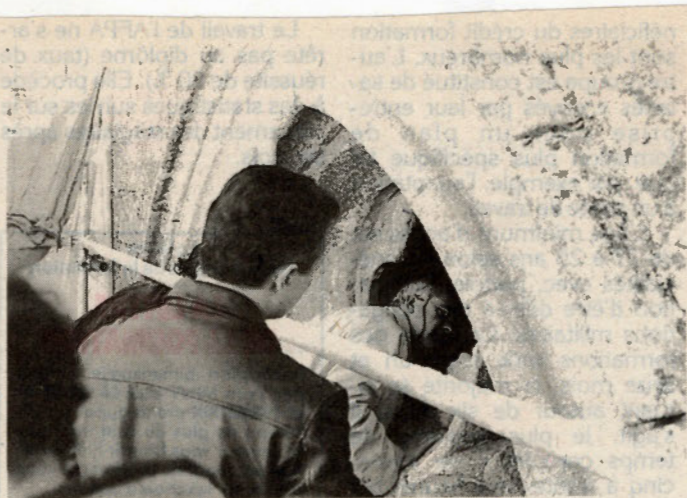
Mardi 19 février à 21 heures

**SUPER QUINE DE L'A.S.M.**

Cuisse de bœuf, Jambons, Gigots, Rôtis, Volailles, Vins...

C'est ainsi qu'une étude préalable, désormais obligatoire pour les monuments historiques classés, était engagée par la restauration des vitraux et des encadrements des pierres de l'ensemble des fenestres de l'église. Les auteurs de l'étude, à savoir Bernard Fonquernie, architecte en chef, et Dominique Léglise, vérificateur, concluaient en septembre 1990, après un diagnostic précis, sur un montant d'opération s'élevant à 785 000 francs TTC. Au passage, ils rappelaient que l'église Saint-Sauveur avait été modifiée fortement dans son contexte au siècle dernier. Rappelons-en les étapes majeures : restauration des peintures murales en 1825, démolition du prieuré et de l'auvent d'entrée en 1842, nivellement du cimetière et consolidation des voûtes la même année, établissement de la sacristie au pied du clocher en 1847, réfection du chœur et de la nef en 1866, construction de la tribune en 1879, etc. Que d'archives intéressantes à encore examiner !

Pendant que s'effectuait l'étude, un appel d'offres restreint était lancé sur une première ouverture, la baie en arc brisé et à remplages visible depuis la rue de l'Eglise. Les entreprises retenues, à savoir Dagand-Bornet pour la maçonnerie et la pierre de taille et Jacques Dupuy pour les vitraux et les protections grillagées, proposèrent un montant de travaux deux fois inférieur à l'estimation de l'architecte. Aussi est-il acquis que la première tranche de 257 000 francs permettra de réaliser la restauration des deux ouvertures les plus grandes et les



Bernard Ponquernie teste la qualité des pierres sur les encadrements et les remplages

plus détériorées, c'est-à-dire les baies éclairant la tribune.

#### UN TABLEAU EXPERTISÉ

Une seconde tranche de 250 000 francs est d'ores et déjà programmée, le solde formant une troisième et dernière tranche.

La mise en place de l'échafaudage intérieur, indispensable pour traiter la première ouverture, a nécessité la descente d'un tableau légué par les jésuites, qui bénéficiera à la fois d'un nettoyage et d'une expertise. L'échafaudage autorise un examen détaillé du cadran de l'horloge en

Pierre posé par les jurats en 1662, contestée transférée par les jésuites.

Pour l'heure, il a fallu déterminer précisément quelles pierres devaient être changées, ce qui maintient quelques courants d'air désagréables dans l'église, puisque le vitrail a été déposé.

Les premières pierres neuves vont être incessamment mises en œuvre. Mais il faut être rassuré, ce n'est qu'un nouveau cycle de restauration, il y en a encore beaucoup d'autres à venir : le nettoyage des peintures murales par exemple !

## SAINT-MACAIRE 2/3

### Groupement de développement agricole féminin

Afin de mieux connaître la façon d'aménager les abords de votre maison, le groupement organise une rencontre animée par M. Cardon, paysagiste, qui viendra sur le terrain apporter tous les conseils nécessaires, jeudi 7 mars, à 14 h 30, chez M<sup>me</sup> Charritte, à Saint-Martial. Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

### Football

Dimanche 3 mars, l'équipe B se déplacera à Barie, pour jouer en lever de rideau, face à la formation réserve locale. Rendez-vous sur la place à 12 h 30. L'équipe A recevra au stade A-Seyrac à 15 h 30, la redoutable équipe de Préchac B. Cette équipe est la mieux classée des équipes réserves de la poule, avec la 4<sup>e</sup> place du général. Un match très difficile pour les Macariens. Rendez-vous à 14 h 30.

### Agenda

#### «SUD-OUEST»

**Correspondante.** Articles, photos, pu blicité. J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h 30, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; 11 h, Saint-Macaire; 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Buyse, à Langon, tél. 56.63.00.02.

**Dentiste.** Docteur Pardiac, tél. 56.61.01.61 (de 9 h à 12 h).

**Vétérinaire.** Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire, cabinet Brahans, Braud, tél. 56.63.40.21.

**Marché. Tous les jeudis matins.** De 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

## SAINT-MACAIRE 6/3

### Mission locale des Deux-Rives

A l'attention des jeunes de 16 à 25 ans, une permanence se tiendra ce mercredi 6 mars dans les locaux de la mairie pour informer les jeunes sur les mesures pour l'emploi et le crédit formation.

## SAINT-MACAIRE 7/3

### Football

L'équipe B s'est imposée à Barie, sur le score de 2-0. L'équipe A a remporté une courte victoire 1-0 face à Préchac B, après un match difficile et heurté. Victoire logique, puisque les Macariens se sont procurés de bonnes occasions. Entraînement ce soir à 19 h 30.

Vendredi soir, à 21 heures, concours de belote à la salle des fêtes et dimanche prochain à 15 heures, les seniors A accueilleront Sainte-Croix-du-Mont, en Coupe des Graves.

### Mutuelle porcine

L'assemblée générale annuelle de la Société mutuelle porcine aura lieu le 9 mars, à 14 h 30 à la mairie de Saint-Macaire.

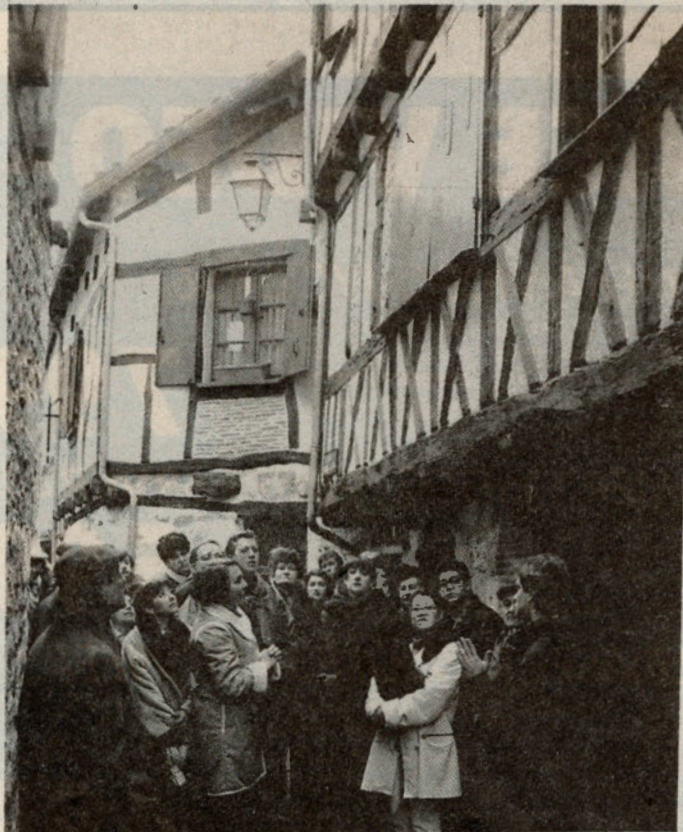
**MOUVEMENT DE SAUVEGARDE****Gros plan réussi sur Bergerac**

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire demeure fidèle à la méthode qui consiste à développer l'information sur les centres anciens en réhabilitation.

Récemment, ce fut donc le tour de Bergerac d'offrir l'exemple d'un cœur de ville, sauvé in extrémis de la destruction. L'action municipale y a été particulièrement déterminante, que ce soit en matière de création de logements sociaux au sein même des maisons à colombages du XV<sup>e</sup> siècle, que ce soit au plan de la multiplication de nouveaux espaces publics par curetage des cœurs d'îlots, que ce soit encore dans le domaine du traitement des revêtements des places et rues.

Ces interventions ont pris une ampleur suffisante pour que puissent déjà s'en évaluer les effets pervers. Ainsi les logements sociaux réhabilités ont eu un tel succès que les logements HLM de la périphérie se sont vidés puis dégradés. Les curetages ont suscité la reconstruction de façades faussement anciennes, souvent controversées. Enfin, les pavés béton ont démontré s'il en était besoin leur difficulté d'entretien.

La visite détaillée dura toute la matinée en compagnie d'un guide fort documenté de l'Office du tourisme de Bergerac. Après un repas centré sur les produits du terroir servi dans un cadre quelque peu étroit, le groupe effectua la visite du Musée du tabac, installé dans un remarquable hôtel particulier. Dans le même temps, les plus intéressés par les détails techniques accomplissaient un parcours dans le vieux Bergerac sous la direction d'un architecte local, concepteur de plusieurs réalisations en centre ville. Aussi put être un ensemble incluant commerces au rez-de-chaussée, parc de stationnement



**Le groupe au pied de logements sociaux insérés dans des maisons à colombages soigneusement mises en valeur**

(Photo «S.-O.»)

au deux niveaux et Centre de la petite enfance au couronnement, le tout prenant l'apparence d'une succession de petits immeubles simulant une construction étalée dans le temps.

Faut-il le rappeler si le programme de la journée peut paraître à la réflexion très sérieux, l'ambiance était des plus « bon enfant » et l'humour ne perdit à aucun moment ses droits bien naturels.

A noter que l'assemblée générale se déroulera le dimanche

24 mars avec pour thème l'enceinte fortifiée qui va justifier une première administrative en France, c'est-à-dire la publication d'un arrêté de protection comportant 14 pages, pas une de moins.

241696

**PART. VEND MAISON  
RÉCENTE ST-MACAIRE**

Rez-de-ch. 120 m<sup>2</sup> +  
1<sup>er</sup> étage, 4 ch., s. à m., tt cft.  
Terr. 1.800 m<sup>2</sup>. Prix 50 U  
56.63.08.90 - 56.63.11.40

**SAINT-MACAIRE**

44480

**SAINT-MACAIRE. VENDREDI 8 MARS, à 21 heures**

**CONCOURS DE BELOTE**

Jambons, gigots, rôtis, volailles, vins... 1 lot pour tous. Tourain gratuit

Pascal Lefeuvre Quartet 8/3



Le quartet musiciens qui serviront la musique, demain (Photo Sanchez, «Sud-Ouest»)

L'Association Ardilla programme pour demain 9 mars, 21 heures, salle des fêtes François-Mauriac, son premier concert de l'année avec Pascal Lefeuvre Quartet «Alicante».

La musique du quartet du Pascal Lefeuvre présentée en concert est une invitation au voyage. Un voyage musical à travers le monde et le temps. L'Europe centrale, l'Espagne et l'Italie du 14<sup>e</sup> siècle sur un mode proche-oriental.

Le jazz africain de Dollar Brand rencontre la chaleur torride d'une plage de Gascogne et la fraîcheur des montagnes d'Ariège dans « Los Biguinhos de Monségur » et « Escapade », etc...

Les musiciens puisent à volonté dans les musiques du monde pour créer non pas une musique de collage mais une musique de fusion.

Chaque inspiration est subjective,

le public peut y voir d'autres sources. L'important étant de rêver sur les musiques du monde d'hier et d'aujourd'hui pour peut-être fabriquer celles de demain.

Pascal Lefeuvre (vielle à roue), Christian Vieussens (flûte et sax), Marc Depond (percussion), Serge Moulinier (piano) composent ce quartet. La soirée se terminera autour d'une soupe à l'oignon au sons des fifres et tambours, avec les Sous-Fifres de Saint-Pierre.

SAINT-MACAIRES 12/3

CONSEIL MUNICIPAL

Théâtre et grass-track : des subventions

Le maire expose les deux demandes de subvention associatives examinées en commission, portant sur des manifestations ponctuelles à entrée payante, donc relevant plutôt du régime de la garantie de déficit (ceci en fonction de la ligne municipale définie dès 1984).

Les Compagnons de la veillée de Langon et l'association Ardilla, en collaboration avec le centre socio-culturel des Carmes, projettent, début juillet, quatre représentations successives du « Capitaine Fracasse », sur la place du Mercadiou. Cette expérience intercommunale et interassociative, fondée sur la mobilisation de soixante acteurs et une possibilité d'animation en milieu scolaire, suppose un budget de 315 000 francs. L'aide du Conseil général, accordée dans le cadre de l'« Eté girondin », s'établit selon la règle des trois tiers : un tiers département, un tiers communes, un tiers entrées (60 francs pour les adultes, 40 francs pour les enfants). En tenant compte de la part propre de la commune de Langon, la contribution macarienne sollicitée atteindrait l'équivalent de 25 000 francs, en intégrant les prestations des employés municipaux pour le montage et le démontage du matériel.

Le Moto Start Club Macarien se propose de développer les animations liées aux compétitions nocturnes de Pentecôte sur le circuit de Michel Paris. En 1990, avait été tentée une présentation des lotos en ville qui sera reconduite cette année, ainsi qu'un feu d'artifice qui sera remplacé par un spectacle son et lumière au laser d'un coût de 40 000 francs. Le budget annuel de l'association atteint 228 000 francs couvert à 80 % par les entrées du grass-track de Pentecôte (moyenne 60 francs, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans). Les produits des quines et des publicités sur programme ne suffisent pas à couvrir la dépense envisagée, c'est pourquoi l'association sollicite une aide de 15 000 francs, aide tout à fait exceptionnelle, sachant qu'elle bénéficie déjà d'une exonération de la taxe sur les spectacles (soit environ 8 000 francs).

10 000 FRANCS

Après cette présentation, le maire se déclare favorable à une égalité de traitement pour les deux requêtes, à une aide municipale primant le bénévolat mis en jeu par ces deux initiatives et à une enveloppe de 10 000 francs pour chaque opération, sous forme préférentielle de garantie de déficit. Il rappelle que le fait d'attirer du monde et de faire connaître Saint-Macaire ne saurait suffire à légitimer l'octroi d'une subvention pour une manifestation qui doit d'abord être évaluée en fonction de son intérêt social, pédagogique et culturel.

M. Tremea, intervenant également au nom de M<sup>me</sup> Lalanne, insiste sur la nécessaire égalité de traitement à accorder au sport et à la culture, préférant toutefois une subvention de 10 000 francs, à une garantie de déficit, puisque la couverture des frais sera très difficile à atteindre dans les deux cas.

M<sup>me</sup> Lorriot, en accord avec M. Tremea, ajoute que ne peut être ignorée la première demande de subvention du Moto-Club (hors exonération), MM. Buffard, Bouey, Dutreuilh, Conant et Darbo rejoignent ce point de vue.

M. Lacampagne préférerait un montant de subvention ajusté à la moitié de la demande formulée, soit 12 500 francs pour le théâtre (quatre représentations) et 7 500 francs pour le grass-track (une représentation).

M. Falissard évoque les possibles effets prévus de l'action culturelle conduite à Saint-Macaire pour attirer de nouveaux habitants dans la vieille ville : les

44481

Mardi 12 mars à 21 heures. Saint-Macaire

QUINE DES AMIS DU BAS-PIAN

Cuisse de bœuf. Jambons. Gigots. Canards gras. Volailles

45 LOTS. 6 FLE CARTON

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Toutes les décisions**

**Autres décisions.** — Une subvention de 13 500 francs est adoptée pour la classe de neige 1991 qui se déroulera du 4 au 9 mars, avec une participation des familles limitée à 270 francs par enfant au CM 2.

Une demi-heure d'animation musicale fournie par l'association Ardilla est accordée pour la section des petits en maternelle, soit 2 540 francs pour l'année.

Un locataire occupant à titre précaire un logement de fonction des écoles, actuellement réclame par une institutrice, est désigné après un long débat, avec un délai de logement s'étendant jusqu'à la fin juillet.

Le principe d'une caution de 1 000 francs est retenu pour les cirques utilisant la place de Tourny, afin de garantir une remise en état correcte des lieux.

Une dotation de 7 000 francs est ratifiée pour compléter les 250 000 francs de la tranche en cours de restauration des vitraux et fenestragés de l'église Saint-Sauveur, afin de permettre la remise en état simultanée des deux baies situées au niveau de la tribune des orgues.

Le programme 1991 d'électrification rurale, proposé par le SDEE, est approuvé, à savoir la mise sous câble du quartier du Moulin et le renforcement de son transformateur (94 600 francs), la rénovation du transformateur des Tilleuls et le passage en réseau torsadé sous corniche du quartier du Thuron (152 000 francs).

L'adhésion à l'association Garonne-Canal, visant au développement intercommunal du tourisme

fluvial, est adoptée, ainsi que la désignation comme délégués du maire et de M. Tremea.

**Banquet du Moto-Start**

Comme tous les ans, le Moto-Start Club Macarien organise son banquet annuel qui aura lieu le dimanche 24 mars, à 12 heures, au Pot de Fonte, à Saint-Martin-des-Graves. Le prix du repas est fixé à 130 francs.

Les réservations se font jusqu'au 18 mars auprès de tous les membres du bureau, chez Monique (salon de coiffure), tél. 56.63.08.09, et chez M. Lacave (boucherie), tél. 56.63.03.52.

**Cérémonie du 19 mars**

Le bureau cantonal de la FNACA invite ses adhérents ainsi que la population à participer aux cérémonies du souvenir, le 19 mars.

Rendez-vous place de la Mairie, à Saint-Macaire, à 18 h 30; dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts et une à notre stèle. Ensuite, nous nous rendrons à Semens, à 19 h 45, où nous irons, avec les élus municipaux, déposer une gerbe.

**Football**

Face à une équipe de Sainte-Croix privée de plusieurs titulaires mais très combative, les Macériens ont perdu un match à leur portée. La maladresse et la malchance (deux tirs sur la barre transversale), ainsi qu'un jeu beaucoup moins inspiré que d'habitude, sont les causes de cette élimination. Élimination aux penalties, les Macériens ne réussissant qu'un seul tir. Bravo à Sainte-Croix et bonne chance pour la suite. Arbitrage autoritaire et de qualité de M. Catalan.

mêmes efforts, notamment en terme d'équipement sportif, sont-ils déployés pour retenir les jeunes couples qui continuent à choisir de « se faire construire » sur les communes limitrophes ? En foi de quoi il plaide, comme M. Lacoste, pour une garantie de déficit de 10 000 francs pour le théâtre et une subvention exceptionnelle de 10 000 francs pour le grass-track.

M. Cadi limiterait lui aussi l'aide au théâtre d'une garantie de 10 000 francs, étant donné la confusion du montage financier proposé, et accorderait une subvention de 15 000 francs au grass-track, sous réserve que cette aide soit vraiment exceptionnelle. M<sup>me</sup> Thomas propose le même montant d'aide mais sous forme de garantie de déficit.

Après débat, les deux opérations, théâtre et grass-track, recevront la même subvention de 10 000 francs chacune (10 voix pour le théâtre contre 4 préférant la garantie de déficit, 13 voix pour le grass-track contre 1 garantie de déficit).

Une contribution des employés communaux est ajoutée à l'unanimité à cette subvention, dans la limite de trente-deux heures (une journée de travail à quatre).

**Immeuble Sacré-Cœur.** — M. Falissard rapporte le contenu de la requête formulée conjointement par M. Ricaud, géomètre à Bazas; Blasquez, architecte à Saint-Macaire; Lafue, charpentier à Saint-Pierre-d'Aurillac, et Cabannes, peintre à Langon, requête concernant la réhabilitation du Sacré-Cœur et sa reconversion en logements sociaux, au nombre de sept.

Les intéressés se proposent d'étudier soigneusement la faisabilité de l'opération, qui serait financée au moyen de prêts locatifs Aides d'origine Crédit foncier. Ils ont besoin pour cette démarche d'une promesse de vente de l'immeuble qui serait levée si l'opération ne s'avère pas réalisable.

La commission urbanisme et travaux a retenu le principe d'une vente au prix coûtant, incluant les frais financiers liés à l'achat initial auprès de l'Etat, soit la somme de 95 000 francs, avec une promesse limitée à un an.

Le Conseil municipal ratifie à l'unanimité cette option, insistant sur la nécessité de l'opération dégage des logements sociaux.

**Affaires SNCF.** — A l'unanimité, le Conseil municipal ratifie la motion adoptée par l'Association des maires du canton s'opposant au projet de tracé TGV actuel traversant le vignoble de l'Entre-Deux-Mers.

M. Conant plaide pour un doublement des tracés existants en fonction de considérations écologiques mais aussi économiques (risque de marginalisation de Bordeaux par rapport à l'axe Paris-Toulouse-Barcelone).

M. Falissard rappelle que le projet actuel tient compte des critères de rentabilité : éviter Bordeaux permet de gagner 22 unités.

Le maire rejette la stratégie du secret déployée par la SNCF mais constate que dans l'attente de la publication du dossier technique complet, beaucoup de propos inexacts peuvent être tenus, ce qui risque de compromettre l'efficacité du combat à venir.

Il ajoute que le Conseil régional envisage la suppression d'arrêts de trains en gare de Saint-Macaire. Si trois d'entre eux ne peuvent être défendus puisque dépourvus d'utilisateurs, le 19 h 31 en direction de Bordeaux doit être conservé. En effet, cette mesure permettra de continuer de disposer quotidiennement d'un train le matin, à midi et le soir, sur Bordeaux comme sur Agen. Cette analyse est adoptée à l'unanimité moins une voix défavorable à toute suppression (M. Conant).

(A suivre.)

**Une journée avec Monsieur Carnaval**

Un programme chargé pour Monsieur Carnaval qui, superbement habillé par les enfants des écoles du canton, commencera son voyage le samedi matin 16 mars, avec un premier rendez-vous à Pian-sur-Garonne, de 9 h 15 à 9 h 45, place de la Mairie, où il rencontrera les enfants des écoles de Pin, Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Bois et Saint-Martial, pour ensuite se retrouver à :

Saint-Martin-de-Sescas, de 10 heures à 10 h 30, avec les élèves de Saint-Marti-de-Sescas, Caudrot et Saint-Pierre-d'Aurillac, alors que, pendant ce temps-là, se prépareront à l'accueillir, à Verdels, de 11 heures à 11 h 30, les enfants de Verdels et Saint-Macaire. Durant toute cette matinée, Monsieur Carnaval sera accompagné d'une foule enchantée de mu-

siciens et d'un spectacle, allégrement mené par les clowns et acrobates de Delec Circus.

Après une bonne sieste, Monsieur Carnaval vous attendra de pied ferme dès 17 h 30, place de l'Horloge, à Saint-Macaire, pour une grande balade toute en couleurs, rires et musique à travers la vieille ville où les déguisements les plus fous et les plus farfelus seront à l'honneur.

Vers 19 h 30, la place de l'Horloge se transformera en un tribunal délirant où Monsieur Carnaval sera à votre disposition pour décider de son sort. Dès le verdict, la soirée ne fera que commencer avec, à 20 heures, un buffet à la salle des fêtes F.-Mauriac, suivi d'un grand bal masqué animé par Loris Cappelli et ses amis qui feront valser les masques et les costumes.



**Monsieur Carnaval**

(Photo « Sud-Ouest »)

**SAINT-MACAIRE**

Deux automobilistes ont été blessés mercredi, à 20 h 30, lors d'une collision qui s'est produite sur la RN 113 au niveau du viaduc de chemin de fer à Saint-Macaire.

M. Francis Vissière-Laporte, âgé de 79 ans, demeurant à La Réole, a été blessé ainsi que M. Laurent Couzigou, âgé de 32 ans, artisan à Sainte-Bazeille. Tous deux ont été hospitalisés à Langon.

# SAINT-MACAIRE 16/3

## Agenda

### « SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Église, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Dépoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 h, maison de retraite; 18 h, à Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 9 h, à Saint-André-du-Bois; 11 h, à Saint-Macaire; 17 h 30, au Plan-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Andreu à Saint-Macaire, tél. 56.62.22.89.

**Dentiste.** Cellié, de 9 h à 12 h, tél. 56.62.41.79.

**Vétérinaire.** De Peretti à Langon, tél. 56.62.33.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de St.-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64.; Maison de Pays, tél. 56.63.32.14., pour les groupes organisés.

**Carnaval.** Samedi à partir de 17 h sur la place de l'Horloge, dans les rues de la vieille ville et à la salle des fêtes.

## Football

Deux matches dimanche, à Saint-Macaire, au stade André-Seyrac. A 13 h 45, l'équipe B recevra Mazères B et à 15 h 30 l'équipe A recevra Fargues C.

Ensuite, une réunion aura lieu au foyer afin de préparer le tournoi de sixte prévu le 8 mai pendant toute la journée.

## SAINT-MACAIRE 18/3

### Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Burdeau, le mardi 19 mars, de 8 h 30 à 12 heures, pour raccordement nouveaux départs, ainsi que sur le poste Le Moulin, de 11 heures à 12 heures.

## SAINT-MACAIRE 21/3

### Football

L'équipe B a disputé un match amical face à Mazères B, achevé sur le score de 3-3. L'équipe A a battu Fargues C 3-0.

Entraînement jeudi soir, à 19 h 30.

Dimanche 24 mars, nos deux équipes se déplacent : l'équipe B va jouer à Camiran, l'équipe A à Giscos.

### Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Lanneau (Allées Tourny, ruelle d'Aulede, rue Amiral-Courbet, cours Victor-Hugo, rue du Canton, rue de l'Église, rue Lanneau), le jeudi 21 mars 1991, de 8 h 30 à 16 heures, pour travaux : poste Lanneau et sur le poste Nurdeau (allées de Tourny, place Tourny), de 14 heures à 16 heures, pour modification de réseau.

# SAINT-MACAIRE

## MOUVEMENT DE SAUVEGARDE

### Les remparts à l'ordre du jour

L'arrêté d'inscription des remparts, et au-delà de l'ensemble, des vestiges encore existants de l'enceinte fortifiée du vieux Saint-Macaire sont, aujourd'hui, à la signature du préfet de la Gironde.

Ce document procède d'une véritable performance puisqu'il sera le plus long des arrêtés d'inscription, jusque là établis. Il faut signaler en la matière l'efficacité de la coopération qui s'est établie entre la conservation régionale des monuments historiques, la conservation des hypothèques de La Réole et le Mouvement de sauvegarde qui a permis de mener à bien en neuf mois, la définition des coordonnées des propriétaires concernés. Rappelons à cette occasion que cet arrêté n'aggrava pas les mesures de protection,

déjà en place à Saint-Macaire, mais au contraire ouvrira la possibilité d'avantages financiers tel que déductions fiscales, pour les travaux intéressant les remparts. Le mouvement diffusera une plaquette d'information sur ce sujet, à l'intention des personnes concernées.

D'ores et déjà l'association fera le point de la question, lors de son assemblée générale statutaire, qui se déroulera à la mairie de Saint-Macaire, le dimanche 24 mars à partir de 10 h 30, toutes les personnes, désireuses d'apporter leur concours à l'action de l'association, sont cordialement invitées à participer à la réunion, et à se joindre au repas qui aura lieu au Compostelle; coût : 130 francs, tout compris, inscription auprès

de la pharmacie Cambillau, au 56.63.03.91.

L'après-midi sera consacré, à partir de 15 heures, au départ du Prieuré, à une découverte détaillée de l'enceinte fortifiée dont les portes et le développement, au pied de l'église, feront, à la suite, l'objet d'une mesure de classement comme monument historique. A cette occasion, seront développés les éléments d'histoire militaire, évoquant les différents sièges qu'eut à subir Saint-Macaire, tant pendant la guerre de Cent ans que pendant les guerres de religion. De plus, seront présentés des vestiges jusque là peu connus du public, comme le rempart longeant la Carreyrotte, ou encore, le chemin de ronde conservé au Cercle français.

Cette balade est ouverte gracieusement à toutes les personnes qui se sentent mobilisées par le thème proposé, qu'elles soient membres ou non du Mouvement de sauvegarde.

Le vendredi 22 mars, à 21 heures, à la mairie, le Mouvement de sauvegarde propose le second débat public, Patrimoine et développement local, ouvert à tous. Il s'agit de prolonger l'échange d'idées sur la manière de concilier les exigences de la réutilisation des habitations anciennes, et la volonté de protection du patrimoine. Servant de support au débat des diapositives portant sur les projets de transformations en cours, sur le vieux Saint-Macaire, susceptibles d'éclairer les termes de la discussion.

MERCREDI 20 MARS 1991

## Saint-Macaire : un concert dans le temps



Les enfants du pays : le Polyrythmic Choral Rag Unit (Photo «Sud-Ouest»)



**SAINT-MACCAIRE - Vendredi 22 Mars - 21 h**  
**CONCOURS DE BELOTE**  
 Jambons - Gigots - Rôts - Poulets - Vins - 1 lot pour tous - Tournaïen gratuit.

**VENDREDI 22 MARS 1991**

MUSIQUE

# Saint-Macaire : de la Gascogne à l'Inde

*Dimanche 24 mars, à 18 heures, salle François-Mauriac, sera donné un concert qui associera chanson Renaissance, musique contemporaine, chant basque, gascon et tradition indienne !*

Oyez, oyez : Bernard Lubat, Beñat Achary, Ravi Prasad, André Minvielle et le Polyrythmic Choral Rag Unit ont décidé de se retrouver, ce dimanche 24 mars, à 18 heures, pour brasser dans un même spectacle la chanson de la Renaissance et la musique contemporaine, le patrimoine gascon, le chant du Pays Basque et la tradition indienne.

L'ingrédient principal de ce mélange surprenant n'est autre que la musique des Rangués, le rythme polyglotte des mots. Bernard Lubat et André Minvielle, son compagnon de scène, sont des habitués de ces moments où la musique devient une pâte sonore qu'ils modèlent à leur convenance.

Pavi Prasad, musicien indien, apportera une ambiance extra-européenne avec des mélodies issues de modes musicaux étrangers à notre oreille occidentale.

Beñat Achary, c'est, au-delà du chant basque dans toute sa ferveur, le chant de l'homme sur terre, celui des bergers grecs ou des habitants des hauts plateaux andins : une synthèse bouleversante.

Quant au Polyrythmic Choral Rag Unit, il est né à Uzeste, à l'initiative d'André Minvielle, et à l'occasion du grand bal opéra représenté, en juin 1989, à Bordeaux. Il est composé de cinq chanteurs : Jacques Gratecap, basse; André Minvielle, baryton; Jacques Aymonino, ténor; Marie-Anne Mazeau, soprano et France Turjman, alto, qui ont mis en commun des expériences très diverses de pratique vocale. Ils se produisent régulièrement depuis deux ans dans toute l'Aquitaine, et particulièrement à Uzeste... et à Saint-Macaire.

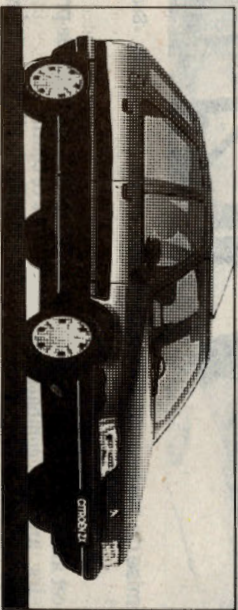
Ce concert, qui se situe dans le cadre d'un stage organisé par le Centre d'art polyphonique d'Aquitaine, se déroulera le dimanche 24 mars, à 18 heures, salle François Mauriac, à Saint-Macaire. L'association Ardilla, qui l'accueille, invite tous les amateurs de chants et d'expression vocale, tous les curieux de musique vivante, à assister à ce grand moment. La participation aux frais sera de 60 francs (40 francs pour les choristes et élèves adhérents à l'association).

**SAINT-MACCAIRE 23/3**  
**CONCERT**  
**Demain, les voix croisées**

Rappelons que c'est demain dimanche 24 que sera donné, à Saint-Macaire, le concert particulièrement original qui associera les musiques Renaissance, gasconne, basque, contemporaine et indienne. Les interprètes seront le Polyphonic rythmique vocal, Bernard Lubat, André Minvielle,

Ravi Prasad et Beñat Achary. Il s'agira d'une corproduction du Centre d'art polyphonique d'Aquitaine, d'Ardilla et de la compagnie Lubat. Concert à 18 heures salle François-Mauriac. Participation : 60 francs; réduit : 40 francs.

**A.M.T.C. BERNARD BUFFARD**  
**EXPOSE LA CITROËN ZX**  
 ET LA GAMME CITROËN



ET VOUS INVITE A GAGNER  
 UN LECTEUR DE DISQUE COMPACT.

LE SAMEDI 23 MARS

"AUX GROTTES" SAINT-MACCAIRE



\* ROUX SEGUOLA CAYZAC & GOUDARD

**Agenda**

**"SUD-OUEST"**

Correspondant. Articles, photos, publication : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.  
 Depositaire, M. Depoitre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

Le maire. Le samedi, de 10 heures à 12 heures.

**CULTE CATHOLIQUE**

Samedi 23. Messe à la Maison de retraite à 17 heures.  
 Dimanche 24. Messe à Caudrot à 9 h 30, Saint-André-du-Bois à 10 h 45, Saint-Maixant à 9 h 30, Le Plan à 17 h 30. Messe chantée à Saint-Macaire à 11 heures avec le groupe vocal Andante.

**URGENCES**

Pompier. Tél. 18.  
 Médecin. Voir Langon.  
 Pharmacia. Boisseau, à Sauternes, tél. 56.63.60.23.  
 Dentiste. Docteur Petiteau, de 9 heures à 12 heures, tél. 56.61.01.19.  
 Vétérinaire. Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.34.08.  
 Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.  
 Soins infirmiers. Cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

**LOISIRS**

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.06.62.  
 Visite guidée de la vieille ville. Renseignements à la mairie, tél. 56.63.08.64, et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14 pour les groupes organisés.

**Amis du Bas-Pian**

En vue de l'organisation des réjouissances traditionnelles du Bas-Pian, qui se dérouleront à leur emplacement habituel de la Croix-de-Gabot les 10, 11 et 12 mai prochains, les Amis du Bas-Pian procéderont à la collecte annuelle qui débutera le lundi 25 mars.

Merci à tous ceux qui voudront répondre généreusement aux membres du comité chargés de l'effectuer.

## SAINT-MACAIRE 25/3

### Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste gare, le 28 mars, de 8 h 30 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30 pour raccordement groupe électrogène.

Le courant pouvant être rétabli, sans préavis, avant l'heure fixée.

## SAINT-MACAIRE 27/3

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 28 mars, à 21 heures.

A l'ordre du jour : budget primitif 1991, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

### Football

L'équipe B s'est inclinée 2-1 face à Camiran B. L'équipe A a remporté une victoire importante eà Giscos, 3-1. C'est en deuxième mi-temps que les Macariens ont fait la différence en marquant deux buts.

Deuxième mi-temps ternie, par la blessure à la jambe de Michel Saint-Marc suite à un tackle appuyé d'un adversaire. Souhaitons du courage à Michel, qui a terminé sa saison. Dimanche prochain l'équipe A participera au tournoi de Saint-Martin pendant toute la journée. Entraînement jeudi soir.

## SAINT-MACAIRE

285552

SAINT-MACAIRE - MARDI 26 MARS - 21 heures

### QUINE DU CLUB DE L'AMITIÉ

1 cuisse de bœuf, 4 quartiers de mouton, 2 longues de porc, 2 canards gras, 9 paires de volailles à la ligne...

## SAINT-MACAIRE 29/3

### Offices religieux

**Vendredi saint (29 mars).** Saint-Martin-de-Sescas : chemin de croix à 16 heures. Saint-Macaire : office de la passion à 18 h 30. Verdélais : chemin de croix à 20 h 30.

**Samedi 30 mars.** Veillée pascale à 21 h 30, à Saint-Martin-de-Sescas.

**Dimanche 31 mars.** Messes à Saint-André-du-Bois, à 9 h 30 et Saint-Maixant, à 9 h 30. Messe chantée à Saint-Macaire, à 11 heures avec l'ensemble vocal Andante. Messe à Pian, à 18 h 30.

**Confessions.** Vendredi à Saint-Martin-de-Sescas, de 17 heures à 18 heures. Samedi à Saint-André-du-Bois, de 9 heures à 10 heures, à Pian de 11 heures à 12 heures, à Saint-Macaire de 14 heures à 19 heures.

## SAINT-MACAIRE 30/3

# Un carnaval écorné par la pluie



Les musiciens rassemblés par Ardilla (Photo J. Sanche; «Sud-Ouest »)

Comme beaucoup d'autres communes, le Carnaval du pays macarien a été gêné par le mauvais temps et le passe-rues de l'après-midi, prétexte à une parade des costumes des plus petits, s'est limité à un rassemblement au pied de la porte de Benaugé. Et Monsieur Carnaval profita de l'aubaine pour échapper au bu-

cher, malgré la condamnation prononcée dans la salle François-Mauriac, en fonction des griefs qui lui étaient opposés comme le poids de la facture d'eau.

Heureusement, la promenade en pays macarien dans la matinée s'était déroulée comme prévu avec rassemblement des enfants des écoles sur Verdélais, Saint-Mar-

tin-de-Sescas et Pian-sur-Garonne, avec le groupe Déclit-Circus. La soirée devait galemment se conclure dans la bonne humeur avec l'arrivée échelonnée de costumes les plus inattendus. Les organisateurs (parents d'élèves, Ardilla et Prieuré) se sont bien jurés qu'au plus tard l'an prochain Monsieur Carnaval serait mis à feu...

## Agenda

### « SUD-OUEST »

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**Permanences.** Le maire, samedi, de 10 h à 12 h.

**Culte catholique.** Samedi 30 mars : à 21 h 30, Saint-Martin-de-Sescas. Dimanche 31 mars : à 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-Garonne.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Rassat à Langon, tél. 56.63.12.41.

**Dentiste.** Docteur Balans, tél. 56.25.41.61.

**Vétérinaire.** Docteur Cornelis, à Griognols, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; St-Macaire :

cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21; St-Maixant : cabinet Gazziéro-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais : M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

MEDICINS DE CARTE  
THÉÂTRE / LES COMPAGNONS DE LA VEILLÉE

# « Le Capitaine Fracasse » à Saint-Macaire

*La troupe langonnaise les Compagnons de la veillée prépare depuis le mois de novembre « le Capitaine Fracasse » qui sera donné dans le cadre de l'Eté girondin à Saint-Macaire*

Il ne sera présenté au public qu'au début du mois de juillet dans le cadre de l'Eté girondin. Pourtant, il « est en route » depuis le mois de novembre. Neuf mois pour naître « Fracasse », il n'en fallait pas moins, car le pari est audacieux ! Et les Compagnons de la veillée tiennent à le gagner. Ce « spectacle théâtral » d'envergure qui se jouera sur une « scène » de 400 mètres carrés, la place du Mercadiou, à Saint-Macaire, est une adaptation du roman de Théophile Gautier signée Jacky Maurin. Metteur en scène bénévole et passionné, il est également président depuis 1977 de l'association les Compagnons de la veillée, bien connue des Langonnais, puisqu'elle existe depuis 1958. Au fil du temps, et avec la coopération financière de la mairie, ces amateurs de théâtre se sont aménagés une salle que bien des professionnels pourraient leur envier. Et c'est dans ce cadre qu'ils se réunissent régulièrement pour travailler ensemble... Car, parce que leur but est de se faire plaisir, ils ne ménagent pas leurs efforts, et les répétitions sont sous le signe du travail intensif comme seuls savent le fournir ceux qui sont heureux de ce qu'ils font.

« Fracasse » retrace les aventures d'une troupe de théâtre ambulante au XVII<sup>e</sup> siècle. Trente acteurs, autant de figurants, des échassiers, des cavaliers et une quinzaine de musiciens, issus de l'école de musique associative de



Sous la direction de Jacky Maurin, répétitions sous le signe de la passion pour les Compagnons de la veillée (Photo Christine Trezeguet)

Saint-Macaire, y participeront. Actuellement, tous les rôles à textes sont distribués. Les figurants seront, eux, recrutés à Saint-Macaire où une réunion

sera spécialement organisée. Mais si, d'ores et déjà, l'aventure vous tente, rien ne vous empêche de prendre les devants et de vous faire connaître. Par ailleurs, l'école e théâtre des Compagnons de la veillée a repris ses activités cette année. C'est l'occasion pour ceux qui sentent qu'ils aimeraient ça, mais qui ont besoin d'apprendre, de faire du théâtre. Animée par Eric Dupond qui intervient également dans le cadre du CATE auprès des enfants. Ouverte aux adultes et adolescents, elle fonctionne le mardi soir, de 18 h 30 à 21 heures, dans la salle des Compagnons de la veillée, 105, cours du 14-Juillet, tél. 56.63.41.76.

CHRISTINE TREZEGUET

# Le tourisme à l'honneur <sup>29/3</sup>

Le 28 mars dernier, l'union de secteur des Offices de tourisme et Syndicats d'initiative de l'Entre-Deux-Mers a tenu ses assises à Sauveterre.

Il s'agissait de la deuxième assemblée générale de cette union touristique créée il y a un an, le 19 mars 1990, qui regroupe aujourd'hui les Offices de tourisme et Syndicats d'initiative de Blasimon, Cadillac, Créon, Monsé-  
gur, Pellegrue, Rauzan, La Réole, Saint-Macaire, Vallée de l'Engranne et, bien sûr, Sauveterre...

Dix villes importantes de la région représentées par une vingtaine de personnes qui s'enrichissent à l'heure des débats de la présence de plusieurs personnalités politiques : le sénateur Dusaut, les conseillers généraux Naboulet, Pauly et Trupin, le maire M. Martin et M. Riera, président de l'Association des commerçants et artisans.

M. Tastet représentait M. Lecaudey et M. Gausset, respectivement président et directeur du comité départemental du tourisme.

## DÉCOUVERTE DE LA CHAPELLE

Pour développer le tourisme en Entre-Deux-Mers, il faut commencer par connaître l'Entre-Deux-Mers, c'est ce qu'ont pensé les organisateurs de cette journée, le président de Beauvallon et M. Raffin.

La matinée fut donc consacrée à la visite de Blasimon, bastide sœur de Sauveterre...

Sous la conduite et avec les explications éclairées de M. Robert Guillemont, président du Syndicat d'initiative et de l'abbé Hoarau, les responsables du tourisme ont pu faire la découverte de la chapelle de Bonne-Nouvelle, de l'abbaye bénédictine aussi bien que du centre de loisirs départemental, du moulin de Labarthe et du musée archéologique.

Ce fut ensuite le chais de M. Fernandez, à Gabachot, qui accueillit le groupe pour une visite avec, bien évidemment, une dégustation très appréciée...

Le relais du Chêne avait été choisi pour un succulent repas au cours duquel certain vin blanc liquoreux de Saint-Martin-du-Puy fut confondu par beaucoup avec un loupjac, ce qui est tout à l'honneur de notre terroir viticole. Et la chaleur communicative du banquet ne fut pas de trop pour supporter le froid lors de la visite de la place de Sauveterre et de ses couverts.

Le maire sut mettre en valeur le travail de rénovation des façades dans le cadre de l'OPAH : les immeubles de M. Rayne, du CCF, de la Caisse d'épargne et de la pharmacie furent particulièrement remarqués et laissent présager déjà de ce que sera le cœur de notre cité quand seront réparés à leur tour la mairie, la poste et quelques autres bâtiments, sans parler du nouvel éclairage et des nouvelles enseignes...

Puis vers 16 h 15 tout le monde se retrouva dans la salle du Conseil pour l'assemblée générale qui fut suivie par un large débat sur le tourisme au



Le bureau de l'assemblée, MM. Raffin, Lacroix, Debeauvallon, M<sup>me</sup> Jean, M. Tastet, du comité départemental du tourisme

cours duquel M. Tastet put répondre à de nombreuses questions exprimées par l'assistance et les élus donner le point de vue du Conseil général sur les aides qui peuvent être apportées aux divers projets d'équipement.

## TROIS RÈGLES

Le schéma départemental du tourisme est maintenant une réalité : il faut en tenir compte et suivre ses orientations.

Le rôle des Offices de tourisme et Syndicats d'initiative est primordial et chacun sait parfaitement que sans l'appui de tous les bénévoles qui les composent, la mission du CDT serait réduite à zéro.

Mais les Offices de tourisme et Syndicats d'initiative sont aujourd'hui insuffisants pour assurer le développement économique engendré par le tourisme : ils doivent s'étoffer et s'associer avec les élus et les socio-professionnels pour constituer des structures touristiques capables de concevoir des programmes d'actions à long terme dans des cadres administratifs déjà existants (SIVOM ou pays d'accueil) ou à créer.

Trois règles principales devront être observées : 1. Avoir quelque chose à montrer et quelqu'un pour le montrer. 2. Le faire savoir. 3. Pouvoir loger les touristes qui savent et qui veulent voir.

Il faut donc au plus vite mettre sur pied les pôles de séjours organisés à partir desquels le Conseil général pourra construire sa politique de développement de l'économie touristique et utiliser de façon efficace le budget alloué à ce qui est déjà la deuxième richesse du département...

Les mois à venir sont très importants et tous les habitants de l'Entre-Deux-Mers doivent être conscients de l'effort à faire en faveur du tourisme.

Même si beaucoup de nos villages ne peuvent en retirer un bénéfice direct (faute de structures hôtelières et commerciales), il ne faut pas oublier qu'il y a aussi d'autres retombées qui peuvent être, par exemple, l'essor de

nos ventes de vin et qui vont toucher tous nos vignerons.

C'est pour cela que les Offices de tourisme, Syndicats d'initiative de l'Entre-Deux-Mers se battent : il faut les aider... c'est avec eux que se construit le monde de demain.



Une partie de l'assistance, au premier rang, MM. Martin, maire de Sauveterre; Pauly, conseiller général, maire de Gironde; Dusaut, sénateur, conseiller général, maire de Monsé-  
(Photo M. G., « Sud-Ouest »)

285553

**SAINT-MACAIRES - MARDI 2 AVRIL à 21 heures**  
**QUINE DU CLUB DE L'AMITIE**

1 cuisse de bœuf, 4 quartiers de mouton, 2 longes de porc,  
2 canards gras, 9 paires de volaille, à la ligne...

**SPECTACLE**

**Le Prieuré accueille le théâtre de Roailan**

Depuis plus d'un an déjà, l'activité théâtrale bat son plein au Prieuré de Saint-Macaire. Après avoir ouvert cinq ateliers théâtre, l'association décide cette année d'accueillir ses voisins.

En effet, la troupe de Roailan, composée d'amateurs éclairés, produira lors de la soirée du 6 avril un vaudeville-policier en trois actes de Francis Didelot et Frédéric Laurent : « les Quatre Maris d'Amarante ».

Entre l'amour-passion et l'amour pantoufles, Amarante a choisi sans hésiter : elle rejette le second, elle exalte le premier. Voilà pourquoi à trois reprises déjà, elle a demandé le divorce à ses époux successifs. Ainsi a-t-elle réussi à vivre durant des années en état constant d'amour-passion. Mais tout change avec son quatrième époux : lui, entend ne pas souscrire au divorce; lui, apprécie l'amour-pantoufles; il s'y est logé comme le bernard l'ermite dans



Une scène de « les Quatre Maris d'Amarante »  
(Photo J. Sanche, «Sud-Ouest»)

une coquille et rien ne l'en sortira. Rien ? C'est sans compter sur l'imagination d'Amarante... Arrivera-t-elle à le faire changer d'avis ? A vous de venir le découvrir le samedi 6 avril, à 21 heures, salle François-Mauriac, à Saint-Macaire. Une bonne soirée en perspective, à laquelle le rire sera à coup sûr au rendez-vous.

**SAINT-MACAIRE** 4/4

**La bibliothèque du Prieuré rouvre ses portes**

La bibliothèque du Prieuré a réouvert ses portes dans de nouveaux locaux. Elle offre un espace beaucoup mieux adapté à la lecture : un coin enfants a été aménagé avec des coussins colorés; un espace recherche où des encyclopédies variées sont à la disposition des lecteurs pour une consultation sur place.

Un fichier « auteur » ainsi qu'un fichier « titre » permettent d'orienter les recherches sur rayon. Vous y trouverez une grande variété de choix : livres pour enfants; albums; bandes dessinées; romans, romans policiers, du romanesque, des documentaires (biographies, histoire, sociologie, littérature, histoire de l'art, sports, etc.) ainsi qu'un fond local concernant notre région.

Vous pouvez emprunter jusqu'à trois livres pour une durée d'un mois, en échange d'une cotisation annuelle correspondant à l'adhésion à l'association le Prieuré. Le prêt des livres reste gratuit.

Montant des cotisations : adultes, 80 francs; étudiants + demandeurs d'emploi, 55 francs; enfants, 30 francs.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 15 h 30 à 18 h 30, place de l'Eglise, à Saint-Macaire (sur les remparts, derrière l'église).

**Permanence du conciliateur**

Le conciliateur de justice du canton de Saint-Macaire assurera une permanence gratuite le vendredi 12 avril, de 15 heures à 18 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

Prière de se faire inscrire au préalable, au 56.63.03.64.

**Football : un bon tournoi**

Dimanche 31 mars, notre équipe A a remporté le tournoi de Saint-Martin de Sescas, disputé sous un beau soleil. Notre équipe s'est imposée face à Saint-Martin et Pujols le matin, et en finale face à Caudrot l'après-midi. Très bon accueil de nos voisins de Saint-Martin. Vendredi soir, l'équipe A disputera un match amical à Saint-Macaire, et dimanche 7 avril, deux matchs de Coupe du district se dérouleront sur le stade André Seyrac.

**Collège : le point**

La coordination des écoles primaires de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont informe les parents, les élus et toute personne favorable à la construction du collège de Pian-sur-Garonne qu'une assemblée générale se tiendra à la salle des fêtes le samedi 6 avril, à partir de 17 heures.

Objet de la réunion : point sur les collèges, comptes rendus des diverses entrevues au Conseil général, choix de nouvelles actions.

**SAINT-MACAIRE** 6/4

**Comité des Amis du Bas-Pian**

A l'issue de sa dernière réunion, le Comité des Amis du Bas-Pian a procédé au renouvellement de son bureau pour 1991-1992 :

Président d'honneur : René Clavères; président : René Lagahugère; vice-président : Jacques Segrestan; secrétaire : Nathalie Beaugé; secrétaire adjointe : Noëlle Darcos; trésorier : Michel Thuillier; trésorier adjoint : Yves Chavaneau; archiviste : René Delaye.

Les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu les 10, 11 et 12 mai, à la Croix-de-Gabot.

**Théâtre**

C'est ce soir samedi que la troupe théâtrale de Roailan présente la pièce « les Quatre Maris d'Amarante » à la salle des fêtes de Saint-Macaire, à 21 heures.

Une soirée de rire à ne pas manquer.

**PERMANENCE**

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

Samedi. A 17 h, maison de retraite.  
Dimanche. A 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

- Pompier. Tél. 18.
- Médecin. Voir Langon.
- Pharmacie. Audoy, à Toulonne, tél. 56.62.20.27.
- Dentiste. Docteur Pardiac, de 9 h à 12 h. Tél. 56.61.01.61.
- Vétérinaire. Docteur De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.
- Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
- Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.
- SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.
- Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.
- Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bahans. Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant, cabinet Gazziers. Peyronnin, tél. 56.62.24.11. Verdélais, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41. Cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

**LOISIRS**

- Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.
- Visite guidée de la vieille ville. Renseignements à la mairie (tél. 56.63.03.64), et à la Maison de pays (tél. 56.63.32.14), pour les groupes organisés.
- Théâtre. « Les Quatre Maris d'Amarante » par la troupe de Roailan, samedi, à la salle des fêtes.

# Les parents mobilisés à Pian <sup>10/4</sup>

Où en est-on du collège rive droite, de la restructuration de Jules-Ferry ? Apparemment toujours dans le flou. Les parents trouvent le temps long



Les représentants de la coordination des écoles primaires du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont  
(Photos «Sud-Ouest»)



Assistance peu nombreuse mais soutenue par l'ensemble du canton

Samedi, la coordination des parents d'élèves des écoles primaires du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont organisait une réunion dans la salle des fêtes de Pian-sur-Garonne, pour faire le bilan de leur action et envisager l'avenir, ayant maintenant rencontré tous les partenaires concernés, tant au niveau du Conseil général (MM. Madrelle, Maughen, Sanson) que de l'inspection académique (M. Duplan).

Aux dernières nouvelles, la construction du collège rive droite à Pian-sur-Garonne est inscrite sur la liste des constructions à effectuer avant 1995. Le problème n'est pas réglé pour autant ? Les parents ne le croient pas, les élus qui assistent à la réunion : les maires de Saint-Macaire, de Verdun-sur-Garonne et de Sainte-Croix-du-Mont, ainsi que

M. Lafourcade, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac et conseiller général. L'inquiétude majeure vient de ce qui se passe actuellement à Langon, devenu vraisemblablement prioritaire. Les travaux de reconstruction du collège Jules-Ferry paraissent imminents; ceux de la construction du collège rive droite ont été repoussés dans le temps lors de la dernière commission de l'éducation nationale.

Alors, ce que craignent les parents d'élèves, c'est qu'une fois Jules-Ferry rénové, les pouvoirs publics le considère comme la solution aux problèmes d'effectifs surchargés sur Langon.

Et perdre cet argument, c'est n'avoir plus que la revendication d'une qualité de vie pour leurs enfants; la question étant de savoir combien elle pèse dans la balance. Les collégiens de la rive droite scolarisés à Langon se lèvent pour

la plupart à 6 h 30 et passent jusqu'à une heure dans le bus, et rentrent chez eux au même rythme... C'est ce constat qui révolte leurs parents, qui doutent que l'argument du cœur puisse toucher les milieux du pouvoir et de l'argent. Ces derniers ont en tout cas reçu une fois de plus l'assurance du soutien des quatorze municipalités du canton de Saint-Macaire et de celle de Sainte-Croix-du-

Mont, de la bouche des élus locaux présents, qui proposèrent de voter une pétition des maires lors de leur prochaine réunion.

La cohésion demeure donc au sein des partisans du collège rive droite, soucieux de rester présents, et de continuer à faire pression jusqu'à la concrétisation des promesses qui leur ont été faites. Prochaine forme d'action envisa-

gée : aller rencontrer MM. Vérité (maire de Langon) et Lagorce (député) pour s'assurer de la pérennité de leur soutien, qu'ils ont par ailleurs toujours affirmé, et pour quoi pas, proposer une action commune pour que soient menées de front la réhabilitation de Jules-Ferry et la construction du collège sur le site de Pian.

CHRISTINE TREZEGUET

**THÉÂTRE**

**Roailan sur les planches**

*L'association du Prieuré avait invité la troupe de roailan à se produire sur scène*

L'association macairienne du Prieuré aime le théâtre. Par l'intermédiaire des contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE), les enfants de l'école de Saint-Macaire ont pu s'initier aux plaisirs « des planches ». Afin de concrétiser cette « couverture théâtrale » l'association avait invité samedi soir, salle François-Mauriac, la troupe amatrice de Roailan. Le théâtre de boulevard y était à l'honneur. En première partie fut présentée une comédie mise en scène par Th. Thubin, « On répare la marquise ». Basée sur un quiproquo comique, cette pièce en un acte fut jouée sur un rythme alerte et vif, comme il sied à une comédie « boulevardesque ».

Au programme de la seconde partie les « Quatre Maris d'Amarante », une pièce en trois actes de Francis Poulet, mise en scène par C.-Larriaut. Neuf comédiens et comédiennes nous ont offert pen-

dant deux heures une enquête comico-policrière, agréable, mais surtout jouée avec beaucoup de joie et de sincérité. On appréciera, en particulier, l'excellente prestation de J.-P. Luflade dans le rôle du deuxième mari d'Amarante.

Il est bon que des troupes de ce type existent. Ces acteurs amateurs se font plaisir et ont l'immense mérite de communiquer cette joie de jouer aux spectateurs

présents. Des spectateurs qui étaient, hélas, trop peu nombreux à profiter de ce plaisir.

Le théâtre populaire a besoin d'être soutenu par un public plus nombreux. Néanmoins, la soirée de samedi fut une réussite; une commune, Saint-Macaire, en accueillait une autre, Roailan, non plus sur un terrain de sport, mais sur celui de la culture.

**OLIVIER PLAGNOL**

285554

**SAINT-MACAIRE - MARDI 9 AVRIL - 21 heures**  
**QUINE DU CLUB DE L'AMITIÉ**  
 1 cuisse de bœuf, 4 quartiers de mouton, 2 longes de porc,  
 2 canards gras, 9 paires de volailles à la ligne...

**Sortie du Club de l'amitié**

Le bureau du Club de l'amitié informe ses adhérents qu'une sortie aura lieu le jeudi 18 avril, aux grottes de Fontiron (Lot-et-Garonne).

Le matin, visite des grottes qui sont très belles et du zoo préhistorique qui nous fera découvrir les animaux de cette époque et leurs cris.

A 12 h 30 sera servi le repas suivi d'un après-midi dansant.

Départ de la place de l'Horloge à 8 h 15.

Prix des places : 150 francs pour les sociétaires et 170 francs pour les non-sociétaires.

**Conseil municipal**

Le Conseil municipal se réunira à la mairie en réunion extraordinaire, mercredi 10 avril à 21 heures.

A l'ordre du jour : achat de terrain à la Verrerie; comme d'habitude les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

**Jean Lafourcade et le TGV**

Jean Lafourcade, conseiller général de Saint-Macaire, président de la commission forêt environnement, nous a adressé le communiqué suivant relatif au tracé du TGV.

« L'annonce par le ministère de l'équipement de sa décision de demander à la SNCF d'étudier des variantes du tracé du TGV Paris-Toulouse constitue pour toute la population de l'Entre-Deux-Mers une première victoire. Unie et rassemblée, avec le soutien de ses élus, elle a su faire la preuve qu'aucune décision la concernant ne saurait être prise sans elle.

Le conseiller général de Saint-Macaire, qui depuis plusieurs mois multiplie les initiatives contre ce projet aux conséquences — tant économiques qu'écologiques — irréversibles, se félicite de cette décision.

Pour autant, la SNCF n'a pas encore renoncé à son projet, c'est pourquoi il est important de rester mobilisés jusqu'au bout, pour imposer d'autres choix que celui d'un tracé guidé par la seule rentabilité financière au détriment du développement de la région de l'Entre-Deux-Mers. »

M. Lafourcade en appelle à une participation passive à la manifestation organisée à Bordeaux, le 13 avril, à 9 h 30, place des Quinconces.

**NÉCROLOGIE**

**Albert Beaugé**

« Un homme de justice et de bonté » : c'est en ces termes que M. Billa, maire de Saint-Macaire, entama lundi matin un discours en hommage à Albert Beaugé, cet homme qui fut pendant des années un personnage important du pays macairien. Cette importance, la reconnaissance et le respect des autres, il ne put les acquérir que grâce à son travail et à ses réalisations concrètes. En 1972, il s'engagea au sein du corps des sapeurs-pompiers alors commun à Langon et Saint-Macaire, et accéda au grade de lieutenant.

En 1977, il est élu conseiller municipal et devint l'ardent promoteur de l'implantation du gaz de ville à Saint-Macaire. Mais sa grande œuvre, celle pour laquelle il s'est battu passionnément, reste la création d'un centre de secours pour Saint-Macaire et son canton.

Après de nombreux efforts déployés, celui-ci fut officiellement créé le 27 mai 1980 et compte aujourd'hui trente volontaires. Chef très proche des hommes qu'il dirigeait, toujours responsable et solidaire dans les succès et les échecs, il était surtout un grand formateur.

Il quitta ses fonctions à contre-cœur, en 1985. L'émotion était grande, lundi matin, dans les travées du cimetière de Saint-Macaire.

Nombreux étaient ceux et celles qui tenaient à l'accompagner en sa dernière demeure, un dernier geste de reconnaissance sincère.

**O. P.**

# Les parents mobilisés à Pian <sup>10/4</sup>

Où en est-on du collège rive droite, de la restructuration de Jules-Ferry? Apparemment toujours dans le flou. Les parents trouvent le temps long



Les représentants de la coordination des écoles primaires du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont  
(Photos «Sud-Ouest»)

Samedi, la coordination des parents d'élèves des écoles primaires du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont organisait une réunion dans la salle des fêtes de Pian-sur-Garonne, pour faire le bilan de leur action et envisager l'avenir, ayant maintenant rencontré tous les partenaires concernés, tant au niveau du Conseil général (MM. Madrelle, Maughen, Sanson) que de l'inspection académique (M. Duplan).

Aux dernières nouvelles, la construction du collège rive droite à Pian-sur-Garonne est inscrite sur la liste des constructions à effectuer avant 1995. Le problème est-il réglé pour autant? Les parents d'élèves ne le croient pas, pas plus que les élus qui assistaient à la réunion: les maires de Pian, de Saint-Macaire, de Verdélais, de Saint-Maixant, ainsi que

M. Lafourcade, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac et conseiller général. L'inquiétude majeure vient de ce qui se passe actuellement à Langon, devenu vraisemblablement prioritaire. Les travaux de reconstruction du collège Jules-Ferry paraissent imminents; ceux de la construction du collège rive droite ont été repoussés dans le temps lors de la dernière commission de l'éducation nationale.

Alors, ce que craignent les parents d'élèves, c'est qu'une fois Jules-Ferry rénové, les pouvoirs publics le considère comme la solution aux problèmes d'effectifs surchargés sur Langon.

Et perdre cet argument, c'est n'avoir plus que la revendication d'une qualité de vie pour leurs enfants; la question étant de savoir combien elle pèse dans la balance. Les collégiens de la rive droite scolarisés à Langon se lèvent pour



Assistance peu nombreuse mais soutenue par l'ensemble du canton

la plupart à 6 h 30 et passent jusqu'à une heure dans le bus, et rentrent chez eux au même rythme... C'est ce constat qui révolte leurs parents, qui doutent que l'argument du cœur puisse toucher les milieux du pouvoir et de l'argent. Ces derniers ont en tout cas reçu une fois de plus l'assurance du soutien des quatorze municipalités du canton de Saint-Macaire et de celle de Sainte-Croix-du-

Mont, de la bouche des élus locaux présents, qui proposèrent de voter une pétition des maires lors de leur prochaine réunion.

La cohésion demeure donc au sein des partisans du collège rive droite, soucieux de rester présents, et de continuer à faire pression jusqu'à la concrétisation des promesses qui leur ont été faites. Prochaine forme d'action envisa-

gée: aller rencontrer MM. Vérité (maire de Langon) et Lagorce (député) pour s'assurer de la pérennité de leur soutien, qu'ils ont par ailleurs toujours affirmé, et pourquoi pas, proposer une action commune pour que soient menées de front la réhabilitation de Jules-Ferry et la construction du collège sur le site de Pian.

CHRISTINE TREZEGUET



**EXPOSITION**

**Anne Diard à La Barbacane**

Anne Diard expose ses œuvres les plus récentes à la galerie La Barbacane, du 13 avril au 12 mai. Formée aux beaux-arts de Bordeaux et nantie d'une licence

d'arts plastiques, Anne Diard choisit de faire partager sa passion en enseignant les rudiments de son savoir dans la région bordelaise, puis en créant à Sainte-Foy-la-Grande un atelier d'expression libre pour enfants, inspirée de la méthode Arno Stern, avec pour objectif de faire découvrir à chacun son potentiel de créativité, ce qui ne l'empêche pas de poursuivre une démarche artistique personnelle liée à cette attirance inéluctable vers la matière qui va donner « des tableaux sculptures », où se mêlent des techniques mixtes (huile, bande plâtrée, pastel sur bois, carton, mais aussi des sculptures en terre).

La galerie est ouverte du vendredi au dimanche, de 15 heures à 19 heures, et sur rendez-vous au 56.63.03.32.



Une des œuvres d'Anne Diard  
(Cliché « Sud-Ouest »)

**TRADITION**

**Le châtiment de « Moussu » Carnaval**

On n'échappe pas à son destin : c'est ce que doit se dire le Bonhomme Carnaval, emprisonné dans quelque sombre chai macairen, depuis qu'il sait que la sentence prononcée le 16 mars dernier par ses juges — et approuvée par la population — est devenue exécutoire.

Ce jour-là, rappelez-vous, ce malin fit pleuvoir sur le pays de Saint-Macaire durant toute l'après-midi, afin d'éviter le bûcher qui l'attendait sur la grand-place. Il fut donc condamné à périr par là où il avait péché — ultime méfait — par l'eau !

Mais les préparatifs de cette inhabituelle expiation furent longs : un débat animé eut lieu à la Maison du Pays et la décision fut prise : Carnaval rejoindra le Joud de la Garonne, comme le stipulait le jugement, mais sous forme de cendres dispersées sur le fleuve, après avoir été embrasé, selon la tradition, mais cette fois au port de Saint-Macaire.

Toute la population est donc invitée, par le présent avis, à cette exceptionnelle cérémonie qui se déroulera le 13 avril et respectera

l'ordonnancement suivant : 17 h 30, ripatoulère dans les rues de Saint-Macaire, avec le crieur; 18 heures, rassemblement devant l'église et descente vers les grottes; 18 h 30, arrivée de Moussu Carnaval et défilé vers le port au son du fifre et du tambour; 19 heures, rappel de la sentence et exécution; 19 h 30, farandole et retour vers les grottes, apéritif offert à tous.

Adieu, paubre Carnaval.

**Drame du peuple kurde**

Devant la gravité de la situation en Irak chacun d'entre-nous se doit de réagir très rapidement au drame subi par le peuple kurde d'Irak.

Aussi, chacun est invité à se présenter au secrétariat de la mairie pour soutenir l'action de la fondation Danielle-Mitterrand par une participation financière laissée à l'appréciation de chacun.

Un bulletin de soutien aux programmes d'intervention de la fondation sera délivré. Ce don sera déductible des revenus imposables.

**Musiques vocales du XX<sup>e</sup> siècle**

Dimanche 14 avril, à 18 heures, l'association Ardilla présente un concert original de musique vocale. En effet, le programme propose un éventail de compositions contemporaines dont la plus ancienne date de 1934 et dont les deux plus récentes sont des créations, commandées en janvier 1991, auprès de compositeurs aquitains. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration entre trois chorales de notre région : l'ensemble Voix et Rythmes de Talence, dirigé par Marie-Anne Mazeau; la chorale de la Haute-Lande de Jacques Aymonino, la chorale A cœur joie d'Anglet, dirigée par André Pommières. 150 choristes et 12 musiciens vont se retrouver dans l'église de Saint-Macaire pour interpréter « la Cantate de la paix », de Marius Milnaud; « Geographical fugue », de Ernst Toch; « Paradina », d'André Minvielle; « Anthrope-Idée », de Christophe Guichard; des œuvres très diverses, le plus souvent originales, témoignages des recherches musicales de notre époque avec, en bouquet final, le « Gloria », de John Rutter, composition brillante de 1974 qui met en valeur l'éclat des sonorités des cuivres et la présence chaleureuse et intense du chœur.

Concert à 18 heures. Participation aux frais : 50 francs; réduction adhérents Ardilla, 40 francs.

Le patrimoine historique doit être vécu comme un atout et non comme un handicap

C'est la mission que s'est donnée le Mouvement de sauvegarde et de rénovation

## SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

# Une ville d'hier à vivre au présent

*Le Mouvement de sauvegarde et de rénovation a fort à faire dans une ville aussi chargée d'histoire que Saint-Macaire. Plus que de protéger les vieilles pierres, il veut les faire vivre, pour ses habitants comme pour les visiteurs, considérer le patrimoine comme un atout et non un handicap*

Hervé Pons

**L**e Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire, association qui compte une soixantaine de membres et deux fois plus de sympathisants, s'est réuni en assemblée générale. Ce fut l'occasion de mesurer la diversité de ses activités, et de rappeler son objet par la bouche de la présidente Chantal Lalanne : « Convaincre que l'on peut très bien vivre au XX<sup>e</sup> siècle dans des maisons d'hier. » Et la jeune femme d'ajouter : « S'il est nécessaire de repeupler la vieille ville, il est aussi essentiel que les gens qui y habitent y restent et qu'ils n'aient pas l'impression de vivre dans un lieu insalubre, envahi par les contraintes chaque fois que l'on veut faire des travaux. » Comme quoi on peut être amoureux des vieilles pierres sans tenir à conserver leur poussière.

Rien — ni personne — dans l'association n'est figé dans le louable mais souvent bien triste immobilisme de la conservation à tout prix. La vie moderne a ses nécessités et on est persuadé qu'il vaut mieux voir une ville ancienne évoluer et demeurer habitable que devenir musée ou... fossile. Voilà

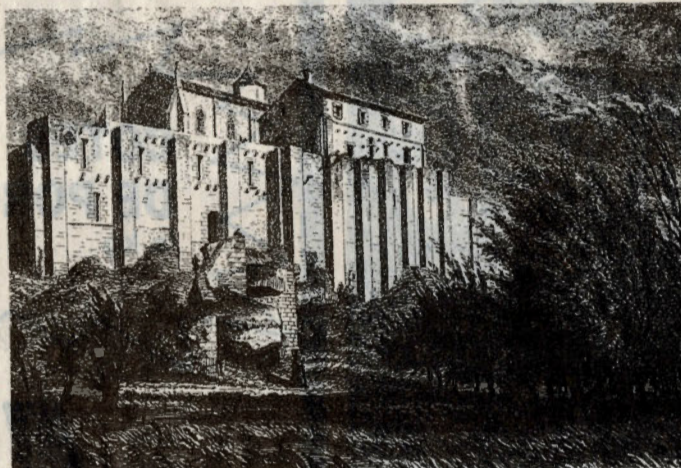
résumée la position de l'association.

### DES BALADES AU CARNAVAL

Concrètement, les initiatives sont nombreuses et diverses depuis 1983, année de la renaissance du mouvement (qui puise ses origines dans les années 60) allant de l'édition d'ouvrages historiques aux balades accompagnées, en passant par la participation au carnaval, la collaboration à l'organisation de la Nuit du patrimoine, à des concerts, soirées théâtre ou encore la sensibilisation au patrimoine auprès des enfants des écoles. Parmi les actions récentes, le travail sur le bicentenaire de la Révolution autour du personnage de François Bergoing, la réédition de l'histoire de Saint-Macaire par Virac, la Nuit du cinéma (en collaboration avec le centre Jean-Vigo, et l'association Le Prieuré) qui s'est déroulée aux Grottes, le concert du Collégium Musicum d'Aquitaine (avec Ardilla), la balade nocturne devenue une véritable institution et qui rassemble autant les Macariens que les visiteurs.

### LES REMPARTS INSCRITS

Autre nouveauté, moins visible



Le Saint-Macaire d'hier ne doit pas être une ombre pour le Saint-Macaire d'aujourd'hui

(Photo «S.O.»)

mais qui représente un travail colossal, l'instruction (qui a porté ses fruits) du dossier de demande d'inscription des remparts et d'une partie du château de Tardes à l'Inventaire supplémentaire de monuments historiques. Le but est moins d'assurer leur protection (l'ensemble de la ville est protégé) que d'accorder des avantages fiscaux et des subventions aux propriétaires afin de les aider ce patrimoine. Il a alors fallu procéder au relevé de toutes les par-

celles supportant un morceau de remparts, en trouver les propriétaires, les dates d'acquisition, etc.

Encore une initiative parfaitement inscrite dans le présent que cette mise en place d'un fichier des immeubles à vendre. Avec une précaution oratoire de M<sup>me</sup> Lalanne : « En aucun cas nous nous substituons aux particuliers ou agences immobilières; nous nous contentons d'informer les gens de l'existence de tel ou tel immeuble susceptible d'être vendu. C'est

tout. Il ne doit y avoir aucun qui-proquo à ce sujet. »

### PARLONS-EN

Enfin, ces dernières semaines sont apparus les « débats patrimoine ». Il s'agit, à partir de diapositives prises dans la ville, de discuter de l'avenir qu'il est souhaitable à donner à un site. Faut-il curer un îlot ancien pour en faire une place ou conserver un habitat insalubre difficile à réhabiliter ? Faut-il reconstruire la place d'un immeuble disparu ou aménager un espace vert ? Faut-il être favorable ou non à la réalisation d'une ère de garage et de la vage des camions de la laiterie à proximité de la porte du Turon ?

Les avis sont bien sûr partagés, mais toujours motivés, raisonnés, le dialogue ouvert. Pour bien parler en connaissance de cause, on n'hésite d'ailleurs pas à se rendre dans les villes qui disposent d'un important patrimoine et puiser des idées (Bergerac, Montauban, etc). Si les avis de l'association ne peuvent avoir le moindre pouvoir de décision, ils peuvent faire progresser les idées. Il ne faut pas non plus oublier que nombre d'élus en sont membres, à commencer par le maire et son adjoint à la culture.

**Football:  
le leader  
à Saint-Macaire**

Dimanche 14 avril l'équipe B recevra Preignac B à 18 h 45, en championnat. Rendez-vous des joueurs à 13 heures aux vestiaires. L'équipe A recevra Quinsac, leader de la poule avec trois points d'avance sur les Macariens. Une rencontre capitale pour l'équipe afin de se rapprocher de la première place et de conforter sa deuxième position. Le but des Macariens : prendre une belle revanche sur le match aller où ils ont subi leur plus nette défaite en championnat. Coup d'envoi à 15 h 30.

**MARCHÉ**

Tous les jeudis matins, de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64, et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14, pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitain.** Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

**Carnaval.** Samedi, de 17 h 30 à 19 h 30, défilé, exécution de M. Carnaval, apéritif.

**Concert de chant.** Dimanche, à 18 h, à l'église de Saint-Macaire.

**Carnaval**

Perturbé par le mauvais temps, Carnaval n'avait pu être mené à son terme, c'est-à-dire la mort par le feu de M. Carnaval. Aussi, les associations organisatrices, Ardilla, les CPE, le Prieuré ont décidé de procéder à sa juste exécution samedi 13 avril.

**Agenda**

**«SUD-OUEST»**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 13 avril.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixant.

**Dimanche 14 avril.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompier.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Favereau, à Verdélais, tél. 56.62.02.47.

**Dentiste.** Docteur Bousquet (de 9 h à 12 h), tél. 56.63.07.88.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**Sogedo.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot : tél. 56.62.81.05. Langon : M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : cabinet Bahan-Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Verdelais : M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin, les Allées, tél. 56.62.08.29.

**Saint-Macaire : musiques vocales du XX<sup>e</sup> siècle**

■ L'association macarienne Ardilla présentera dimanche, en l'église de Saint-Macaire, à 18 heures, la veille, en l'église Sainte-Croix, à Bordeaux, à 21 heures, un concert de musique vocale qui aura pour spécificité de proposer un éventail de compositions contemporaines, la plus ancienne datant de 1934, les plus récentes de janvier 1991.

Cette manifestation sera le fruit de la collaboration de trois chorales de notre région, l'ensemble Voix et Rythmes de Talence, la Chorale de la Haute-Lande et A cœur joie, d'Anglet.

150 choristes et douze musiciens seront ainsi réunis pour interpréter la « Cantate de la Paix », de Darius Milhaud, « Geographical Fugue », d'Ernst Toch, « Paradina », d'André Minvielle, etc. Entrée : 50 francs.

**PAS DE SECTARISME**

En outre, à Saint-Macaire, le message est très bien passé. La mairie se réjouit et encourage ces initiatives, les commerçants sont nombreux à cotiser, certains accordant même des réductions aux membres du « Maillon d'or ».

Un des crédo de l'association

reste la liberté laissée aux résidents d'adhérer ou pas.

Chaque activité est proposée à l'ensemble des personnes vivant dans la maison. Les adhérents bénéficient simplement de diverses réductions sur le prix des sorties et des repas.

La bibliothèque de l'établissement créée, gérée et financée par l'association est mise à la disposition de tous.

Mais, M<sup>me</sup> Pimbert sait que les objectifs ambitieux poursuivis depuis près de deux ans demanderont de nombreux efforts supplémentaires et qu'il s'agit d'un travail de longue haleine.

« Tout n'est pas gagné », affirme-t-elle, réaliste.

Tous ces efforts et toute cette énergie sont déployés dans un unique but : que le dernier maillon de la chaîne de la vie, celui du troisième âge, soit effectivement en or.

**OLIVIER PLAGNOL**



Le Maillon d'or laisse toute liberté aux résidents (Photo «Sud-»)

**Tout pour l'ouverture !**

*L'association de résidents du « Maillon d'or » joue la carte de l'ouverture : activités des plus variées et liens étroits avec la population*

Lorsque M<sup>me</sup> Pimbert arriva en septembre 1989, à la maison de retraite de Saint-Macaire, en tant que nouvelle animatrice, une des premières missions que lui confia M. Daube, son directeur, fut la création d'une association des résidents. Moins de deux mois après, c'était chose faite. « Le Maillon d'or » était né.

Son objectif est double : d'une part offrir aux personnes âgées résidentes diverses activités; d'autre part essayer de casser l'image négative attachée traditionnellement aux maisons de retraite.

Le deuxième souci est novateur et original. Il est le symbole d'un état d'esprit particulier qui anime l'ensemble du travail du « Maillon

d'or » : s'ouvrir vers l'extérieur afin d'établir des contacts entre les résidents et la population.

L'ouverture existe déjà au niveau de la composition de l'association. Elle compte aujourd'hui quatre-vingt-sept membres dont des résidents, bien sûr, mais également des membres du personnel, des commerçants macariens, des amis, des parents... En fait, chacun peut y adhérer.

**DEUX EXEMPLES**

L'ouverture se développe, ensuite, au travers des activités, deux exemples sont à cet égard révélateurs.

Dès sa création, le « Maillon d'or » souhaitait établir des contacts avec les membres du club

du troisième âge macarien. Les débuts furent plutôt laborieux. Mais, une soirée jeux organisée dans l'établissement attira, un soir, les membres du club de l'Amitié.

Depuis, tous les deux mois, ils ont pris l'heureuse habitude de se réunir le temps d'une partie de cartes et d'un bon repas.

Ces relations sont assez privilégiées lorsque l'on sait qu'elles n'existent pas en d'autres lieux, où parfois maisons de retraite et associations du troisième âge ne souhaitent ou ne peuvent ni collaborer ni même communiquer.

Autre exemple : le 26 mai « le Maillon d'or » organisera à Mon-

primblanc un rallye pédestre en collaboration avec l'école locale.

Personnes âgées et enfants seront unis pour une manifestation destinée à tout le monde.

Une soirée anniversaire de l'association a déjà pu réunir récemment, le temps d'une fête, les résidents et une partie de la population de Saint-Macaire.

Il est clair qu'une association de ce type refermée sur elle-même est vouée à la sclérose et à une disparition progressive. Cela, les responsables de l'association l'ont bien compris.

# Le vin, une affaire de femmes

*Le groupement féminin de Saint-Macaire vient d'organiser un stage de haut niveau de vente de vins et de lutte contre la concurrence. Les viticultrices ont répondu présentes*

**Hervé Pons**

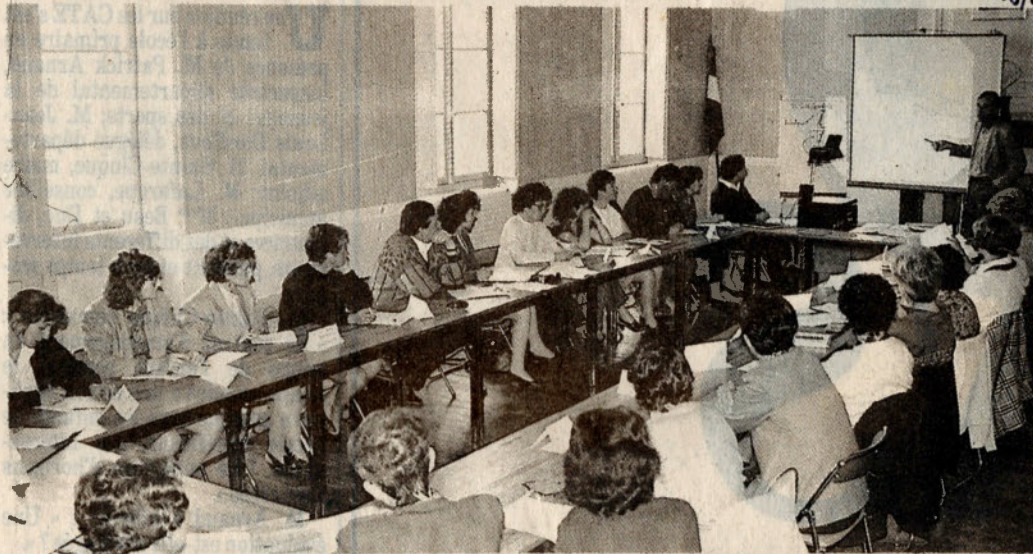
**L**es animatrices du Groupement de développement agricole féminin (GDAF) de Saint-Macaire, organisme qui mobilise le public d'un secteur autrement plus étendu que ce seul canton (Saint-Macaire mais aussi Langon, Auros, Cadillac, Sauternes) viennent d'organiser un stage de formation à la « vente directe du vin » et à la « concurrence ». La troisième (et dernière) journée s'est déroulée le 11 avril dans la salle de la mairie de Saint-Macaire.

Le groupement féminin, qui a vingt-cinq années d'existence, connaît mieux que quiconque les besoins et problèmes du monde rural, et en particulier ceux de l'exploitante (souvent la conjointe de l'exploitant) agricole. M<sup>me</sup> Combret, présidente du groupement, viticultrice à Saint-Martial, explique : « Nous organisons toujours des stages qui sont très près des besoins des agricultrices. C'est d'ailleurs pour cette raison

qu'ils connaissent le succès (plus de trente stagiaires cette fois) : les exploitantes n'accepteraient pas d'y consacrer du temps si elles avaient le sentiment que ce temps est perdu. »

M. Lapique, de la Chambre d'agriculture, organisme partenaire du stage par le biais de l'ADAR, ajoute que la formation adulte entre de plus en plus dans les mœurs et que les femmes, jeunes ou moins jeunes, viennent très volontiers à « l'école ». En l'occurrence les professeurs étaient d'éminents spécialistes des vins et de leur commercialisation, M. Sirot, journaliste, à une revue belge spécialisée dans les vins et spiritueux.

M. Ratel, directeur général de vignobles Rollet, M. Paillet, professeur de l'École nationale des ingénieurs des techniques agricoles de Bordeaux. Les thèmes abordés étaient aussi différents et complémentaires que « connaître l'évolution de la consommation des vins de Bordeaux en France et à l'étranger », « connaître les vins concurrents afin d'être plus



Une trentaine de dames et quelques messieurs sont retournés « sur les bancs de l'école » à Saint-Macaire (Photo H. P., « S.-O. »)

compétitifs », « savoir présenter une bouteille », « préparer le premier contact avec la clientèle », « fidéliser le client », « établir un

prix de vente rémunérateur à partir d'un prix de revient réel », « comparer les différents types de marchés (vrac, bouteilles, etc. ».

« La viticultrice est amenée à recevoir le public, à effectuer beaucoup de vente au particulier, notamment dans notre région, poursuit M<sup>me</sup> Combret. Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi ce thème de travail. Comme ce ne fut pas un hasard quand un précédent stage a été consacré à la transmission du patrimoine, question qui intéresse particulièrement le monde rural. Mais nous accueillons également des messieurs dans nos rangs... », précise la présidente.

## SAINT-MACAIRE

285556

SAINT-MACAIRE. Mardi 16 avril. 21 heures

### QUINE DU CLUB DE L'AMITIE

1 cuisse de bœuf. 4 quartiers de mouton. 2 longes de porc  
2 canards gras. 9 paires de volailles à la ligne...

**MUSIQUE ET DANSE**

**Soirée africaine**

*Le groupe Fooly-Ba sera précédé, samedi, des percussionnistes d'Ardilla*

**C'**est le samedi 20 avril (à 21 heures), salle des fêtes François-Mauriac, à Saint-Macaire, que l'Association Ardilla propose un voyage de deux heures à travers l'Afrique, avec le groupe Fooly-Ba et la classe-percussion d'Ardilla.

Février 1986 : Jean-François Jumelle, musicien bordelais, transfuge du rock et du jazz, rencontre en Afrique, Ibraïma Traore, danseur et percussionniste. Ils se retrouvent deux ans plus tard pour fonder à Bordeaux, le groupe Fooly-Ba. Très vite, ils sont rejoints par Amadou Diabate (Guinée), joueur de kora et de doudou (ballet Koteba de Côte d'Ivoire), Morcire Diabate (Guinée) joueur de balafon (ballet Koteba de Côte d'Ivoire), Adama Camara (Guinée), chanteuse et danseuse (ballet Koteba de Côte d'Ivoire), Ousmane Gallo Souma (Guinée) percussionniste djembe et danseur, Ibraïma Traore (Burkina-Faso) percussionniste djembe et danseur, J.-F. Jumelle (France), percussionniste djembe et congas.

Fooly-ba allie la chaleur, l'éner-

gie et le talent d'artistes musiciens et danseurs qui ont choisi l'alchimie de la création au-delà de la mode et de la tradition. Les voix, les percussions, le balafon et la kora se fondent avec la danse, c'est une invitation à la fête, comme pour des retrouvailles. Les couleurs de la mélodie. L'envolée de la danse. La force du rythme. L'émotion...

La classe de percussion de l'école de musique Ardilla assurera la première partie de cette soirée. Hubert Turjman (professeur de percussions à Ardilla et percussionniste de la compagnie Lubat) et ses élèves préparent un début de soirée qui ne devrait pas laisser le public immobile.



Le groupe Fooly-Ba : rythme et émotion (Photo « Sud-Ouest »)

**MANIFESTATIONS**

**Les grands rendez-vous**

L'année culturelle et associative de Saint-Macaire compte quelque trente rendez-vous. Elle a débuté avec la représentation de la troupe de théâtre de Roaillan puis le concert de musiques vocales du XX<sup>e</sup> siècle. On continuera avec la soirée africaine (le 20 avril) puis des manifestations qui iront du grass-track à la pétanque en passant par une soirée conte occitan et le gala des écoles de musique.

A vos agendas :

**20 avril.** — A 21 heures : Fooly-Ba, soirée africaine, à la salle François-Mauriac.

**8 mai.** — Tournoi de sixte au stade A.-Seyrac.

**10-12 mai.** — Fêtes du Bas-Pian.

**18 mai.** — « Contes à deux voix », contes de sève occitane en occitan et /ou en français par Thérèse Duverger et Marceau Esquieu au Grand Cellier du Prieuré.

**19 mai.** — En nocturne : grass-track international, piste M.-Paris, près de Garonne.

**25 mai.** — « Le défi sport » (la Fête du sport en Aquitaine), partout.

**25 mai.** — A 21 heures : théâtre amateur avec le groupe 12-14 ans du Prieuré, salle François-Mauriac.

**25 mai.** — A 15 heures : concours officiel de pétanque, place Tourny.

**2 juin.** — A 15 heures : gala des élèves de l'école de musique aux Grottes.

**7 juin.** — A 20 h 30 et 22 h 30 : « le Plaisir des dieux », chansons paillasses et gaillardes par le café-théâtre de l'Onyx de Bordeaux au Grand Cellier du Prieuré.

**8 juin.** — A 21 heures : « La Poudre aux yeux » d'Eugène Labiche par le groupe de théâtre Ados, du Prieuré, salle François-Mauriac.

**14-17 juin.** — Fêtes de la Saint-Jean.

**21 juin.** — Fête de la musique dans la vieille ville.

**24 juin.** — A 21 heures : feu de Saint-Jean, place Horloge.

sculpture, peinture, musique, théâtre, littérature, cirque...) dans la Vieille Ville.

**15 septembre.** — De 10 heures à 18 heures : Journée monuments historiques et en particulier « portes ouvertes au Musée régional des PTT d'Aquitaine » (entrée libre) dans la Vieille Ville, église Saint-Sauveur, musée des PTT.

**Octobre.** — Fête des vendanges. « Flamenco », stages et concerts.

**31 décembre.** — En soirée : 3<sup>e</sup> Concert de la Saint-Sylvestre (sous réserves), église Saint-Sauveur.

**EXPOSITIONS**

**1<sup>er</sup> juin-14 juillet.** — « Impression », affiches du Musée régional des PTT présentées par l'Office macarien du tourisme, au Prieuré, tous les après-midi.

**1<sup>er</sup> juin-14 juillet et 15 août-15 septembre.** — « Habiter aujourd'hui des maisons d'hier » (la réhabilitation du Vieux Saint-Macaire) au Prieuré, tous les après-midi.

**juillet-août.** — Les artistes de la galerie, galerie La Barbacane, tous les jours, de 15 heures à 19 heures.

**Du 14 juillet au 15 août.** — « Patrimoine de l'Entre-Deux-Mers » invite au voyage et à la découverte d'une région, la plus belle et la plus riche du département de par ses monuments et son architecture, au Prieuré, tous les après-midi.

**Du 6 septembre au 6 octobre.** — Jean-Michel Jouillat : peintures, à la galerie La Barbacane, du vendredi au lundi, de 15 heures à 19 heures.

**Du 11 octobre au 10 novembre.** — Nouchka : peintures, à la galerie La Barbacane, du vendredi au lundi, de 15 h à 19 heures.

**TOUTE L'ANNÉE**

**Toute l'année.** — De 9 heures à 19 heures : aquarium tropical de Saint-Macaire, place de l'Horloge, tél. 56.63.05.62.

**Toute l'année.** — Visites commentées du Vieux Saint-Macaire, pour groupes, sur rendez-vous. Réservations au 56.63.03.64 (mairie); 56.63.34.53 (Prieuré); 56.63.32.14 (Maison Pavs).

**Football**

Face au leader Quinsac, les Macariens ont manqué de réussite. En effet en première période, les joueurs se créèrent trois occasions de buts franches, passant de peu à côté ou au-dessus. Quinsac ouvrit le score sur un dégagement d'un Macarien contrôlé par un attaquant adverse. L'ASM égalisa peu après sur un superbe but de vingt-cinq mètres, et domina la fin de match, sans pouvoir inscrire le

but de la victoire, malgré de bonnes actions de jeu. L'équipe B s'est inclinée 2-0 face à une équipe de Preignac B complète.

Entraînement jeudi soir, à 19 h 30, et réunion le vendredi 19 avril, à 19 heures, au stade, afin de préparer le tournoi de sixte, qui aura lieu le mercredi 8 mai, au stade André-Seyrac, pendant toute la journée, à partir de 9 heures. une date à retenir, pour les amateurs de tournoi de sixte.

**4, 5, 6 et 7 juillet.** — En soirée : « Le Capitaine Fracasse » d'après Théophile Gauthier, place du Mercadiou.

**12 juillet.** — A 21 heures : 3<sup>e</sup> Nuit du cinéma, ciné-sites. Programme non encore fixé. Films projetés en plein-air et buffet aux Grottes.

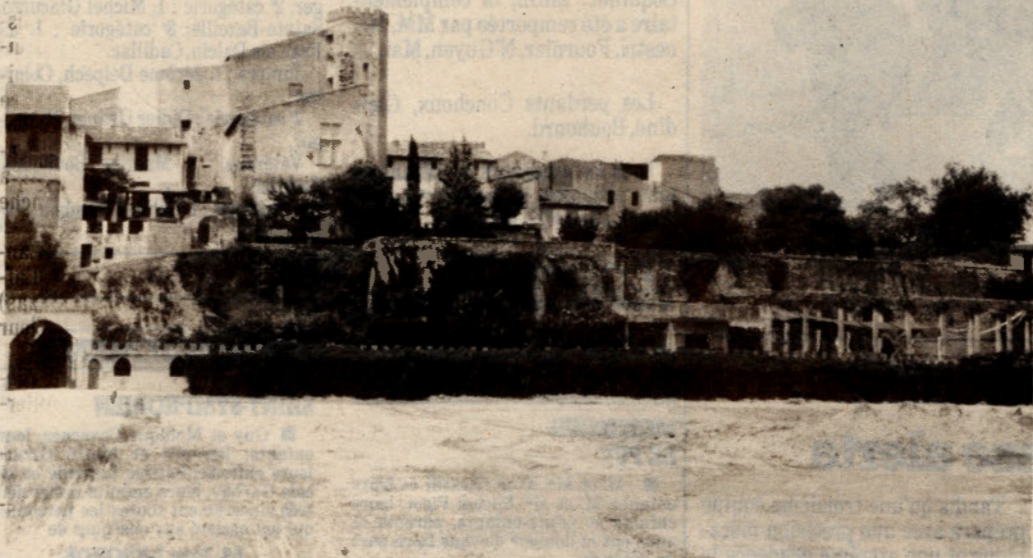
**13 juillet.** — En nocturne : bal traditionnel du 14 juillet, aux Grottes.

**2 août.** — A 21 heures : 7<sup>e</sup> balade nocturne dans la Vieille Ville.

**Fin août.** — Concert de clavecin, Aline d'Ambrincourt, musiciens français de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à la chapelle Ursulines, maison de retraite.

**14 septembre.** — A 21 heures : 3<sup>e</sup> Nuit du patrimoine : le patrimoine sous toutes ses formes (architecture,

# Suivez le guide



Le château de Tardes et l'esplanade des Grottes vus depuis la Garonne (Photos « S-O »)

En cette période printanière, les visiteurs se font de plus en plus nombreux à Saint-Macaire. Les demandes de renseignements sont aussi nombreuses que variées, sur l'histoire et l'architecture bien sûr, mais aussi sur les manifestations et festivités mettant en valeur le patrimoine macarien.

Pour répondre à cette « soif de savoir » l'Office macarien du tourisme organise, dès le mois d'avril, tous les dimanches après-midi, une visite commentée gratuite de la vieille ville. Outre le circuit habituel : église Saint-Sauveur, place du Mercadiou, Thuron, remparts, les participants peuvent accéder à deux endroits non visitables ordinairement, la tour de la Maison de Tardes avec son magnifique escalier à vis du XVI<sup>e</sup> siècle avec au sommet le panorama sur la Garonne et les côtes et le grand cellier du Prieuré datant du XII<sup>e</sup> siècle qui, cette année, servira de cadre à de nombreuses manifestations.

La visite dure environ 1 h 30. Le rendez-vous est fixé à 16 heures au Prieuré où se tient la permanence de l'Office de tourisme et où les visiteurs pourront se procurer de la documentation sur notre ville, entre autres, la plaquette éditée par « Sud-Ouest » : « Visiter Saint-Macaire ».

Effectuée par des bénévoles, membres de l'Office de tourisme, cette visite permet aux Macariens « anciens et nouveaux » de mieux

connaître leur cité et aux visiteurs de découvrir un ensemble médiéval représentant le type même de la cité marchande du Bordelais sur la Garonne.

Pour de plus amples renseigne-

ments, Office macarien du tourisme, mairie de Saint-Macaire, 33490 (tél. 56.63.03.64) ou Prieuré (tél. 56.63.34.52) le dimanche et jours fériés, juillet-août : tous les après-midis.



Un groupe de visiteurs attentifs et admiratifs dans le grand cellier du Prieuré

Pour toute l'année 1990, 15 098 personnes ont été accueillies (22,6 % d'augmentation par rapport à 1989), et 2882 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991. Les étrangers (par ordre décroissants: Anglais, Allemands, Américains, Espagnols) représentent environ 7 % de ce chiffre. L'office ne se contente pas d'accueillir toutes ces personnes, ni de leur distribuer des dépliants (15 000 sont prévus pour 1991), ou de leur vendre la plaquette « Visiter Saint-Macaire »; elle les renseigne et se charge de toutes les visites commentées en particulier pour les groupe visiteurs (53 la saison dernière). Compte-tenu du fait que la permanence n'est pas ouverte toute l'année, on peut affirmer qu'il passe dans les 30 000 visiteurs par an. Chiffre qui illustre bien l'importance du phénomène touristique dans la ville.

#### 57,6 % PAR RAPPORT A 1989

Le camping des Remparts géré par l'office a enregistré 1 500 nuitées en juillet-août, ce qui représente une augmentation de 57,6 % par rapport à 1989. Là aussi la progression est significative et le taux d'occupation moyen de 17 %

montre que ces chiffres peuvent encore évoluer. Les responsables de l'office ont essayé de faire une analyse qualitative de ce succès.

Outre le patrimoine architectural et historique pour lesquels les gens se déplacent, les touristes apprécient énormément la quiétude, la tranquillité qui les accompagnent tout au long de leur visite.

Le tourisme macarien n'est pas encore devenu un produit commercial; un lieu où l'on est sollicité par toutes sortes de marchands. C'est une évolution heureuse et bénéfique.

Au niveau des animations, l'office a décidé de prendre en charge l'organisation de la nuit du patrimoine le 14 septembre prochain et ceci pour la troisième fois consécutive.

Les responsables de l'office loin de s'endormir sur un tel bilan positif, réfléchissent et imaginent des projets pour l'avenir pour lesquels l'office pourrait intervenir soit en tant que maître d'ouvrage

#### Mariages

Samedi dernier, l'hôtel de ville a servi de cadre à la célébration du mariage de Jean-Marc Valentini et Catherine Béraud, suivi de celui de Franck Claverie avec Nathalie Gardera.

A l'issue de chacune de ces cérémonies, des collectes ont permis de recueillir parmi l'assistance de coquettes sommes d'argent destinées au Centre communal d'action sociale.

Que tous soient sincèrement remerciés pour leur générosité et que les jeunes époux trouvent ici nos meilleurs vœux de bonheur.

OLIVIER PLAGNOL

soit en tant que simple force de proposition.

En résumé retenons: le renforcement de la signalisation déjà existante en bordure des axes routiers; la réalisation d'un circuit visite fléché à l'intérieur de la vieille ville avec panneaux de présentation; la réalisation de nouvelles cartes postales; la création d'une aire de pique-nique; la création de gîtes ruraux et d'une halte nautique; l'amélioration de l'aménagement des grottes afin de développer leur utilisation; l'aménagement de la zone entre la Garonne et les remparts.

M. Falissard, président réélu, jeudi soir, sait que la plupart de ces projets ne pourront être réalisés qu'avec une intervention et un appui massifs de la mairie.

Celle-ci étant déjà très liée avec tout ce qui a été mis sur pied depuis 1988. Le futur joue également par le maintien et l'approfondissement des liens qu'entretient l'office avec d'autres organismes s'occupant du tourisme. Il est adhérent à l'Union touristique Sud-Gironde, à l'Union touristique Entre-deux-Mers, mais également à la Fédération départementale; cette dernière souhaitant créer des pôles de développement touristique afin de s'insérer dans la dimension européenne.

Réalistes, les Macariens savent que le tourisme ne pourra jamais faire vivre la commune mais il peut néanmoins devenir un bon appoint économique et sûrement contribuer au développement harmonieux de la ville.

#### Commémoration du 8 mai 1945

Le maire et le Conseil municipal invitent les Macariennes et les Macariens à participer nombreux aux manifestations du souvenir s'attachant à rappeler l'achèvement de la tragédie de 1939-1945.

A 9 h 15, sera projeté à la mairie le film d'André Harris et Alain de Sedouy, « Français, si vous saviez », et plus particulièrement la deuxième époque intitulée « Général nous voilà », s'attachant à décrire les conditions objectives de la Libération. Le caractère iconoclaste de cette production qui rassemble des images inédites montrant les Parisiens acclamant à quatre mois d'intervalle le maréchal Pétain, puis le général de Gaulle, ou encore des civils français invectivant des prisonniers de guerre britanniques. L'examen de la dure réalité des faits ne peut d'ailleurs que mettre en évidence la valeur du combat de ceux qui surent sauver l'honneur de notre pays.

A 11 h 15, se constituera devant la mairie le cortège qui se rendra, à 12 heures, devant le monument aux morts où se dérouleront dépôt de gerbe et allocution. La cérémonie sera clôturée à la mairie par le traditionnel verre de l'amitié servi en l'honneur des anciens combattants.

#### Journée des déportés

Le maire et le Conseil municipal invitent les Macariennes et les Macariens, et en particulier les anciens prisonniers, STO et déportés à participer à la cérémonie commémorative qui se déroulera le dimanche 28 avril, à 12 heures, devant le monument aux morts à l'occasion de la Journée des déportés.

#### L'ŒIL DE CHRISTINE

### La sincérité absolue d'Anne Diard

**A**vez-vous déjà vu un mouvement bleu? Si vous croyez que non, si vous vous demandez « qu'est-ce que c'est que ça », celui qui est exposé à la Barbacane en ce moment, a des choses à vous apprendre. Un coup d'œil sur le tableau, un autre sur le titre; une évidence qui s'impose: « Mais oui! Bien sûr que c'est un mouvement bleu! J'avais reconnu! »

Où Anne Diard a-t-elle trouvé son modèle? Sans doute au même endroit à l'intérieur d'elle-même que celui qu'elle touche chez le spectateur. Les mots qu'elle choisit pour nommer ses œuvres sont beaux et justes. « Naufrage », « Prière », « Offrande », « Abandon », « Tragédie », « Mouvances glacées ». Autant de sculptures, tableaux-sculptures, huiles ou pastels qu'Anne Diard expose pour la première fois. Elle avoue en effet avoir hésité longtemps à montrer

ce qu'elle sait faire parce que « c'est se dévoiler, quand même... »

Elle a d'autant plus raison en ce qui concerne sa propre production artistique qui reflète une sincérité absolue. A quoi reconnaît-on une sincérité absolue? C'est quand on sait se faire comprendre même des non-initiés, et même quand on va dans l'abstrait.

Avec Anne Diard, pas besoin de faire partie de l'élite intellectuelle pour aimer, au contraire, ce serait plutôt un handicap, mieux vaut être ouvert à la sensation.

CHRISTINE TREZEGUET

**Exposition Anne Diard jusqu'au 12 mai, à la galerie la Barbacane, 14, rue Thuron, Saint-Macaire. Ouverture du vendredi au dimanche, de 15 heures à 19 heures. Entrée libre, tél. 56.63.03.32.**



« Offrande », d'Anne Diard à savoir recevoir à sa juste valeur (Photo « Sud-Ouest »)

## Football : les réservistes à l'honneur

Superbe performance de notre équipe réserve, qui s'est imposée 4-1 en déplacement à Illats. Bénéficiant du retour de son capitaine, l'équipe a fait preuve de réalisme devant le but adverse, et de beaucoup de solidarité ! Bravo aux onze joueurs présents !

L'équipe A s'est imposée également sur le score de 4-1 à Cadillac, après un match disputé dans un bon esprit, et très bien arbitré par l'officiel. C'est en première mi-temps que les Macariens assurèrent leur victoire en marquant trois jolis buts. La seconde période fut plus équilibrée et chaque équipe marqua un but. Dimanche prochain, nos deux équipes joueront à Saint-Macaire, contre Uzeste B) et contre Coimères pour l'équipe A. Entraînement jeudi, à 19 h 30. Une date à retenir pour les amateurs de football. Le 8 mai, grand tournoi de sixte organisé par l'ASM.

## SAINT-MACAIRE 29/4

### Aide au peuple kurde

Le maire de Saint-Macaire rappelle à ses administrés et aux habitants du canton que des bulletins de soutien à l'action de la Fondation Danielle Miterrand continuent à être à leur disposition au secrétariat de la mairie.

## SAINT-MACAIRE 30/4

### Club de l'amitié

Le Club de l'amitié organise une sortie le jeudi 16 mai. Départ à 6 heures, place de l'Horloge, direction Saint-Pée-sur-Nivelle, pour assister à un mariage basque à l'ancienne. L'époux en sera le chanteur Michel Etcheverry, que l'on a pu voir et en-

tendre à la télévision. Après le repas, il donnera son récital accompagné par Guy Bruno.

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire au siège ou chez M<sup>me</sup> Cassagne et Lacampagne, MM. Dufour et Faure.

252947

SAINT-MACAIRE - MARDI 30 AVRIL - 21 h

## QUINE A.S.M. FOOT

1 CUISSE DE BŒUF - JAMBONS - GIGOTS - VOLAILLES - ENTRECOTES - Etc.

## MOTOCYCLISME / GRASS-TRACK

# Un quart de finale européen

Réunie en assemblée à Saint-Macaire, la commission de ligue a récompensé les pilotes et fixé les grandes dates du calendrier

**S**aint-Macaire est reconnu pour être l'un des temples du grass-track dans le Sud-Ouest. La ville doit cette renommée au Moto Start Club Macarien, avec, à sa tête, le président Michel Dufourg. Le « pingouin » est aidé dans sa tâche par une équipe de bénévoles très soudée.

La commission grass-track de la ligue d'Aquitaine avait donc choisi la cité médiévale pour tenir son assemblée générale devant un bon parterre de pilotes et de dirigeants de clubs. Les récompenses pour la saison écoulée ont été remises aux pilotes et les bases de la future saison de grass-track ont été fixées.

Le président de la ligue, Jean Monchany, reconnaissait que les épreuves de grass-track s'étaient déroulées dans de bonnes conditions. Il n'y a pas eu de graves accidents à déplorer. Le président de la commission, Christian Bouin, s'est étendu plus longuement sur le règlement du championnat de ligue saison 1991. Dans les questions diverses le pilote du MC de Morizès, Roland Comblon, s'est inquiété de l'absence d'une piste d'entraînement, comportant la sécurité prise en compte par les assurances. Le pilote du MC de Morizès reconnaît que l'entraînement actuel est un peu « sauvage ».

Il fut ensuite question du calendrier 1991. La première épreuve se déroulera le 5 mai à Tarsacq (MC du Béarn). Le point d'orgue de la saison se déroulera le 8 juin, en nocturne, à Morizès où sera disputé un quart de finale du championnat d'Europe.

Neuf nations seront représentées. Les rassemblements de Saint-Macaire, La Réole, Marmande seront du même tonneau que les années précédentes. A Saint-Macaire on va même innover. En intermède des catégories,

un spectacle pyrotechnique au laser sera proposé au public. Le maire de Saint-Macaire, M. Billa, et son adjoint se sont associés à la remise des prix. Ensuite chacun leva le verre de l'amitié à la prospérité du grass-track, un des fleurons du sport motocycliste dans le Sud-Ouest !

### JEAN-CLAUDE DUPOUY

#### LE PALMARÈS 90

**Minimes** : 1. Jérôme Georges (Saint-Macaire); 2. Christophe Martin (Marmande); 3. Christophe Parade (Miramont).

**Cadets** : 1. Stéphane Trésariou (Marmande); 2. Ludovic Larché (Saint-Macaire); 3. Stéphane Gachet (Artigues).

**Nationaux** : 1. Christophe Dubernard (Marmande); 2. Jean-François Dubrana (Saint-Macaire); 3. Jean-François Capestine (Morizès).

**500 inters** : 1. David Ochocky (Marmande); 2. Roland Comblon (Morizès); 3. Philippe Bergé (Marmande).

**Side** : 1. Leduc-Fray (Morizès); 2. Lachanel-Ellys; 3. Laurent et Lionel Sambarrey.

#### CALENDRIER 1991

5 mai : Tarsacq (national); 11-12 mai : Artigues-de-Lussac (national); 19 mai : Saint-Macaire (inter nocturne); 8 juin : Morizès (inter ch. Europe quarts de finale); 16 juin : Sainte-Colombe-de-Lauzun (inter); 30 juin : Saint-Denis-de-Pile (extra nat); 7 juillet : La Réole (inter); 12-13 juillet : Marmande (inter nocturne); 31 août : Morizès (nat. nocturne); 14 septembre : Marmande (Speed way inter nocturne).



Entourant M. Monchany, les membres de la commission de la ligue (grass-track) et M. Billa, les pilotes arborent leurs récompenses (Photo J.-C. Dupouy, « Sud-Ouest »)



# Vivre et travailler au pays

Treize stagiaires viennent d'achever un stage de créateur d'entreprises. Et la plupart s'installent au pays

**Daniel Bonnet**

**V**ivre au pays. C'est déjà une vieille revendication en réaction à l'exode rural. Mais vivre au pays cela signifie pouvoir y travailler. Pas toujours possible, ou même facile. Pourtant, parfois des solutions se dessinent. Encore faut-il pouvoir en affiner les contours, préciser le relief, gommer les imperfections. Surtout lorsque l'on désire créer son entreprise.

Six organismes spécialisés dans le domaine de la formation continue ont créé un collectif dont l'une des premières actions a été l'organisation d'un stage Créateurs d'entreprises. Déjà en novembre dernier, sous la rubrique de Captieux, «Sud-Ouest» évoquait un premier stage du même type, auxquels avaient participé un certain nombre de partenaires du collectif.

« Nous avons tiré les enseignements de ce premier stage, pour organiser le nouveau » explique M. Petitjean, responsable du stage. Celui-ci s'adressait à des demandeurs d'emplois, majeurs, qui manifestaient non seulement une forte volonté de faire aboutir leur projet, mais qui présentaient également un dossier réaliste. Enfin la plupart des idées s'inscrivaient dans le cadre d'une insertion en milieu rural. Et c'était là l'un des souhaits des organisateurs.

## TROIS MOIS DE STAGE

« A travers nos propres organismes de formation nous avons présélectionné une trentaine de candidats. Une fois la sélection achevée ils n'étaient plus que

quinze et deux ont abandonné en cours de stage ».

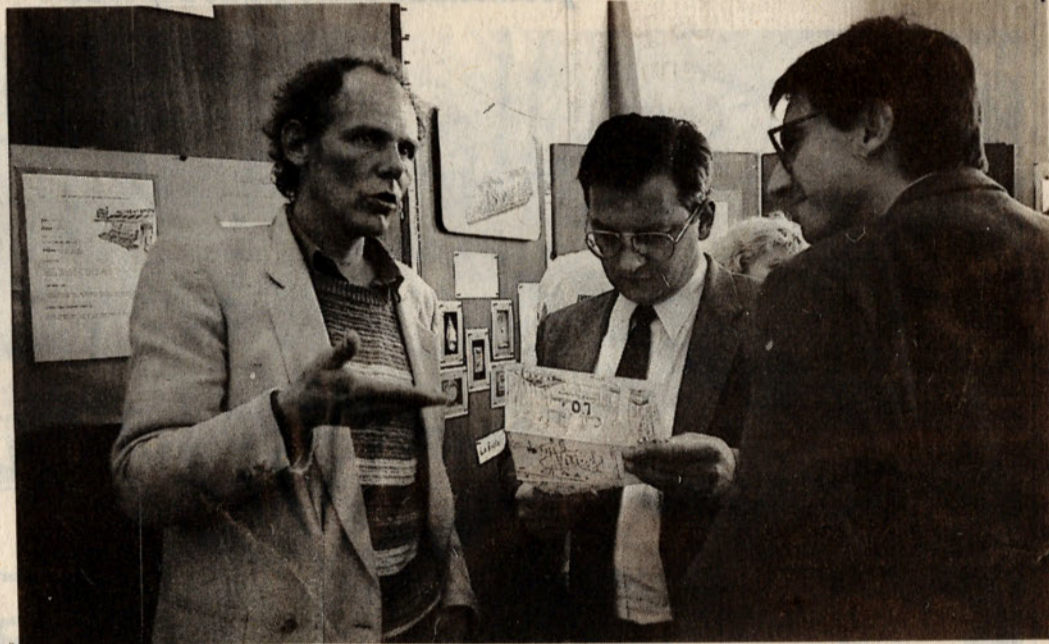
Celui-ci, à raison de trente-cinq heures par semaine s'est étalé sur trois mois. Il a totalisé 509 heures de formation, dont deux séjours en entreprises. Enfin le financement est venu de la Direction départementale du travail et de l'emploi.

Le stage s'est articulé autour de trois grands axes : la partie technique (droit, finances, constitution de dossiers, comptabilité...) assurée par M. Savarrot de l'association Airial et par des intervenants extérieurs sur des sujets ponctuels (expert-comptable, assureur, chef d'entreprise, par exemple). De plus cette formation était personnalisée pour s'adapter au cas de chacun.

Deuxième grand point ce que M. Petitjean nomme, joliment « la coordination et l'environnement ». C'est-à-dire : bilan individuel, analyse économique du projet, initiation à l'informatique...

Et enfin les stages en entreprises, au nombre de deux. L'un d'une semaine, l'autre de quinze jours. A ce sujet les organisateurs ont eu l'idée de parrainages entre les entreprises qui existent et celles qui vont se créer. L'idée, dans plusieurs cas, paraît vouloir fonctionner.

Dernièrement, à l'hôtel de ville de Saint-Macaire, où la municipalité a prêté ses salles au stage, avait lieu une manifestation de clôture. Bonne occasion pour les stagiaires de présenter, et commenter leurs projets aux invités présents. Parmi ceux-ci MM. Marty, sous-préfet, Billa, maire de Saint-Macaire, Vérité, maire de Langon...



L'un des stagiaires présente son projet d'Oustaou au sous-préfet (Photo « Sud-Ouest »)

## Les organisateurs

■ Six organismes spécialisés ont allié leurs compétences pour organiser ce stage : CLI (Commission locale d'insertion), ANPE Langon, Mission locale pour l'emploi des deux rives (Cadillac), Association Retravailler, AIRIAL (Saint-Symphorien), Fondation 3CI (Aide nationale à la création d'entreprises).

Les stagiaires venaient dans leur grand majorité de l'arrondissement de Langon.

## Les treize projets

Qui dit création d'entreprise ne dit pas obligatoirement industrie, personnel nombreux, capitaux importants. On peut démarrer seul, avec un minimum d'engagement financier. Certains des treize projets le montrent bien.

Pascale, 29 ans, de Pompéjac, proposera une antenne de nettoyage mobile des voitures neuves ou d'occasion. Elle s'adresse aux professionnels, mais aussi aux particuliers.

Sylvie, 20 ans, de Toulence, deviendra la fleuriste du complexe commercial de sa commune.

Bérénice, 31 ans, de Pessac, originaire de République Centre Africaine envisage la vente par catalogue dans son pays natal.

Eric, 24 ans, La Réole, déjà peintre en lettres, souhaite créer une entreprise d'enseignes.

Claudie, 42 ans, de Louchats a acheté l'épicerie à la sortie du village de vacances d'Hosteing. Elle y ajoutera un restaurant-pizzeria.

Béatrice, 30 ans, de Louchats

achète elle aussi une épicerie, multi-services mais à Saint-Magne.

Alexandra, 30 ans, de Céron, esthéticienne exercera son métier... à domicile et dans les maisons de retraite.

Vahid, 28 ans, de Bordeaux, qui a une formation d'architecte d'intérieur, créera une agence spécialisée avec d'autres partenaires.

Valérie, 26 ans, se lance elle dans la restauration d'intérieur et la maquette.

Frédéric, 29 ans, de Pompéjac, veut créer un garage réparations et surtout vente de véhicules d'occasion.

Gilles, 31 ans, de Guillos, monte un élevage... d'escargots.

Honorina, 28 ans, de Saint-Symphorien y ouvre une boutique de vêtements, mercerie, laine...

Enfin, Théo, 40 ans, de Saint-Symphorien lance l'Oustaou, un lieu d'accueil pour les groupes culturels.

## Saint-Macaire : le groupe Fooly-Ba

■ L'association Ardilla présente aujourd'hui samedi à 21 heures, salle François-Mauriac un concert de musiques et danses de l'Afrique de l'Ouest. Fooly-Ba allie la chaleur, l'énergie et le talent d'artistes musiciens et danseurs qui ont choisi l'alchimie de la création au-delà de la mode et de la tradition.

Les voix, les percussions, le balafori et la kora se fondent avec la danse. Amadou Diabate (kora et doundoun), Morcire Diabate (balafori), Adama Camara (chanteuse et danseuse), Ousmane Gallo Souma (djembe-danseur), Ibraïma Traore (djembe-danseur), Jean-François Jumelle (djembe-congas).

Entrée : 60 et 40 francs.

## SAINT-MACAIRE

255399

SAINT-MACAIRE - Mardi 23 Avril, 21 heures

### QUINE ASM FOOT

1 cuisse de bœuf, jambons, gigots, volailles, entrecôtes, etc.

## Agenda

### «SUD-OUEST»

**Correspondant.** Articles, photos, pu blicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Du maire.** Samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 h à la maison de retraite, à 18 h à Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30 à Saint-Maixant; à 11 h à Saint-Macaire, à 18 h 30 au Pian.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Cambillau, à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

**Dentiste.** Docteur Marquette, de 9 h à 12 h, tél. 56.25.08.25.

**Vétérinaire.** Docteur Cornelis, Grignols, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05.

Langono, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96.

Saint-Macaire, cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21.

Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.254.11.

Verdelais, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41.

Cabinet Tallet-Seroïn (les Allées), tél. 56.62.08.29.

### MARCHÉ

**Allées des Tillouls.** Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h.

### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours, sauf le lundi, tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64 et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14 pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Dimanche à 16 h, visite commentée gratuite de la vieille ville; rendez-vous au prieuré.

SAMEDI 20 AVRIL 1991

## SAINT-MACAIRE 25/4

### OFFICE DU TOURISME

# Un bilan et des idées

*Vient d'avoir lieu la première assemblée générale de l'Office macarien du tourisme, une occasion rêver pour faire un bilan général du travail effectué par cet organisme*

Le point de départ du tourisme à Saint-Macaire se situe en 1964, année qui vit le lancement des premières visites commentées. Il fallait à l'époque protéger, mettre en valeur et faire connaître le superbe patrimoine architectural local. En 1983, se constitue autour de trois associations phares de la commune un groupe de travail informel dont les objectifs premiers étaient de développer le tourisme mais également de le maîtriser et de le gérer le mieux possible.

### LES OBJECTIFS

Très vite, devant les dimensions importantes prises d'année en année par ce tourisme croissant il est apparu indispensable de créer une structure solide et permanente qui puisse prendre le relais; en 1988 fut donc créé, dans ce but, l'Office macarien du tourisme. Précisons, que celui-ci se différencie de la maison du pays, également basée à Saint-Macaire, pour sa vocation strictement communale.



Le prieuré lieu d'accueil pour tous les visiteurs (Photo «Sud-Ouest»)

Ses objectifs: organiser et développer l'accueil touristique ce qui nécessite notamment, de développer les capacités d'hébergement, de susciter des initiatives favorisant l'activité touristique (par des animations) et enfin, d'assurer des contacts réguliers et constructifs avec les structures extérieures travaillant dans le secteur du tourisme.

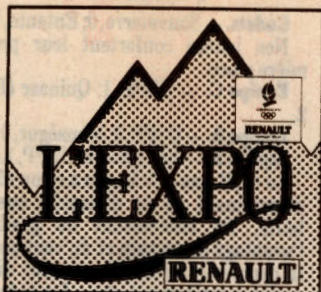
Le bilan de l'année 1990 va nous permettre de mesurer concrètement le travail accompli. L'accueil touristique, activité principale de l'office, assuré à partir du prieuré, fonctionne de façon permanente en juillet et en août, ainsi que tous les dimanches le reste de l'année. Les chiffres parlent là d'eux-mêmes.

**Football**

Samedi soir, l'équipe B s'est imposée face à Uzeste B. L'équipe A a battu Coimères 5-0 grâce à une bonne deuxième mi-temps, au cours de laquelle les Macariens imposèrent leur jeu collectif. A noter également avec un grand plaisir le retour de Michel

Saint-Marc venu encourager ses partenaires. Entraînement jeudi soir, dimanche prochain, nos deux équipes se déplacent à Coimères pour la B et à Monségur pour l'équipe A.

Samedi 4 mai, à partir de 14 heures, préparation des terrains pour le tournoi de sixte du 8 mai, pour tous les joueurs et dirigeants disponibles.



**VEenez DECOUVRIR**

**LA GAMME**

**RENAULT 91**

**LE 3 ET 4**

**MAI 1991**

**EXPOSITION CHEZ**

**Claude**

**CHANTALAT**

**33490 St MACAIRE**

**Tél. 56 63 11 60**

**SAINT-MACAIRE 7/5**

**Cérémonie du 8 mai**

Commémoration du 46<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945, à 11 heures, place de la mairie, à Saint-Maxaint, ensuite à 11 h 45, rassemblement devant la mairie de Saint-Macaire, pour aller déposer une gerbe aux monuments aux morts place de l'Eglise.

**THÉÂTRE**

**Portrait de Flora**

L'association le Prieuré propose ce soir samedi 4 mai, à 21 heures, une pièce de Didier Jeunaud, tirée du livre autobiographique de Flora Tristan, « Pérégrination d'une paria ».

En 1834, une jeune femme embarque à Pauillac sur un de ces navires qui conduisaient voyageurs et cargaisons vers les contrées exotiques de l'Amérique du Sud. A bord, cette dame, fort jolie, brise le cœur du maître d'équipage.

Peu impotée, car la passagère est « motivée », comme on dirait aujourd'hui, par un seul but : l'héritage qui l'attend au Pérou. Mais elle doit, d'abord, prouver l'union légitime de son père, un noble Péruvien et de sa mère, française. Cette parenté ne pourra pas être établie et le « magot » échappera à la belle dame. Pourtant, c'est au Pérou que cette « chasseuse de trésor » va prendre conscience et de l'oppression, et de la misère, et de la nécessaire libération passant par la Révolution.

Cette trame pourrait être celle d'un roman ou d'une pièce de Vargaslosa (d'autant qu'une partie de l'aventure est située à Arequipa, ville fétiche de l'auteur péruvien). En fait, c'est l'histoire d'un moment dans la vie de Flora Tristan, apôtre du féminisme, révolutionnaire et écrivain français.

De son livre « Pérégrinations d'une paria », publié en 1838, le comédien Didier Jeunaud a tiré

un spectacle intimiste, « Portrait de Flora » interprété avec fougue par Mireille Maurin.

Ce spectacle a été joué en 1989 à Bordeaux sous l'égide de la maison du Pérou, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Flora Tristan qui est enterrée à Bordeaux.

« Portrait de Flora » sera rejoué le samedi 4 mai, à 21 heures, au Grand-Cellir du Prieuré. Prix des places : 30 francs.

**Agenda**

**« SUD-OUEST »**

**Correspondant.** Articles, photos, pu blicité. J. Sance, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi.** A 18 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant, à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** De Hiranzo-Debelle, à Langon, tél. 56.63.12.14.

**Dentiste.** Docteur Lacombe (de 9 h à 12 h), tél. 56.27.07.77.

**Vétérinaire.** Docteur Shoot à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**Soins infirmiers.** Caninet Brahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

**VIE QUOTIDIENNE**

**Marché.** Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.0.5.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie (tél. 56.63.03.64) et à la Maison de pays (tél. 56.63.32.14), pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

**Générosité**

Samedi dernier, notre hôtel de ville accueillait Eric Lucbert et Christelle Hechinger pour échanger le oui traditionnel.

A l'issue de cette agréable cérémonie, une collecte a permis de recueillir une coquette somme d'argent destinée au Centre communal d'action sociale.

Que tous soient sincèrement remerciés pour leur générosité et que les jeunes époux trouvent ici nos meilleurs vœux de bonheur.

**Le Bas-Pian en fête**

Les 10, 11 et 12 mai, une des toutes premières discothèques de la région animera les bals le samedi en soirée, le dimanche en matinée. Traditionnel au Bas-Pian, System-Music est l'élément déterminant qui assure chaque année le succès des bals. Par ailleurs, le comité des fêtes lancera une souscription au prix modique de 2 francs qui permettra de gagner mouton, jambon, gigot et autres lots.

Voici le programme du week-end :

Samedi 11 : 12 h 30 : concours de pétanque; 21 h 30 : bal disco.

Dimanche 12 : 10 h 30 : passe-rue traditionnel animé par l'Avenir Barsacais, avec sa fanfare et ses majorettes; 12 heures : les Amis du Bas-Pian reçoivent leurs invités pour le vin d'honneur; 16 heures : bal disco.

**ASM / FOOT**

**Tournoi de sixte du 8 mai**

Pour cette saison 1990-1991, l'ASM a décidé d'organiser un tournoi de sixte le mercredi 8 mai 1991. Le tournoi débutera dès 9 heures le matin, et se déroulera sur quatre terrains, permettant un déroulement rapide des rencontres. Depuis déjà plusieurs semaines, joueurs et dirigeants préparent cette journée. Des repas pourront être pris sur place ou emportés pour le midi, et des grillades seront proposées toute la journée ainsi que des frites et des

boissons. Le prix des engagements est fixé à 180 francs par équipe. De nombreux lots viendront récompenser les joueurs, avec notamment des coupes, des sacs de sport, des tee-shirts, des radio-réveils, des caleçons de bain, des casques stéréo, des walkmans, des survêtements, du vin.

Donc rendez vous nombreux à Saint-Macaire, le 8 mai, à partir de 9 heures pour le tournoi de sixte organisé par l'ASM.

347701

**SAINT-MACAIRE. MERCREDI 8 MAI 91**

**GRAND TOURNOI DE SIXTE**

Engagements 180<sup>f</sup> par équipe. Nombreux lots

Restauration toute la journée. Coup d'envoi à 8 h 30

# Découverte de l'église tzigane

*L'Eglise évangélique tzigane de France fête cette année ses 40 ans. La seule église de ce type dans la région langonnaise se trouve à Saint-Macaire en bordure de la nationale. Allons à sa découverte 9/5*

**M**essage de bienvenue. La salle est à moitié pleine. La réunion débute par plusieurs chants, par une quinzaine de cantiques. Ils sont soutenus par deux guitares; musique omniprésente tout au long de la réunion. La sono est bonne, la ferveur monte petit à petit.

Deuxième temps fort : le témoignage assez émouvant, du reste, d'une jeune femme délivrée de la drogue et d'une vie tourmentée, grâce à foi nouvelle, grâce à son désir de connaître l'Évangile. Cette rencontre, dit-elle, avec Jésus-Christ, a modifié sa vie, l'a

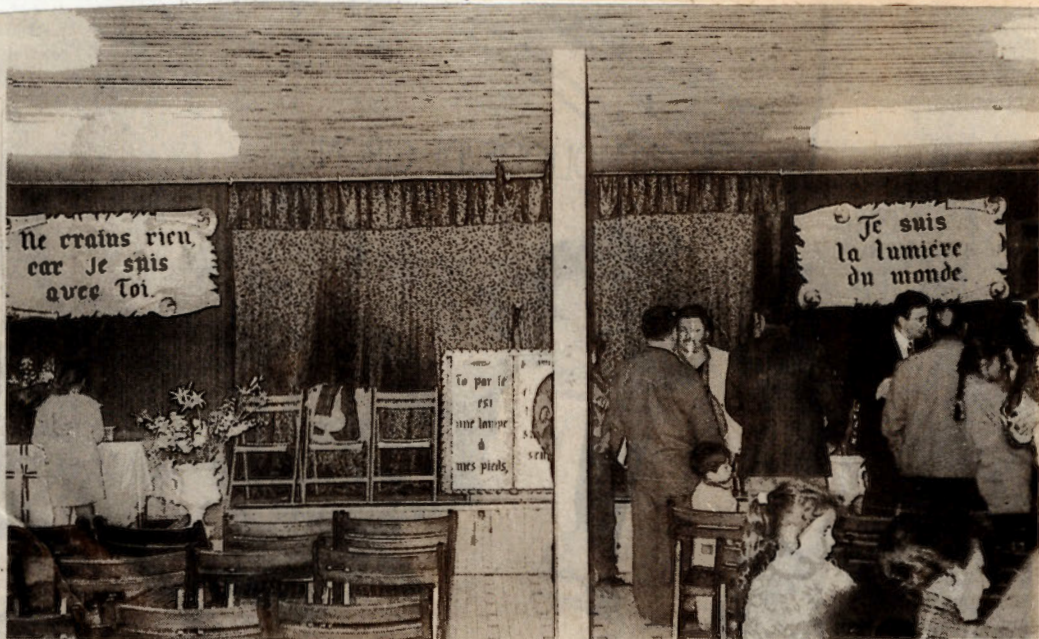
reconstruite. Le témoignage terminé, la parole est donnée au prédicateur venu cette semaine-là de Bordeaux. Il prêchera et lira la Bible pendant plus d'une demi-heure.

Thème central choisi : « Jésus est un grand voyageur. » Nouveaux chants. Nouveau message de bienvenue destiné à ceux et celles qui viendraient pour la première fois. La réunion s'achève dans une prière. Voici présenté, grosso modo, le déroulement d'une réunion d'évangélisation organisée par l'Église évangélique « Vie et lumière » de Saint-Macaire. Celle-ci appartient à la mission évangélique tzigane de France.

## Intégration

Ouverte en 1989, elle s'est rapidement développée après son départ de Castets-en-Dorthe. Cependant, l'implantation de l'association Vie et lumière à Saint-Macaire ne s'est pas faite sans oppositions. Une partie de la population locale y était hostile. Crainte de voir les Tziganes s'installer durablement autour du bâtiment, peur des problèmes de voisinage (châpardage, problèmes d'hygiène), tels étaient les sentiments à la base de ces réactions négatives. La commune ne possédant pas de droit de préemption sur le terrain, elle ne pouvait de toute façon s'opposer à la transaction liée à la vente.

Pour éviter les éventuels problèmes, il ne restait plus qu'à compter sur l'esprit de responsabilité de l'association. Les faits et le bilan de ces deux premières années de fonctionnement n'ont pas trahi cette confiance donnée.



Fin d'une réunion d'évangélisation

Aucun problème de voisinage n'a été enregistré, le terrain ne s'est nullement transformé en aire d'accueil officieuse. De plus, on souligne à Saint-Macaire que l'endroit n'a jamais été aussi bien entretenu. Le droit de réunion et la liberté de culte sont les principaux gagnants. Cette expérience peut également devenir un bel exemple, un élément positif contribuant à casser l'image traditionnellement attachée au gens du voyage, il faut le dire, bien souvent négative.

## La bible au quotidien

Le mouvement évangélique tzigane est né en 1950 par la conversion d'une famille Duville-Reinhard. Il prit son essor lors des premiers baptêmes par immersion qui eurent lieu en 1952, dans la mer, à Brest. Le « réveil » se propagea tout d'abord au sein des Manouches puis parmi les autres communautés tziganes. Donnons quelques chiffres afin de mesurer un peu mieux l'ampleur actuelle du mouvement fondé et encore dirigé par le pasteur non tzigane Clément Le Cossec : plus de soixante églises en France, environ 600 pasteurs, et 30 à 40 % des 120 000 Tziganes du pays seraient membres de la mission. La mission évangélique tzigane mondiale s'étend sur plus de trente pays. Elle est libre de tout autre mouvement

évangélique : autonome et indépendante.

Les fondements religieux du mouvement : une lecture stricte de la Bible, la volonté de vivre quotidiennement l'Évangile; sa connaissance étant le moyen idéal pour connaître la joie et la paix.

Pour eux, on ne naît pas chrétien, on le devient en étudiant l'Évangile, en vivant avec elle. Le baptême, le passage, se fait par immersion totale.

Un thème essentiel : le renouveau et le réveil de la foi. Les pasteurs annoncent la « bonne nouvelle » : le retour du Christ sur terre et le salut de l'homme en Jésus.

Autre thème fondamental : la croyance aux miracles, aux « guérisons miraculeuses » rapportées par les témoignages.

## Un élément d'unification

Socialement, il est indéniable que l'Église évangélique a été un élément

d'unification ou du moins de rapprochement très fort de toutes les communautés tziganes (Manouches, Roms, Syntis, Gitans...). Cette unité autour de la religion est considérée comme un miracle en soi. Certaines communautés se détestent. L'Église évangélique est également, indirectement, un facteur de conservation, de protection et de transmission de la culture tzigane, notamment lors des grands rassemblements, des grandes « conventions » par lesquelles, parfois, plusieurs milliers d'entre eux se réunissent. Précisons, cela est primordial, que la mission n'est pas réservée aux seuls Tziganes. Elle est ouverte à tous. A Saint-Macaire, par exemple, l'église, qui peut accueillir, certaines périodes de l'année, jusqu'à 150 personnes, compte cinq familles sédentaires non tziganes qui suivent régulièrement les réunions ou le culte du dimanche.

OLIVIER PLAGNOL



Le bâtiment de la mission situé au bord de la nationale près du viaduc (Photo « Sud-Ouest »)

**SAINT-MACAIRE - BAS-PIAN - Ce soir à 21 h - Salle champêtre**

**SUPER LOTO**

45 LOTS dont 1 cuisse de bœuf - Canards gras - Gigots Jambons - Etc. - 6 F le carton.

**PROMOTION**

**Un nouveau lieutenant chez les pompiers**



Jacky Darniche aux côtés du médecin commandant Cadi et du lieutenant Paratge, chef de corps

Une récente manifestation de sympathie a rassemblé à la mairie l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre de secours, ainsi que le maire et les adjoints, autour de Jacky Darniche qui, par arrêté préfectoral du 11 février vient d'accéder au grade de lieutenant.

C'est bien naturellement, le maire et le chef de corps Robert Paratge, qui lui remettaient les galons et devaient retracer le parcours actif et méritant du récipiendaire dans la vie du centre de secours, à ce jour exclusivement composé de volontaires.

Au delà, cette promotion montre, s'il en était besoin, combien l'équipe des sapeurs-pompiers macariens sait se renouveler et susciter dans ses rangs les voca-

tions nécessaires à la progression de ses compétences. D'ailleurs, lors de cette manifestation, le docteur Alain De Peretti faisait son entrée officielle dans le corps en qualité de vétérinaire, ce rattachement lui permettant de compléter les moyens médicaux à l'échelon du département.

**Le Bas-Pian en fête**

Rappelons que les fêtes du Bas-Pian se déroulent les 10, 11 et 12 mai. Voici le programme du week-end.

Samedi 11 : 12 h 30, concours de pétanque; 21 h 30, bal disco.

Dimanche 12 : à 10 h 30, passe-rue traditionnel animé par l'Avenir barsacais avec sa fanfare et ses majorettes; 12 h, les amis du Bas-Pian reçoivent leurs invités pour le vin d'honneur; 16 h, bal disco.

**BAS-PIAN. Samedi en soirée et dimanche en matinée**  
**La formidable disco SYSTEM MUSIC**

**Agenda**

**«SUD-OUEST»**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi de 10 à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 11.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixant.

**Dimanche 12.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, au Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Mendiondo à Castets, tél. 56.62.83.21.

**Dentiste.** Docteur Autefage de 9 h à 12 h, tél. 56.65.46.49.

**Vétérinaire.** De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

**DIVERS**

**Marché.** Tous les jeudis matins de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64 et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14 pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Tous les jours sauf mardi de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

**Mission locale des deux rives**

Une permanence se tiendra le mercredi 15 mai dans les locaux de la mairie pour informer les jeunes sur les mesures pour l'emploi et le crédit formation, à partir de 9 heures.

**Théâtre**

Les 4, 5, 6 et 7 juillet, l'association des Compagnons de la veillee et l'association Ardilla produiront sur la place du Mercadiou la pièce de théâtre « le Capitaine Fracasse ». A cette occasion et lors de la phase préparatoire (du 1<sup>er</sup> mai au 4 juillet), des mesures restrictives de stationnement et de circulation relatives à la place du Mercadiou et aux rues avoisinantes sont nécessaires. Afin d'en informer le plus complètement possible la population locale, une réunion aura lieu à la mairie de Saint-Macaire le lundi 13 mai, à 21 heures. Vous y êtes cordialement invité.

**Grass-track : ouverture le 19 mai à Saint-Macaire**

■ La saison internationale de grass-track en Gironde s'ouvrira le dimanche 19 mai à Saint-Macaire. Les épreuves se dérouleront en nocturne, à partir de 21 heures, et seront accompagnés d'un spectacle son et lumière.

Dix-huit pilotes internationaux seront présents et vingt-cinq courses sont prévues au programme dans les différentes catégories.

**DEFI SPORT**

**Rendez-vous le 25 mai**

Samedi 25 mai, Saint-Macaire va participer à la Journée nationale du sport. Le défi sport consiste à faire pratiquer une activité sportive à un maximum de personnes. Depuis déjà quelques semaines, un groupe composé d'élus municipaux et de bénévoles associatifs travaillent pour préparer cette journée. Une journée placée sous le signe du sport, bien sûr, mais aussi sur le signe de la détente et de la bonne humeur. Il est évident que cette épreuve doit être une épreuve populaire et pour cela tous les habitants de notre cité sont invités à relever le défi et à venir participer. Un classement des communes sera établi ensuite

par la direction départementale de la jeunesse et du sport.

Nous reviendrons plus en détail dans de prochains articles sur le contenu de la journée mais sachez déjà qu'un grand rallye pédestre ponctué d'épreuves sportives sera proposé. La prochaine réunion

pour l'organisation de cette journée aura lieu mercredi 15 mai, à 21 heures. Alors Macariens et Macariennes, retenez bien la date du 25 mai, pour relever le défi.

# Ecouter les différends <sup>13/5</sup>

*Jean Dieulivol, depuis début 1989, exerce la fonction de conciliateur pour les cantons de La Réole et Saint-Macaire. La conciliation permet souvent de « recoller les pots cassés » sans que la justice ait à intervenir*

**Jean-Michel Le Blanc**

**S**i Adam et Eve avaient connu un conciliateur, ils auraient peut-être pu régler le différend qui les opposait à leur créateur et éviter d'être ainsi chassés du paradis. Au lieu de cela, Dieu leur fit un procès et l'application de la sentence est loin d'être consommée.

Le conciliateur a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable de différends. Pour les cantons de La Réole et Saint-Macaire, cette fonction est exercée par Jean Dieulivol. Il s'agit bien d'une fonction et non d'un métier puisque le conciliateur est bénévole, tout au plus remboursé de ses frais de déplacements.

Le second vendredi de chaque mois, à la mairie, le matin, de 9 heures à 12 heures, à La Réole, et l'après-midi, de 15 heures à 18 heures, à Saint-Macaire, Jean Dieulivol tient audience (1). Les gens qu'il rencontre font appel à lui pour des cas fort différents : litiges de voisinage, litiges fonciers, différends entre fournisseurs et clients, malfaçons, contrats non exécutés, affaires de famille. Pour ne pas trop alourdir la tâche, le législateur l'a toutefois déchargé des litiges entre l'administration et les particuliers.

## SAVOIR ECOUTER LES GENS

Pour Jean Dieulivol, la qualité première d'un conciliateur est de savoir écouter. « Quand les deux parties sont en présence, chacun raconte son histoire à sa manière. Ensuite, je leur demande de résumer ce que vient de dire l'"adversaire". Très souvent, ils sont incapables de le faire, obnubilés par leur version des faits. Alors, on repart à zéro, on débroussaille et quand chacun comprend l'autre, la situation peut aboutir. »

Il n'y a pas deux conciliations semblables et le conciliateur doit faire preuve de psychologie. Une plaisanterie pour détendre l'atmosphère pour les uns, du sérieux pour les autres, rarement un texte de loi à l'appui. Cela dépend surtout de l'âge. « Avec les jeunes, on peut facilement s'exprimer, le dialogue est constructif. Pour la tranche autour des 50 ans, c'est plus délicat. Ils veulent dialoguer mais souvent ne savent pas le faire. Pour ceux du troisième âge, c'est complètement différent, il faut partir sur les us et coutumes. »

Le résultat des conciliations est encourageant : 80% des cas traités par Jean Dieulivol ont débouché sur une solution à l'amiable. Sur une année, cela représente plus de soixante affaires qui n'auront pas besoin de passer devant les tribunaux. « Un bon arrangement vaut mieux qu'un bon procès. » La conciliation est un



Jean Dieulivol écoute les parties en présence en entretien, mais se déplace également beaucoup sur le terrain des « hostilités »

(Photo J.-M. Le Blanc)

facteur de paix sociale, alors que le meilleur des jugements laisse souvent subsister des rancunes grosses de conflits futurs. » La conciliation présente en effet bien des avantages : elle est rapide, peu onéreuse, suppose des sacrifices réciproques et l'abandon de toutes prestations ultérieures. Toutefois, Jean Dieulivol tient à le pré-

ciser, « la conciliation n'interrompt ni ne suspend la prescription ni les délais de déchéance ou de recours. »

En fait, dans la vie de tous les jours, il y a bien des gens qui exercent la fonction de conciliateur sans toujours le savoir : le médecin de famille, le maire du village, le curé, etc, malheureusement la

société actuelle a plutôt tendance à vouloir se substituer à eux et à minimiser leur rôle. La société et les individus auraient eux aussi certainement besoin d'un bon conciliateur pour mettre les choses au point.

(1) Prendre de préférence rendez-vous auprès du secrétariat et entre temps écrire à Jean Dieulivol, 33190 Lamothe-Landerron.

L'association joue la bonne note cette année, avec une liste impressionnante de nouveaux enseignements. Et une banda est née aussi

## Ardilla joue l'ouverture

*Violon et fifre s'ajoutent cette année à la liste impressionnante des enseignements, une banda est née, des stages de guitare et jazz rock sont apparus : Ardilla joue la bonne note*

Une association qui entreprend, bouge, investit, est une association qui évolue et progresse. Cela, Ardilla, l'a bien compris. La dynamique du succès, elle seule, permet de pouvoir s'appuyer sur l'expérience de plusieurs années de fonctionnement, sur une structure solide et sur une équipe de professeurs et responsables nombreuse et compétente. La réunion de ces éléments positifs donne la possibilité à cette association de se développer en cherchant l'ouverture et l'innovation.

### NOUVEAUTÉS

Le violon (classique, traditionnel, jazz) et le fifre sont venus d'ajouter, cette année, à la liste déjà impressionnante des cours instrumentaux proposés, relevons pêle-mêle : trompette, saxo, basse, clarinette, accordéon, flûte, piano, batterie, percussions, guitare (flamenco, rock, jazz). A côté du big-band et de la chorale une nouvelle formation, une banda, vient d'être mise en place. Des stages de guitare jazz-rock se déroulant les week-end ont également été créés.

Parallèlement l'ouverture s'effectue vers les jeunes. Un évènement musical est proposé aux plus petits (4 à 6 ans) grâce au nouveau jardin d'enfants, une première approche axée notamment sur les chants et les percussions. Une sensibilisation à la musique que peuvent également vivre les enfants de l'école de Saint-Macaire dans le cadre des CATE. L'atelier construction d'instruments leur propose, une fois par mois, de découvrir des sonorités nouvelles sur du matériel de récupération.

Actuellement, ils ont entrepris de construire un orgue fleuri. Afin de rendre service à des jeunes qui ne pouvaient se déplacer, Ardilla organise des cours de piano et de guitare « sur les coteaux » à Saint-André-du-Bois. Une déconcentration qui illustre bien la vocation cantonale de l'association. Enfin, un cours d'ordinateur musical est en projet. Formation musicale assistée, composition et recherche seront au programme. Le matériel a déjà été acquis.

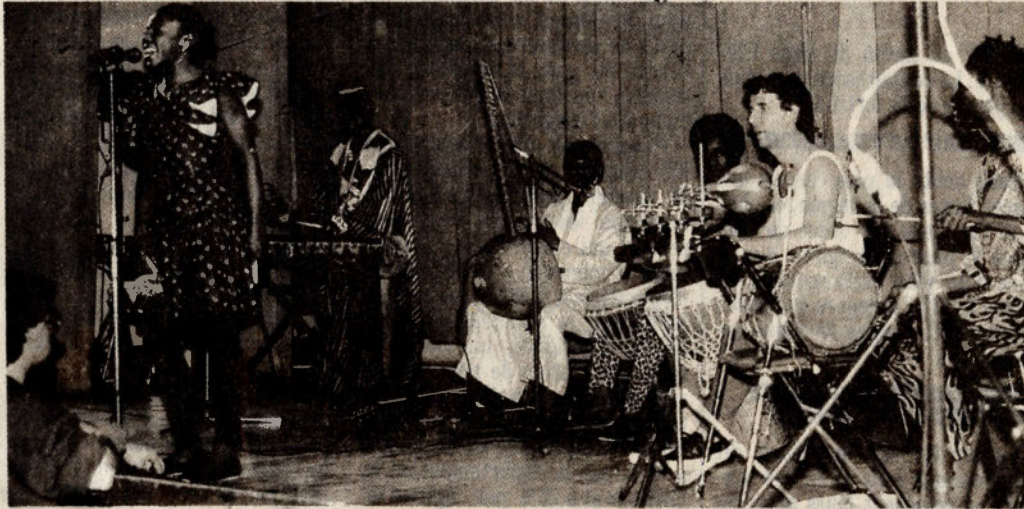
### OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

S'isoler et se cantonner aux cours instrumentaux n'est pas la politique maison. Ainsi, le big-band, la chorale et l'orchestre swing-musette se produisent près d'une dizaine de fois par an, chacun à l'occasion de diverses manifestations. En outre, Ardilla n'hésite pas à s'investir et à travailler avec d'autres associations pour créer l'évènement ou y participer.

### OUVERTURE STRUCTURELLE

L'ouverture, toujours elle, se fait également sentir aux niveaux des structures et du fonctionnement interne. Cette année des commissions ont été créées, certaines permanentes, d'autres ponctuelles et spécifiques à des évènements (commissions Fracasse ou fête de la Musique par exemple). En plus des responsa-

bles et des adhérents, l'originalité de ces commissions est qu'elles sont ouvertes à d'autres personnes venant, par exemple, des diverses associations macariennes. L'intégration de tout ce monde a pour but d'élargir le débat, d'harmoniser le travail.



Une des « ouvertures » après les Musiques du XX<sup>e</sup> siècle, l'accueil de Foly-Ba (Photo «SO»)

« Fracasse » (6, 7, 8, 9 juillet) en est l'illustration parfaite, le théâtre des (Compagnons de la veillée)

et la musique (d'Ardilla) réunis pour un projet commun.

Le fruit de cette politique (indépendamment de la qualité de l'enseignement) se retrouve dans le développement quantitatif d'Ardilla. De 150 (fin saison 1990) le nombre des membres est passé aujourd'hui à près de 220, une évolution quantitative significative. Les membres sont très majoritairement issus de Saint-Macaire et de son canton. Pourtant, les « hors-canton » sont de plus en plus nombreux. Ceci étant un signe de la bonne santé de l'association et de sa renommée grandissante. Notons que l'ouverture ne détournera jamais Ardilla de ses objectifs premiers, de son essence : être une association pour l'éducation et l'animation musicale en pays macarien.

OLIVIER PLAGNOL

### Prochains rendez-vous

■ Les trois prochains grands rendez-vous d'Ardilla seront le 2 juin la gala des élèves, le 21 juin la fête de la Musique, et les 6, 7, 8, 9 juillet la participation aux « capitaine Fracasse ».

### DIFFUSION VARIÉE

En ce qui concerne les manifestations musicales organisées à Saint-Macaire, le constat de la variété et de l'éclectisme s'impose. Ont été proposés depuis le mois de novembre : du jazz-manouche (Gadji), un concert voix et cordes, le vielliste Pascal Lefeuvre et son quartet, le Carnaval du pays macarien, un concert de voix croisées avec notamment la participation de Lubat et Minvielle, une réunion de musiques vocales du XX<sup>e</sup> siècle et un groupe de musique et danses africaines (Foly-Ba).

**MOTO START-CLUB MACARIEN**

**Supériorité marmandaise  
et record de spectateurs**



**A l'heure des récompenses**

**L**e président du MSCM Michel Dufourg et son équipe peuvent être satisfaits de l'édition 91 de leur grass-track qui a connu un vif succès. Le record de spectateurs (près de 5 000) a été largement battu. Le public a vibré à l'occasion des manches fort disputées qui a vu la suprématie mar-

mandaise en 500 inter avec la victoire de Ph. Bergé et la 3<sup>e</sup> place de Dabid Ochocky derrière le Danois Kent Noër. Les sides n'ont pas été en reste avec le duel que se sont livrés l'équipage suisse Bollinger-Gloor aux représentants du Morizès Moto-Club Leduc-Fray. Dans la catégorie 500 nationaux, J.-F. Capestine (Morizès MC) et Jannick Mazuel (MC Rocroi) marchent très fort actuellement. A

noter l'accrochage en 500 inter lors de la 5<sup>e</sup> manche dont furent victimes l'Anglais Andy Riley et Patrick Goret qui « tournent » très bien en ce moment. Pour les amateurs de sensations fortes le prochain rendez-vous va avoir pour cadre Morizès. Ce sera le 8 juin en nocturne à l'occasion du quart de finale du championnat d'Europe.

J.-C.D.

**Agenda**

**«SUD-OUEST»**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCES**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixent.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Abdré-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Graonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Castaingts à Preignac (tél. 56.63.27.42).

**Dentiste.** Docteur Lataste (de 9 h à 12 h) tél. 56.27.27.52.

**Vétérinaire.** Docteur Richard à Bazas, tél. 56.25.01.05.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud,

tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziers-Peyronnin,

tél. 56.62.24.11; Verdélais, M<sup>me</sup> Biaut,

tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées) tél. 56.62.08.29.

**Marché.** Tous les jeudis matins de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi) tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie (tél. 56.63.03.64) et à la Maison de pays (tél. 56.63.32.14) pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Tous les jours (sauf mardi) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

**Pétanque.** Concours officiel place Tourny à partir de 14 h 30.

**Amis du Bas Pian**

Les numéros gagnants de la souscription des Amis du Bas-Pian sont les suivants : 95, 297, 318, 490, 667, 745, 807, 857, 864, 868, 892, 932, 1099, 1314, 1430, 1610, 1700, 1957, 1970, 2030, 2041, 2054, 2066, 2134, 2164, 2202, 2231, 2354, 2387, 2590, 2632, 2669, 2718, 2733, 3047, 3228, 3229, 3235, 3403, 3441, 3765, 3790, 3996, 6451.

Collecte n° 81. Les lots sont à retirer chez M. Garbay, cycles, avant le 15 juin.

**Défi Sport**

Samedi 25 mai, aura lieu à Saint-Macaire le Défi Sport. La matinée sera réservée aux scolaires, avec des animations sportives au sein de l'école. L'après-midi, à partir de 14 heures, l'esplanade des grottes sera le point central d'un grand rallye pédestre à travers Saint-Macaire. C'est en effet de cet endroit que tous les concurrents auront rendez-vous dès 14 heures pour les inscriptions, les participants seront classés par équipe, avec un jeune de 15 ans maximum, obligatoire par équipe. Aucune condition particulière ne sera nécessaire pour participer, sinon d'avoir envie de s'amuser.

Le rallye comportera onze épreuves permettant l'attribution de points. Citons une épreuve de skate, d'escalade, de pétanque, de football, de tir à l'arc, de force, de course, de VTT, une course au sac et des questions de judo et grass-track. A chaque étape, l'équipe devra répondre à une question bonus lui permettant d'obtenir dix points supplémentaires. Après les classements, une soirée sera proposée aux grottes, avec un buffet payant et un bal gratuit. Si des personnes désirent participer de façon indépendantes, elles seront également les bienvenues et seront comptabilisées car il s'agit bien sûr qu'un maximum de Macariens participent. Alors rendez-vous samedi 25 mai.



# Dimanche grass-track inter-nocturne

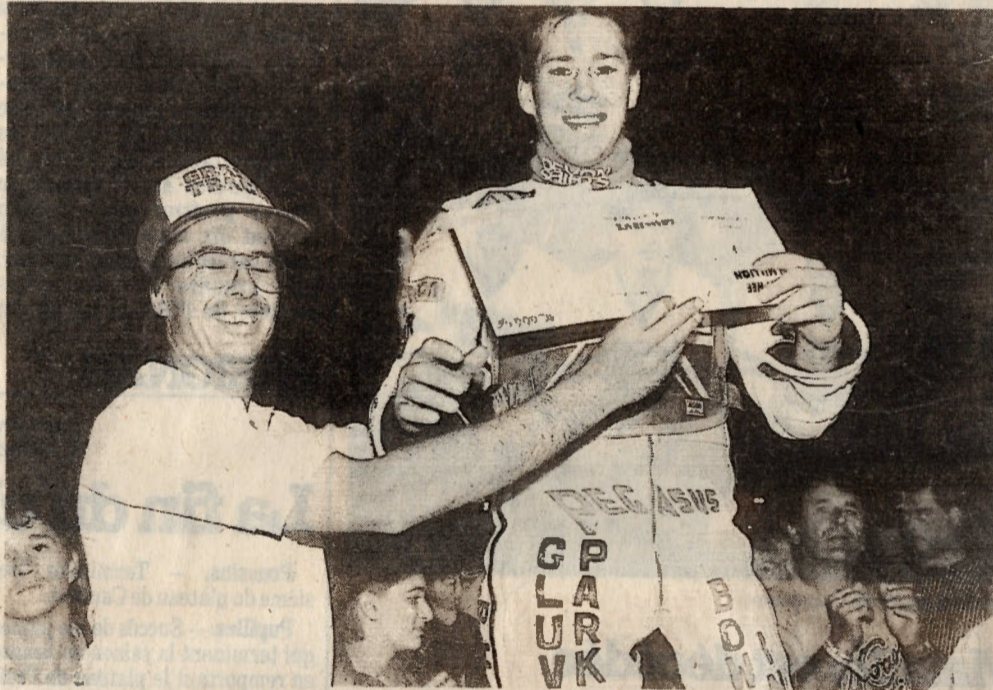
Lors du Trophée du million, dimanche 19 mai, le vainqueur de l'an dernier, l'Anglais Will James réussira-t-il la passe de deux ? 15/5

La saison de grass-track inter va démarrer le dimanche 19 mai en nocturne à Saint-Macaire. Pour les nationaux, elle a débuté les 11 et 12 mai aux Artigues de Lussac avec l'attribution de points pour le championnat de France. C'est sur la piste Michel Paris que les étrangers vont ferrailer avec les meilleurs pilotes français pour une suprématie. Il faut une nouvelle fois tirer un coup de chapeau à Michel Dufourg et à son équipe du Moto Start Club Macarien pour avoir réuni cette année encore un plateau royal. Voici trois mois que le « pingouin » se démène pour offrir au public (3 300 spectateurs payants l'an dernier) un spectacle de qualité. En plus du côté sportif, les dirigeants du MSCM ont voulu servir de la nuit pour associer, le laser, le son et la lumière. Une partie des bénéfices de l'an dernier et les 10 000 francs de subvention accordés par la municipalité ont été réinvestis à cette fin. Une société spécialisée de Pau se chargera de la partie technique du son et lumière.

Le « Trophée du million » a été maintenu cette année encore. Michel Dufourg en explique la raison

## La bonne heure

■ *Le contrôle des licences et technique se déroulera dimanche matin de 9 heures à 12 heures place de l'Horloge à Saint-Macaire. Les essais débuteront à 16 h 30 et se poursuivront jusqu'à 18 heures. Départ de la première course à 21 heures. La présentation des coureurs se fera au laser dès que la nuit sera tombée. Entrée 65 francs. Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés. Restauration sur place assurée.*



L'an dernier lors de la remise des trophées (Photo «Sud-Ouest»)

«Les pilotes ne touchent pas de cachets avant la course. Le vainqueur en 500 inters se verra remettre un chèque d'un million de centimes, le second de 7 500 francs... ainsi de suite jusqu'au dix-huitième du classement. Cette formule est plus attrayante pour le public ! Les pilotes sont obligés de se bagarrer pour aller chercher la gagne ! Autrefois nous avions certains coureurs qui abandonnaient sur incidents mécaniques. Ils avaient touchés leur cachet... !»

Vingt-cinq courses sont inscrites au programme avec bien sûr comme plat de résistance les 500 inters mais les autres séries ne sont pas à dédaigner, loin de là.

Le grass-track français possède désormais son école de pilotage. Ils sont de nombreux jeunes à vouloir suivre les traces de David

Ochocky et de Philippe Berge qui, issus des juniors, ont damé le pion aux meilleurs étrangers la saison dernière.

Les minimes-cadets se disputent deux séries en 80 et 125 cm<sup>3</sup>. Une série sera consacrée aux 500 débutants et l'autre aux 500 nationaux. Ils seront au nombre de dix équipages dont deux Français. Cette saison les tricolores vont

courir en open leur championnat de France. Ils seront répartis dans les séries avec les étrangers. Le tandem macarien Lacadud-Labayle (ce dernier ancien équipier de R. Sambarrey a remplacé l'anglais Ellys) vaudra tirer son épingle du jeu. Dans la catégorie inter dix-huit pilotes seront au départ. Le public va-t-il assister à un match franco-anglais, Will James vainqueur l'an dernier de nouveau au départ.

A ses côtés il aura ses compatriotes Andy Riley, Clayton Williams, Peter Read et Tin Fey. Côté Français la présence de David Ochocky, second l'an dernier sur cette piste est assurée. Le champion de France 1990 aura à ses côtés Philippe Berge actuel demi-

finaliste du championnat du monde des « 1 000 mètres sable », Roland Comblon, Patrick Goret, Christian Ianotto. Les autres étrangers joueront-t-ils un rôle d'arbitre ? Ils sont capables de prendre les meilleures places. Ce sera le cas des Allemands Olaf Brugemann second du groupe B l'an passé en Allemagne, et de ses compatriotes Georges Limbrunner et Klaus Ziegler, des Tchèques Peter Kucera et Gan Schinasl finaliste du championnat d'Europe à La Réole, du Danois Kent Noer et des deux Italiens Fabrice Vesprini et Franco Muzzato qui compléteront ce plateau d'où sortira une bagarre très ouverte pour la victoire finale !

JEAN-CLAUDE DUPOUY

## Pilotes macariens

■ *Le Moto Start Club Macarien comprend cent bénévoles le jour de la course. Il possède aussi ses pilotes en 500 nationaux : Jean-François Dubrana, Jean-Paul Pages et Alain Dupuy. Débutants : Brisseau, Clément, Bourgogne et Bouilleau. 500 side : Lacadud-Labayle 80-125 cm<sup>3</sup>, Jérôme Georges et Ludovic Larcher.*

# Que sont-ils devenus ? <sup>15/5</sup>



La haie de ballons en l'honneur des époux (Photo M. G., « Sud-Ouest »)

Tous les jeunes dont il est question dans cette rubrique n'ont pas quitté la bastide pour aller chercher fortune ailleurs; tel est le cas de celui dont nous parlons aujourd'hui Franck Clavier. Bien connu de tous les Sauveterriens, il est le fils d'un des commerçants et depuis deux ans il est animateur sportif communal. Son activité consiste à coordonner les différentes activités, notamment avec les écoles, dernièrement il est allé encadrer les enfants partis en classe de neige. Chaque été, il organise un mois de vacances sportives qui ont toujours beaucoup de succès. Il est aussi responsable de l'école de football, entraîneur et un des membres actifs de l'équipe fanion.

La raison de toute cette avalanche de qualifications ? Il n'est pas question de le céder à une autre commune, mais, tout simplement, le 24 avril, il a épousé une jeune fille de Saint-Laurent-du-Bois, M<sup>me</sup> Nathalie Gardera, nièce d'un

autre commerçant de la cité. Comme la cérémonie a eu lieu à Saint-Macaire et que votre correspondant est toujours le dernier informé, c'est la raison pour laquelle il ne peut souhaiter beaucoup de bonheur aux jeunes époux seulement aujourd'hui.

## SAINT-MACAIRE <sup>15/5</sup>

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 16 mai, à 21 heures.

A l'ordre du jour: atelier relais, achat terrain verrerie, questions diverses.

## SAINT-MACAIRE <sup>20/5</sup>

### Le Maillon d'or

Le Maillon d'or se déplace le 26 mai, à Monprimblanc pour organiser, en collaboration avec l'école du village, un rallye pédestre. Deux circuits sont proposés: 3 kilomètres ou 6 kilomètres. Les inscriptions (5 francs par personne) seront prises sur place, à partir de 10 heures, place de la Mairie, à Monprimblanc. Vous y trouverez petite restauration et animation.

Le questionnaire portera sur le village, la vigne et le vin. Ce rallye est accessible et ouvert à tous. De bonnes chaussures sont conseillées, ainsi qu'un stylo, un chapeau, quelques francs et beaucoup de bonne humeur.

On vous attend à Monprimblanc. Pour ce rallye sans précédent, vous porterez certainement joie, entrain et beau temps.

### Roseau Macarien

Dimanche 26 mai, le Roseau organise son premier concours-sortie à l'étang de Targon.

Les inscriptions seront prises place du Général-de-Gaule, de 8 heures à 8 h 30. Distribution des lots et récompenses sur le lieu de pêche.

Le classement se fera aux points, cinq points par poisson, un point par gramme.

Date des prochaines sorties à noter. — 21 juillet, Castéran-Verduzan; 18 août, Nérac.

LUNDI 20 MAI 1991

## SAINT-MACAIRE <sup>17/5</sup>

### Les échos du tournoi de sixte

Dernièrement s'est déroulé sous le soleil le tournoi de sixte organisé par l'ASM. Vingt-sept équipes étaient en compétition lors de cette journée, dont certaines très au point, ont fourni un joli spectacle aux nombreux spectateurs présents.

Pour l'anecdote, Pomm Devant remporta la victoire, face à la valeureuse équipe des Anges de la route. L'équipe de l'Ange Bleu remportant la palme de la sympathie et de l'ambiance.

Une bonne journée pour laquelle il convient de remercier tous les participants et tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation.

Dimanche 12 mai, pour la dernière journée de championnat, l'équipe B s'est inclinée 4-2 face à une équipe de Caudrot (B), supérieure, et l'équipe (A) a battu Saint-Médard (B), 4-0.

Dimanche 19 mai, l'équipe A disputera le tournoi Rock and Foot à Caudrot.

## SAINT-MACAIRE <sup>18/5</sup>

### Agenda

#### « SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu blicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

Du maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

#### CULTE CATHOLIQUE

Samedi 18. A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Sainte-Foy-la-Longue.

Dimanche 19. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Martin à Preignac, tél. 56.63.28.70.

Dentiste. Docteur Santaoloria (de 9 h à 12 h), tél. 56.63.20.82.

Vétérinaire. Docteur Schoot à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

#### LUNDI DE PENTECOTE

Pharmacie. Martin à Preignac, tél. 56.63.28.70.

Dentiste. Docteur Petiteau, tél. 56.61.01.09 (de 9 h à 12 h).

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Soins infirmiers. Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

#### LOISIRS

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Visite guidée de la vieille ville. Renseignements à la mairie (tél. 56.63.03.64) et à la Maison du pays (tél. 56.63.32.14) pour les groupes organisés.

Musée régional PTT Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

## SAINT-MACAIRE <sup>21/5</sup>

### Défi sport

Samedi 25 mai. — Ce jour-là Saint-Macaire relève le défi lancé par le ministère de la jeunesse et des sports, le Conseil général et le Conseil régional, dans le cadre de la fête du sport.

Objectif de cette journée. — Mobiliser le maximum de Macariens pour effectuer une activité physique. Le nombre de participants sera comptabilisé et permettra d'établir un classement de notre ville parmi toutes les communes participantes de même importance.

Comment. — Pour les scolaires: matinée sportive proposée dans le cadre de l'école. Pour tous: l'après-midi, grand rallye pédestre dans Saint-Macaire, par équipe, ponctué d'étapes avec épreuves sportives (tir à l'arc, foot, judo, escalade, course, vélo, etc.). Le tout permettant un classement par points des équipes participantes.

Où. — Départ et arrivée: espla-

nade des Grottes. Circuit dans le Vieux Saint-Macaire.

Quand. — Samedi 25 mai, rassemblement à 14 heures, remise des prix aux environs de 19 heures, suivie d'un vin d'honneur et d'une soirée dansante (repas et bal).

Renseignements. — Secrétariat de mairie ou Jean-Loup Dutreuilh (756.63.03.91) ou tout responsable d'association sportive.

## ST-MACAIRE <sup>23/5</sup>

### Nouvelles de la poste

Après une période d'essai, le receveur et le personnel de la poste de Saint-Macaire vous informent que le guichet sera désormais ouvert jusqu'à 17 h 30 au lieu de 17 heures. Nous rappelons que le courrier des boîtes postales est à votre disposition dès 8 h 30 et qu'un service des instances (dont l'accès se situe rue de l'Hospice) fonctionne dès 7 h 20 le matin et de 17 h 30 à 18 heures le soir.

EQUIPEMENT 24/5

## Un nouveau centre de secours pour Saint-Macaire

*Lors de sa dernière réunion de bureau, le Conseil général a décidé d'accorder des crédits pour la reconstruction du Centre de secours du pays macarien, à Saint-Macaire*

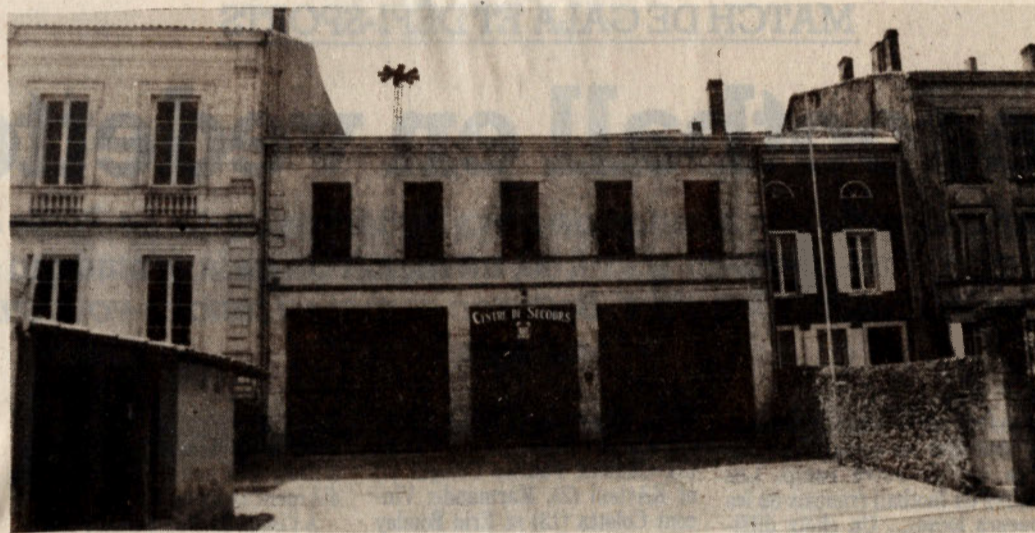
Ce ne sera pas un luxe : l'actuelle caserne, coïncée entre la mairie et un immeuble, allée des Tilleuls, était bien exigü et vétuste. Après un avant-projet sommaire achevé, le Syndicat intercommunal d'étude pour la lutte contre l'incendie dans le canton de Saint-Macaire, va prendre l'appellation de Syndicat de travaux. Le projet élaboré prévoit la réalisation sur un terrain disponible, rue Bergoing, de garages pour une superficie de 760 m<sup>2</sup>, d'une tour de séchage pour les tuyaux et de bureau sur 85 m<sup>2</sup>.

Le coût global de la réalisation est estimé à 2,9 millions de travaux. Les aides départementales seront toutefois importantes. En effet, par délibération du 2 juillet 1987, le Conseil général a décidé d'aider la construction ou l'exten-

sion des casernements communaux de sapeurs-pompiers à hauteur de 50 % (jusqu'à un million de francs, 35 % pour les sommes le dépassant) tant pour les locaux techniques, administratifs, garages que logements. Compte tenu de l'urgence du dossier de la caserne de Saint-Macaire, qui assure la sécurité de douze communes, le Conseil général a retenu ce projet et voté l'attribution au Syndicat intercommunal pour la lutte contre l'incendie, une subvention de 1,16 million.

Reste à fixer l'échéancier des travaux, mais l'assemblée départementale stipule que la validité de la subvention est de deux ans. Les choses vont donc aller désormais très vite.

H.P.



Le Centre de secours actuel, exigü et vétuste, allée des Tilleuls (Ph. Hervé Pons, « Sud-Ouest »)

SAINT-MACAIRE 29/5

## L'Onyx et ses chansons paillardes

Le plus vieux café-théâtre de province viendra une nouvelle fois ensemençer le terroir du pays macarien du levain de l'humour en deux séances successives à 20 h 30 et 22 h 30 le vendredi 7 juin.

Cette fois-ci il ne s'agit plus d'Adam et Eve dans le plus simple appareil mais tout simplement du « Plaisir des dieux ».

Derrière ce titre se cache un trésor, c'est à dire un tourbillon de trente chansons paillardes et gaulardes que feront défiler sur scène cinq comédiens, à l'aide de cinquante costumes et masques.

Bien entendu, une large partie du public reconnaîtra les morceaux célèbres qu'elle aura plaisir à entonner : chacun possède en soi un petit coin où sommeille une chansonnette qui ne demande qu'à être partagée. D'ailleurs quand la chanson n'est pas connue, demeure le plaisir de la découverte.

Dans tous les cas, le spectacle ne connaît aucun temps mort dès que le monôme a franchi le seuil de la salle jusqu'au pot-pourri final. La chanson paillarde et gaularde est reine pendant quatre-vingt-dix minutes. Au risque de se décrocher les machoires.

Un tel répertoire plongeant ses racines dans la nuit des temps se devait d'être accueilli dans un lieu chargé d'histoire et peu connu des Macariens. C'est ainsi que sera mis à contribution le Grand Cellier du Prieuré, blotti entre deux lignes de remparts, doté d'une acoustique parfaite et méticuleusement restauré par le chantier bénévole de jeunes.

Il est prudent de réserver, le nombre de places étant limité par la dimension du lieu choisi : s'adresser à la pharmacie Cambillau (tel. 56.63.03.91).

Participation aux frais : 50 francs par personne.

**PREMIÈRE PIERRE**

# La maison de retraite fait peau neuve

*Construction d'un nouveau bâtiment, rénovation de l'ancien; juste après celle de Langon, la maison de retraite de Saint-Macaire fait sa toilette*



Lors de la pose de la première pierre, l'instant des allocutions.

**C'**est parti ! Pendant près de deux ans, la maison de retraite de Saint-Macaire va devoir vivre au rythme des maçons, peintres, charpentiers, plombiers et autres corps de métier. Les travaux de restructuration ont donc démarré. Officiellement, déjà, la pose de la première pierre a été effectuée le 17 mai. Etaient présents, ce jour-là, MM. Madrelle, président du Conseil général; Lagorce, député; Lafourcade,

conseiller général du canton; Goutel, secrétaire général de la sous-préfecture; Billa, maire de Saint-Macaire, et Vérité, maire de Langon et conseiller général, venu en voisin.

Des présences qui soulignent bien l'importance de l'entreprise. Le calendrier des travaux prévoit la construction d'un bâtiment entièrement neuf, pour la première année, et la rénovation de l'actuelle bâtisse, pour la seconde.

**FINANCEMENT**

Le coût total de cette opération se chiffre à 31,5 millions de francs. Le financement est assuré en grande partie par des subventions (Etat, département et région), par des emprunts (notamment un prêt sans intérêt de 9 millions, octroyé par la Caisse régionale d'assurance maladie), ainsi que par des apports extérieurs plus modestes (caisses de retraite, par exemple).



Le député Pierre Lagorce scelle la pierre, sous le regard du président du Conseil général (Photos « Sud-Ouest »)

**POUR UN PLUS GRAND CONFORT**

Les objectifs d'une telle restructuration sont à la fois simples et logiques : d'une part, accroître confort et qualité de vie des résidents; d'autre part, améliorer les

conditions de travail des quarante membres du personnel. L'un et l'autre étant étroitement liés, sachant également que le nombre actuel des résidents (90) n'augmentera pas, les travaux terminés.

Les nouveaux locaux ainsi que les anciens, rénovés, seront évidemment conformes aux normes de confort et de soins particulières à ce type d'établissement. Le futur bâtiment comptera soixante chambres individuelles, un grand restaurant commun, une salle de kinésithérapie, une infirmerie, une pharmacie, une salle de bains pour personnes invalides, des ascenseurs et monte-malades, une salle de réunion et d'animation. Construite en trois parties à des époques différentes, l'actuelle maison fera l'objet d'un nivellement afin de supprimer les marches existantes entre niveaux. Toutes ces innovations vont permettre, logiquement, une homogénéisation du travail et par conséquent des soins de qualité encore supérieure, en particulier pour la section cure médicalisée (65 lits). Tout sera, en fait, sur place. Cet agrandissement de surface et cette modernisation vont également faciliter le travail d'animation, élément ô combien important ! L'animatrice à temps plein (qui n'existe pas dans toutes les maisons de retraite) pourra dans l'avenir utiliser une salle assez grande pour recevoir des groupes et organiser diverses ma-

nifestations. Elle n'aura plus besoin de chercher d'autres lieux, à l'extérieur.

**DOUBLE MODERNISATION**

M. Daube, directeur de la maison depuis cinq ans, remarque avec satisfaction que les deux établissements publics de ce type dans le Langonnais (Langon pour son canton, Saint-Macaire pour le sien) font presque simultanément l'objet de gros travaux de modernisation. Des établissements qui accueillent en grande majorité des personnes aux revenus modestes. On ne peut que se réjouir de cette évolution.

**OLIVIER PLAGNOL**

# Gala des élèves de l'école de musique

De 5 à 75 ans, écoliers, comptable, instituteurs, menuisier, etc., ils feront partager dimanche leur même passion pour la musique, dans un cadre champêtre et ensoleillé, promet-on

Ils seront 150 élèves et professeurs, dimanche 2 juin, à partir de 15 heures, sur l'esplanade des Grottes, pour vous proposer le sixième gala des élèves de l'école de musique.

L'importance de la programmation, la présence de nombreux petits élèves peu enclins à veiller, enfin l'expérience concluante du repas champêtre de l'an dernier ont incité les responsables de l'association à proposer cette formule du dimanche après-midi pouvant se prolonger, avec la douceur du soir, par un petit buffet et quelques airs d'accordéon au dessert, dans l'ambiance guinguette de la célèbre esplanade.

Mais revenons aux élèves : ce qu'ils proposent n'est rien de moins que le concert musical le plus varié que l'on puisse entendre, chaque printemps, à l'ouest du Drot.

Diversité des participants d'abord : ils auront de 5 à 75 ans, mais la même passion pour leurs instruments. Ils viennent d'une trentaine de villes et villages de Gironde, majoritairement du pays de Saint-Macaire. Ils sont écoliers ou retraités, comptables ou menuisiers, étudiants ou apprentis, instituteurs ou manutentionnaires, jeunes VRP ou futures infirmières, mais pour tous, la musique a été une grande découverte.

Diversité des instruments que vous entendrez, ensuite : piano classique et jazz, trompette, saxophone, clarinette, flûte, fifre, tambour, batterie, percussions, basse électrique, guitares classique, jazz, rock, accompagnement, flamenca; accordéons chromatiques et diatoniques; enfin, violon et violoncelle depuis cette année.

Diversité des genres musicaux

que vous apprécierez, enfin : musiques traditionnelles de Gascogne ou d'Afrique, de Bulgarie ou du Brésil; œuvres de musique occidentale dite savante, des époques Renaissance, baroque, classique; musiques d'aujourd'hui (jazz, rock, musette et chansons). Toutes ces facettes seront présentes dans ce cocktail coloré, ce moment d'échanges et de découvertes qu'essaie d'être, chaque année, le gala des élèves de l'école de musique du pays macarien.

Parents d'élèves, voisins, habitants de Saint-Macaire, du canton et de ses environs, vous serez les bienvenus dès 15 heures. L'entrée sera libre et l'accès aux Grottes par la route du bord de Garonne est conseillé aux personnes arrivant en voiture.

## Le programme

■ A 15 heures : début des auditions. De 18 heures à 20 heures : apéritif-concert avec l'Ensemble des fifres et tambours, l'Ensemble vocal de l'école, le big band de jazz, le « Canon » de Pachelbel (fin XVII<sup>e</sup> siècle) interprété par cinquante élèves et professeurs. A 20 heures : repas champêtre. A 21 heures : swing, musette, chansons et autres bœufs.



Faire de la musique ensemble, quelle découverte !

Rappelons que c'est demain dimanche, à partir de 15 heures, aux grottes, que se déroulera la sixième édition du Gala des élèves de l'école de musique. A 15 heures auditions, 18 heures, apéritif concert avec fifres et tambours, chorale, big band jazz et canon de Pachelbel interprété par 50 élèves et professeurs. A 20 heures, repas champêtre, à 21 heures bal musette et traditionnel.

Détail qui a son importance : l'entrée sera libre.



Le dessin de l'affiche que l'on doit au talent du peintre Ann Ward (Reproduction «S-O»)

### « SUD-OUEST »

Correspondant, articles, photos, publicité. J. Sanche, 8, place de l'église, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

Samedi 1<sup>er</sup>. A 18 h, maison de retraite.

A 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 2. A 9 h 30, Saint-Maixant, à 11 h, Saint-Macaire, à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Buysse à Langon, tél. 56.63.00.02.

Dentiste. Docteur Gachet (de 9 h à 12 h) tél. 56.71.11.39.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot : tél. 56.62.81.05. Langon : M<sup>me</sup> Duberc et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant : cabinet Gazziero. Peyronnin : tél. 56.62.24.11. Verdélais : M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41. Cabinet Tallet-Seroin (les allées), tél. 56.62.08.29.

Marché. Tous les jeudis matin, de 8 heures à 12 heures, allées de Tilleuls.

### LOISIRS

Musée de poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Visité guidée de la vieille ville. Renseignements à la mairie (tél. 56.63.03.64) et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14) pour les groupes organisés.

Musée régional PTT Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi) de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

## VIE LOCALE

# Gala des élèves de l'école de musique

## La Barbacane reçoit le « cousin de Rio »

**M**uniz est brésilien, établi à Berlin, et marié avec une Française qui a des cousins à Saint-Macaire. Voilà tout simplement comment un peintre qui expose à travers le monde est venu accrocher ses toiles aux murs d'une petite galerie associative de province. La Barbacane a pour vocation d'offrir un lieu d'exposition aux artistes locaux qu'elle affectionne. Muniz est local d'adoption, et la Barbacane s'en réjouit car sa peinture amène des nouvelles du monde à Saint-Macaire... Nouvelles du monde artistique en affichant haut en couleur un expressionnisme très contemporain; nouvelles de l'Allemagne où l'inconscient collectif est encore très marqué dans un sens de culpabilité par la dernière guerre mondiale, ainsi que le dépeignent de façon très crue certains tableaux...

Mais la lucidité de Muniz n'est pas dépressive, peut-être grâce à sa terre natale qui lui a donné le sens de la fête ? Fêtes de nuit, ambiance cabaret un peu rétro, fête dans la création d'où naissent des tableaux réversibles, signés en haut en bas, ou d'autres incrustés de coupures de journaux découpées-collées. Car Muniz aime bien l'écrit, dirait-on, et d'un « graffiti » réaffirme le sens d'un tableau quelquefois. Et à voir l'évolution

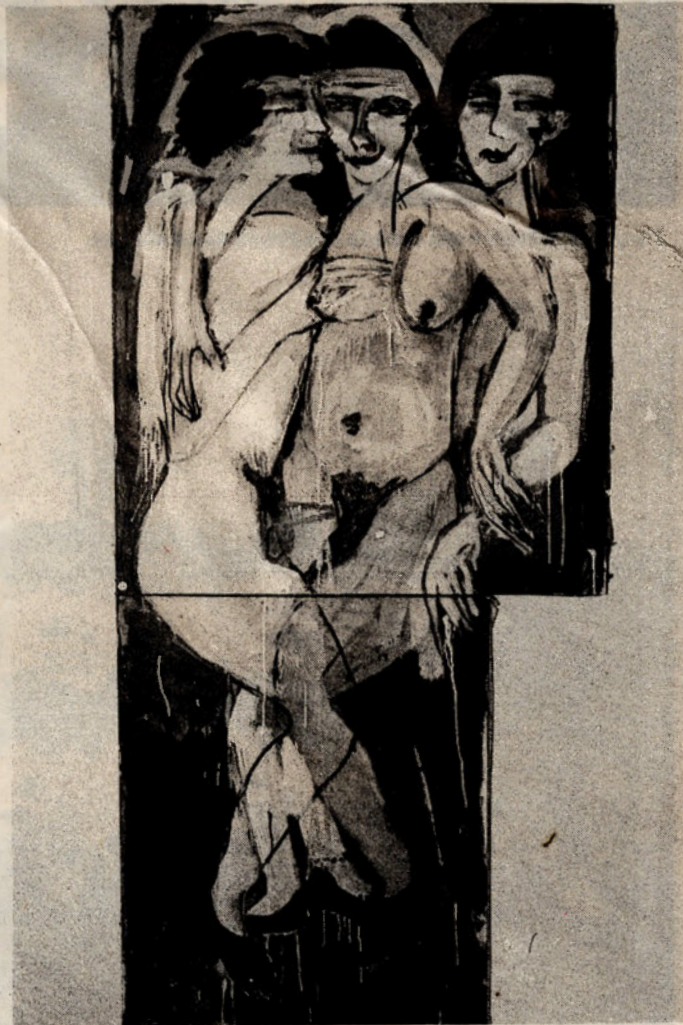
dans ses derniers tableaux, il s'exprime avec de plus en plus de force. Pourtant, à côté de cette peinture « engagée », certaines toiles, et surtout les dessins révèlent dans une simplicité harmonieuse, un trait paisible, le plaisir de Muniz à « croquer » une scène, un visage remarqué dans la rue, à la terrasse d'un bistrot...

Autre chose existe pour lui que la violence et les génocides, il suffit de savoir regarder et, pour ceux qui ne savent pas, Muniz est à la Barbacane pour montrer... Il y est aussi pour vendre, et ceux qui n'ont pas les moyens pourront

quand même rentrer chez eux avec une « œuvre » sous le bras, puisque la galerie propose, pour la modeste somme de 100 francs, des sérigraphies sur papier chiffon de très belle qualité dont l'original a été conçu par l'artiste spécialement en l'honneur de l'exposition de Saint-Macaire.

Exposition Muniz jusqu'au 30 juin. Galerie la Barbacane, 14, rue du Thuron, 33490 Saint-Macaire, tél. 56.63.03.32. Ouverture du vendredi au dimanche, de 15 heures à 19 heures, et sur rendez-vous.

**CHRISTINE TREZEGUET**



De gauche à droite : liberté, égalité et fraternité.  
En bas à droite : le coin manquant symbolise ce qu'il manque à la République selon Muniz (Photo Christine Trezeguet)

### SAINT MACAIRE L'INNOVATION AU QUOTIDIEN

Super innovation que celle de l'office macairien du tourisme qui organise tous les dimanches après-midi à partir de 16 heures, une visite commentée GRATUITE de la vieille ville. La visite dure environ une heure trente. Le point de départ est le prieuré.

Voilà une commune qui sait mettre son riche patrimoine en valeur en faisant preuve de dynamisme et d'imagination. Notons d'ailleurs que les visites sont commentées par des bénévoles. C'est beau, non ?

# Un assassin très ordinaire

*C'est un imprimeur de 23 ans qui a abattu le jeune armurier de Bordeaux. Un complice est activement recherché*

Jacques Ballarin

**P**ierre-Nicolas Mondon, cet employé de l'armurerie Prévost à Bordeaux dont le corps a été découvert le jeudi 2 mai dans un endroit désert de Mérignac, n'a pas été exécuté par des truands mais froidement supprimé par deux individus ordinaires qu'il avait rencontrés dans un bar. Le suspect interpellé vendredi par la police judiciaire a été présenté hier matin à la justice. Philippe Bonamy, il s'agit de lui, 23 ans, imprimeur, demeurant à Saint-Macaire, près de Langon, a été inculpé d'assassinat et de séquestration arbitraire et écroué à la maison d'arrêt de Gradignan. C'est lui qui a tué le jeune armurier en lui tirant presque à bout portant une balle entre les deux yeux et une autre en plein cœur.

Il n'était pas seul quand il a accompli sa sale besogne. Les policiers recherchent une seconde personne ayant participé à la séquestration et à la neutralisation

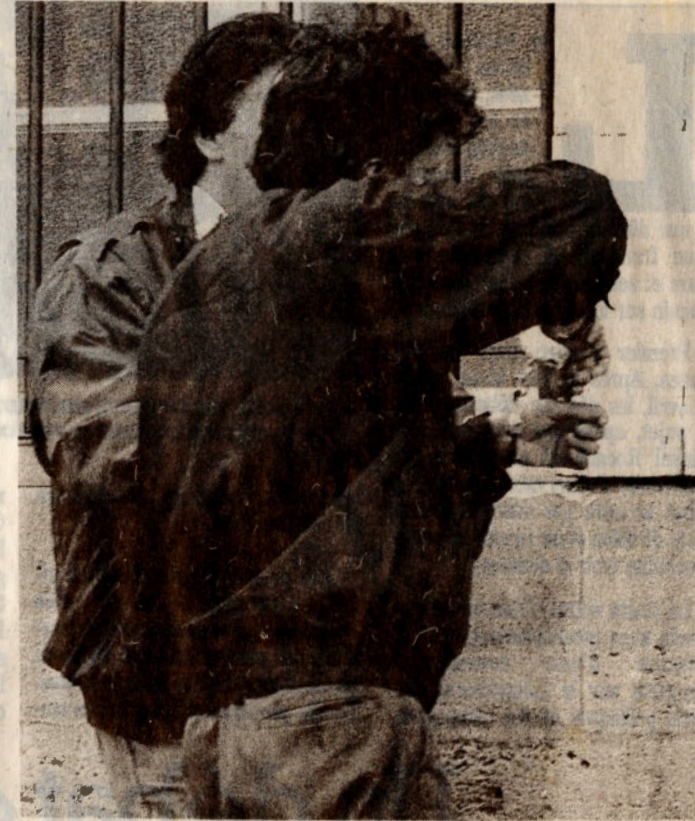
de Pierre-Nicolas Mondon et qui est actuellement en fuite.

Un crime minable et crapuleux. La PJ, qui n'a négligé aucune piste, est arrivée rapidement à cette conclusion après qu'elle ait cerné la personnalité de la victime et ses habitudes de vie. Le plus dur restait à faire cependant : reconstituer l'emploi du temps de Mondon dans les heures qui précéderent son exécution. Il fallait identifier les établissements de nuit qu'il avait fréquentés et recueillir des témoignages. Les investigations effectuées ne devaient pas rester vaines.

Les enquêteurs obtenaient en effet un renseignement presque anodin qui leur permettait, grâce à leur obstination, de mettre un nom sur l'un des deux consommateurs avec qui le jeune armurier s'était attablé dans un bar de Bordeaux. C'est ainsi qu'ils se rendaient vendredi matin au domicile de Philippe Bonamy à Saint-Macaire qui les suivait sans difficultés.

Le scénario de ce fait divers odieux a pu être établi avec précision. Après avoir bu en compagnie de Bonamy et de son compagnon de sortie, Pierre-Nicolas Mondon a poursuivi la nuit en leur compa-

gnie. L'alcool aidant, les choses ont dégénéré quand les deux hommes ont voulu l'argent de l'armurier. Qui n'en avait pas et qui fut sommé d'en trouver. Sans gros succès. Un billet de 100 francs, ce n'était pas assez en effet pour les racketteurs qui commencèrent à s'énerver. Probablement pour son malheur, Mondon, séquestré et molesté dans la voiture du tandem infernal, proposa l'arme qu'il portait sur lui, un 357 magnum emprunté à l'armurerie Prévost. Craignant d'être reconnu et de devoir rendre des comptes, Philippe Bonamy et son camarade décidèrent de se débarrasser de l'armurier. Avec méthode et avec sang-froid. Ils lui liaient les mains et les pieds. Ils allaient accomplir leur horrible forfait à l'écart de la ville, à Mérignac, dans le premier lieu désert rencontré. Il était 6 heures du matin environ. Mondon était jeté à terre. Bonamy l'abattait à bout portant avec le 357 magnum que le jeune employé lui avait remis pour en finir avec ses tracasseries et pour pouvoir rentrer chez lui. Détail misérable s'il en est, le complice de Philippe Bonamy n'hésitera pas à prendre les chaussures neuves de Pierre-Nicolas Mondon.



Philippe Bonamy à son arrivée au palais de justice de Bordeaux samedi matin (Photo Alain Dané, « Sud-Ouest »)

### Le complice de l'assassin de l'armurier arrêté

La police urbaine a arrêté, hier, en début d'après-midi, place Gambetta, à Bordeaux, le second homme soupçonné d'avoir participé, aux côtés de Philippe Bonamy, à la séquestration suivie du meurtre de Pierre-Nicolas Mondon, cet employé d'une armurerie bordelaise dont le corps avait été découvert, le 2 mai dernier, à Mérignac («Sud-Ouest» d'hier).

Il s'agit d'Ali Meba, 20 ans, de nationalité algérienne, sans profession ni domicile fixe. Un individu peu connu de la police sinon pour des brouilles. Son signalement avait fait l'objet d'une large diffusion et l'homme a été appréhendé sans résistance.

Ali Meba a été placé, hier, en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Bordeaux avant d'être livré à la justice. Pour l'heure, on ignore quel est exactement son degré de participation dans les faits qui ont amené à la mort de l'armurier.

### Une balle dans le cœur l'autre dans la tête

L'homme découvert hier matin assassiné avait les pieds et les poings liés. Une exécution sommaire bien mystérieuse

De l'avenue Marcel-Dassault, à Mérignac, à moins de deux cents mètres d'une concession Volkswagen, prend une allée fraîchement bitumée qui conduit à une petite place qui doit être le centre d'un futur lotissement. L'endroit est quasi désert. Au-delà d'une clôture on aperçoit les bâtisses HLM de la cité de l'Envol.

C'est là qu'hier matin, vers 7 h 30, une riveraine a aperçu une forme allongée. En s'approchant elle a constaté qu'il s'agissait du corps d'un homme jeune (25 à 30 ans environ vêtu d'une chemise et d'un pantalon, mais sans chaussures. Ses pieds et ses poings étaient attachés avec des sangles. Et l'homme gisait dans une mare de sang.

A son arrivée sur les lieux, la police constatait que l'homme avait cessé de vivre et qu'il avait été abattu par arme à feu. Une balle entre les deux yeux, l'autre en plein cœur. A l'évidence l'homme a été exécuté dans les ré-

gles de l'art du banditisme. Reste à savoir pourquoi et par qui?

Hier on ne savait pas encore l'identité de la victime. C'est la première tâche pour le SRPJ de Bordeaux chargé de l'enquête. Quand les policiers connaîtront le «profil» de l'homme assassiné, ils tiendront forcément un fil conducteur. Pour l'heure, prudence professionnelle oblige, ils n'excluent aucune hypothèse, du règlement de comptes pur et simple entre gens du «milieu», en passant par l'hypothèse d'une vengeance ordinaire. Quant à savoir si la victime a été tuée sur place ou avant d'être transportée à Mérignac, rien ne permet d'en décider. Les policiers estiment qu'il est possible que le meurtre ait été commis sur le lieu même où le cadavre a été découvert, probablement pendant la nuit. Une autopsie a été ordonnée.

Toute personne pouvant apporter son témoignage est priée de se mettre en rapport avec le SRPJ, tél. 56.44.74.93.

GIRONDE

### Un crime crapuleux

Pierre Mondon a probablement été victime de consommateurs rencontrés dans un bar qui voulaient son argent

Jacques Ballarin

L'enquête autour du meurtre de Pierre Mondon, cet employé d'une importante armurerie bordelaise, dont le corps a été découvert le jeudi 2 mai dans un endroit désert de Mérignac, pourrait dans les très prochains jours rapidement évoluer. Et dans une direction totalement opposée aux premières impressions que la découverte de ce cadavre, pieds et poings liés, présentant des blessures mortelles par balles de 9 millimètres, l'une tirée entre les deux yeux, l'autre dans la région du cœur, pouvait laisser supposer.

Tout en explorant l'hypothèse d'un règlement de mauvais comptes pouvant être lié à l'activité professionnelle de la victime, les inspecteurs du SRPJ n'ont écarté a priori aucune autre piste. Ni négligé, aussi fastidieuses soient-elles, toutes les vérifications pour essayer de déterminer avec précision l'emploi du temps

de Pierre Mondon dans les heures qui ont précédé le crime.

On sait (voir notre édition de mercredi) que, parallèlement, des diffusions nationales avaient été lancées dans l'espoir de retrouver un pistolet 357 magnum, un modèle correspondant au calibre et aux projectiles trouvés près du corps.

Les policiers ont su très rapidement que Pierre Mondon, célibataire, résidant à l'hôtel, sortait souvent la nuit. Et qu'il avait l'habitude de se lier facilement avec des consommateurs de rencontre.

#### UN SUSPECT INTERPELLÉ

Dans ces conditions, les inspecteurs de la PJ ont probablement cherché à recueillir des témoignages. Par quels établissements est passé Pierre Mondon au cours de sa dernière nuit? A-t-il été formellement identifié? Et en quelle compagnie? Si des réponses précises ont été apportées à ces questions, rien n'interdit de penser

que l'enquête, en définitive, s'est orientée vers le scénario de l'agression.

On croit savoir que la PJ a interpellé, hier matin, un suspect. Son audition accrédiaterait la thèse du crime crapuleux. Pierre Mondon pourrait avoir été entraîné par un ou plusieurs individus, puis racketté. Sans doute apprendra-t-on bientôt les circonstances exactes de son exécution. Il n'est pas exclu qu'il ait été abattu par dépit, ou bien supprimé après avoir été détroussé de l'argent qu'il avait sur lui. A moins que les agresseurs, de crainte d'être reconnus, n'aient choisi d'éliminer leur victime. L'arme qui a servi pourrait donner à penser que Pierre Mondon a pour son malheur rencontré de vrais truands. Mais il n'est pas impossible que le 357 magnum identifié par les enquêteurs ait été porté par la victime. Il semble, en effet, que ce pistolet appartenant à l'armurerie Prévost avait disparu des rayons.



**THÉÂTRE**

# «Fracasse» sur la place

*Chaque dimanche, Saint-Macaire vit les aventures épiques du capitaine Fracasse. En attendant la présentation du spectacle début juillet*

**L**es vieilles pierres de la place du «Mercadiou» revivent leur glorieux passé.

Duels sans merci de braves croisant le fer, déclarations d'amour et de haine, bruit du chariot de thétis se déplaçant lourdement au rythme d'une robuste juument blanche, chansons à boire, lanceurs de couteaux et chapeaux à plumes, tambour annonçant un spectacle imminent, tréteaux dressés à la hâte pour comédies, farces et autres bouffonneries, traquenards de ruelles et bastonnades scélérates, le capitaine Fracasse et son illustre troupe déambulateur réveillent la mémoire du lieu.

Depuis quelques semaines ont démarré les répétitions de «Fracasse» sur le site-même où sera donné le spectacle en juillet (du 4 au 7). Tous les dimanches, les comédiens des Compagnons de la veillée, les musiciens chanteurs d'Ardilla, les techniciens, sonorisateur et éclairagiste, plus quel-

ques amis se retrouvent pour un rendez-vous hebdomadaire avec l'histoire, un plongeon dans le passé. Tout ce monde est unanime pour louer la beauté du lieu, se révélant être, en outre, une splendide scène de théâtre.

La sirène des pompiers retentit, les voitures continuent de rouler, les avions de voler, peu importe, les arcades de la place, elles, ne bougent pas et le travail continue dans la bonne humeur et parfois la canicule. Et, ceci, pour le plus grand plaisir des badauds et autres promeneurs du dimanche qui, surpris puis réjouis, se muent en spectateurs imprévus, l'espace d'une minute ou d'une heure. Les costumes, figurants, accessoires, les couleurs et les sons devraient peu à peu s'accumuler de dimanche en dimanche, jusqu'à la première, jusqu'au grand soir que le Mercadiou attend déjà avec impatience et de «pierres fermes».

**OLIVIER PAGNOL**



Une répétition (Photo «Sud-Ouest»)

**Défi-Sport**

**Première édition réussie**

**F**inalement la Journée nationale des sports aura mobilisé 370 Macariens soit plus du tiers de la population locale, ce qui n'est pas un mince succès pour les associations organisatrices.

La matinée s'était parfaitement déroulée à l'école primaire avec une série de parcours sportifs imaginés par l'animateur sportif, Didier Cologni, et le directeur Claude Lorriot. Les parcours avaient été établis en fonction du niveau physique de chaque classe mais l'évolution du cours préparatoire au sein de la maternelle ne devait pas tarder à produire ses effets : les grands de la maternelle rejoignirent la compétition avec enthousiasme et sérieux. Sérieux en effet et application : la complexité de ces cheminements avait galvanisé l'ensemble des enfants qui exécutaient scrupuleusement les prestations demandées, encourageaient ardemment leurs condisciples en pleine évolution ou bien signalaient les pénalités oubliées par les enseignants. Les parents du CPE étaient présents pour aider les plus hésitants à surmonter leur appréhension et les plus vifs à calmer leur ardeur. En fin de matinée, chacun des participants devait recevoir une médaille individuelle, un peu plus grosse pour les trois premiers de chaque classe.

L'après-midi avait été soigneusement préparée par les associations, coordonnée par Jean-Loup Dutreuilh (ASM Foot), Dominique Lucas (CPE) et Chantal Lallanne (mouvement de sauvegarde).

Les onze ateliers ont fonctionné à plein régime mais les adultes

étaient peu nombreux au rendez-vous; douze équipes à dominante jeunes s'étaient donc inscrites à 14 heures aux grottes pour effectuer avec une rapidité étonnante le rallye pédestre préparé à leur intention. Ils ne devaient faire qu'une bouchée des épreuves de skate-board sur les esplanades de grottes, de course à pied dans le camping des remparts, de slalom football au pied de la rue des Clottes, du tir en force place du 19-Mars, de la course aux sacs place de l'Eglise ou du tir de pétanque rue du Thuron.

Les ateliers judo et moto les prenaient tout de même souvent en défaut de connaissance technique dans ces disciplines.

Le circuit en vélo tout terrain dans les pentes du quartier Renesse devait tout de même quelque peu les essouffler : mais c'est surtout la descente en rappel des remparts qui les interpellait, comme il est de coutume de dire de nos jours. Mais, sans nul doute, le plus grand succès alla au tir à l'arc, toujours aussi spectaculaire.

Bien évidemment, la soirée se termina avec un buffet dansant pétri de convivialité qui permit aux organisateurs d'imaginer la prochaine version du défi-sport. Bravo donc à l'association intercommunale d'animation des côtes macariens, à Ardilla, au Moto-Start Club, au Conseil de parents d'élèves, au Prieuré, à l'ASM Judo, aux archers de Saint-André-du-Bois, à l'Office macarien du tourisme, au mouvement de sauvegarde, et aussi à la Pétanque macarienne.

A 1992!

**ASSOCIATION**

**Sortie du club de l'Amitié**

Le bureau du club de l'Amitié informe les sociétaires et les personnes intéressées qu'une sortie aura lieu le lundi 24 juin à Villefranche-du-Périgord avec le programme suivant :

Départ de la place de l'Horloge à 8 h 30; arrivée à Villefranche vers 11 heures; départ en calèches pour rejoindre le lieu du déjeuner champêtre distant de 5 kilomètres et retour vers 15 heures avec les mêmes attelages.

Dégustation de foie gras et de monbazillac, puis visite commentée de Monpazier, bastide anglaise du XIII<sup>e</sup> siècle.

Inscriptions dès maintenant auprès de M<sup>me</sup> Lacampagne et Cassagne, de MM. Dufour et Faure, et au siège le mercredi. Prix de 160 francs pour les sociétaires et de 190 francs pour les non-sociétaires.

**Roseau Macarien**

Le soleil était présent pour la première sortie à Targon du Roseau. Le poisson a mordu moyennement dans l'ensemble. Toutefois, notre sociétaire M. Goury remporte facilement ce concours suivi de notre président M. Lesparre et dans l'ordre : 3. M. Faux; 4. M. Paratge; 5. M. Queyron; 6. M. Labouille; 7. M. Mesios; 8. M. Martin; 9. M. Armand; 10. M. Guiraudou; 11. M. Morgue; 12. M. Lenestour; 13. M. Cousinou; 14. M. Metrieux; 15. M. Merleau.

A féliciter la bonne prestation aux deux jeunes Cédrix et Stéphane, ainsi que la bonne réception de nos amis de Targon.

Tous à vos gaules pour les concours des fêtes de la Saint-Jean.

**Agenda**

**« SUD-OUEST »**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 heures à 12 heures.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 9 juin.** A 18 heures, maison de retraite; à 19 heures, Saint-Maixant.

**Dimanche 9 juin.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

**Au centre aéré**

Le Centre aéré intercommunal ouvrira ses portes début juillet. Les personnes désirant inscrire leurs enfants doivent se procurer les bulletins soit auprès de M<sup>me</sup> Lorriot, à l'école, soit au secrétariat de mairie. Clôture des inscriptions le 15 juin.

**ANIMATIONS**

**Le programme de la Saint-Jean**

Les 14, 15, 16 et 17 juin 1991, Saint-Macaire sera en fête, pour l'édition 91 des fêtes de la Saint-Jean. Des fêtes placées sous le signe du sport et de la musique. Du sport, avec tout d'abord le vendredi 14, place du Marchedieu, en intervillages opposant les équipes de Pian, Saint-Maixant, Verdélais et Saint-Macaire. Spectacle, éclats de rire, baignades et autres seront de rigueur.

L'animation musicale sera assurée par Ardilla. Le prix d'entrée sera de 20 francs comme l'année dernière. Samedi et dimanche, ball-trap sur les bords de Garonne, et courses de trottinettes sur les allées, ouvertes aux jeunes de 10 à 15 ans. Une épreuve comportant six étapes et qui fut la joie des jeunes compétitions chaque année. Sport encore, avec le concours de pêche dimanche matin et le concours de pétanque le lundi après-midi. Enfin, le dimanche, vers 18 heures, au stade An-

dré-Sayrac, un grand match de football, entre l'ASM et Ardiller. Une rencontre entre amoureux du sport et amoureux de la musique, ont un point commun. La fête et l'ambiance. Ce match de très haut niveau n'en doutons pas, sera suivi d'une soirée dansante à la salle des fêtes, avec un buffet où

seront proposées des grillades, soirée gratuite pour l'entrée, et animée par Ardilla.

**Les courses de trottinettes**

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, les jeunes de 10 à 15 ans peuvent participer aux courses de trottinettes, dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean. Une épreuve populaire auprès des jeunes qui seront répartis en six équipes de cinq coureurs. Le samedi auront lieu deux étapes en ligne et une étape contre-la-montre individuelle. Le dimanche, deux étapes en ligne et un contre-la-montre par équipe. Les inscriptions seront prises à la pharmacie combillau auprès de Jean-Loup Dutreuilh, à partir du mardi 4 juin.

La musique avec le lundi soir un bal à papa gratuit avec les troubadours, et le samedi soir à la salle des fêtes, un super bal disco avec Eric Anabure et Skyrock, la radio bien connue. Citons également les jeux pour les enfants, le toro del fuego. Comme chaque année, des membres du comité des fêtes pas seront pour la quête en ville très bientôt. Donc reprenez les dates des 14, 15, 16 et 17 juin pour la Saint-Jean.

**Football**

C'est dimanche 9 juin, à 10 heures, à la mairie, que se tiendra l'assemblée générale de l'ASM avec, à l'ordre du jour, le compte rendu moral et financier, l'élection de nouveaux dirigeants, les perspectives pour la saison prochaine; ensuite, joueurs et dirigeants se retrouveront au foyer, pour manger tous ensemble, les personnes intéressées par la vie du club pourront venir à la mairie à partir de 10 heures, pour assister à la réunion.

**CAFÉ-THÉÂTRE**

**L'Onyx au Prieuré**

La soirée du vendredi 7 juin marquera un nouveau jalon dans les épousailles toujours renouvelées entre les Macariens et la troupe du café-théâtre l'Onyx.

C'est en 1966 que son fondateur, Guy Suire, découvrit notre cité à l'occasion de l'organisation d'une création montée par la station Bordeaux-Aquitaine de la défunte ORTF : il s'agissait de la « Balade de Saint-Macaire », donnée sur le Mercadiou à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean.

Ce n'est qu'en 1975 que l'Onyx se déplaça pour la première fois à Saint-Macaire, offrant à une salle comble et comblée les fameuses « Histoires bordelaises » dont ce fut d'ailleurs la seule sortie hors agglomération bordelaise.

Dans la foulée, la comédia dell'arte envahit le parvis de l'église Saint-Sauveur pour « Des Italiens à Paris », avec notamment Michel Theboeuf et son épouse, citoyens de Saint-André-du-Bois. L'année suivante, l'épopée du croquant Pierre Greletty se déploya dans la cour du cloître du Prieuré, toujours sous la direction du quasi éternel Guy Suire.

Une dizaine d'années après, le bicentenaire de la Révolution permettait à l'Onyx de renouer le contact avec les Macariens grâce au « Duffison sous la Révolution », morceau d'anthologie, suivi d'un an après du « Fandango dans le désert » pétri de « bordeluche » et de « gasconnades ».

C'est en se fondant sur ce lien privilégié que le mouvement de sauvegarde a songé à demander à l'Onyx un spectacle bien de son cru, joué de nombreuses fois à Bordeaux mais parfois évalué comme trop « osé » pour le milieu rural. Les chansons paillardes heurteraient-elles une proportion plus élevée de conscience chez nous qu'en ville ? Evidemment nous, les ruraux, savons aussi apprécier l'ironie persiflante et l'inventivité galopante d'un répertoire qui puise son inspiration dans les racines même de notre culture.



**Le volume inédit du grand cellier du Prieuré converti pour un soir en café-théâtre** (Photo «Sud-Ouest»)

Et puis Guy Suire excelle toujours autant dans l'assemblage déliat à réaliser entre l'humour corrosif et la qualité littéraire : notre maître cuisinier accomode son scénario à l'écart de toute vulgarité, garantissant le rire heureux du spectateur.

Alors, si vous voulez pour la modique somme de 50 francs, vous repairez de gouleyantes chansons

paillardes, n'hésitez plus et réservez rapidement vos places pour l'une des deux représentations à 20 h 30 ou 22 h 30, auprès de la pharmacie Cambillau (tél. 56.63.03.91).

Attention ! L'utilisation du grand cellier du Prieuré divise par deux le nombre de places disponibles, en comparaison avec la salle François-Mauriac.

# Les polissonneries de l'Onyx

Lorsque le sexe est chanté et que l'humour l'accompagne, alors le rire est au rendez-vous. Samedi soir, les

chanteurs, acteurs, danseurs, musiciens de l'Onyx nous l'ont superbement prouvé. Le langage paillard est clair et précis, sans détours, cru, mais vrai. Provoquer sans choquer ni offusquer nécessite du talent. L'Onyx en a.

souvenir de soirées grivoises passées à chanter quelques refrains légers enfouis chez chacun de nous. Le rire de l'enfance a dominé cette soirée, celui de la jeunesse, celui qui décomplexé : le rire spontané et sincère.

L'Onyx a ranimé la flamme, le

OL



Une ambiance chaude pour un spectacle frais (Photo « Sud-Ouest »)

## Roseau macarien

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, le concours de pêche aura lieu le samedi 15 juin.

Inscriptions sur les quais à partir de 14 heures; début du concours à 15 heures; durée : une heure trente. Concours au nombre. Distribution des lots sur place.

## Ball-trap

Des erreurs s'étant glissées dans le programme des fêtes de la Saint-Jean de Saint-Macaire à propos du ball-trap, les organisateurs précisent que le ball-trap aura lieu le samedi 15 juin, à partir de 16 heures, et le dimanche 16 juin toute la journée, sur les bords de la Garonne.

## Agenda

### « SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, Saint-Macaire.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompier.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Boisseau à Sauternes, tél. 56.63.60.23.

**Dentiste.** Docteur Cauquy, tél. 56.65.60.93.

**Vétérinaire.** Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

## INTERVILLAGES

# Rendez-vous vendredi

Comme l'année dernière, le vendredi 14 juin, la place du Marchedieu sera la siège d'un intervillages réunissant les équipes de Pian, Saint-Maixant, Verdélais et Saint-Macaire. Pour cette deuxième édition, la confrontation s'annonce redoutable puisque quatre villages, au lieu de deux l'année dernière, seront représentés.

Au cœur de la superbe place du Marchedieu, les spectateurs pourront retrouver une piscine, permettant à bon nombre de concurrents de goûter aux joies de la baignade.

Le menu des jeux est le suivant : les lettres flottantes; le labyrinthe pneumatique ou comment passer entre des pneus; Bébé s'habille; le chapeau; le relais fermier : un vrai parcours de combattants avec un œuf en équilibre; le lancement de l'œuf avec interdiction de faire l'omelette; le petit gourmand, réservé aux gros mangeurs de nouilles; les artistes au travail, l'épreuve culturelle de l'intervillages et, bien sûr, les fameux tirs à la corde.

Un menu varié. Au spectacle, baignades, éclats de rire sont garantis, pour débiter la Saint-Jean dans de bonnes dispositions.

Le prix d'entrée reste identique à l'année dernière : 20 francs pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 13 ans.

Enfin, signalons pour finir la participation d'Ardiller, qui viendra faire monter l'ambiance de quelques degrés.

Alors, rendez-vous vendredi 14, à partir de 20 h 45, pour cet intervillages.

## Circulation

Pour réglementer les compétitions de trottinettes devant se dérouler durant les fêtes de la Saint-Jean, la circulation et le stationnement des véhicules de tous genres seront interdits le samedi 15 juin, de 13 heures à 20 heures et le dimanche 16 juin, de 14 h 30 à 20 heures, dans les rues et places de Saint-Macaire suivantes : place du Général-de-Gaulle, rue de Verdun, rue Saint-Denis, rue Burdeau, place Tourny, place Porte-Neuve, rue Lanneau, allées de Tourny, rue d'Aulède, rue Carnot, place Carnot, allées des Tilleuls, place de la Libération, cours Victor-Hugo, place de l'Eglise, rue de l'Eglise, rue Yquem, rue Thiers.

Est également interdite durant les courses sur ces différents parcours la divagation des chiens. Toutes les rues et places débouchant sur le circuit seront barrées et un service sera mis en place sous la responsabilité du Comité des fêtes de Saint-Macaire.

Durant ces fêtes, compte tenu d'une part des difficultés de circulation à l'intérieur du centre-ville liées au déroulement de ces épreuves et d'autre part des encombrements résultant de l'installation des forains, un certain nombre de panneaux de signalisation seront, comme les autres années, neutralisés pendant quelques jours.

285567

**SAMEDI 15 JUIN, à 22 heures**

**GRAND BAL DISCO avec Eric ANCIBURE et SKYROCK**

**DIMANCHE 16 JUIN, à 18 h, A.S.M.-ARDILLA en football.**

Vers 20 h 30, soirée dansante avec grillades animée par ARDILLA à la salle des fêtes.

**LUNDI 17 JUIN, à 21 h 30, BAL A PAPA gratuit et toro de fuego**

## LE PIÉTON DU LANGONNAIS



...TROUVE très sympathique, cette initiative de l'Office du tourisme de Langon, qui propose un circuit Fracasse à l'occasion de la présentation de la pièce Capitaine Fracasse, d'après le fameux texte de Théophile Gautier, les 4, 5, 6 et 7 juillet à Saint-Macaire. Ainsi l'Office du tourisme propose l'après-midi une visite du château Cazeneuve, une visite et dégustation dans le Sauternais, une visite de Saint-Macaire, un dîner sur le pouce place de Mercadiou, et le spectacle en nocturne, le tout, pour 90 francs.

## II. - Les investissements

**Section investissement BP 91.** — Elle est projetée à hauteur de 2 245 000 francs avec une partie emprunt limitée à 778 000 francs. La totalité des programmes proposés continuent les programmes en cours, à savoir : 593 000 francs pour la réfection du réseau d'adduction d'eau potable (7<sup>e</sup> tranche), 514 000 francs pour l'achèvement de la réhabilitation du groupe scolaire (4<sup>e</sup> tranche en financement DGE 2<sup>e</sup> part), 311 000 francs pour la création de réseaux de collecte d'eaux pluviales (financement FDAEC, en particulier pour la liaison allées de Tourny-rue du Port, avec piquetage sur la rue des Pommiers), 250 000 francs pour la réfection des vitraux et fenestration de l'église Saint-Sauveur (2<sup>e</sup> tranche en financement Monuments historiques) et 200 000 francs pour les grosses ré-

parations (dotation en paratonnerres pour l'église et la porte de Benauges, aménagement des locaux de l'esplanade des Grottes).

Les auteurs du projet ont cherché à autofinancer en prélèvement sur les recettes de fonctionnement la totalité de la TVA correspondant à ces opérations. A l'unanimité, la section d'investissement est ratifiée en l'état.

**Autres décisions.** — A l'unanimité a été retenue la proposition faite au Conseil général d'attribuer le rez-de-chaussée de l'immeuble dit du Cercle Français à une éventuelle antenne du Centre médicosocial de Cadillac, moyennant un loyer plafonné à 2 500 francs restant à négocier.

— A l'unanimité a été acceptée la proposition faite par la SOGEDO d'appliquer une augmentation de 0,25 F par m<sup>2</sup> d'eau consommée pour solvabiliser le coût des analyses supplémentaires exigées par la mise en conformité aux règles européennes.

— A l'unanimité, le Conseil municipal a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Sudery (rue des Cordeliers), Lacroix (près de Tivoli) et Pinte (cours Gambetta).

## NÉCROLOGIE

### Pierre Mongès

Pierre Mongès s'est éteint à 51 ans après avoir lutté courageusement contre une longue et cruelle maladie.

Arrivé à Saint-Macaire dans les années 70 venant de Sauveterre, il fit partie de l'équipe de football de l'Amicale Sportive Macarienne comme gardien de but.

Au début des années 80, il était du noyau des mordus qui relança la Pétanque Macarienne dont il fut le président jusqu'en 1984. Membre du Conseil local des pa-

rents d'élèves pendant plus de dix ans, il en assura la présidence de 1988 à 1990, se battant pour la création d'un collège rive droite en particulier.

Son parcours dans le tissu associatif macarien montre sa volonté de participer à la vie locale tant sur le plan sportif que social et il laissera le souvenir d'un homme dévoué, serviable, disponible. Au revoir Pierrot !

J. S.

## SAINT-MACAIRE 17/16

### Aide supplémentaire aux demandeurs d'emplois

Les anciens combattants d'Afrique du Nord en fin de droits résidant à Saint-Macaire et régulièrement inscrits comme demandeurs d'emploi auprès de l'ANPE de Langon sont priés de se faire recenser auprès du secrétaire de la mairie dans les délais les plus brefs.

### Générosité

Samedi dernier, notre hôtel de ville a servi de cadre à la célébration du mariage de Philippe Bouges avec Marie-Christine Vacher.

A l'issue de cette cérémonie une collecte a permis de recueillir une coquette somme d'argent destinée au Centre communal d'action sociale.

Que tous soient sincèrement remerciés pour leur générosité et que les jeunes époux trouvent ici nos meilleurs vœux de bonheur.

### Club de l'Amitié

Le bureau du club de l'Amitié informe les adhérents que la fête des anniversaires pour le deuxième trimestre aura lieu le mercredi 19 juin au siège du groupe scolaire.

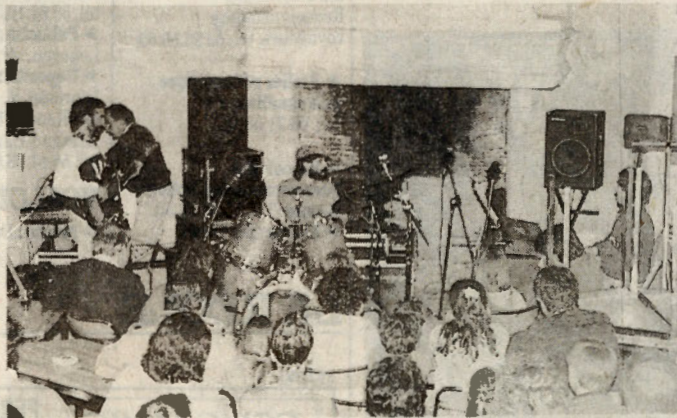
## SAINT-MACAIRE 18/16

### FÊTE DE LA MUSIQUE

# La recette du succès

Troisième édition de la Fête de la musique à Saint-Macaire, vendredi prochain. Nous vous livrons la recette de sa réussite : à table

**P**lus de deux mille spectateurs l'an dernier, une renommée locale rapidement établie, la fête de la musique à Saint-Macaire se porte bien. La dynamique du succès est en place. Les ingrédients de cette réussite sont multiples, la formule n'est pas magique, la recette est en fait assez simple. Prenez une école de musique (Ardilla), large réservoir de musiciens (élèves et professeurs) prêts à jouer. Ajoutez une grosse poignée d'organisation, une équipe rodée à la programmation et à la création de manifestations (quarante personnes au boulot le jour J). Pour relever le tout, versez un zeste de jazz, puis du rock, du flamenco, des chorales, des chansons, de la musique traditionnelle et latino-américaine; sept épices fines pour sept scènes et quelque deux cents musiciens.



Un moment lors de la deuxième édition (Photo « Sud-Ouest »)

« bœuf » final, une clef de sol de fuego et une scène libre réservée à tous ceux, non prévus, qui souhaitent s'exprimer guitare à la main ou saxo à la bouche. Servez rapidement; la fête de la musique à

Saint-Macaire est un plat qui se mange chaud. Dégustation le 21 juin.

Le programme dans une prochaine édition.

OLIVIER PLAGNOL

La touche du chef : beaucoup de connaissances et de copains musiciens, ainsi que l'inévitable bouche à oreille qui peut à lui seul faire des miracles. Ce plat n'est pas coûteux; les ingrédients étant gratuits (aucun des musiciens présents ne touchera le moindre cachet).

Enfournez le tout. Puis présentez le mets dans une vieille porcelaine de toute beauté : Saint-Macaire, sa vieille ville, ses ruelles, sa place du Mercadiou éclairées ce jour-là par des halogènes. Surtout ne pas rajouter d'eau; cela restera mangeable mais le goût peut changer. Accompagnez cette spécialité relevée par un bon gros

**CONSEIL MUNICIPAL****Les taux d'imposition**

Le Conseil municipal vient de se réunir. A l'ordre du jour : les taux d'imposition.

Le maire expose que les services de l'Etat envisagent de supprimer l'application du coefficient déflateur imputé, en 1990, aux bases d'imposition locale, et proposent donc aux communes de réduire cette année d'autant leurs taux d'imposition locale pratiqués en 1990 si elles désirent limiter l'augmentation de la pression fiscale à la seule actualisation annuelle des bases d'imposition, liée à l'inflation.

Considérant que le manque à gagner instauré par cette procédure en 1990 ne saurait être reconduit en 1991, le maire propose, conformément à l'avis de la Commission des finances, de maintenir les taux d'imposition au niveau où ils existent depuis 1983, ce qui induira — par un effet de rattrapage — une progression de 3,5 % environ de la pression fiscale.

285568

VENDREDI 14 JUIN à 20 h 45

**INTERVILLAGES**

Avec : PIAN, St-MAIXANT, VERDELAIS, St-MACAIRE.

SAMEDI 15 JUIN à 22 heures

**GRAND BAL DISCO**Avec **ANCIBURE et SKYROCK**

A l'unanimité, le Conseil municipal ratifie cette proposition, considérant, en outre, que la mesure prise par l'Etat en 1990 était uniquement liée à la mise en route de la réforme des évaluations cadastrales en cours d'élaboration.

**Section de fonctionnement BP 91.** — Le projet établi par Annie Lorriot et le maire — et examiné par la Commission des finances — fait ressortir une section de fonctionnement arrêtée à hauteur de 5 235 000 francs, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à 1990. Il faut noter que, cette année encore, l'équilibre est obtenu par réinjection immédiate du solde positif de l'exercice antérieur, à savoir 443 000 francs, mais la plupart des chapitres n'augmentent qu'en fonction des

prévisions d'inflation.

Seuls font apparaître des croissances supérieures les frais de personnel (+ 6,7 % par inclusion de la subvention au Comité des œuvres sociales du personnel communal) et les frais financiers (+ 7,8 % par imputation des plus récents emprunts contractés).

Le maintien de quatre contrats emploi-solidarité à la place des quatre TUC est crédité au chapitre « frais de personnel » : M. Conant recommande que soient prises des mesures d'incitation à la formation auprès des titulaires concernés.

Au chapitre « travaux et services extérieurs », il faut noter que les travaux exécutés pour la réhabilitation complète de groupe scolaire font sentir pleinement leur effet, notamment au niveau de la consommation de gaz, diminuée de moitié.

Pour ce qui est des participations aux syndicats intercommunaux, l'augmentation de 50 % de la contribution au Syndicat d'assainissement et de 12 % de la quote-part Syndicat des sports est compensée par le maintien à un bas niveau — pour cette année —

du versement opéré au Syndicat de lutte contre l'incendie.

Les subventions aux associations, confirmées à l'unanimité, incluent les deux subventions exceptionnelles de 10 000 francs octroyées pour l'une au Moto-Star Club (spectacle laser de Pentecôte) et pour l'autre aux Compagnons de la veillée (opération Capitaine Fracasse de juillet). La quasi totalité des aides sont cette année actualisées : Seules connaissent une forte progression les attributions fixées à Ardilla (+ 14 % en liaison avec le déve-

loppement de l'animation en milieu scolaire en direction de la maternelle) et au CPE (+ 25 % en relation avec la croissance du nombre de participants à la classe de neige). Régressent les fonds accordés à l'AIACM pour l'animation sportive en milieu scolaire.

les recettes ne connaissent d'augmentation notable qu'au niveau des contributions directes (cf. fixation des taux) et des recouvrements (remboursement de traitement de personnel en arrêt maladie, ou de trop perçu par l'Agence de Bassin).

La section de fonctionnement est adoptée à l'unanimité, après que des explications aient été données sur le rôle exact de la Mission locale pour l'emploi des Deux Rives. (A suivre.)

**La fête de la Saint-Jean**

Vendredi 14 juin, à partir de 20 h 45, la Saint-Jean débutera par un inter-villages réunissant les équipes de Piom, Saint-Maixant, Verdélais et Saint-Ma caire. Une soirée amusante et ra fraîchissante en perspective. No tons également la participation musicale d'Ardilla. Samedi après-midi, à partir de 14 heures : concours de pêche. A partir de 16 heures : ball-trap sur les bords de Garonne.

Les courses de trottinettes au ront lieu comme chaque année le samedi et le dimanche après-midi, à partir de 15 heures. Samedi soir, un bal disco

est prévu à la salle des fêtes, avec Eric Ancibure et Sky rock.

Dimanche après-midi, un match de football opposera, vers 18 heures, la formation de l'ASM à l'école de musique Ardilla. Ce match sera suivi d'une soirée « grillades » à la salle des fêtes. Soirée animée par Ardilla. Entrée gratuite. A 22 heures : retraite aux flambeaux.

Lundi matin, concours de manille Chez Rodriguez et, l'après-midi, concours de pétanque. Pour les jeunes seront organisés à partir de 15 h 30.

Le soir, bal à papa gratuit avec les Troubadours et toro del fuego.

# Un nouveau président

L'Amicale Sportive Macarienne section football s'est récemment réunie en assemblée générale statutaire, à la mairie, en présence d'une quarantaine de ses membres et des maires du Pian et de Saint-Macaire. En voici les principales conclusions.

**Ecole de football.** - (Rapporteur : François Lassarade) Les problèmes subsistent, tant en matière d'encadrement, le mercredi, et d'accompagnement, le samedi. Pour la prochaine saison, il n'est envisagé qu'une seule équipe de pupilles à 11, en collaboration avec Saint-Pierre-d'Aurillac. Le bureau devra cependant se pencher sérieusement sur l'hypothèse de mise en jeu d'un animateur sportif pour l'entraînement du mercredi.

**Équipes premières.** - (Rapporteur : Jean-Loup Dutreuilh) L'équipe B termine 4<sup>e</sup> de sa poule avec une saison moyenne durant laquelle s'équilibrent échecs et succès : un effort de discipline collective doit être conduit par les joueurs.

L'équipe A, avec 17 victoires, 3 défaites et 2 nuls, termine seconde de sa poule et meilleure seconde de toutes les poules de son niveau. Sans nul doute, le passage à vide du mois de janvier permet de regretter la montée par ailleurs brillamment réussie par Quinsac.

Il faut noter la forte cohésion d'une équipe de « copains » qui s'est traduite par une large stabilité des effectifs et une bonne fréquentation des entraînements. D'ailleurs, les joueurs ont participé à l'organisation de tournois, à la vente de cartes de membres de bienfaiteurs ou encore à l'organisation des concours de belote.

L'équipe A sera entraînée l'an prochain conjointement par Jean-

Loup Dutreuilh et Peye Coulon, avec le fidèle « Pépito » Labajos comme conseiller technique. L'équipe B sera prise en charge techniquement par Didier Guarrelongue et Jean-René Thiebaut.

**Vétérans.** - (Rapporteur : Christian Pasqualetto) Rien à signaler puisque les vétérans prennent en charge la totalité de leurs activités, dans la mesure où à l'origine le bureau souhaitait ne pas avoir de dépenses à effectuer pour cette formation, comme a pu l'apprécier Jacky Belloc. L'an prochain, le bureau proposera aux vétérans d'intégrer à part entière la vie de l'ASM.

**Entretien du stade.** - (Rapporteur : Ernest Coulon) L'ASM assure désormais la responsabilité technique de l'employé du Syndicat des sports, Raymond Noughey. Une conclusion s'impose à tous, signalée par M. Laujacq : la qualité de l'entretien du stade a progressé de manière très significative (coup de chapeau aux responsables, E. Coulon, C. Pasqualetto et M. Larronze, sans oublier R. Noughey).

L'ASM a assuré la pose du nouvel éclairage situé en partie haute, d'un chauffage électrique dans le vestiaire et l'équipement en isolation thermique de son foyer.

Restent à résoudre, avec le Syndicat des sports, trois problèmes : réfection du système d'assainissement des eaux usées des vestiaires, pose d'une bouche d'arrosage pour le terrain d'entraînement, fermeture de l'accès du haut par un portail.

**Question du foyer.** - Deux parties s'expriment quant aux conditions d'utilisation du foyer par les jeunes.

Christian Pasqualetto et Ernest Coulon confirment qu'ils ne

veulent en aucune manière limiter l'utilisation du foyer, mais exigent que les locaux seront soigneusement nettoyés après usage. À ce titre, il leur paraît normal de relever toutes incartades à ce principe.

Les joueurs protestent de leurs efforts pour se cantonner à cette règle et estiment être trop souvent confrontés à une attitude agressive des responsables qui ne mâchent pas leurs mots.

Le président intervient alors pour relever que le cas de générations doit sûrement justifier une différence d'appréciation sur la définition de la notion de propriété. Il n'en reste pas moins qu'un plus grand respect du travail des responsables par les joueurs et une meilleure compréhension des jeunes par les dirigeants devrait permettre de résoudre facilement ce conflit. Il ne faut pas, de toute façon, qu'il occulte le bilan largement positif de l'ASM de cette année.

Il est envisagé pour l'an prochain d'inclure des jeunes dans la gestion du foyer.

**Quines et concours de belote.** - (Rapporteur : Serge Dulac) Roger Chaine s'est chargé de tous les achats nécessaires à ces manifestations, cependant que la famille Dulac, notamment Yves Sanchez, ainsi qu'André San Jose, en assureraient l'organisation (soit 7 quines et 11 concours).

**Finances.** - (Rapporteur : Roger Chaine) Les mouvements financiers de l'année écoulée font apparaître un solde positif d'un peu moins de 32 000 francs, assuré pour un tiers par les bénéfices des quines, un second par les cotisations et les gains des tournois, enfin un dernier par les recettes du stade et des concours de belote.

**Election comité directeur et bureau.** - Au comité directeur, rejoignent Eric Daubisse, en raison de son emploi du temps, Didier Guarrelongue, Yves Sanchez, Jean-René Thiebaut.

Après délibération, à l'unanimité, voici la composition du nouveau bureau : président, François Lassarade; vices-présidents, Ernest Coulon et Jean-Marie Billa; trésorier, Roger Chaine; adjoint, Serge Dulac; secrétaire, André San José; adjoint, Didier Guarrelongue; membres, Jean-Loup Dutreuilh, Jérôme Juge, Joseph Labajos, Christian Labajos, Yves Sanchez, Jean-René Thiebaut.

**Agapes de conclusion.** - Bien entendu, après l'assemblée gén-

rale, l'ASM a dégusté un repas de circonstance dans son foyer, non sans avoir procédé au préalable à un échange de cadeaux; leur entraîneur souhaitait remercier les joueurs les plus saillants de l'équipe et le président sortant remercier de leur collaboration plusieurs membres du bureau.

Pendant le repas, de nouveaux vacanciers prudents durent franchir l'épreuve dite du « dévoilement honorable de l'intimité charnue ».

Le dessert se soldait par un match improvisé à 2 x 14 puis par une soirée qui se conclua plus tard... L'ASM cuvée 91 ? Chaude ambiance...

## Demain la fête de la musique

**15 heures.** - « De la chanson dans l'air », avec les enfants de l'école de Saint-Macaire, sur l'esplanade du Prieuré.

**19 heures.** - Esplanade des Grottes, apéro swing avec le Big-Band Ardilla.

**20 heures.** - Passe rue dans la vieille ville avec les Sous-fifres de Saint-Pierre et la classe de fifres et tambours de l'école de musique Ardilla.

**21 heures.** - Eglise Saint-Seuveur, Canon de Pachelbel, Moment for Ennio Morricone. Soixante-dix élèves et professeurs de l'école de musique.

**21 h 30.** - Pas de pitié pour les tympans. 200 musiciens en liberté dans la vieille ville sur sept podiums :

- Rock : Urgence FM Air, Epilogue.

- Bleues and jazz rock : Almannach, Delta, Aux Glades du Pôle.

- Jazz : duo clavier-guitare J.-P. et M. Dedieux (Sombre reptile). Basil Quartet.

- Musique sud-américaine : Th. Rougier (guitare solo).

- Flamenco : Blasquez con los otros.

- Chansons : J.-P. Oyo, J. Aymonio M. Macis.

- Chorales : La Psalette (Méridonac), les Chœurs de femmes Aliénor (Bordeaux), l'Ensemble vocal d'Ardilla.

- Traditionnel : les Sous-Fifres de Saint-Pierre, Fifres et Tambours d'Ardilla.

- Le Hot Musett'Ca-vern'Swing : Loris Capelli, M. Macias, Ch. Vieussens, G. Remazeilles, J. Gratecap, Bielsa, G. Roques, F. Lacroix, G. Clément, M. Hilaire, etc...

## Collège rive droite 2076

■ Le CPE de Langon, la coordination des parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont communique : Le CPE de Langon et la coordination des parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont alertent les parents d'élèves des collèges Jules-Ferry et Toulouse-Lautrec de Langon sur les prévisions de hausse d'effectifs à court terme.

200 élèves en plus à la rentrée 91, le flux des élèves vers ces deux établissements étant prévu à la hausse les années suivantes. Un tel entassement des élèves entraîne des problèmes : de sureffectif dans les classes (30 élèves et plus), de sécurité (vétusté des bâtiments, intensification des situations à risque) de saturation des installations sportives (une classe peut accéder à une installation couverte en moyenne six heures par an), l'insuffisance des locaux spécialisés (labos, centres de documentation, salles d'études), de saturation des restaurants scolaires. C'est pourquoi le CPE de Langon et la coordination des parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont appellent les parents à soutenir leur prochaines actions dès la rentrée scolaire pour que soient réalisées dans le même temps et dans les plus brefs délais la construction du 3<sup>e</sup> collège du secteur du Langonnais à Pian et une véritable rénovation du collège Jules-Ferry.

Réunion de tous les parents du secteur scolaire du Langonnais mardi 25 juin, à 21 heures, salles des Carmes à Langon.

## SAINT-MACAIRE 31/5

### Feu de la Saint-Jean

Le Prieuré (Centre d'animation et d'éducation populaire de Saint-Macaire, organise, comme tous les ans, le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Pour cela, il vous donne rendez-vous, lundi 24 juin, à partir de 21 h 30, sur le parvis de l'église où vous serez accueilli en musique par la Pibale, groupe d'Arzilla.

A partir de 22 h 15, les plus courageux pourront perpétuer la tradition en sautant au-dessus des flammes.

Quant aux «derrières sensibles», ils pourroient danser, à partir de

23 heures, grâce à la Pibale, sur des rythmes traditionnels, exotiques et d'actualité.

Nous vous attendons nombreux, le lundi 24 juin, à partir de 21 h 30, pour cette manifestation (gratuite) où le passé et la tradition flirtent avec le présent.

### Annulation

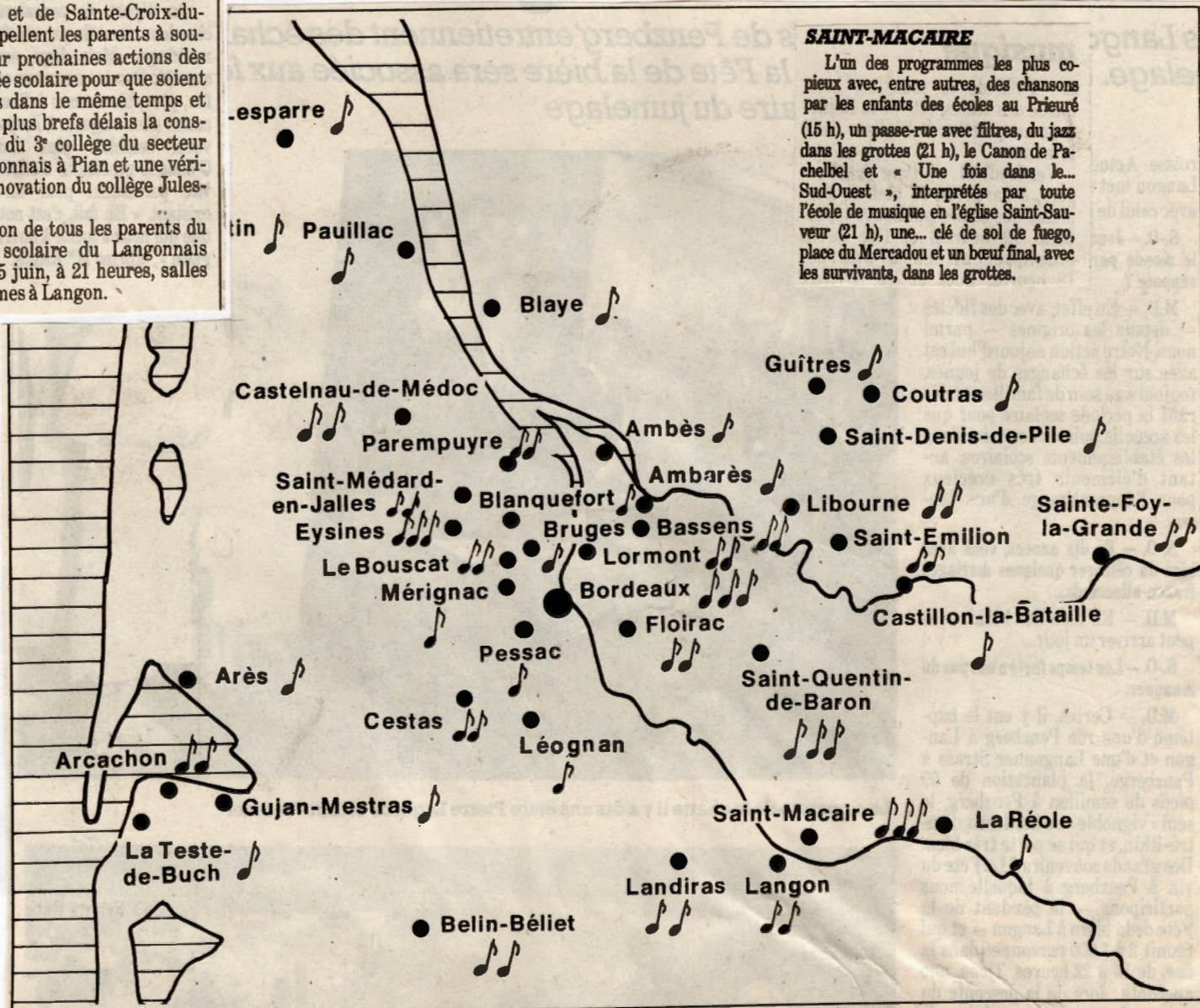
Le spectacle «Contes à deux voix», par Thérèse Duverger et Marceau Esquieu, qui devait avoir lieu le 22 juin, à 21 heures, au grand cellier du Prieuré de Saint-Macaire est annulé pour cause de maladie d'une des deux voix.

# Fête de la

# Musique :

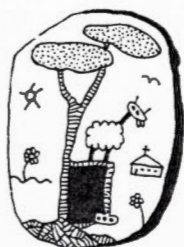
### SAINT-MACAIRE

L'un des programmes les plus copieux avec, entre autres, des chansons par les enfants des écoles au Prieuré (15 h), un passe-rue avec filters, du jazz dans les grottes (21 h), le Canon de Pachelbel et « Une fois dans le... Sud-Ouest », interprétés par toute l'école de musique en l'église Saint-Sauveur (21 h), une... clé de sol de fuego, place du Mercadou et un bœuf final, avec les survivants, dans les grottes.



Cette carte représente les points forts de la fête de la Musique. Les notes représentent nos appréciations. Une note : allegro ma non troppo. Deux notes : allegro. Trois notes : allegro fortissimo (Carte Cathy Dupont)





Arternion

## SAINT-MACAIRE

### MUNIZ



**Vous dites décapants ?**

Muniz, jeune peintre brésilien établi à Berlin, jette un regard lucide sur nos « traditions » européennes et nous montre tels que nous sommes avec une lucidité décapante.

Sa façon de peindre est un développement de l'Ecole Expressionniste, une filière où l'on trouve Edvard Munch, Kathe Kollwitz, Emil Nolde, une filière qui se prolonge dans le « Neue Sächlichkeit » chez Otto Dix et Karl Hubbuch. Un peintre a toujours des racines; Muniz a choisi celles qui correspondent à sa propre sensibilité.

A travers des personnages symboliques, le chien, le Juif, la fille de joie, les visages multiples des cartes d'identité, il dénonce la violence, les génocides, le sexe monnayable, la foule anonyme où chacun se cherche.

**GALERIE LA BARBACANE**

14, rue du Thuron - 33490 Saint-Macaire  
Tél. 56 63 03 32.

Du 17 mai au 30 juin 1991.

Q

U

E

# Le cas Saint-Macaire

**Et en province ? Voici, pris totalement au hasard, un exemple édifiant d'effet-Fête : Saint-Macaire, bourg de la Gironde saisi par la fièvre du vendredi soir.**

**L** Saint-Macaire, envoyée spéciale a revue « Catholicisme » ne précise pas si le Macaire du V<sup>e</sup> siècle s'appelait Robert. Ce qui est probable, c'est qu'il était un peu bandit: en mission d'évangélisation en Aquitaine, il en profita pour instituer une taxe sur les voyageurs. Le péage et Saint-Macaire (Gironde) étaient nés.

A 52 kilomètres de Bordeaux (9 francs par l'autoroute), la ville compte 1 500 âmes, dont 250 mélomanes déclarés. 190 sont des musiciens pratiquants. D'habitude, pour les distractions, les Macariens vont à Bordeaux (c'est toujours 9 francs mais dans l'autre sens). Ce soir, ce sont plutôt les Bordelais qui prendront l'autoroute. La DRAC, antenne régionale du ministère de la Culture, reconnaît que la Fête est plus spontanée à la campagne: « Les gens se sentent vraiment concernés, ils passent toute l'année à préparer la Fête. »

En ville, c'est plus chic et plus cher. L'orchestre national ONBA a bien programmé un concert le 21 juin. Hasard du calendrier visiblement, car il sera payant, au même tarif que les autres jours. La municipalité traîne les pieds, refuse l'accès du jardin public pour « ne pas abîmer les pelouses ». Les organisateurs regrettent surtout la rareté des groupes en ville: « Au début, on les refusait, maintenant il faut

les chercher, et ils demandent à être payés. »

A Saint-Macaire, tout est gratuit, les buvettes sont tenues par des bénévoles. Il y aura autant d'estrades qu'à Bordeaux, montées par des employés municipaux complaisants. La « Pétaque macairienne » a donné un coup de main, 50 personnes travaillent dur depuis plus d'un mois. « On a collé des affiches jusqu'à deux heures du matin », dit l'un d'eux. C'est épuisant. »

Depuis cinq ans, le village est saisi d'une mélomanie galopante, qui anime régulièrement la guinguette de l'esplanade des Grottes (ressuscitée) et le prieuré. Jusqu'à l'église, qui résonnera ce soir des variations sur le thème *le Bon, la Brute et le Truand* d'Ennio Morricone, par 70 élèves et professeurs de l'école de musique, qui compte 190 musiciens. Créée il y a cinq ans par Jacky Gratecap, président de l'association Ardilla, elle donne des concerts toute l'année, du flamenco aux « fifres et tambours gascons », espèce de spécialité locale en voie de disparition. C'est eux qui ont tout organisé, des buvettes à la « clé de sol de fuego », grande attraction de la soirée. L'an dernier, il pleuvait, mais 2 500 personnes se sont croisées place du Mercadiou. Ils espèrent cette fois doubler la population de Saint-Macaire.

**Pascale NIVELLE**

## Agenda

« SUD-OUEST »

**Correspondant.** Article, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 22.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixent.

**Dimanche 23.** A 9 h 30, Saint-Abdré-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Andreu à Saint-Macaire, tél. 56.62.22.89.

**Dentiste.** Docteur Bousquet (de 9 h à 12 h) tél. 56.63.07.88.

**Vétérinaire.** Docteur Richard à Bazas, tél. 56.25.01.05.

## Pratique

■ Les réservations se feront jusqu'au 3 juillet à l'Office du tourisme de Langon (tél. 56.62.34.00) et à la Maison de pays de Saint-Macaire (tél. 56.63.32.14). Prix : 60 francs adultes, 30 francs - 12 ans, 50 francs groupes.

## La musique aussi

■ Chaque représentation de la pièce sera précédée de musique, de la ballade XVII<sup>e</sup> siècle au swing. Voici les rendez-vous :

**Jeudi 4 :** à 19 h 30, ballade du XVII<sup>e</sup> siècle; à 21 h 30, chant et musique contemporains de la pièce (XVII<sup>e</sup>)

**Vendredi 5 :** à 19 h 30, swing place du Mercadiou; à 21 h 30, New Orleans songs au Duke.

**Samedi 6 :** danses et cadences, musiques traditionnelles et danses gasconnes et andalouses.

**Dimanche 7 :** cabaret piano à bretelles, musette et swing.

SAINT-MACAIRE: « CAPITAINE FRACASSE »

# Isabelle, Sigognac et Vallombreuse

*Les trois héros de la pièce « Capitaine Fracasse » se préparent à investir la place du Mercadiou dans le cadre de l'Été girondin. Rendez-vous les 4, 5, 6 et 7 juillet. Un extrait en sera donné ce soir, à Langon, dans le cadre des fêtes (voir programme ci-contre)*

**I**l y a Isabelle; belle, pathétique, sensible et fragile; la vertueuse Isabelle, aimée par Sigognac et désir obsessionnel de Vallombreuse. Isabelle couvée et protégée par cette troupe de comédiens qui l'ont vu grandir. Isabelle l'ingénue, qui aime et souffre d'être aimée.

Il y a Sigognac, baron de son état, hobereau ruiné, abandonné, triste zombie vivant avec les seuls souvenirs des lustres d'antan qu'il n'a jamais connus. Sigognac qui se réveillera, un jour, grâce à une rencontre, l'aventure et l'amour. Sigognac, noblesse de la noblesse, fier, courageux, bon. Sigognac qui aime, découvre le monde et la vie.

Il y a Vallombreuse, duc, crème de la noblesse, de sang illustre, beau, riche et puissant. Vallombreuse l'imbu, le prétentieux qui ne supportera pas qu'on se refuse à lui. Vallombreuse blessé dans son âme, son orgueil démesuré meurtri par ce refus. Vallombreuse jaloux, parfois cruel, qui ne recule devant rien pour obtenir ce qu'il désire. Vallombreuse qui aime lui aussi. Il y a cette troupe de comédiens, communauté solidaire, ces aventuriers du XVII<sup>e</sup> siècle qui bravent le temps, l'espace, la mort, pour vivre la vie qu'ils ont choisie.



Les répétitions dominicales sur la place du Mercadiou (Photo • Sud-Ouest •)

Voici présentés quelques-uns des nombreux personnages du « Capitaine Fracasse », pièce qui sera donnée la première semaine de juillet (les 4, 5, 6 et 7 juillet) à Saint-Macaire, et pour laquelle les Compagnons de la Veillée de Langon, l'école de musique Ardilla de Saint-Macaire et le centre culturel les Carmes travaillent depuis près d'un an. Chaque dimanche, des acteurs, des chanteurs, des musiciens, des figurants font revivre à Saint-Macaire et à sa place médiévale du Mercadiou son glorieux passé. Soixante acteurs et figurants, des moyens techniques importants, beaucoup de travail, un décor naturel fabuleux, tout est en place pour que ce spectacle théâtral puisse, comme l'aurait sûrement souhaité Théophile Gautier (l'auteur du roman sorti en 1863), nous faire voyager dans le Paris de Louis XIII, ses bas-fonds et ses cabarets borgnes, dans des villes de province ou dans des châteaux de marquis; mais aussi nous faire découvrir la beauté du parler de cette époque pittoresque. Le « Capitaine Fracasse » au programme de l'Été girondin aura mobilisé beaucoup de monde, d'énergie et de bonne volonté dans le Langonnais. Il sera le fruit d'un travail de coopération, ce qui représente, quelques semaines avant « la première », le premier de ses succès.

OLIVIER PLAGNOL

## LE PIETON DU LANGONNAIS 24/6



... **A OUVERT** « Libé » vendredi matin et a eu l'agréable surprise de trouver un papier consacré à la fête de la Musique à Saint-Macaire, donc « lisible » de Concarneau à Vintimille. Saint-Macaire étant pris pour exemple de la petite ville qui se défonce pour la musique.

## SAINT-MACAIRE 24/6

### Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles aura lieu cette année du lundi 24 juin au samedi 29 juin, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Comme les années précédentes, il sera attribué un nombre de sacs correspondant aux besoins d'une année entière.



Apprendre le violoncelle à Ardilla ? C'est possible ! (Photos «S.O.»)

Une audition d'élèves qui soit déjà une véritable fête de la Musique : c'est ce qu'est, chaque année, le gala des élèves de l'école de musique du pays macarien. Ils ont été cette année plus de 150 à « brûler les planches » voyez plutôt : 37 pianistes, 30 chanteurs, 26 guitaristes, 9 saxophonistes, 7 batteurs, 7 bassistes, 6 fiffaires, 5 violonistes (bienvenue au club !), 5 clarinettes, 5 trompettistes, 4 percussionnistes, 4 tambours, 4 accordéonistes, 4 flûtistes, 2 synthétistes, 1 violoncelliste (invitée), 1 grosse-caissiste !

Et tout ce monde — petits et grands, débutants et expérimentés — durant sept heures de musique non-stop, a fait s'envoler dans le ciel, nuageux mais élément, du bord de Garonne des serpents de mélodies où Scarlatti côtoyait Fats Domino, Saint-Saëns voisinait avec Maxime Le Forestier, Chopin succédait au

## SAINT-MACAIRE

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, ce jeudi 27 juin, à 21 heures.

A l'ordre du jour; terrain de la verrerie, contrat cantonal, fête foraine, questions diverses.

## ECOLE DE MUSIQUE 25/6

# Diversité et qualité



Le redoutable pupitre de trompettes



Des accompagnateurs appliqués

New Orleans, Pachelbel cédait sa place au Fandango, Mozart faisait un clin d'œil aux rappeurs, l'improvisation Flamenca se mesurait aux chorus de Satin Doll, le blues de là-bas donnait le mot de la fin au rondeau d'ici, swingant superbement.

Les parents, les élèves, le public enfin a manifestement apprécié le cadre des Grottes : outre l'agré-

ment du plein air, les dimensions de l'esplanade permettaient, à partir de 18 heures, l'émergence de deux pôles suffisamment éloignés pour ne pas se gêner : la buvette et la scène. Chacun pouvait ainsi être tour à tour auditeur attentif ou déguster un verre en bavardant. Et ou mieux qu'ici peut se dérouler un repas champêtre, tel celui qui, à 20 heures, clôture — en musique — cette journée ?

# La fin des études

*Les projets de tourisme fluvial vont bientôt se concrétiser pour La Réole-Fontet-Castets. Le cabinet d'études SDTSO vient de présenter ses premières conclusions à la nouvelle association Garonne-Canal*

Jean-Michel Leblanc

**L'**association Garonne-Canal (voir « Sud-Ouest » du 23 janvier) vient de prendre son départ officiel dans la course au tourisme fluvial, avec la formation de son bureau :

Président : Bernard Castagnet, maire de La Réole; vice-présidents : Jean-Pierre Sart, maire de Castets-en-Dorthe, et Robert Crouzet, maire de Barie; secrétaire : Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire; trésorier : Guy Campodarve, maire de Fontet. L'association, qui regroupe désormais neuf communes depuis l'adhésion de Hure, est donc représentée par les quatre cantons de La Réole, Langon, Saint-Macaire et Aurós; il est à noter que les quatre conseillers généraux sont membres de droit du conseil d'administration.

Après la formation du bureau, les maires ont reçu M. Dejean, du cabinet d'études SDTSO, qui leur a présenté les premières conclusions de son enquête commandée par le Conseil général, et qui permettra de déterminer les projets qui seront intégrés dans le Pôle de séjour organisé (PSO), tel qu'il est défini dans le schéma directeur du tourisme départemental. Le triangle La Réole-Fontet-Castets est un pôle prioritaire et la volonté de s'investir dans le tourisme fluvial qu'ont montré les élus en créant l'association Garonne-Canal n'est pas étrangère à l'intérêt porté par le Conseil général.

## ETUDE SUR LE TERRAIN

SDTSO, dans son étude de faisabilité, a montré que le premier marché touristique à développer est le tourisme fluvial. Les projets sur la Garonne sont abandonnés au profit du canal par l'aménagement obligatoire du fleuve n'est pas envisageable dans l'immédiat (les projets du Pôle doivent être concrétisés avant trois ans). Le tourisme fluvial a trois caractéristiques : le goût pour la détente, pour la gastronomie et pour la découverte du patrimoine local.



Garonne-Canal va servir de catalyseur aux projets de tourisme fluvial (Photo J.-M. Leblanc)

Autre cheval de bataille, l'amélioration et la mise en place de structures d'hébergement qui font actuellement cruellement défaut. La création de gîtes ruraux de qualité est une option qui a déjà fait ses preuves et qui devra être encouragée. Quant à l'hôtellerie, des investisseurs privés sont déjà sur les rangs.

L'AIPHEM vient également de proposer sa candidature pour deve-

nir un PSO, mais il n'y a là rien d'incompatible. Si La Réole-Fontet-Castets reçoit des subventions dans le cadre départemental pour leurs projets, leurs élus ont bien conscience que la promotion et la publicité doit se faire à une plus large échelle englobant tout l'Entre-Deux-Mers qui sera le secteur de référence.

Comme le fait remarquer Bernard Castagnet, « le Lot-et-Garonne

s'est lancé bien avant nous dans le tourisme fluvial et un des objectifs de Garonne-Canal est non pas de prendre leur clientèle mais de l'attirer jusqu'à nous en toute logique, au fil du canal ».

Après avoir fait l'étude de faisabilité, SDTSO devra chiffrer précisément chaque projet et, dès le mois de juillet, le Conseil général devrait rendre son verdict et donner le feu vert aux projets sélectionnés.

# L'air du temps...

*En une soirée, Saint-Macaire a plus que triplé sa population. 5 000 personnes se sont déplacées pour fêter l'été en musique*

25/6



L'après-midi, les enfants de l'école ont interprété un répertoire varié, avec Brassens notamment

**L'**air du temps était à la douceur, à la clémence, le ciel de Gironde n'est pas cruel; pour fêter dignement l'été il eut la politesse et la délicatesse de s'éclaircir. Remercions-le.

Vendredi soir, il y avait là, pêle-mêle, des familles, parents et enfants, des groupes de jeunes et de moins jeunes, des accros de la musique, des amateurs de balades et de vieilles pierres, des couples enlacés, des solitaires égarés et des fêtards alcoolisés. Cette foule bigarée, bon enfant, était visiblement heureuse, animée d'un unique désir : celui de respirer, enfin, l'espace d'une soirée, une grosse bouffée d'air pur et de musique. Cette fête de la Musique fut celle d'un bonheur tranquille.

L'air du temps était à la liberté, celle de naviguer dans la ville, de se perdre dans ses ruelles, en quête de l'émotion musicale. Liberté de s'asseoir sur l'herbe, esplanade du prieuré, pour écouter calmement quelques morceaux de jazz, de descendre aux grottes guidé par le son exotique des guitares flamenca, de bouger au Marcadiou sur un rythme rock, de chanter, cour du château de Tarde lors d'un moment intimiste intense, de s'arrêter en un lieu choisi le temps que l'on désire pour repartir ensuite vers une autre découverte. La variété des plaisirs, des styles musicaux proposés reste sans aucun doute le point fort d'une telle manifestation.

L'air du temps était à l'émotion, intense et unanimement vécue par tous ceux, assistant église Saint-Sauveur « au canon de Pachelbel » et au « moment for Ennio Morricone ». Magnifique.



Jazz avec le Basile Quartet, esplanade du Prieuré



J. Aymonino et Th. Rougier chanteurs guitaristes, cour du château de Tarde (Photos H.P. « S-O »)

Cette fête débuta dans l'après-midi avec les enfants de l'école chantant du Brassens, et s'est terminée à 5 heures du matin dans un délire dansant et une guinguette en folie.

Inutile de parler de succès, il s'impose de lui-même, l'été et la musique peuvent être fiers de leur fête macarrienne.

**Agenda**

**« SUD-OUEST »**

**Correspondant.** Articles, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.  
**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 à 12 heures.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi.** A 18 heures, maison de retraite; à 19 heures, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Audôy à Toulence, tél. 56.62.20.27.

**Dentiste.** Docteur Santaloria, de 9 h à

285893

**EMBAUCHE URGENT  
 MANŒUVRES  
 PETIT OUVRIER  
 PEINTRE  
 Tél. 56.62.34.09**

12 h, tél. 56.63.20.82.

**Vétérinaire.** Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>me</sup> Dubereq et Prévost, tél. 56.63.74.976; Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, Cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

**MARCHÉ**

Tous les jeudis matin, de 8 heures à 12 heures, allées des Tilleuls.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64 et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14 pour les groupes organisés.

**Electricité**

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Tilleuls, Eglise, Mauhargat (cours de la République, côté rue Chanzy), de 8 h 30 à 12 heures. Des coupures auront lieu l'après-midi sur les rues Yquem, Carnot, place Marchedieu, le 1<sup>er</sup> juillet, pour reprise réseau poste Tilleuls, le courant pouvant être rétabli sans préavis avant l'heure fixée.

**Encore trois jours fous**

Deux semaines après la fête de la Musique, l'école de musique Ardilla remet ça. Elèves et professeurs ont préparé et programmé une animation musicale de qualité et variée pour ces quatre soirées.

**Jeudi, 19 heures à 22 heures :** balade au XVII<sup>e</sup> siècle avec la chorale d'Ardilla, J. Aymonino pour des chants de l'époque Renaissance, Th. Rougier pour des œuvres instrumentales de la même époque, et les élèves de l'école qui interpréteront le « Canon de Pachelbel » (qui fut un gros succès de la dernière fête de la Musique).

**Vendredi, 19 heures à 22 heures :** swing au Mercadiou, une soirée jazz avec un New Orleans Quintet et le Big Band Ardilla.

**Samedi, 19 heures à 22 heures :** musique traditionnelle gasconne et andalouse, avec la participation des sous-fifres de Saint-Pierre, des élèves de la section fifres et tambours d'Ardilla, de guitares flamencos et de danseuses de l'association les Amis du flamenco de Saint-Pierre-d'Aurillac.

**Dimanche, 19 heures à 22 heures :** un concert musette, des chansons et une rencontre autour de l'accordéon pour une folle ambiance de guinguette.

Rappelons que toutes ces soirées se passent au Mercadiou.

**Mission locale  
 des deux rives**

Une permanence se tiendra le mercredi 3 juillet, dans les locaux de la mairie, pour informer les jeunes sur les mesures pour l'emploi et le crédit formation, à partir de 9 heures.

**L'AGENDA DU WEEK-END**

**THÉÂTRE**

**« Capitaine Fracasse »**

■ Les manifestations prévues dans le cadre de l'été grondeur prennent leur rythme de croisière avec « le Capitaine Fracasse », sur la place médiévale de Saint-Macaire, qui a connu un succès « fracassant » pour sa première, jeudi. Encore deux représentations au programme, ce soir et demain, à 20 h 30. En première partie, de 19 heures à 22 heures, il y aura samedi de la musique traditionnelle gasconne et andalouse, et, dimanche, un concert musette.

**Les échos  
 de la Saint-Jean**

Du 14 au 17 juin, la Saint-Jean a donné le coup d'envoi d'un début d'été riche en animations, dans notre cité. Une Saint-Jean 1991, qui débuta sur la place du Merchedieu, par un inter-villages réunissant les équipes de Pian, Saint-Maixant, Verdélais et Saint-Macaire.

Tous les participants à ces jeux offrirent au nombreux public un spectacle amusant et parfois spectaculaire. Au bébé bien habillé et rapidement restauré, aux gros mangeurs de nouilles, en passant par les acrobates sautant au-dessus du chapeau, ou les tireurs à la corde musclés, les quatre équipes se donnèrent à fond, sans oublier le parfait esprit et la super ambiance, toile de fond de cette soirée. En parlant de toiles, signalons les quatre toiles de maître réalisées par les quatre dessinateurs, obtenant au passage, la note maximale du jury, pour la qualité de la performance. Du côté des élus, personne ne fut en reste, puisque dans l'équipe de Saint-Maixant, des élus municipaux participèrent aux jeux, le maire de Verdélais assurait, avec brio et humour, le

**La soirée  
 du 13 juillet**

Comme chaque année, la municipalité de Saint-Macaire, et le comité des fêtes, invitent tous les Macariens à participer à la fête nationale du 14 juillet.

Cette année encore, un repas et un bal gratuit seront proposés le samedi soir 13 juillet, sur l'esplanade des grottes. Dans ce lieu riche de souvenirs pour de nombreux Macariens, tout le monde pourra manger, danser, et passer un bon moment.

Le menu du repas est le suivant : melon au porto, assiette de crudités, entrecôte, frites, fromage, fruit.

Le prix du repas est fixé à 70 francs, et les inscriptions sont prises chez M. Duchamps, Lacave, et à la pharmacie Cambillau. L'animation musicale de la soirée, sera assurée par les troubadours, L'entrée au bal est libre et gratuite, et les personnes n'ayant pas pris leur repas sur place, sont également les bienvenus.

Après le capitaine Fracasse du 4 au 7 juillet, et la nuit du cinéma le 12 juillet sur l'esplanade des grottes pour une soirée de détente et de bonne humeur.

**LA SAINT-JEAN**

**Une fête pleine de chaleur**

Pour cette édition 1991 des fêtes de la Saint-Jean, le temps fut clément, à défaut d'être chaud. De la chaleur, il y en avait le samedi soir, dans la salle des fêtes, avec un super-bal disco, animé par Bric Ancibure, qui se prolongea très tard dans la nuit. Sur les quais se déroulèrent le samedi après-midi le concours de pêche et le ball-trap. Dimanche, en fin d'après-midi, l'équipe de foot de l'ASM et Ardilla disputèrent un grand match de football, digne des finales de haute lutte, et qui

s'acheva par une victoire d'Ardilla... aux pénaltys.

Un bon moment et des talents cachés dans les rangs d'Ardilla.

La fête s'acheva par un toro de fuego et un bal à papa.

**Tombola de la Saint-Jean :** 2675, 3476, 334, 2227, 22, 423, 35, 1718, 559, 2717, 1788, 567, 2357, 557, 303, 3097, 1464, 2241, 2171, 1794, 448, 374, 3368, 3939, 2726, 311, 1214, 1254, 1354, 53, 646, 2483.

Les lots sont à retirer chez M. Réau avant le 31 juillet.

**Agenda**

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 à 12 heures.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 6.** A 18 heures, Maison de retraite; à 19 heures, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche 7.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** De Iranzo-Debelle, tél. 56.63.12.14.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**Sogedo.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M<sup>me</sup> Dubereq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais : M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41 et cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

# Une première fracassante

Après une première qui fut un succès jeudi soir, « le Capitaine Fracasse » sera encore au rendez-vous de la place du Mercadiou, ce soir et demain à 22 h 30

**Jean-Michel Le Blanc**

**L**es compagnons de la veillée, l'école de musique Ardilla et le centre culturel des Carmes avaient tout fait pour que la première du « Capitaine Fracasse » soit une réussite, mais ils ne s'attendaient pas à accueillir près de 500 personnes dès le premier soir. Ils n'en ont que mieux joué, soutenus par le public qui s'est pris à rêver, plongeant dans les bas-fonds du XVII<sup>e</sup> siècle. La place médiévale du Mercadiou, où se joue la pièce, inscrite au programme de « l'été girondin » y est sûrement pour beaucoup. Le décor naturel idéal pour le déroulement de l'action. Les coulisses sont parfaitement intégrées, installées sous les arcades de la place.

## AMOUR ET SPECTACLE

Les habitants de Saint-Macaire connaissent déjà l'histoire du capitaine Fracasse sur le bout des doigts car, depuis deux mois, les acteurs répètent inlassablement sur la place du Mercadiou. Le public, lui, découvrira le héros de Théophile Gautier soumis d'abord aux affres de la misère dans la peau du baron de Sigognac, hobeau ruiné qui va se lancer dans l'aventure en accompagnant une troupe de comédiens jusque dans les rues de Paris. Suivront les souffrances de l'amour, car le noble déchu tombe amoureux de la belle Isabelle. Pour corser l'action, la jalousie s'en mêle car la comédienne est bien évidemment courtisée par le duc de Vallom-



Les acteurs : la scène se passe au « Radis couronné », dans les bas-fonds de Paris (Photo J.-M. Le Blanc)

breuse. Que les âmes sensibles et les inconditionnels d'« happy-end » se rassurent, le duc en question se révélera être le frère d'Isabelle et plus rien ne s'opposera au mariage de Sigognac (qui a pris le nom de scène de Capitaine Fracasse) et de l'élue de son cœur.

Le roman n'est pas respecté à la lettre mais l'esprit demeure et les amateurs de spectacle ne seront pas déçus. Callèches, chevaux, bandits des grands chemins et escrocs au grand cœur seront au rendez-vous. En ressortant du spectacle, vous pourrez toujours

faire un petit tour parmi les vieilles pierres de Saint-Macaire et vous aurez du mal à vous décrocher du siècle de Louis-XIII. Il vous faudra franchir la porte de la Benauge et retrouver votre voiture pour dire un adieu définitif au capitaine Fracasse. Avant le

spectacle, qui sera encore joué ce soir et demain, à 22 h 30, vous pourrez rejoindre dès 19 heures la place du Mercadiou où vous attendront, samedi, de la musique traditionnelle gasconne et andalouse et dimanche un concert musette au rythme de l'accordéon.

**SPECTACLE: « FRACASSE »****Les coulisses de l'exploit**

*La première du « Capitaine Fracasse » sera donnée ce soir à Saint-Macaire; avant cette première des quatre représentations prévues, un travail technique énorme aura été effectué*

**M**onter un spectacle du calibre de « Fracasse » n'est pas une sinécure, c'est une véritable aventure. L'aspect technique est d'une importance capitale. Globalement, les objectifs sont d'accueillir le maximum de spectateurs, de mettre en valeur la place du Mercadouin, ainsi que le jeu des acteurs, de proposer en fait un spectacle son-lumière-jeu théâtral de qualité. Pour une grosse troupe professionnelle rodée à ce genre de programmation et possédant une structure adaptée avec d'importants moyens financiers, ce n'est déjà pas une chose aisée; pour des associations culturelles locales du type Compagnons de la veillée, Ardilla de Saint-Macaire ou les Carmes de Langon, fonctionnant à partir d'une structure beaucoup plus légère, cela relève presque du parcours du combattant ou des douze travaux d'Hercule. Les ingrédients indispensables au départ d'une telle aventure doivent être réunis : une énorme envie, beaucoup de volonté voire d'opiniâtreté, un zeste d'inconscience ou plutôt de rêve et une passion sans faille; sans cela, rien ne serait possible.

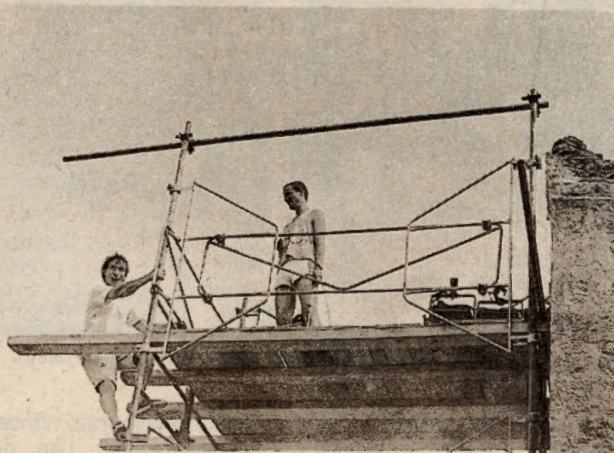
**UN LONG TRAVAIL**

Depuis le vendredi 28 au matin, une quarantaine de personnes se relaient presque sans interruption la journée et une bonne partie des nuits afin de tout mettre en place, de construire, de monter, de brancher, de régler, de suspendre, de clouer, de peindre... Mais qui sont ces nouveaux aventuriers du marteau et du tournevis, ces acrobates néophytes de l'échelle, ces fêrus du travail en groupe ? Tout simplement des acteurs de la pièce, des musiciens d'Ardilla, des passionnés de

**Sacs poubelles**

Une distribution exceptionnelle sera faite pour les retardataires, du lundi au vendredi 5 juillet inclus, de 14 h 30 à 17 h 30.

A l'issue de cette distribution, il ne sera plus délivré de sacs avant juillet 1992.



Une préparation qui a duré plusieurs jours (Photo « Sud-Ouest »)

la lumière et du son, tous bénévoles, tous volontaires et qui œuvrent dans un même élan à la concrétisation d'un projet commun. La plupart auront même pris spécialement des congés afin d'être totalement disponibles; tout cela représente un investissement personnel de chacun assez considérable. Pourtant, sans matériel, la bonne volonté et le travail ne serviraient pas à grand chose. A partir d'un budget, d'un capital financier qu'il faut gérer au mieux, le but est de réussir à réunir le matériel nécessaire, indispensable au projet imaginé. Le système D doit alors fonctionner. Pour « Fracasse », il sera le fruit d'un amalgame, d'une combinaison savamment dosée de prêts et de locations. Ainsi, les 130 projecteurs qui seront utilisés ont été prêtés par l'IDDAC (Institut départemental de développement d'actions culturelles), mais aussi par la Fédération des œuvres laïques de la Gironde, et même par le Moto Club macarien en plus de ceux que possédaient déjà les compagnons.

Location des gradins (500 places), d'échafaudages, de près de 500 mètres de câble, d'une nacelle auto-élevatrice permettant de travailler à dix mètres du sol. Une liste évidemment non exhaustive. Tout ceci n'est pas du bricolage. Les moyens réunis sont finalement énormes,

mettant en route techniques de pointe comme ce jeu d'orgue en mémoire, ordinateur qui pilotera l'ensemble des lumières du spectacle, ou bien ces trois tours « régie » dont la plus haute fera huit mètres. Côté scène, notons le prêt de nombreux costumes et accessoires par l'équipe organisatrice de la Symphonie des siècles de Bazas, dirigée par Michel Darriet; symbole d'une coopération culturelle heureuse et fructueuse.

**LESPECTACLE D'UNE EQUIPE**

Beaucoup d'autres personnes sont parties prenantes dans cette vaste opération, comme Myriam, la responsable en chef des costumes et accessoires, ou Alain Cabos, chef d'orchestre de l'organisation qui troquera la baguette pour le talky-tours, représentent une équipe nombreuse et efficace.

A l'heure des applaudissements, même si la lumière plongera sur le salut des acteurs, soyez sûr que les Alain, Charles, Claude, perchés sur leurs tours, ainsi que tous ceux cachés par le noir des coulisses les recevront avec un égal bonheur. Il n'y aura plus qu'à passer, les paupières lourdes mais le cœur léger, une nouvelle nuit blanche consacrée cette fois-ci... au démontage.

**OLIVIER PLAGNOL**



SAINT-MACAIRE : VIGNE

## Les piquets du progrès

*L'entreprise macaroise CEM 33 propose depuis peu aux vignerons de remplacer leurs traditionnels piquets de bois par d'autres, élaborés à partir de déchets industriels recyclés*

**E**n 1989, la SARL CEM 33 s'installait à Saint-Macaire. Un local de 900 mètres carrés était disponible pour l'accueillir. Aussi allait-on voir après quelques mois de rodage, s'empiler des piquets de vigne pas comme les autres au bord de la nationale 113.

Pas comme les autres en effet, puisqu'ils sont réalisés à partir de déchets industriels recyclés. Ce sont des câbles broyés, des housses plastiques, des emballages ou encore des films qui subissent dans cette usine les transformations nécessaires pour devenir de véritables piquets de vigne. L'opération est simple : des déchets broyés et mélangés à une matière minérale, un malaxeur, une armature métallique posée à la base du piquet (on évite ainsi toute surprise lors de l'enfoncement), le passage dans un moule et un refroidissement pendant une durée de quatre heures. Mission accomplie. Le piquet peut-être expédié dans les vignobles.

### DES AMBITIONS

Six personnes travaillent à la réalisation du produit. Avec deux ouvriers par poste, l'usine a pu passer à une production continue 24 heures sur 24 grâce à la méthode des 3 x 8.

Petite entreprise donc, mais grandes ambitions. L'exclusivité européenne de la technique élimine toute concurrence. Elle-

laisse aussi espérer beaucoup, à commencer par l'exportation. Pour cela, CEM 33 refuse de s'enfermer dans une spécificité trop pointue. C'est pourquoi, les piquets servent aussi à l'ostréiculture, à l'arboriculture, voire à la construction de clôtures.

De diamètre différent en fonction des vignobles, les piquets de vigne partent par centaines vers le Bordelais, la vallée du Rhône, le Gers, le Maine-et-Loire, ou même l'Espagne. Depuis la mise en route de l'usine en mars 1990, 150 millions de piquets ont été fabriqués. Et vendus, puisque le principe de Monique Couture, gérante de l'entreprise, est de ne pas créer de stocks. Seules les matières premières s'empilent : 20 à 25 tonnes de déchets plastique.

L'usine de Saint-Macaire a également développé une activité parallèle, celle du piquet traditionnel, en bois. Seul le pin maritime des Landes est alors utilisé. Quatre emplois supplémentaires ont été spécifiquement créés pour la fabrication de ce second produit, plus traditionnel.

L'activité principale reste néanmoins basée sur le piquet plastique. L'avantage de ce dernier ? Il est évidemment imputrescible. Un argument de taille pour les viticulteurs et autres utilisateurs. La petite entreprise macaroise est donc pleine d'avenir.

ISABELLE TAUZIN



Recyclage : une voie d'avenir ? (Photo Isabelle Tauzin)

**LES ÉCHOS DE LA SAINT-JEAN****Les courses de trottinettes**

Cinquième édition des courses de trottinettes et une très belle épreuve pendant ces deux journées. Samedi, sous le soleil, Pascal Demarchi et Mickaël Antico se disputèrent les honneurs, pen-

nant que chaque concurrent donnait le meilleur de lui-même.

Le contre-la-montre individuel fut, encore une fois, superbe et la jeune Béglaise, Candy Olivier, se révélait être la meilleure des filles.

La journée de dimanche confirma les résultats du samedi et Pascal Demanchi remporta brillamment la cinquième édition des courses de trottinettes, devant Mickaël Antico et Sylvain Lagardère. Une belle épreuve où chaque participant fut largement récompensé. Un grand merci à tous les sponsors de l'épreuve.

**Les classements.** — Général :

1. P. Demanchi; 2. M. Antico; 3. S. Lagardère; 4. L. Corjial.

Jeunes : 1. L. Corjial. Filles :

1. Candy Olivier; 2. Audrey Antico; 3. Audrey Tallet; 4. Delphine Lafaye. Par équipes : 1. Comité des fêtes; 2. UAPC.-Desmoulins.

**SAINT-MACAIRE****Voyage en Alsace**

Le groupement du développement agricole du canton de Saint-Macaire, organise un voyage en Alsace du 19 août au 24 août, route des vins, Colmar, Forêt noire, Titiser, visite d'une exploitation allemande. Quelques places sont encore disponibles pour tous renseignements s'adresser à M<sup>me</sup> Dominique Peyre, Pian-sur-Garonne, tél. 56.63.71.67.

**Groupement d'intérêt cynégétique**

Les adhérents du GIC sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 12 juillet à 19 heures, salle polyvalente de Sainte-Foy-la-Longue. A l'ordre du jour, l'assemblée générale ordinaire, compte rendu financier, bilan de la campagne 90-91, préparation de la campagne 91-92, questions diverses.

**MARDI 9 JUILLET 1991****Concert****« Chante Ecole »** 8/7

Plus de 300 enfants accompagnés par une vingtaine d'instituteurs ont participé au concert « Chante Ecole » qui a eu lieu au Gymnastique municipal de Langon.

Succès consacré par un millier de spectateurs venus encourager ces jeunes chanteurs des écoles de Langon, Saint-Macaire et Savignac-d'Auros.

De nombreuses familles avaient fait le déplacement pour succomber au charme de ces voix enfantines.

Les petits (grande section maternelle, CP, CE 1, CE 2) ont assuré la première partie du spectacle, accompagnés au piano par M<sup>me</sup> Lamarlière, qui a su mettre l'excellence au service de ces jeunes espoirs.

La deuxième partie était assurée par les grands (CM et CM 2), qui ont repris certaines chansons à succès très connues.

La chorale des adultes du Centre culturel des Carmes a permis la transition entre les petits et les grands et pu faire applaudir la maîtrise de son répertoire varié.

Parmi le public attentif, le maire de Langon et ses adjoints, le maire de Saint-Macaire et l'inspecteur départemental de l'éducation nationale sont venus en auditeurs avertis rendre hommage à la performance de tous ces enfants et féliciter les chefs de chœur (M. Salomon et M<sup>me</sup> François et Lorriot), qui ont su les en-

Cette année encore, le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire et le ciné-club Jean-Vigo de Bordeaux récidivent : l'esplanade des Grottes n'est-elle pas un lieu idéal pour le cinéma de plein air, qui renvoie à la première diffusion de septième art ? D'ailleurs, comm<sup>e</sup> à l'accoutumée, un buffet et une buvette garnis de produits du terroir seront présents pour permettre à chacun de goûter aux plaisirs de l'esprit sans oublier de satisfaire à d'autres nécessités.

Cette année, à la tombée de la nuit, sera projetée une œuvre qui a connu le succès sur le grand écran, à savoir « la Gloire de mon père » réalisée par Yves Robert, d'après l'œuvre de Marcel Pagnol. Chacun sait qu'il s'agit de la découverte de l'univers campagnard par un jeune citadin, fils d'instituteur, qui s'ingénie à comprendre une réalité qu'il n'avait jusque-là jamais abordée : des leçons qui valent pour aujourd'hui...

Mais en première partie sera également offerte au public une série de séquences formant l'actualité festive du pays macarien en l'an 1947. Chacun l'aura deviné, l'auteur n'est autre que l'unique René Labat, militant infatigable du cinémascope en milieu rural. Les trente-cinq minutes de ces actualités datant de quarante-cinq années se répartissent comme suit : fête de l'Agneau à Caudrot (avec notamment le tir au canon devant la mairie), remise de médaille à Saint-Martin-de-Sescas (M. Queyrens est le récipiendaire), épreuves de cyclisme et d'athlétisme à Saint-Pierre-d'Aurillac (avec la sonorisation Philips), l'entraînement de l'équipe de France de jeu à XIII à Saint-Macaire (terrain du Viaduc), le défilé du bœuf gras (assuré par tous les bouchers), le montage au candélabre de la saint Jean (avec concours de bicyclettes fleuries) et compétition de grimaces, la saint Jean proprement dite (concert à Tourny et jeux d'enfants), la première fête du Bas-Pian (avec le passe-rues en calèche et le bal sur parquet), la fête des Ven-

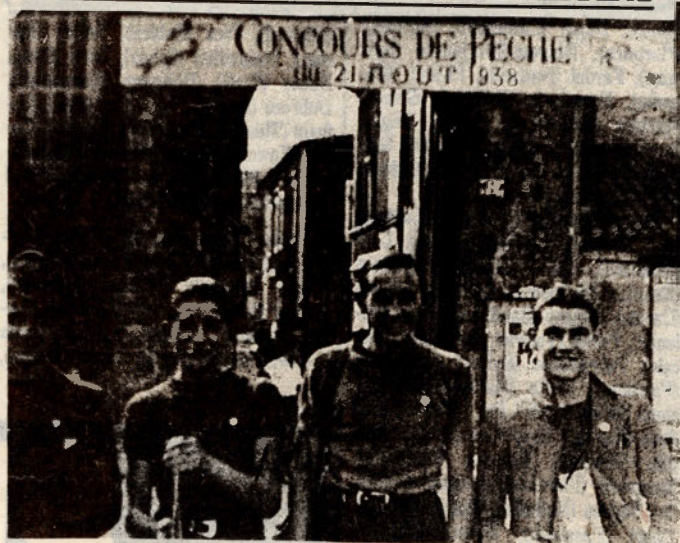
**Troisième nuit du cinéma**

danges à Saint-André-du-Bois (avec la course de brouettes et le défilé de la reine des vendanges), enfin le passage de la cavalcade de Sauveterre au centre de Saint-Macaire.

Bien évidemment, de multiples gros plans permettent de reconnaître aisément les participants ou le public, d'autant plus que l'arrêt image permettra de s'attarder sur les images choisies. Or d'autres films de même nature existent pour l'année 1938 et une souscription sera lancée à cette occasion pour financer la copie dans le format 16 mm de ces œuvres toujours de René Labat, si précieuses pour le patrimoine du pays macarien.

Au bilan, la soirée, destinée aux amateurs du cinéma, ne devrait décevoir personne, d'autant plus que toutes les conditions sont réunies pour la rendre confortable, notamment par l'attribution de sièges de qualité et par la limitation de la participation à 25 francs par personne (gratuite pour les enfants accompagnés).

Rendez-vous donc sur l'esplanade des Grottes vendredi 12 juillet, à partir de 20 h 30, pour la troisième nuit du cinéma (qui devrait s'achever vers 0 h 30).

**SAINT-MACAIRE : SEPTIÈME ART**

Extrait du film de 1938 avec au centre Pierre Lacroix aujourd'hui.

*L'angophète / 123 - juil août 91*

Après les fêtes de l'Alose de BEAUTIRAN où un effort particulier avait été fait cette année, d'autres communes certainement entraînées par la bonne idée du précurseur beautirannais, ont emboîté le pas. C'est ainsi que Saint Pierre d'Aurillac et Béglès ont aussi célébré le poisson de chez nous.

Au mois de juillet, le spectacle qu'il n'aura pas fallu manquer, c'est "Le Capitaine Fracasse" donné sur la place du Mercadiou à Saint Macaire, par les associations locales et l'excellente troupe amateur des compagnons de la veillée de Langon.

# « La Gloire de mon père »

C'est donc ce soir, à partir de 20 h 30, que l'esplanade des Grottes accueillera la nuit du cinéma organisée pour sa troisième fois consécutive par le Centre d'animation du Prieuré et le mouvement de sauvegarde.

En première partie, René Labat sera à l'honneur avec les actualités du pays macarien en 1947, avec notamment les premières réjouissances traditionnelles du Bas-Pian. Chacun pourra avec émotion retrouver la période de sortie de la guerre durant laquelle se reconstituaient avec enthousiasme les festivités interrompues pendant l'Occupation. Malgré les décalages de mode vestimentaire et les changements du paysage local, l'image animée permet d'annuler la distance imposée par le temps, de découvrir ces visages déjà lointains comme s'ils étaient d'aujourd'hui. Une souscription sera lancée pour tenter de financer la copie des actualités de même nature tournées avant-guerre en 1938.

Avant les projections et pendant les entractes, buvette et buffet ne manqueront pas à l'appel : grillades de ventrèche et de saucisse fine côtoieront jambon du pays et tarte aux pommes artisanales, le tout arrosé de vin du terroir et de boissons diverses.

Tous ces accompagnements sont destinés à préparer la consommation de choix offerte par le ciné-club Jean-Vigo, c'est-à-dire la projection de l'œuvre d'Alain Poiré, « La Gloire de mon père », film en couleurs d'une durée de 1 h 45 mn. Le héros du film, le jeune Marcel, vit à Aubagne avec son père instituteur et sa mère couturière. Un jour, la famille

agrandie d'une sœur et d'un frère, part dans les collines pour les vacances dans une « bastide » louée en commun avec l'oncle et la tante. C'est alors le ravissement pour Marcel, la découverte de la nature, l'apprentissage de la chasse, la reconnaissance des plantes avec Lili; en somme, la curiosité la plus épanouie... Bien des Macariens et des amis des environs se retrouveront dans ces petits événements de la vie quotidienne qui démontrent à l'envers que l'exotisme peut se rencontrer au pas de sa porte.

Tous avec Pagnol ce soir : participation aux frais, 25 francs (gratuit pour les enfants accompagnés).

M. Lacampagne signale que le prix de vente ne peut être trop élevé pour attirer les acquéreurs. M. Conant intervient sur l'intérêt de privilégier le locatif par rapport à l'accession à la propriété. MM. Falissard et Cadi insistent sur la nécessité de pallier les carences du secteur privé qui n'a pas jusque là offert les possibilités d'accession à la propriété sur la commune.

A l'unanimité moins une abstention, le Conseil municipal décide de porter la commune acquéreur du terrain de la Verrerie en utilisant une avance remboursable du département pour la circonstance.

Puis le maire informe le Conseil municipal que le service des domaines, consulté pour évaluer le terrain, a fixé un prix plafond de 30 francs le mètre carré, qui peut connaître un dépassement limité à 10%.

MM. Falissard et Cadi, ainsi que le maire, plaident pour une offre à 33 francs le mètre carré puisque la commune a jusque là toujours utilisé le maximum désigné par les domaines et puisque les propriétaires sont de toute façon contingentés dans leurs initiatives par le classement au POS de leur terrain en zone NA et par le droit de préemption de la commune.

Pour des motifs exactement identiques, MM. Bouey, Lacampagne, Tremea, Lagahuzère et Conant jugent plus raisonnable de se limiter à 30 francs. Par contre, M<sup>me</sup> Lorriot, M<sup>me</sup> Lalanne, MM. Dutreuilh, Buffard, Lacoste et Paille (ainsi que M<sup>me</sup> Thomas, par procuration) pensent que la commune n'a pas les moyens d'être généreuse, que le secteur privé n'en offrirait pas un prix plus élevé, qu'il est impératif de parvenir à un prix de vente le moins élevé possible et que le terrain inclut d'anciennes carrières aujourd'hui comblées : ils se déclarent favorables à 25 francs le mètre carré.

Finalement après un vote très partagé de voix pour 30 francs et huit voix pour 25 francs, le Conseil municipal accepte que la voix du maire soit pré-

**Autres décisions.** — A l'unanimité, sur démission de M. Conant pour incompatibilité d'emploi du temps, M<sup>me</sup> Lalanne est désignée pour représenter le Conseil municipal au conseil d'administration de la Maison de retraite.

A l'unanimité, le Conseil municipal a renoncé à préempter la vente Jay (rue Yquem).

## Agenda

### « SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 13.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixant.

**Dimanche 14.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

## CONSEIL MUNICIPAL

# Vers un lotissement communal

Le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire en présence de quatorze élus (M<sup>me</sup> Thomas ayant donné pouvoir de vote au maire, M. Dufoure à M. Paille, M<sup>me</sup> Lumale, MM. Chavaneau et Darbo absents excusés).

**Terrain de la Verrerie est.** — Le maire rappelle le contenu du débat qui s'est déroulé en commission urbanisme et travaux au sujet de l'hypothèse d'acquisition par la commune d'une unité foncière de l'ordre de deux hectares située sur la Verrerie, en vue de la réalisation d'un lotissement (Verrerie est, zone contiguë à la rue Burdeau).

Les arguments qui plaident en faveur d'une acquisition reposent essentiellement sur la volonté d'enrayer l'évasion de jeunes couples désireux de construire une maison individuelle, évasion qui se joue sur les communes immédiatement limitrophes. L'hypothèse d'acquisition-restauration d'une maison de la vieille ville ne connaît pas les faveurs de tout le monde.

D'autre part, l'état actuel du marché en matière de lotissements, tel qu'il a pu être appréhendé auprès de professionnels compétents, démontre que seule est actuellement crédible une opération publique bénéficiant de subventions pour la viabilisation interne à l'opération. Aussi le coût au mètre carré de viabilisation pourrait-il être plafonné à 70 francs le mètre carré.

Enfin, cette unité foncière est classée au POS comme réserve d'urbanisation, ce qui interdit toute opération inférieure à dix logements. La commune possède en outre un droit de préemption sur la vente éventuelle à des tiers. Et surtout, les propriétaires ont d'eux-mêmes proposé l'achat à la commune.

M. Bouey se demande si le budget municipal va pouvoir supporter le financement d'une telle opération, dans l'attente de la vente des lots.

pondérante : l'offre sera faite à hauteur de 30 francs.

**Atelier relais.** — M. Buffard quitte la réunion pour ce sujet qui le concerne personnellement. Le maire expose les modifications apportées par le Conseil général au schéma initial de l'opération. La subvention possible est limitée à 100 000 francs, seuls les deux emplois nouvellement créés sont donc pris en compte alors que jusque là les deux existants semblaient pouvoir entrer en jeu également. Le département ne cautionne plus l'emprunt contracté à hauteur de 50% de son engagement. Les services du Conseil général n'assurent plus l'expertise de la situation financière du candidat. Par contre, la subvention peut être versée même si l'emprunt est contracté par le candidat directement, la commune n'intervenant que pendant la construction de l'atelier. Dans cette hypothèse, le candidat doit apporter en garantie non seulement le futur atelier mais également une partie de ses propres biens.

Plusieurs conseillers municipaux s'inquiètent de ces nouvelles modalités qui engagent plus fortement que prévu la commune et se demandent s'il ne faudrait pas privilégier la solution d'emprunt réalisé par le candidat lui-même puisqu'elle est proposée par le département.

D'autres font remarquer à l'inverse que ces éléments ne modifient pas fondamentalement l'ampleur du « risque » assuré par la commune dans cette opération et que le taux d'emprunt obtenu par le candidat sera forcément plus élevé que celui dont peut bénéficier la commune.

Après un vote secret à titre indicatif démontrant une répartition à égalité des élus favorables et des élus défavorables, la décision finale est reportée à la réunion suivante en présence d'un nombre plus complet d'élus.



... AVAIT REMARQUÉ l'association fort judicieuse (bien qu'involontaire) qui s'est produite il y a quelques jours entre le spectacle de Saint-Macaire, « le Capitaine Fracasse » et le programme du cinéma de Langon qui présentait lui aussi « le Capitaine Fracasse », version Ettore Scola... Il aurait été alors judicieux de prévoir à l'affiche ce week-end le film de Jacques Tati, « Jour de fête », pour faire honneur aux festivités langonnaises du 14 juillet.

## Les parents d'élèves au créneau

### Le CPE nous communique :

Le CPE Langon et la coordination du canton de Saint-Macaire et Sainte-Croix-du-Mont constatent que le collège Jules-Ferry est en phase de conception à partir de 92 (reconstruit pour environ 500 élèves/23 sections) mais déplore que le 3<sup>e</sup> collège de Pian reste au programme prévisionnel des investissements. Les parents d'élèves s'alarment devant :

— la montée des effectifs des collèges de Langon (30 élèves environ par classe au collège Toulouse-Lautrec et 29 élèves environ au collège Jules-Ferry pour la rentrée 91-92);

— les nuisances que posera la reconstruction du collège Jules-Ferry.

Ils souhaitent une scolarisation à dimension humaine pour tous les enfants.

Ils confirment leur position : re-

construction du collège Jules-Ferry et construction du collège de Pian, de façon simultanée.

### Générosité

Il y a quelques jours, notre hôtel de ville, plus précisément la salle des mariages, a servi de cadre à l'union de M. Frédéric Caron avec M<sup>me</sup> Isabelle Jaldon.

A l'issue de cette sympathique cérémonie, une coquette somme d'argent offerte par l'assistance a été remise pour être affectée au CCAS (aide sociale) local.

Nos sincères remerciements pour les généreux donateurs et que nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite accompagnent les jeunes époux.

### SAINT-MACAIRE

► **Le Prieuré** : Tous les dimanches, visite guidée (environ 1 h 30) et commentée de la ville médiévale de Saint-Macaire. Visite gratuite sans réservation. Rendez-vous à 17 h au prieuré.

### SAINT-MACAIRE 16/7

#### Roseau Macarien

Pour sa sortie à Castéra-Verduzan le 21 juillet, le bureau vous invite à vous inscrire auprès de M. Jean Guiraudon, 22, rue d'Anède, à Saint-Macaire, le soir après 18 h 30. Le départ est prévu place du Général-de-Gaulle, à 6 h 15. Prévoir les repas.

### SAINT-MACAIRE 15/7

#### CONSEIL MUNICIPAL

## Terrain de la verrerie Est

Les propriétaires du terrain pressenti pour la réalisation d'un lotissement communal demandent que soient examinés un prix d'achat de 33 francs le m<sup>2</sup>, l'éventualité de la prise en charge de la démolition d'un logement pour création d'une issue sur la rue Burdeau et la soustraction d'une surface d'environ 1 000 m<sup>2</sup> à prix égal.

La commission urbanisme et travaux a examiné une première esquisse établie par géomètre qui permet de dégager 15 lots de 900 m<sup>2</sup> chacun desservis par une voie liaisonnant le cours Gambetta au chemin de Cassagne. L'approche des coûts de viabilisation, incluant tous les réseaux, le traitement des espaces verts, le comblement d'une ancienne carrière et les honoraires de tous ordres permet d'envisager une vente sur la base de 100 francs le m<sup>2</sup>, si l'achat est réalisé à 30 francs. A ce prix-là est assurée la desserte en assainissement public et que par conséquent l'acquéreur est déchargé de la réalisation d'une installation d'assainissement individuelle (soit 15 à 20 francs le m<sup>2</sup>). Enfin, cette approche ne tient pas compte des possibilités de subventions afin d'annuler toute mauvaise surprise, à ce stade préliminaire.

MM. Cadi, Tremea et Conant font remarquer que deux lots supplémentaires ou un espace public

central pourraient être gagnés si les aspirations des riverains n'étaient pas satisfaites en totalité. Ils se déterminent pour un achat en totalité de l'unité foncière, sans amputation par les riverains autres que les propriétaires eux-mêmes.

Le maire souligne que l'issue sur la rue Burdeau n'est pas nécessaire puisque l'accès sur l'arrière des logements de cette même rue peut être assuré via le lotissement lui-même.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de s'en tenir à une offre de 30 francs le m<sup>2</sup> appliquée à la surface réellement acquise, sans prise en charge d'une sortie sur la rue Burdeau, et sous réserve d'obtention de l'autorisation de lotir.

### MACAIRE

► **Aquarium** : Les poissons tropicaux sont exposés dans un cadre médiéval, place de l'Horloge. Renseignements au 56.63.05.62.

### Agenda 20/7

#### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi de 10 h à 12 h.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 18 h, maison de retraite, à 19 h, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant, à 11 h, Saint-Macaire, à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Cambillau à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

**Dentiste.** M. Darriet, de 9 h à 12 h, tél. 56.71.11.39.

**Clinique Sainte-Anne.** tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Sodego.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M<sup>me</sup> Duberc et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant, cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

**Verdelais.** M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41. Cabinet Tallet Seroin, les allées, tél. 56.62.08.29.

#### MARCHE

Tous les jeudis matins de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

## Les visites

l'Entre-Deux-Mers, un vignoble à découvrir. Départ à 13 h 30 de l'Office de tourisme, retour à 18 h 30. Participation : 110 francs.

### SAINT-MACAIRE

► **Relais de poste** : Récemment restauré, le Relais de poste datant du XVI<sup>e</sup> siècle abrite le Musée régional des PTT d'Aquitaine. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Renseignements au 56.63.08.81.

### SAINT-ÉMILION

► **Nocturne** : Visite insolite

**ANIMATION****La maison de retraite en musique**

Moustaki et Duteil par l'intermédiaire de la chorale ont enchanté le public (Photo «Sud-Ouest»)

**L'**association Le Maillon d'Or de la maison de retraite de Saint-Macaire a monté une chorale avec la participation de membres du personnel et de résidents. Pour achever la saison, le Maillon d'Or a organisé la semaine dernière, une représentation dans les jardins de la maison de retraite pour ses résidents.

Ce mini-concert a demandé six mois de préparation, grâce à l'école de musique de Saint-Macaire qui tous les lundis soirs est venue aider les chanteurs à répéter dans de bonnes conditions, les personnes âgées macaraises ont pu bénéficier d'une petite heure de détente musicale.

**SAINT-MACAIRE** 26/7**Tombola du « Capitaine Fracasse »**

Le premier lot de la tombola tirée dans le cadre du spectacle du « Capitaine Fracasse » est le numéro 87 qui gagne un agneau. Le deuxième lot est le numéro 344 qui remporte douze bouteilles de la « cuvée Capitaine Fracasse ». Les numéros suivants gagnent une montre : 166, 79, 167, 176, 342, 602, 193 et 228.

**SAINT-MACAIRE** 26/7**Quatre blessés dans une collision**

**U**n accident de la circulation s'est produit jeudi à 10 heures sur la RN 113 à Saint-Macaire au lieu-dit le Moulin. Un véhicule roulant en direction de Langon a voulu tourner vers le bourg de Saint-Macaire et a été heurté de plein fouet par une voiture arrivant en sens inverse.

Dans le premier véhicule, le conducteur Jean Volaert, 72 ans, demeurant à Caudrot a été sérieu-

sément touché. Ses passagers, Yvette Volkaert, 72 ans, sa femme, et Yvette Teytau ont été également blessés.

Le second véhicule était conduit par Olaf Christian, 32 ans, de nationalité allemande. Sa passagère, Ulrike Wilhelm, 27 ans, également allemande a été blessée dans la collision.

Les quatre personnes blessées ont été transportées à l'hôpital de Langon.



(Photo «Sud-Ouest»)

**Agenda****SURVEILLANCE**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 27 juillet.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixant.

**Dimanche 28 juillet.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Piquart-Fave, Caudrot, tél. 56.62.80.06.

**Dentiste.** Docteur Chevalier, tél. 56.27.18.25.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SODEGO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21;

Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tal-

let-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

## « S'amuser et le faire partager »

Quelques semaines après la dernière du « Capitaine Fracasse », le président des Compagnons de la veillée, Jacky Maurin, nous livre ses impressions, en guise de premier bilan



« SUD-OUEST ». — Pourquoi le Capitaine Fracasse ?

**JACKY MAURIN.** — La fin du spectacle « 1789 » a créé un vide, on avait envie de recommencer, de recréer des liens, de plus on cherchait un prétexte à un spectacle commun avec Ardilla pour intégrer des musiciens. Fracasse donnait cette possibilité et puis, Saint-Macaire nous offrait le lieu idéal. Une envie d'aller caresser les pierres. C'est la liaison lieu et sujet qui est fondamentale pour ce type de spectacle. C'était pour rire, c'était pour vivre. On a rit au dernier moment, on a beaucoup vécu avant. Le choix d'une pièce comme celle-ci, correspond à un besoin permanent du public. Fracasse fait partie de la mémoire collective, de l'enfance. Cela éveille la curiosité des gens. Une envie de sentir repousser ses culottes courtes. En fait, une phrase de Fracasse peut tout résumer : « Le théâtre c'est l'espace infini à arpenter et à rêver, tout seul on pleure, à deux on cause, à dix, cent on chante ».

**S-O.** — Comment avez-vous fait pour être cent ?

**J.M.** — « 1789 » avait déjà réuni beaucoup de monde. Beaucoup de ceux qui avaient participé étaient motivés à l'idée de recommencer. La coopération avec Ardilla et plusieurs associations macariennes a encore élargi cette base.

**S-O.** — Concrètement, que vous a apporté cette coopération ?

**J.M.** — Ardilla était un vrai partenaire, le lien indispensable à Saint-Macaire qu'il fallait au projet. Cette collaboration est la clé de voûte de l'opération.

**S-O.** — Comment s'est monté Fracasse ?

**J.M.** — Grâce à un concours financier du Conseil général de la Gironde, du Conseil régional, de la direction départementale de la jeunesse et des sports, des villes de Langon et Saint-Macaire, du centre culturel des Carmes. En outre, l'excellente diffusion de l'Été girondin a été un atout considérable.

**S-O.** — Comment se sont passés ces quatre jours de représentation ?

**J.M.** — Tout d'abord nous avons négocié au plus haut niveau pour que le temps ne nous soit pas défavorable, et il a fait beau. 1 938 entrées payantes, donc plus de 2 000 spectateurs en tout, des tribunes pleines, c'est la preuve que notre projet correspondait à une demande et que le spectacle a plu.

**S-O.** — Que pense le metteur en scène de cette réalisation ?

**J.M.** — Bonjour la question piège ! Si je vous répond que je n'ai toujours pas vu le spectacle, vous allez sourire ? C'est pourtant vrai ! Tout allait beaucoup trop vite, je n'ai pris aucun recul. Ça n'est pas très sérieux, c'est vrai. Plus tard je verrai la vidéo. Alors je pourrais me faire une opinion.

**S-O.** — La réaction du public ?

**J.M.** — Il est venu nombreux; c'est à mon avis le seul critère d'une certaine réussite car ce spectacle sans prétention se voulait populaire. C'est-à-dire accessible à tous et à tous les âges. Nous nous sommes donc attachés à l'histoire, à l'action.

**S-O.** — Votre objectif au départ ?

**J.M.** — Nous amuser et le faire partager.

**S-O.** — Un peu falôt ce Fracasse ?

**J.M.** — Le personnage est un homme comme les autres, un peu plus adroit (à l'épée s'entend) mais en aucune façon un mythe.

**S-O.** — Et maintenant ?

**J.M.** — Je dévore Fantomas, œuvres complètes, vingt-trois romans ! Fantomas le vrai, le dur, celui d'avant 1914. Il ne s'agit pas d'un hasard.

**S-O.** — Fantomas est-il un mythe ?

**J.M.** — Lui oui !

**S-O.** — Un spectacle en vue ?

**J.M.** — Nous en parlerons tous ensemble à la rentrée et nous sommes maintenant très nombreux.

**S-O.** — Rien à ajouter ?

**J.M.** — Pour la première fois de ma vie, quelqu'un a envoyé après le spectacle, des fleurs adressées à ma femme et à moi-même.

**S-O.** — Un peu pompier, non ?

**J.M.** — C'est ce que je pensais... avant !

Propos recueillis par  
OLIVIER PLAGNOL

(Photo « Sud-Ouest »)

# Langon-Saint-Macaire : une rivalité aux flambeaux

La 7<sup>e</sup> Balade nocturne, promenade historique à la lueur des torches, se déroulera vendredi soir. Thème : l'ancestral antagonisme avec Langon.

## 7<sup>e</sup> BALADE NOCTURNE

# La rivalité Langon Saint-Macaire

*Le passé tumultueux entre les deux cités voisines a été choisi par le Mouvement de sauvegarde pour illustrer la 7<sup>e</sup> Promenade historique à la lueur des torches au cœur du vieux Saint-Macaire, balade qui se déroulera vendredi 2 août à partir de 21 h 30 (départ au Prieuré)*

La richesse des archives macariennes en la matière permet d'évoquer la rivalité entre Langon et Saint-Macaire : 1 789 feuillets de papier et 13,5 mètres de parchemin témoignent encore des procès entre le 13 septembre 1331 et le 14 juin 1612.

L'objet du litige, comme d'habitude, repose d'abord sur une question économique : Langon peut-elle ou non bénéficier du fameux privilège des vins ? Rappelons que les Bordelais avaient obtenu de leur suzerain, roi d'Angleterre, par une mesure on ne peut plus protectionniste, que les vins récoltés en amont de leur sénéchaussée soient bloqués jusqu'à la Noël.

Or, Saint-Macaire, porte du Bordelais, va prendre un essor significatif sur la base de ce privilège alors que Langon, quoique située en aval, appartient au Bazadais et se trouve donc exclue du bénéfice du même privilège (tout au moins jusqu'en 1612).

### DES RÉSURGENCES

La Garonne, dont le cours n'était pas encore stabilisé, avait eu la mauvaise idée de pondre une île face à Langon mais plus proche de la rive macarienne : les Langonnais savaient qu'un morceau de terre en Bordelais suffisait à justifier l'obtention du privilège des vins.

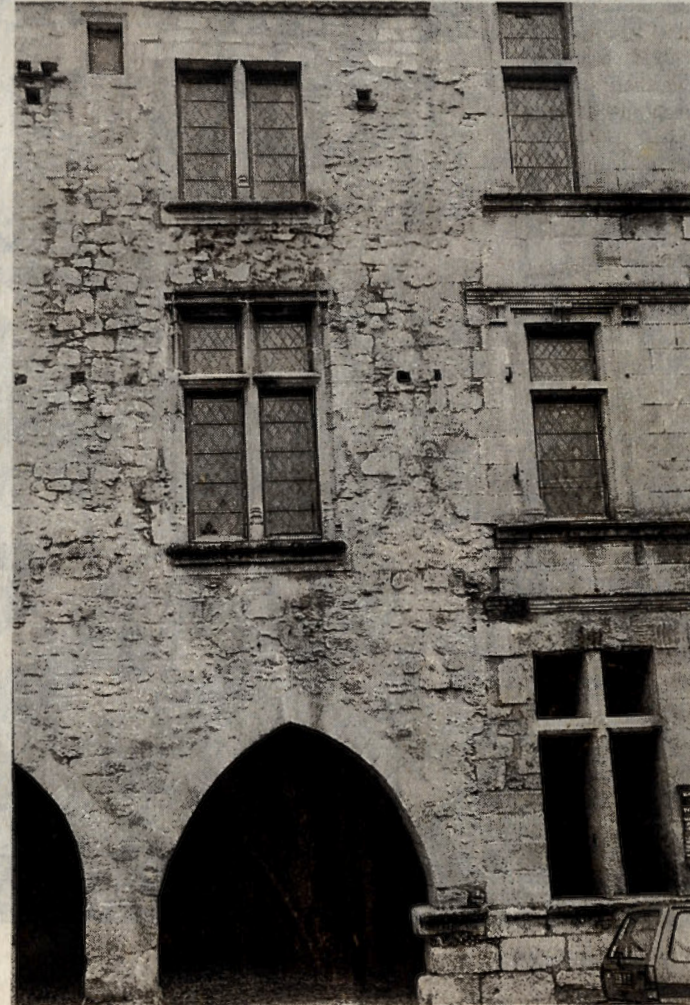


De vénérables et splendides fenêtres à meneaux



Le Prieuré : le lieu de rassemblement

(Photos « S.-O »)



La beauté des siècles passés admirablement restaurée

Ainsi, le 16 janvier 1333, 636 témoins viennent déposer devant le juge d'Agen pour déterminer qui des Langonnais ou des Macariens font régner la justice sur cette île ou « padouens ». Bref, l'histoire serait longue à conter. Elle constituera le corps des pauses historiques de la balade nocturne.

### « EN ESCLAVAGE »

Depuis Saint-Macaire est passée au second plan derrière Langon mais la rivalité a toujours connu

quelques résurgences. Laissant de côté l'actualité brûlante, peut être rappelée l'affaire de la démolition du vieux pont qui échauffa les esprits en 1974. Ainsi peut on lire dans ces colonnes sous la plume d'un conseiller général : « Les Macariens sont-ils des gens à donner nos filles à marier ? Et moi je vous dis qu'il faut réduire Saint-Macaire en esclavage. »

Mais que nos amis langonnais soient rassurés : la longue saga des rapports entre les deux rives ne sera évoquée que sur le ton de l'humour puisque tout le monde est désormais convaincu que seul le désir de complémentarité jouant sur la richesse de la différence des deux terroirs.

Citons Robert Escrpit pour conclure : « Je suis né en avril 1918 à Saint-Macaire sur la place du marché aux cochons mais le berceau de ma famille est très loin de là, sur l'autre rive de la Garonne, à près de 2 kilomètres, dans le village de Tou-

lenne... C'est un autre monde... Tout change, les sonorités de la langue gasconne, les cultures, les métiers, etc. » Balade nocturne oblige, l'évocation de la rivalité entre Langon et Saint-Macaire se moulera dans les ingrédients institutionnalisés de la formule parcours aux torches dans les « carruets » les moins fréquentés de notre cité.

**ACTUALITÉS 1938**

**Une souscription pour un film**

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire rappelle qu'il a lancé une souscription destinée à financer la réalisation d'une copie en 16 mm des actualités macariennes et de ses environs tournées en 1938 par René Labat.

La Saint-Jean, la Sainte-Cécile, le concours de pêche et les grottes sont les principaux sujets de ces actualités.

Bien entendu, la copie ainsi financée demeurera la propriété matérielle de la commune de Saint-Macaire, l'auteur lui cédant

aimablement ses droits d'auteur.

En d'autres termes, pas un centime ne reviendra à René Labat et la totalité de la somme ne sera récoltée qu'au seul et exclusif bénéfice du patrimoine communal.

Les dons sont recueillis en mairie ou peuvent être adressés par voie postale au mouvement de sauvegarde.

**SAINT-MACAIRE**

► Relais Henri-IV : Place du Mercadiou, Musée régional des postes d'Aquitaine.

Ainsi seront remontées la rue des Clottes (auprès de laquelle viennent d'être exhumés les vestiges des anciennes tanneries) et la Carreyrotte (dont les maisons commencent à être réhabilitées). Puis seront empruntées, sur un itinéraire torturé et insolite, la rue des Pommiers, la rue de la Benaige et la rue du Collège (cette dernière doit son nom aux jésuites, bien avant la brûlante actualité que chacun connaît). Enfin seront abordés la rue du Palais, la rue du Port-Nava et le passage de la Barette ((qui permettra de redécouvrir le lavoir et le site du même nom, récemment débroussaillés).

**L'EMBRASEMENT DES REMPARTS**

Comme d'habitude, tels des forçats de la « ripataoulère », La Rafale de Christian Vieussens s'efforcera de donner du cœur aux marcheurs entre lesquels seront réparties les torches, indispensables pour le voyage à l'intérieur des carruets. Le final sera là pour récompenser les plus tenaces avec l'embrasement rougeoyant des remparts suivi des délicatesses servies sur l'esplanade des grottes (tourin à la tomate, pâté chaud sur pain viennois, grillades et tarte artisanale, le tout arrosé de vin du terroir et

toutes boissons). Rendez-vous donc le vendredi 2 août dans le cour du Prieuré Saint-Sauveur pour, à 21 heures, une présentation de l'exposition « Patrimoine en Entredeux-Mers » et à 21 h 30 pour le démarrage de la balade nocturne proprement dite proposée par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire (participation libre pour tous).

Le dimanche suivant, l'Office macarien du tourisme offrira aux personnes intéressées une visite commentée détaillée de la vieille ville à partir de 17 heures (rendez-vous toujours au Prieuré).

**Saint-Macaire**

■ 21 heures : à la cité médiévale, rendez-vous au prieuré, septième ballade nocturne, découverte de la cité et de son histoire par une promenade aux flambeaux.

**SAINT-MACAIRE** 2/8

**Balade de nuit**

Ce soir, les amateurs d'histoire, d'histoires, de vieilles pierres et de balades nocturnes ont rendez-vous à partir de 21 heures dans la cour du prieuré Saint-Sauveur. A 21 h 30 débutera la balade nocturne aux flambeaux qui les conduira à travers les « carruets » de Saint-Macaire. La « ripataoulère » rythmera le pas des marcheurs. Au cours des haltes, des spécialistes leur conteront les rivalités qui ont animé l'histoire de Saint-Macaire et de Langon jusqu'à... il n'y a pas si longtemps de cela.

**AGENDA** 3/8

**«SUD-OUEST»**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 210 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Anjourd'hui.** A 18 h, maison de retraite. A 19 h, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-Maixant. A 11 h, Saint-Macaire. A 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**L'opération atelier-relais maintenue**

*Au cours du dernier Conseil municipal, la question de l'atelier-relais a été évoquée une nouvelle fois*

Comme précédemment, M. Buffard n'assiste pas aux débats concernant ce dossier. Le maire introduit le sujet en indiquant qu'un écart de 0,7 % peut être raisonnablement envisagé entre le taux d'intérêt d'un emprunt obtenu par le candidat et celui que peut obtenir la commune. Il ajoute qu'en cas de défaillance de l'intéressé, le local construit demeurera propriété de la commune et trouvera sans doute preneur, eu égard à son emplacement en bordure de RN113. M. Cadi rappelle qu'à ses yeux, il ne doit plus être proclamé : « La commune ne fait rien pour ses artisans », il est rejoint en cela par MM. Dutreuilh, M. Tremea et M<sup>me</sup> Lalanne insistent sur le changement apporté par le Conseil général à la formule initiale qui sollicite plus fortement le budget municipal. Puis-

que cette hypothèse n'aliène pas la possibilité d'obtention d'une subvention, pourquoi le candidat ne contracterait-il pas lui-même l'emprunt ? M. Lacampagne ajoute qu'il ne faut pas créer un précédent qui risque de multiplier les candidatures et prendre le risque éventuel d'« avoir sur les bras » un bâtiment difficile à louer.

Après débat nourri et vote à bulletins secrets, l'opération atelier-relais est maintenue par dix voix pour et trois contre.

**A l'attention des jeunes**

Une permanence se tiendra ce mercredi 31 juillet dans les locaux de la mairie pour informer les jeunes sur les mesures pour l'emploi et le crédit formation, à partir de 9 heures.

**Un nouveau receveur pour la poste**

M. Jean Meyer, qui venait d'occuper le logement de fonction des nouveaux locaux de la poste très récemment inaugurés, vient de recevoir une brillante promotion. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, il a gagné le bureau de Lesparre, chef-lieu d'arrondissement, qui lui aussi doit être complètement restructuré et réhabilité. Gageons que M. Meyer réussira aussi bien qu'avec Saint-Macaire : dans tous les cas, M. Meyer et son épouse avaient su en peu de temps s'inté-

grer à la vie associative locale, et leur passage dans notre cité restera grand dans notre mémoire.

Son remplaçant, M. Cortes, arrive de Vayres et entrera en fonction dès le 1<sup>er</sup> septembre prochain : toutes les prises de contact ont eu lieu, grâce notamment à la manifestation de sympathie qui rassembla les maires du canton (et la plupart des partenaires économiques et associatifs de la poste) avec l'ancien et le nouveau receveur.



M<sup>me</sup> Meyer entourée par son époux à sa gauche et M. Cortes à sa droite (Photo «Sud-Ouest»)



# Saint-Macaire : l'Entre-Deux-Mers s'expose

Jusqu'au 15 août, une exposition sur le patrimoine de l'Entre-Deux-Mers se tient au prieuré de Saint-Macaire.

**SAINTE-MACAIRE**

## L'Entre-Deux-Mers s'expose

Jusqu'au 15 août, une exposition patrimoine de l'Entre-Deux-Mers se tient au prieuré, à Saint-Macaire. A découvrir avant de se rendre sur le terrain pour d'innombrables balades

**S**avez-vous qu'une commanderie était une petite seigneurie ecclésiastique, qu'un castelnau est un habitat associé et subordonné à un château, que Rions s'appelait à l'époque gallo-romaine Riuncinium, que les premiers peuplements humains des vallées de Garonne et Dordogne datent du paléolithique ancien, que Sauveterre-de-Guyenne fut fondée en 1281 par Edouard 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, que Castelmoron-d'Albret, pittoresque village médiéval, est avec 3,5 hectares la plus petite commune de France ?

Si vous vous intéressez à l'histoire, au patrimoine et si vous avez la fibre régionale, l'exposition « Patrimoine de l'Entre-Deux-Mers » devrait, sans aucun doute, vous combler. Composée de quarante-neuf panneaux à thèmes, illustrés par de nombreuses photographies (de qualité) et autres croquis ou plans, cette exposition réalisée sous l'égide du Comité de liaison Entre-Deux-Mers (CLEM) (1) présente une centaine de sites historiques, fleurons parfois méconnus du vaste triangle qu'est la région de l'Entre-Deux-Mers (elle fut appelée comme cela dès le Moyen Âge, la Dordogne et la Garonne étant deux fleuves à marée).

### **PROMOUVOIR L'ENTRE-DEUX-MERS**

Cette exposition itinérante, destinée aux collectivités locales et offices de tourisme, a pour objectifs, pour mission principale, comme toutes les réalisations du CLEM, de faire connaître, de promouvoir l'Entre-Deux-Mers : ses monuments, son architecture, ses paysages...

Inaugurée en septembre 1990, elle n'a cessé depuis de « tourner », accueillant à chaque étape tou-

ristes mais aussi population locale; un usage à la fois « interne » et « externe ». Car bien souvent, nous ne connaissons, hélas, que très peu, très partiellement, notre propre région. Une telle exposition a le mérite de nous faire prendre conscience de cette lacune.

Sites préhistoriques et gallo-romains, églises romaines et riches abbayes, bastides anglaises et castelnaux fortifiés, châteaux médiévaux et gentilhommières, mais aussi humbles hameaux, vieux moulins ou pigeonniers, on découvre dès lors la fabuleuse richesse de ce patrimoine, ainsi que les multiples possibilités de développement touristique. La qualité première d'une telle exposition est, en fait, d'en réunir plusieurs : elle est esthétiquement attrayante, intéressante, et utile autant pour l'Entre-Deux-Mers que pour nous même.

« L'Entre-Deux-Mers ne se targue d'aucune capitale, sinon de dix; d'aucun lieu majeur, sinon de mille »; il apparaît dans cette exposition un bel équilibre entre les « têtes d'affiche », les vedettes du patrimoine de l'Entre-Deux-Mers (Saint-Macaire, La Réole, Monséjour, Cadillac...) et les petits sites, les moins connus, les moins visités tels Castelmoron-d'Albret ou ces moulins fortifiés, ces pigeonniers médiévaux ou ces dolmens dominant la Dordogne. Aucun site, aucune pierre, aucun paysage, n'est mis en avant; l'Entre-Deux-Mers forme dans cette exposition un tout à la fois harmonieux et varié. Nul doute que vous sortirez du prieuré les fourmis dans les jambes, la tête pleine de balades à faire.

**OLIVIER PLAGNOL**

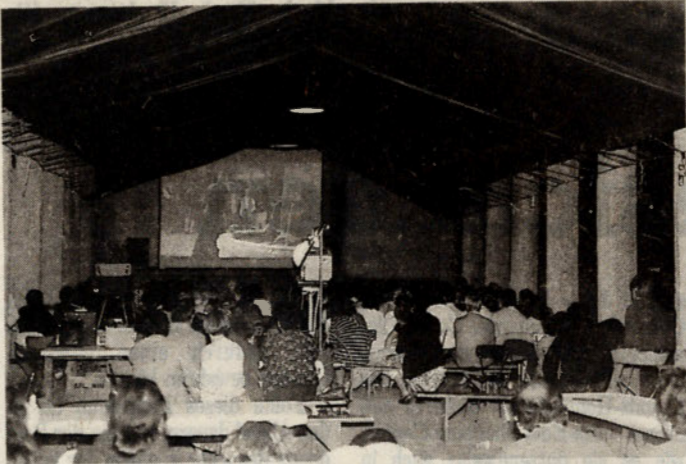
(1) CLEM : mairie de Camiac et Saint-Denis, 33420; tél. 56.81.81.03.



(Photo «Sud-Ouest»)

**ANIMATION**

**Du succès partout**



Grand écran sous bâche et 35 mm devant un public attentif (c'était « la Gloire de mon père »)

(Photo « Sud-Ouest »)

L'esplanade des Grottes vient de voir consacrer par le public deux manifestations qui n'avaient jusque-là connu un succès d'estime mais d'estime seulement.

En effet, la 3<sup>e</sup> Nuit du cinéma proposée par le Mouvement de sauvegarde, le Centre d'animation du prieuré et le ciné-club Jean-Vigo, semble désormais avoir trouvé le juste ton : un seul film mais attractif pour le plus grand nombre avec une copie parfaite, un seul film précédé de courts métrages locaux (et dans ce domaine, grâce à René Labat et quelques autres, les sujets sont inépuisables). D'ailleurs, ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard si à Saint-Macaire subsiste une escouade d'amoureux inconditionnels du grand écran. Dans tous les cas, le charme d'une projection en plein air dans un lieu discrètement protégé et par ailleurs doté d'un buffet garni, n'est plus à démontrer. Les 200 spectateurs présents sont partis avec l'heureuse conviction qu'on les y reprendrait l'an prochain (et peut-être avant cet hiver).

Quant au repas dansant préparé par le Comité des fêtes à l'occasion de la fête nationale, il avait

déjà atteint une plus forte maturité grâce à son transfert aux Grottes, mais cette fois-ci les organisateurs ont dû, la mort dans l'âme, se résoudre à refus du monde : ils avaient été purement et simplement débordés, ce qui n'a pas simplifié la tâche des bénévoles assurant la cuisson et le service. Les 197 convives étaient de toute façon acquis à la cause de la soirée et rien ne pouvait risquer d'infléchir leur bonne humeur. Et c'est, bien sûr, à une heure fort avancée que se conclut le bal cependant que les membres du Comité des fêtes goûtaient à quelques frivolités bien méritées.

Peut-être l'an prochain, l'enthousiasme aidant, s'achemineraient-ils vers un feu d'artifice... (à la mesure des moyens macariens, bien entendu).

**SAINT-MACAIRE** 5/8

**A qui le chien ?**

Il a été trouvé à Saint-Macaire sur l'ancienne Nationale 113 un jeune griffon. A réclamer au 56.62.34.89.

**Roseau Macarien** 7/8

Pour la sortie (pêche-pétanque), à Agen, le dimanche 11 août, les inscriptions devront être faites avant le 7 août, 18 heures, chez M. Lacampagne, horloger à Saint-Macaire.

Visite gratuite de la grotte de Fon-

tirou et du zoo préhistorique.

Repas de midi au restaurant du lac de Saint-Arnaud. Départ 6 h 30, place du Général-de-Gaulle.

Ne pas oublier bouzics et boules.

**Sculpture insolite**



Saint-Macaire n'a pas encore révélé tous les secrets de son patrimoine. Regardez ce visage de jeune fille aux traits empreints de finesse et de sérénité : il s'agit d'une vierge folle référée à une parabole de l'Evangile de saint Matthieu.

Combien de Macariens l'ont-ils

remarquée, alors que beaucoup sont passés à ses pieds ? Il est vrai qu'elle est incluse dans les voussures sculptées qui surmontent le portail d'entrée de l'église Saint-Sauveur. Tentez d'arrêter votre œil sur ces sculptures de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et vous irez de surprise en renversement.

**A visiter**

- Saint-Macaire : bastide remarquablement conservée. Intéressant Musée de la poste.

**SAINT-MACAIRE : A 18 heures, chapelle des Ursulines**

(près de la maison de retraite), rue de Verdun : concert de clavecin Aline d'Ambricourt, musiciens français de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (d'Anglebert, Duphy, Couperin...). Louis Tremea, mairie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.03.64.

**Conseil municipal** 7/8

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 8 août, à 19 heures. A l'ordre du jour : travaux d'urgence église, informatisation, contrat cantonal de développement des services, centre de secours, lotissement Verrière Est, atelier relais, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

# Les conjointes à l'honneur

7/8



La cuisinière en chef de la Sainte-Barbe, M<sup>me</sup> Magni, reçoit son cadeau des mains du chef de corps, Robert Paratge

Chaque année, il est une tradition fort vertueuse chez les sapeurs-pompiers du pays macarrien, c'est de remercier leurs conjointes qui préparent savamment et bénévolement le banquet de la Sainte-Barbe, mais aussi quelques casse-croûtes de rigueur

par Christian.

L'occasion était trop belle pour ne pas en tirer profit et procéder à de multiples échanges de cadeaux qui entretiennent la nécessaire fraternité qui doit animer tout corps de sapeurs-pompiers.

(Photo « Sud-Ouest »)



Accordéon pour une ambiance bon enfant (Photo H.P., « Sud-Ouest »)

VIE SCOLAIRE

**Une année bien terminée**

7/8



La kermesse au pied de la chapelle et du chantier de la maison de retraite

**L**es écoles primaire et maternelle ont comme il se doit conclu l'année par une série d'événements illustrant la dynamique de l'année écoulée. La participation des CM 1 et CM 2 au concert Chante-Ecole de Langon a été plus qu'efficace, grâce à Annie et Claude Lorriot : les parents sont venus nombreux encourager le maintien d'un rassemblement qui génère l'enthousiasme de tous.

Parents, enseignants et enfants se sont également activés à la réussite de la kermesse des écoles qui avait cette année « dégoté » un lieu inédit, le parc de la maison de retraite contigu à la chapelle. La contiguïté des stands sous ombrage et d'une plaine de jeux susceptibles d'accueillir toutes les fantaisies fut plébiscitée : un lieu qui a de l'avenir dans ce domaine. Enfin, l'atelier patrimoine du



Gros plan sur les choristes de Chante-Ecole

CATE s'offrit une balade en Blayais pour découvrir en détail la villa gallo-romaine de Plassac et la citadelle dominant la Gironde. La journée se révéla finalement

fort studieuse, tant l'attention des participants était soutenue face aux explications des archéologues : une expérience à suivre et poursuivre...

**SAINT-MACAIRE** 9/8

21665

**CCMG-MMIG**  
MUTUELLE CHIRURGIE MALADIE

**OCIANE**  
Mutuelle régie par le Code de la Mutualité

**PERMANENCE DE NOTRE BUREAU  
ITINERANT DE RENSEIGNEMENTS**

Le mardi 13 août 1991  
de 14 h à 14 h 30  
place de la Mairie  
à SAINT-MACAIRE

8, terrasse du Front-du-Médoc, 33054 Bordeaux Cedex. T. 56.90.91.41

*Les visites*

**SAINT-MACAIRE**

► Patrimoine : Relais de poste Henri-IV, place du Mercadion, ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

# Saint-Macaire : la gué-guerre a fait recette

Le théâtre des conflits ancestraux entre Saint-Macaire et Langon avait un tantinet goût de soufre,

mais il fut considéré avec humour lors d'une soirée-balade... aux flambeaux

## La gué-guerre a fait recette



Beaucoup avaient succombé à l'appel de l'histoire et au Charme de la balade à la fraîche (Photo «Sud-Ouest»)



**L** mouvement de Sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire avait choisi, non sans un certain sens et même un sens certain, de l'humour, le thème des rivalités ancestrales entre Langon et Saint-Macaire, pour sa 7<sup>e</sup> balade nocturne. En précisant bien que l'on allait parler Histoire, donc de choses très anciennes. En promettant aussi la balade au flambeau, une saynète donnée porte Rendesse par le Groupe théâtre du Prieuré, l'animation musicale de la Ripatoulère, le casse-croûte sympa, et bien sûr, le tutoiement avec la grande vedette, le trésor architectural de la ville.

Est-ce l'odeur de soufre dégagée par le thème qui a attiré tant de monde? Toujours est-il qu'ils furent plusieurs centaines à se rassembler au pied des Remparts puis, à serpenter dans la ville par ses caruets les plus méconnus tandis que Jean-Marie Billa, qui n'avait pas l'écharpe du maire mais la verve du passionné, membre de l'association, contait les différents épisodes (évoqué dans « Sud-Ouest » du 31 juillet) d'une gué-guerre qui prend ses sources au Moyen-Age, avec des temps forts en 1331 et qui l'étaient tout autant en 1612.

Avec un zeste d'espièglerie, on confondit de temps à autre les chronologies en évoquant une certaine histoire de collège à bâtir sur une rive ou sur l'autre, en citant quelques propos d'élus, puisés dans une presse qui ne datait pas des époques médiévales... Mais, le ton était plus à la plaisanterie qu'à l'acrimonie, et les Langonnais présents ne s'y trompent pas. L'on passe ainsi une excellente nuit à cheminer à la fraîcheur des pierres qui chaque année révèlent de leurs secrets sous les commentaires de l'association.

## Sortie du Club de l'amitié

Le Club de l'amitié informe ses sociétaires ainsi que ceux des clubs voisins et les personnes intéressées qu'une sortie aura lieu le mercredi 28 août, au château de Malagar, et qu'elle se terminera par un repas aux Grottes. Départ: 10 heures de la place de l'Horloge. Prix: 100 francs pour les sociétaires, 110 francs pour

les non-sociétaires.

Se faire inscrire chez M<sup>me</sup> Casagne et Lacampagne, MM. Faure et Dufour et au siège.

Les adhérents sont informés également que la fête des anniversaires du troisième trimestre aura lieu le mercredi 21 août au siège.

## UN SOMMELIER, UNE BOUTEILLE 15/8

### Michèle Zanette et le château-beaulieu-bergey

**D**epuis trois ans, Alain et Michèle Zanette se sont installés en bordure de la RN 113, à Saint-Macaire (après Langon). Dans leur Abricotier, ils vous présentent une cuisine de qualité, dans un cadre agréable mis en valeur par de nombreux tableaux aux couleurs chatoyantes.

Alain est allé à bonne école chez Darroze, Guerard et Amat, ce qui ne l'empêche pas d'ajouter sa touche personnelle en cuisine.

Il n'y a pas encore de sommelier à l'Abricotier, mais Michèle aime le vin et se fera un plaisir de vous conseiller. Son coup de cœur est destiné à un château qui fait partie de la grande famille des bordeaux, le château beaulieu-bergey et, plus spécialement, le cru 1988. « C'est un vin léger, agréable à



boire en cette saison, avec tous les plats. » Comme bien des bordeaux, on peut le découvrir en été, un peu frais, ce qui est bien agréable. La carte de l'Abricotier varie chaque semaine en fonction du marché et Michèle vous le conseille particulièrement avec la tête de veau ravigote ou accompagnant le tournedos de thon aux poivrons rouges.

Le château Beaulieu-Bergey est situé à Sainte-Foy-la-Longue, sur un vignoble de 35 hectares en sol argilo-calcaire, qui comprend également les appellations Château Damis et Château des Rocs.

Château-beaulieu-bergey 1988, 29 francs à la propriété.

Michel Bergey, propriétaire à Sainte-Foy-la-Longue, tél. 56.63.71.42.



## Intervillages : match retour à Verdélais

Après l'intervillages du mois de juin à Saint-Macaire, les quatre équipes vont se retrouver à Verdélais, pour un match retour qui s'annonce passionnant. C'est donc le vendredi 30 août, à partir de 21 heures, au Jardin public, à Verdélais, qu'auront lieu ces jeux.

An menu des festivités, citons : les lettres à la sciure, les yeux (ou les œufs) brouillés, un parcours glissant avec des tartes à la crème, la bûche de Verdélais (nouvelle spécialité maison), les clés de Fort Ricoud, les traditionnels tir à la corde, ainsi qu'un fil rouge sportif. Un super

programme pour passer un bon moment dans la bonne humeur, les éclats de rire et les baignades forcées.

Si des Macariens veulent participer aux jeux, prendre contact à la pharmacie Cambillau, avec J.-L. Dutrouilh. Sinon, rendez-vous à Verdélais pour soutenir l'équipe de Saint-Macaire, vendredi 30, à partir de 21 heures, au Jardin public. Tout comme à Saint-Macaire, l'entrée sera payante pour permettre au public de disposer de gradins afin de suivre au mieux les évolutions des quatre équipes.

## SAINT-MACAIRE 24/8

Les visites

► Saint-Macaire :  
Dimanche, à 16 heures,  
visite guidée de la cité  
médiévale. Tél. 56.63.03.64  
ou 56.63.34.52.

### Agenda

« SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 24.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

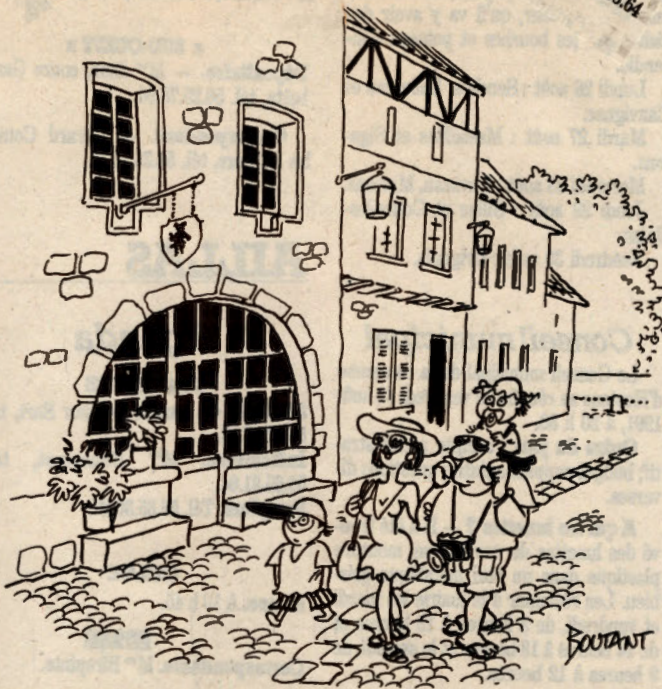
**Dimanche 25.** A 9 h 30, à Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, au Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pharmacie.** Castaingts à Preignac, tél. 56.63.27.42.

**Dentiste.** Docteur Cauquy (de 9 h à 12 h), tél. 56.65.60.93.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot à Uzeste, tél. 56.25.34.03.



## SAINT-MACAIRE 25/8

### Clavecin en l'église Saint-Sauveur

L'église Saint-Sauveur accueillera pour la première fois un récital de clavecin le dimanche 1<sup>er</sup> septembre prochain, à 18 heures précises, sur l'initiative conjointe du Mouvement de sauvegarde et de l'association Ardilla. Faisant suite à un premier récital à La Réole, Aline d'Ambricourt a choisi Saint-Macaire et son patrimoine architectural pour livrer aux oreilles attentives un répertoire issu des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles français avec au programme des morceaux de Daquin, Le Roux, Duphy et Scarlatti. Inutile de préciser que le vaisseau médiéval de l'église Saint-Sauveur offrira à la délicatesse des mélodies l'amplitude qu'elles méritent. Mais l'enthousiasme et la jeunesse de la

brillante concertiste contribueront sans nul doute à conquérir à la cause d'une musique toute en finesse le public le plus profane en la matière.

Cette manifestation rappellera s'il en était besoin qu'après la restauration des fenestragés et des vitraux de la tribune, s'impose désormais la restauration des orgues à nouveau hors service : l'abbé Melous s'est déjà bien sûr préoccupé du sujet et un comité ad hoc devra voir le jour dans l'année qui vient.

D'ici là, chacun est invité à choisir en cette fin d'après-midi dominicale une pause pour le plaisir de l'écoute (entrée 40 francs, 30 francs pour les enfants accompagnés et les adhérents d'Ardilla).

Récital de clavecin



L'Anophile 129 / septembre 1991

### SPECTACLES A SAINT MACAIRE

Le 1<sup>er</sup> septembre à 18 heures l'église Saint-Sauveur accueillera un récital de clavecin donné par Aline d'AMBRICOURT

## Informatique et contrat cantonal

**Contrat cantonal de développement des services.** — Le choix de cette option, appréhendée au sein de l'Association des maires du canton, a été recommandé par Jean Lafourcade, conseiller général, en arguant du fait que ce syndicat est le seul à regrouper toutes les communes du canton. Dans cette configuration, le Syndicat de pays pourrait être le quinzième partenaire du contrat cantonal.

M. Falissard précise qu'en effet, la commune de Saint-Laurent-du-Bois a confirmé son refus d'adhérer au Syndicat de pays, mais M. Tremea ajoute que cette commune aurait pu devenir partenaire d'un contrat cantonal piloté par le Syndicat de pays, à l'identique de la formule de partenariat proposée au Syndicat de pays pour un contrat piloté par le Syndicat de voirie. M. Cadi fait remarquer que le Syndicat de pays a vocation pour conduire un tel contrat et que la préférence accordée à la solution Syndicat de voirie ne repose peut-être que sur la localisation de Saint-Pierre-d'Aurillac de son siège social.

Le maire rappelle le vœu initial

du Conseil municipal de voir le Syndicat de pays renouvelé dans sa légitimité par la prise en charge du contrat cantonal de développement des services. Mais il faut bien reconnaître que peu de communes, à l'exception notable de Verdélais, ont soutenu jusqu'au bout cette proposition. Par conséquent, la solidarité intercommunale impose de rallier la formule préconisée par le conseiller général.

**Informatisation.** — L'opération pour Saint-Macaire aurait le profil suivant achat de matériel auprès de la société Buromat de La Réole pour un montant hors taxes de 27 900 francs (un ordinateur, un onduleur, imprimante et bac feuille à feuille), lot de logiciels type Magnus pour un montant hors taxes de 43 656 francs (comptabilité, gestion financière, courrier, listes électorales, cimetière, gestion des foyers, paie du personnel, etc.), soit un total de 71 556 francs hors taxes, subventionné par le département pour un montant de 32 500 francs.

La formation des secrétaires sera assurée par le Centre départemental de gestion du personnel communal.

## Deuil chez les médaillés militaires

L'Amicale des médaillés militaires de Gironde sud a le regret d'informer du décès de M<sup>me</sup> Esther Caillaud, survenu le 25 août.

Veuve de sous-officier de la gendarmerie ayant servi à la brigade de Saint-Macaire, la famille Caillaud résidait dans cette localité depuis plus de quarante ans.

Particulièrement active, M<sup>me</sup> Caillaud se consacra au club du troisième âge, organisant les voyages tant que son état de santé l'autorisa.

Favorablement connue, appréciée pour sa gentillesse elle était bien considérée par la population locale.

Sa générosité l'amena à participer en qualité de membre honoraire, aux œuvres sociales de l'Amicale des médaillés militaires, où elle était estimée et respectée.

A ses obsèques déroulées à Saint-Macaire, l'Amicale était représentée par une délégation de médaillés militaires où l'on remarquait MM. Beraud, Charlat, Labesque, Lartigau, Latte et Mirambet.

A cette délégation s'étaient joints les militaires représentant la brigade de gendarmerie locale.

Aux enfants de M<sup>me</sup> Caillaud et leur famille, les médaillés militaires adressent leurs condoléances émues, jointes à l'expression de leur sympathie attristée.

### La reprise à l'ASM

Depuis déjà quelques séances, les joueurs de l'ASM préparent la nouvelle saison. Malgré quelques absences pour cause de vacances et de service militaire, les entraînements s'effectuent dans la bonne humeur. La poule proposée aux Macariens est très difficile et très équilibrée. Une rude saison attend sans aucun doute nos joueurs. La poule de l'équipe B n'est pas encore déterminée. Des matches de préparation sont prévus contre Morizès et Sainte-Croix pour l'équipe A, et contre Lamothe (B) et Sauveterre (B) pour l'équipe (B). Le 1<sup>er</sup> septembre, l'équipe (A) se déplacera à Génissac, en tour préliminaire de Coupe de France. Le championnat reprendra le 15 septembre avec la réception de Pondaurat. Les entraînements ont lieu les mardi et jeudi, à 19 h 30, au stade.

## Agenda

### SUMMARI

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 31 août.** A 18 h, maison de retraite; à 19 h, Saint-Maixant.

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompier.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Buyse, Langon, tél. 56.63.00.02.

**Dentiste.** Docteur Rouzier, tél. 56.63.50.69.

**Vétérinaire.** Docteur Cornelis, Grignols, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie.** Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais, M<sup>me</sup> Biant, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet, Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

### MARCHÉ

**Tous les jeudis matin.** De 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

## SAINT-MACAIRE 31/8

### MUSIQUE

## Dimanche, récital de clavecin

Aline d'Ambricourt donnera un récital de clavecin avec les œuvres des musiciens français fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup>, Daquin, Le Roux, Duphly et Scarlatti, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, à 18 heures, à Saint-Macaire, en l'église Saint-Sauveur.

Entrée : 40 francs et 30 francs (enfants-adhérents ARDILLA).

Agée de 18 ans, la jeune fille se passionne pour le clavecin dès l'âge de 8 ans. Elle travaille avec Christophe Rousset jusqu'en 1988. Elle est alors reçue au conservatoire d'Amsterdam dans la classe de Bob Van Asperen qu'elle suivra pendant deux ans. Revenue en France, Aline d'Ambricourt se consacre aux clavecinistes français, espagnols, portugais, italiens et allemands du XVI<sup>e</sup> jusqu'à la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voyageant avec son propre instrument, Aline d'Ambricourt entreprend sa première tournée au cours de l'été 1991.

Elle poursuit parallèlement des recherches sur le répertoire du XVI<sup>e</sup>

et XVII<sup>e</sup> siècles et effectue aussi des animations scolaires en présentant l'instrument et son répertoire.

*L'anophèle 129 / Septembre 1991*

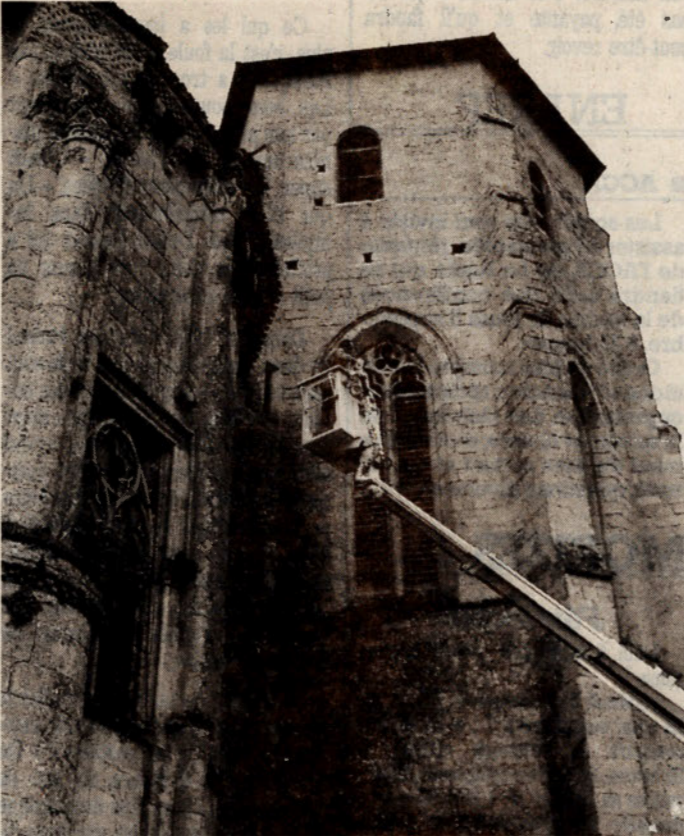
## SPECTACLE A SAINT-MACAIRE

Dans le cadre de la fête des vendanges, le comité des fêtes et le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire présentent :

### MEMOIRES D'UNE GUELLE DE BONDE

DE GUY SUIRE à la salle François Mauriac le vendredi 18 octobre 1991 à 21 heures. Le rire est garanti, nous l'avons nous-mêmes testé à la rédaction et nous invitons nos lecteurs à réserver leurs places à la pharmacie CABBILLAU, allée des tilleuls à Saint-Macaire, c'est plus sûr !



**DIAGNOSTIC****Au chevet de l'église Saint-Sauveur**

La nacelle en pleine action, économisant tous les échafaudages



Gros plan sur les modillons à copeaux avec une fissure très apparente sur le second (photo «Sud-Ouest»)

Déjà par le passé, l'abbé Pierrot comme l'abbé Melous avait signalé la chute inopinée de corbeaux du chevet triflé de l'église Saint-Sauveur. Ces corbeaux, appelés par les spécialistes « modillons à copeaux » en raison de leur forme, soutiennent l'entablement de pierre formant saillie de toiture, entablement lui-même sculpté d'un cordon à billettes.

Lors de la cinquième chute, un examen soigné à la jumelle permettait de repérer de très petites fissures affectant les modillons. L'architecte en chef des monuments historiques et le maire décidaient alors de requérir une nacelle pour diagnostiquer de manière précise les désordres apparents, ceci à l'aide de la CÉ-PECA et de l'entreprise Dagand.

Le diagnostic ne laissait planer aucun doute : treize modillons menaçaient de chuter et une protection au sol s'imposait immédiatement, ce qui est désormais réalisé. Les travaux d'étalement correspondants vont être effectués par nacelle début septembre pour la somme TTC de 28500 F afin d'enrayer la dégradation constatée : pendant quelques temps le chevet de l'église Saint-Sauveur portera donc des stigmates disgracieux.

**ASM**

Samedi soir, à 19 h 30, l'équipe B recevra Lamothe (B). Dimanche 8 septembre, à 16 h 30, l'équipe A de l'ASM recevra l'équipe A de Villeneuve, pour le premier tour de la Coupe de France.

**SAINT-MACAIRE** 11/3**Orage du 31 août**

Le maire et le Conseil municipal, à la suite des interrogations qu'a suscitées dans une partie des Macariens la couverture médiatique accordée à l'orage exceptionnel du 31 août dernier, précisent que la commune a déposé dès le 3 septembre en sous-préfecture les éléments nécessaires à la reconnaissance de Saint-Macaire comme « commune sinistrée ».

D'autre part, les déclarations individuelles en mairie des dommages occasionnés par l'orage, ne sont en aucune manière nécessaires, dans la mesure où les dégâts constatés sur le patrimoine communal suffisent à étayer la démarche de reconnaissance de l'état de commune sinistrée.

Aujourd'hui comme hier, le secrétariat de mairie se tient à la disposition de tout administré désireux de posséder de plus amples renseignements.

Reste à déceler la cause exacte du sinistre et une erreur de restauration de la toiture du chœur au début des années 1970 pourrait être appréhendée : affaire à suivre (sachant que l'Etat intervient dans ces travaux à hauteur de 50 % et le département à hauteur de 25 %).

**Agenda**

7/3

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.  
**Médecin.** Voir Langon.  
**Pharmacie.** Mendiondo, à Castets, téléphone 56.62.83.21.  
**Dentiste.** Docteur Cellié, téléphone 56.62.41.79.  
**Vétérinaire.** Docteur Richard, à Bazas, téléphone 56.25.01.05.  
**Clinique Saint-Anne.** Tél. 56.63.24.80.  
**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.  
**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.  
**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Téléphone 56.63.15.70.  
**Sogedo.** Tél. 56.63.06.56.  
**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.  
**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.  
**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie (téléphone 56.63.03.64).

**Sortie du club de l'Amitié**

Le club de l'Amitié informe ses adhérents et les personnes intéressées qu'une sortie aura lieu au Parc naturel des Landes de Gascogne le jeudi 26 septembre, avec au programme : visite de Marquèze, promenade en train 1900, repas au relais Napoléon III à Cap-de-Pin, visite du musée, de Solferino et d'une palombière.

Départ de la place de l'Horloge à 8 h 15. Les inscriptions se font auprès de M<sup>me</sup> Cassagne et Lacampagne, de M. Dufourc et Faure. Prix pour les sociétaires : 160 F, pour les non-sociétaires : 175 F. Paiement à l'inscription.

Ils étaient 300 les amis de Michel Dufourg, réunis en cette belle journée d'août sur les berges

GRASS-TRACK / MOTO 10/5

## Le jubilé du pingouin

Le pilote de grass-track, président du Moto Start-Club Macarien pendant six ans, Michel Dufourg a été fêté par ses amis

de la Garonne, afin de fêter comme il se doit le jubilé du «pingouin». Car, avant d'être président du moto start-club macarien, durant six années, Michel Dufourg a été avant tout pilote de grass-track.

Ce sport un peu fou sur cette rive droite de la Garonne lui devait bien cet honneur. Aussi, très tôt le matin ses amis sont allés le chercher chez lui avec sa moto et la remorque de ses débuts qui lui permettait d'effectuer les déplacements à travers l'hexagone. Sur la piste Michel Paris ses adversaires d'un jour mais néanmoins ses amis pour toujours l'attendaient pour revivre les courses comme autrefois. Il y avait là le «gaulois» de Miramont, R. Sort, mais aussi Serge Tauzin, Thierry Tauzin, les frères Auffret, Pallas, Cigana, Audureau et bien d'autres puisqu'ils étaient une trentaine à se disputer les manches sous un soleil de plomb.



Au premier plan le «pingouin» sur la ligne de départ (Photo J.C.D.)

Avant de passer à l'heure de l'apéro il y eut un grand moment d'émotion lorsque Michel Dufourg reçut de ses amis un magnifique trophée et par le maire M. Billa un authentique pingouin nain naturalisé qui vit sur nos côtes du nord. Le vice-président du MSCM Jean-Pierre Lacoste retraça en quelques lignes la vie sportive du pingouin. «De retour du ministère des PTT à Paris, tu participes aux travaux du terrain et en même temps à la création du moto-club macarien. Son président de l'époque, Serge Tauzin dit "Noune" lui, est un coureur de grass-track. Un jour, il chute et l'accident l'éloigne pour toujours des pistes de courses.»

«C'est alors que tu achètes la moto de Noune et débutes en compétition. Tu envies les champions: Tison, Bondy, Raymond Sort, Lamouroux et les autres. Puis l'année 1981 arrive, déjà dix ans, le championnat de France se court en douze manches, pour le gagner il faut finir premier. Bien placé dans les débuts, tu te retrouves en tête ex-aequo avec Thierry Tauzin de La Réole. A l'avant dernière course, à Marcellac Lanville, tu termines premier, alors même que ton rival et ami, Thierry Tauzin casse sur la ligne de départ. L'écart des points se

creuse entre vous deux. Puis arrive la finale à Lauzun; emporté par ta fougue et ta jeunesse, tu gagnes toutes les manches. C'est la consécration, Michel Dufourg est champion de France de grass-track 500 cm<sup>3</sup> en 1981.

Avec Serge Biret, cela fait deux champions de France au moto-club macarien. A Saint-Macaire, ici même, sur cette piste, sous la pluie et dans la boue, tu termines et fini deuxième, derrière Yvan Mauger, plus de dix fois champion du monde.

Après avoir arrêté la compétition, le moto-club macarien te

porte à sa présidence avec une équipe de copains, tous bénévoles. Cette équipe a aujourd'hui bien grandi et bien grossi, souhaitons lui longue vie.

Lorsque quelques esprits s'animent, avec ton sourire, tu restes relativement calme et vague dans tes propos, sans dire oui lorsqu'il faut dire non; tu plaides presque toujours pour ce qui unit, en laissant de côté ce qui divise.

Avec ta patience et aussi celle de ton épouse, tu as en grande partie réussi à conserver l'union, au sein des membres du moto-club macarien. Désormais, le public amateur de grass-track vient de plus en plus nombreux à Saint-Macaire.

Pour tout ce que tu as fait, pour tout ce que tu fais et pour tout ce que tu feras, avec tous les copains de la grande équipe, bien sûr, nous te disons merci Michel Dufourg.»

A la suite de ces efforts matinaux, chacun retrouvera ses aises autour d'un excellent méchoui. Même si Michel Dufourg n'est plus président, il attrapera la fièvre du dimanche soir de pentecôte à l'occasion du grass-track macarien sur les berges de la Garonne.

J.C.D.



Ses amis attendaient Michel Dufourg

# Troisième nuit du patrimoine

Comme désormais dix-sept communes en Gironde, Saint-Macaire s'apprête à vivre, samedi, sa nuit du patrimoine <sup>12/9</sup>

L'office macarien du tourisme coordonnera la troisième édition de la nuit du patrimoine, promue par l'association Renaissance des cités de France, le samedi 14 septembre, veille de la journée nationale des monuments historiques. Les organisateurs s'étaient posés la question; fallait-il continuer à organiser une manifestation très proche dans son contenu de la Balade nocturne organisée par le mouvement de sauvegarde, formule qui a d'ailleurs contribué à définir le concept de nuit du patrimoine ?

La réponse a été positive, d'abord parce que Saint-Macaire ne pouvait rester à l'écart d'un événement qui concerne désormais dix-sept cités girondines. Mais surtout, l'adhésion de nos concitoyens à ce qui devait devenir la Fête du patrimoine des Macariens s'est cristallisée autour de la mise en place des bougies sur les ouvertures des maisons et la demande de multiplication des mises en lumière des façades.

C'est donc un point acquis : aucun des quartiers de la vieille ville ne sera oublié dans la définition des parcours de visite et le nombre des habitations renovées mises en valeur sera doublé par rapport à l'an dernier.



C'était il y a quelques semaines, un autre rendez-vous, la Balade nocturne qui avait connu un très grand succès (Photo Hervé Pons

• Sud-Ouest •

La seconde question portait sur la définition de la formule proposée aux visiteurs : sachant que la spécificité de la contribution macarienne à la nuit du patrimoine repose sur la possibilité offerte de visiter l'intérieur d'une dizaine de maisons récemment réhabilitées. La formule « quartier libre » de l'an passé avait dérouté les participants, la visite guidée de la première édition mobilisait trop de monde à la fois. Finalement

l'organisation de la soirée sera centrée sur deux parcours simultanés de visite, l'un - la partie est de la vieille ville, l'autre la partie ouest, afin de rendre digeste le nombre des participants.

Ces parcours seront introduits et conclus par des points fort regroupés sur la place de Mercadiou qui constituera de fait l'épicentre de la manifestation et par ailleurs le point d'accueil, incluant buvette et buffet.

Comme d'habitude les associations macariennes seront mises à

contribution tant dans l'animation (Ardilla, groupe théâtre du Prieuré, Andante) que dans l'intendance (matériel du Moto-club par exemple). Mais le plus dur de l'organisation restera l'éclairage avec entre autre la pyrotechnie, assurés bénévolement avec le soutien logistique des employés communaux.

Reste l'engagement financier de l'opération qui atteint douze mille francs, dont 50 % sont couverts par

une subvention municipale, le solde devant être couvert par buvette et buffet.

L'office macarien du tourisme demande à tous les Macariens de la vieille ville de faire un effort de présentation de leur patrimoine, qu'ils avaient déjà opéré l'an dernier et de réserver le meilleur accueil aux distributeurs de bougie le vendredi 13 à partir de 20 heures.

## Le programme

■ A partir de 19 h 30 : restauration-musette, place du Mercadiou (grillade, sandwichs, pâtisserie, vin du terroir, accompagnés des meilleurs morceaux du bal musette, assurés par l'association Ardilla).

A 21 heures : après une envolée de cloches, ouverture de la troisième nuit du patrimoine et démonstration de l'école de cirque IMMOTEP (trapézistes, jongleurs et cracheurs de feu) toujours place du Mercadiou.

A 21 h 30 : répartition des participants en deux groupes sur deux parcours commentés et dirigés par des musiciens.

Parcours Mercadiou-Thuron, avec trois animations (chorale Andante dans la cour du château de Tardes, pause théâtrale devant la Barbacane et guitare classique

dans la cour du Musée postal) et quatre maisons (rue Carnot, rue du Port-Nava, rue Yquem et rue de la Benauge).

Parcours d'Aulède-Rendesse, avec trois animations également (monologue à la Maison du pays, chorale Ardilla, place du 19 mars et impromptu rue Amiral-Courbet) et quatre maisons (syndicat de pays, rue d'Aulède, rue Rendesse et Carreyrotte)

A 23 h 45 : rassemblement devant le cloître du Prieuré avec présentation de l'exposition « Habiter aujourd'hui des maisons d'hier », et des peintures de l'église Saint-Sauveur.

A 0 h 15 : retour sur la place du Mercadiou pour un embrasement général des « embans » ou couverts.

## SAINT-MACAIRE 1419

### Agenda

#### «SUD-OUEST»

**Correspondant.** Articles, photos, pu blicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Maire.** Le samedi, de 10 à 12 heures.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 14 septembre.** A 18 heures : maison de retraite; à 19 heures : Saint-Maixant.

**Dimanche 15 septembre.** A 9 h 30 : Saint-André-du-Bois; A 11 heures : Saint-Macaire; à 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Andreu à Saint-Macaire, tél. 56.62.22.89.

**Dentiste.** Docteur Bousquet (de 9 à 12 heures), tél. 56.63.07.88.

**Vétérinaire.** Docteur de Peretti, tél. 56.62.38.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.15.70.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudront : tél. 56.62.81.05. Langon : M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.40.21. Saint-Macaire : cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11. Verdélais : M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41, cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

#### MARCHÉ

Tous les jeudis matins, de 8 à 12 heures, allées des Tilleuls.

#### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie (tél. 56.63.03.64) et à la Maison de pays (tél. 56.63.32.14) pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Tous les jours (sauf mardi) de 10 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

### Journée nationale des monuments historiques

A l'occasion de la Journée nationale de monuments historiques qui se déroulera le dimanche 15 septembre, lendemain de la nuit du patrimoine, l'Office macarien du tourisme organisera une visite commentée gratuite de la vieille ville à 16 heures. Rendez-vous au prieuré.

Par ailleurs, le musée régional des postes ouvrira gracieusement ses portes toute la journée de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

### Football

Dimanche 15 septembre, deux rencontres auront lieu sur le stade A. Seyrac. A 13 h 15 en amical, l'équipe B recevra Pondaurat (B) et à 15 h 30 les seniors (A) recevront l'équipe A de Pondaurat pour l'ouverture du championnat.

## UN VILLAGE, UN MAIRE

### SAINT MACAIRE

## UN DESTIN PARTICULIER

Elu en 1983, réélu - sans opposition - en 1989, Jean-Marie Billa veut revitaliser le centre historique et s'appuyer sur le mouvement associatif.

Au tout début du livre qu'il a lui-même écrit (« Visiter Saint-Macaire », éditions Sud-Ouest), Jean-Marie Billa résume l'histoire, le présent et l'avenir de Saint-Macaire.

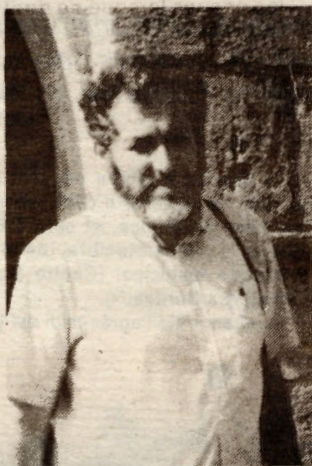
« Saint-Macaire, écrit-il, forme le verrou historique du Bordelais sur la Garonne, à l'endroit où s'épuise la marée. L'expansion du commerce du vin au Moyen-Age lui a légué les attributs d'une cité marchande, de l'église à l'enceinte fortifiée, en passant par la place du marché et les demeures des négociants.

Comme pour conforter l'intégrité d'un tel témoignage, poursuit J.M. Billa, le fleuve s'est écarté dès le XVII<sup>ème</sup> siècle du promontoire dont il avait fait la prospérité. De plus, la nationale 113 s'est récemment déportée pour rendre facultatif le transit par le centre-ville. L'omission par le visiteur guette en permanence Saint-Macaire (...).

Toutefois, affirme-t-il, un aussi remarquable ensemble urbain s'encre sans peine dans la mémoire du curieux, d'autant mieux qu'il connaît maintenant un regain de vitalité résidentielle. La sauvegarde du patrimoine est ici mise au service d'un objectif de notre temps : habiter aujourd'hui des maisons d'hier ! »

### Ferme intention

Enfant de Saint-Macaire, architecte de profession, Jean-Marie Billa a d'abord lutté pour que le prieuré Saint Sauveur soit ce qu'il est aujourd'hui : un régal pour les yeux. Tout naturellement, il a poussé la porte de l'institution municipale avec la ferme intention d'enrayer un déclin démographique et architectural certain.



Jean-Marie Billa.

cipalité s'est arrogée un droit de préemption ; Saint-Macaire rachète en priorité et gère la vente.

A qui vendre ? Pas à n'importe quel groupe social. Pour venir vivre à Saint-Macaire (dans la vieille ville), il ne faut pas exiger un jardin. « A budget égal, explique Jean-Marie Billa, un couple peu « culturel » préférera une maison individuelle avec un terrain, alors qu'un couple « culturel » aimera rénover et habiter une vieille maison un peu étroite ».

Cet attrait spécifique ne suffit pas. Il faut aussi des services, des plus évidents (tout à l'égout, eau potable, etc.) aux plus « accessoires » (associations, manifestations...). La mairie s'est occupée d'équiper la vieille ville. Mais elle ne veut pas, directement, gérer « l'accessoire » « Notre rôle, explique Jean-Marie Billa, est d'appuyer les initiatives des associations. Une animation, quelle qu'elle soit, n'est intéressante que si elle est initiée par les associations.

Une mobilisation locale n'est possible qu'à cette condition. Un exemple : quand on me propose la venue de l'O.N.B.A., je dis oui, si une association prend le bébé ».

En clair, à Saint-Macaire, « on raisonne avec les subventions et le bénévolat ».

### Démocratie locale

Depuis qu'il est le premier magistrat de Saint-Macaire, Jean-Marie Billa s'efforce de jouer la transparence. « Je ne veux pas être un dictateur, affirme-t-il. L'instance de décision, c'est le Conseil municipal. Je crois qu'il faut être très vigilant sur l'aspect démocratie locale. Il y a des gens qui attendent de vous que vous favorisiez vos amis. Ma méthode, en matière d'emploi principalement, c'est le vote à bulletin secret au niveau du conseil ».

S'il n'a pas été surpris par tout ce qui pimente la tâche d'un maire, Jean-Marie Billa a tout de même découvert qu'il y a des hommes et des femmes vraiment marginalisés. Il a aussi, face à la rumeur, découvert qu'on pouvait la manipuler.

« Il y eut une époque, raconte-t-il, où des tracts injurieux circulèrent. L'équipe municipale y était attaquée salement. Ma parade fut de photocopier le tract et de le distribuer personnellement et largement.

## UN VILLAGE, UN MAIRE

### ST-MACAIRE : UN DESTIN PARTICULIER

Lire en page « B »

## SAINT- MACAIRE 17/9

### FDSEA : on mobilise

Le bureau de la FDSEA communique.

— Le conseil d'administration s'est réuni en session extraordinaire le 16 septembre, à Artigues-près-Bordeaux, en présence des élus et des responsables de l'administration. Le dossier gel 1991 suit son cours mais il faut rester très vigilant et aller à Paris, le 29 septembre prochain, le plus nombreux possible afin de montrer notre détermination aux Pouvoirs publics : inscription avant le vendredi 20 septembre en téléphonant au 56.63.70.72 ou au 56.63.71.46. Tarif : 100 francs pour les adhérents et 200 francs pour les non adhérents. Voyage en car. Lieu de rassemblement : parking du Centre Leclers, à 1 h 30 légale, le 29 septembre.

Tout le monde rural est prié de se mobiliser : agriculteurs, artisans et commerçants sont concernés.

En cas d'impossibilité de se libérer, il serait souhaitable de se faire représenter par sa production (caisse de vins, victuailles...) en vue du pique-nique offert aux Parisiens pour les sensibiliser à nos problèmes.

« Les Macariens, s'exclament-il, ont encore une identité locale très forte. Nous ne sommes pas, dans nos têtes, les banlieusards de Langon ! Il y a un fossé entre les deux rives ! » Un village comme Saint-Macaire, avec ses 1.549 habitants, et ses 25 à 30.000 visiteurs annuels, peut devenir un joli musée... sans vie.

Le Maire de Saint-Macaire, en accord avec son équipe, sait qu'il ne peut échapper au tourisme. Mais, dit-il, « quel que soit l'objectif touristique, il faut que le village soit vivant et entretenu ».

Pour être vivant, il faut que les maisons soient habitées. Et pour éviter toute spéculation, la muni-

S'il n'a pas d'opposition déclarée, Jean-Marie Billa doit néanmoins faire face à ceux qui se sont mis hors de la vie locale. Ce sont ceux qui n'appartiennent à aucune association, ceux qui n'ont pas assisté à l'extraordinaire fête de la musique (entre trois et cinq mille personnes), au grass-track, aux aventures du « Capitaine Fracasse » et à tout ce qui fait que Saint-Macaire vit.

L'avenir politique de Jean-Marie Billa ? « Essayer de décrocher le poste de conseiller général pour qu'enfin une politique intercommunale soit mise sur pied ».

V.D.

## SAINT- MACAIRE 18/9

### Les permanences de conciliation

4 octobre : 15 à 17 heures ; 8 novembre : 15 à 17 heures ; 13 décembre : 15 à 17 heures.

Il est recommandé de prendre rendez-vous au secrétariat de mairie de Saint-Macaire.

Entre les permanences, prendre rendez-vous, par écrit, au conciliateur, à l'adresse ci-dessous :

Jean Dieulivol, 33190 Lamothe-Landerron.

Il est précisé que les audiences sont gratuites.

### Judo

Les entraînements de judo reprendront le mardi 24 septembre, à 18 h 30, à la salle, allées des Tilleuls.

Deux séances auront lieu aux heures habituelles :

Le mardi, de 18 h 30 à 19 h 30 pour les plus jeunes ; de 19 h 30 à 20 h 30 pour les plus grands.

Le vendredi, de 18 à 19 heures et de 19 heures à 20 h 30.

Les cotisations mensuelles demeurent inchangées : 30 francs jusqu'à 15 ans, et 35 francs au-delà.

La licence est de 110 francs et sera exigible dès les premiers entraînements. Elle comporte l'assurance pour l'année en cours.

Un certificat médical est obligatoire pour chaque judoka. Ceux en possession d'un passeport devront le faire compléter par leur médecin.

Le club espère retrouver sportifs, petits et grands, ainsi que de nouveaux judokas à partir de 7 ans.

Les inscriptions se feront à la salle aux heures des cours auprès des professeurs bénévoles MM. Couguilles, Chevalier et Penaud.

COURRIER FRANÇAIS de GIRONDE 13 SEPTEMBRE 1991 B

### Reprise des catéchismes

Les inscriptions pour les catéchismes auront lieu le mercredi 18 septembre dans la salle des catéchismes du château de Tardes.

Les permanences pour les inscriptions des enfants du cours élémentaire deuxième année et du cours moyen première année auront lieu de 10 heures à 11 h 30 et de 18 heures à 19 h 30.

La rentrée pour tous les groupes se fera le mercredi 25 septembre, à 10 heures, au château de Tardes.

## SAINT-MACAIRE 18/9

18152

Et en plus le portage c'est GRATUIT!...

# "DEMANDEZ SUD-OUEST..."

Déjà 170 Macariens se font porter SUD OUEST GRATUITEMENT\* chez eux chaque matin.

\* Sans supplément au tarif normal du journal SUD OUEST

*POURQUOI PAS VOUS!*

FAITES UN ESSAI SUR 3 MOIS.

...EN APPELANT VOTRE DEPOSITAIRE DE JOURNAUX:

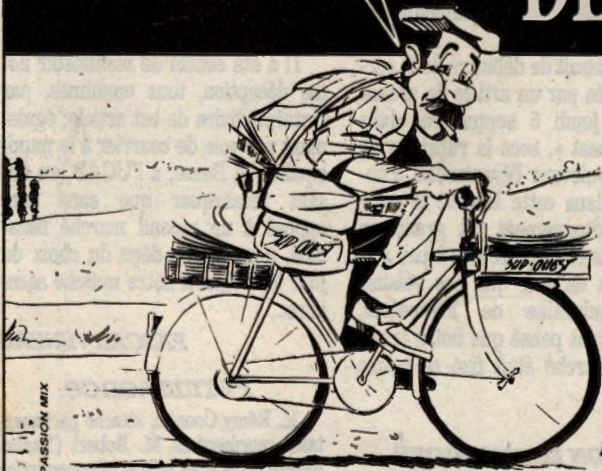
## SUD OUEST

### PORTAGE

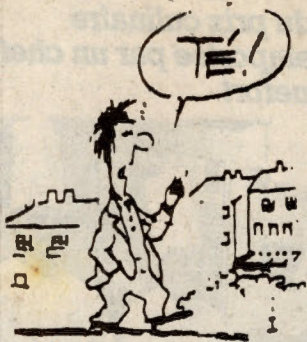
Le plus gratuit des grands services

M. Guy DEPOIVRE

Allée de Tourny, 33490 SAINT-MACAIRE. Tél. 56.63.18.46



## LE PIÉTON DU LANGONNAIS



...SAVAIT que le vol de voitures était une activité assez répandue, en Langonnais malheureusement comme ailleurs. Le vol de caravane était par contre moins usité. Voilà qu'un habitant de Saint-Macaire vient de constater à ses dépens qu'il est également pratiqué.

## SAINT-MACAIRE 10/9

### Football

Sous le soleil et devant un bon public, l'équipe A a battu Pondourat, 4-1, après un match équilibré en première mi-temps et dominé par les Macariens, en seconde période. En lever de rideau, l'équipe B s'est également imposée contre Pondourat, (B), 5-1.

### Bureau de poste

Nouveaux horaires d'ouverture des guichets à dater du 1<sup>er</sup> octobre : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, départ du courrier à 18 heures. Le samedi, de 8 h 30 à 12 heures, départ du courrier à 12 heures.

## SAINT-MACAIRE 21/9

### Agenda

#### SPORTS

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 heures à 12 heures.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 18 heures, Maison de retraite; à 19 heures, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Boisseau, à Sauternes, tél. 56.63.60.23.

**Dentiste.** Docteur Autefage, de 9 heures à 12 heures, tél. 56.65.46.49.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Centre antipoisson.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Verdelaix : M<sup>me</sup> Biant, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

27623

## COMMUNE DE SAINT-MACAIRE AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES POUR APPEL D'OFFRES RESTREINT PAR LOTS SEPARÉS

**Objet du marché :** Projet d'Atelier Relais "Quartier Casquit", commune de Saint-Macaire, 33490 (600 m<sup>2</sup> d'emprise au sol).

**Maître d'ouvrage :** Commune de SAINT-MACAIRE.

**Nature des prestations :** Réparties en 10 lots :

Lot n° 1 : V.R.D. Lot n° 2 : Gros-œuvre, Lot n° 3 : Charpente métallique - Serrurerie. Lot n° 4 : Couverture - Bardage. Lot n° 5 : Menuiserie aluminium - Vitrerie. Lot n° 6 : Faux plafonds. Lot n° 7 : Revêtements scellés. Lot n° 8 : Electricité. Lot n° 9 : Plomberie - Sanitaire. Lot n° 10 : Peinture.

**Prévision/Période d'exécution :** 5 mois à compter de fin 1991.

**Modalités d'envoi des candidatures :** Le dossier de candidature devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception, portant la mention "Projet d'Atelier Relais - Commune de Saint-Macaire", ou déposé contre décharge au secrétariat de mairie, avant le 14 octobre 1991, 12 heures.

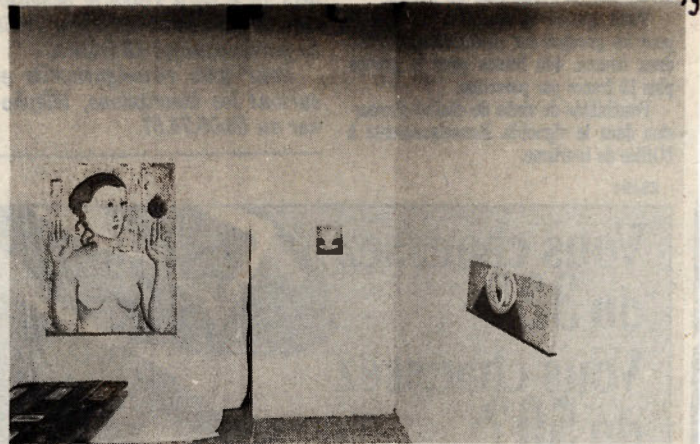
**Conception du dossier de candidature :** Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner et le lot concerné, les références du candidat pour des travaux analogues, les assurances professionnelles et qualification OQCB ou certificat d'hommes de l'Art.

**Limitation du nombre de candidats admis à soumissionner :** Maximum 5 par lots.

**Renseignements complémentaires :** S'adresser à M. Christian PRADAL, architecte DPLG, 33, allées des Tilleuls, 33490 SAINT-MACAIRE, tél. 56.63.01.05.

## L'ŒIL DE CHRISTINE

### « Les Choses silencieuses » de Jane Sybilla Fordham



Jane Sybilla Fordham a installé à la Barbacane une salle à manger où l'on mange au-delà des mets, où l'on cause au-delà des mots (Photo Ch. T., « Sud-Ouest »)

« Still-life and other silent things », c'est le titre de l'exposition de Jane Sybilla Fordham présentée à la Barbacane jusqu'au 30 septembre. « Still-life » cela signifie nature-morte, mais, mot à mot, cela peut aussi vouloir dire « vie paisible, calme, tranquille »... Et dans ces mots, il y a toute l'ambiance dont s'est imprégnée la galerie depuis que la jeune Anglaise y a installée ses natures-mortes et « autres choses silencieuses » (« and other silent things »).

Ambiance des lieux de recueillement, de méditation ou de prière. Ambiance qui parle à, et qui parle de, ce quelque part en nous, immobile et silencieux, profond et mystérieux.

Jane Sybilla Fordham fait faire des prodiges à la simplicité des choses, car elle sait y voir la beauté. Elle peint les objets les plus usuels : fourchettes, couteaux, vaisselle avec le même amour que les symboles les plus ésotériques. Et les uns n'ont alors plus rien à envier aux autres.

#### EN CHAIR ET EN OS

Au fond de la Barbacane, derrière une tenture blanche, on entre dans une salle à manger où sont installés deux sœurs. Sur la table : autant de nourriture à partager que de symboles pour communier... Chacune des sœurs est un tableau; la table aussi; plusieurs autres forment la décoration de la pièce. Chaque morceau s'achète séparément, et l'occasion de les voir « installés » ensemble ne se représentera peut-être jamais plus... « Médée » et « Icare », étonnants de pureté, sont là aussi, à

l'huile sur bois brut comme la plupart des œuvres exposées.

Jane Sybilla Fordham sera aussi à la Barbacane, en chair et en os, jusqu'au 30 septembre. Car à la Barbacane désormais, lorsqu'on expose, on se prend en charge à 100 % : on expérimente toute une partie du travail de l'artiste, habituellement laissée à d'autres, qui consiste à se vendre. L'artiste, « être d'exception » qui plane au-dessus des contingences matérielles, ce n'est pas le style de la maison ! Et tant mieux, car cela contribue à faire croire qu'on ne peut pas être matérialiste et créateur. Qu'il faut toujours choisir entre avoir et être, entre « être ou ne pas être » en quelque sorte... Alors que la question ne se pose pas puisque « nous sommes ».

Exposition « Still-life and other silent thing » de Jane Sybilla Fordham jusqu'au 30 septembre à la Barbacane, 14, rue du Thuron, 33490 Saint-Macaire. Ouverture du vendredi au lundi, de 9 heures à 19 heures, et sur rendez-vous. Tél. 56.25.88.87.

CHRISTINE TREZEGUET

## ASSOCIATION

# Ardilla fait sa rentrée...

Après la rentrée scolaire, la cloche sonne le rappel dans les associations; c'est le cas d'Ardilla 27/9

Le plus embêtant, lorsqu'on écrit un article sur Ardilla, c'est qu'il faut de la place. Notamment lorsque on souhaite rendre compte de ses multiples activités passées et à venir.

Exemple frappant d'énumération exhaustive : la liste des instruments proposés cette année encore dans le cadre des cours particuliers ou collectifs : violon, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxo, trompette, piano classique et jazz, guitare classique, d'accompagnement et flamenco, basse, accordéon chromatique et diatonique, fifre, tambour, grosse caisse, batterie, percussions, ouf !

Ajoutons à cela les autres activités « écoles » de l'association : formation musicale, jardin musical pour enfants de 4 à 6 ans, initiation à l'harmonie, ensemble musique classique, stages improvisation à la guitare jazz, atelier chanson, chorale.

Au-delà de cette longue liste, des enseignements et activités proposés aux élèves de tous âges, il faut savoir dans quels buts ils ont été créés. Quels sont les objectifs poursuivis ?

L'école doit en fait permettre à chacun l'accès à l'éducation et à la pratique musicale. Ce second point est essentiel. Il ne suffit pas, en effet, d'apprendre, il faut également avoir la possibilité de pratiquer et notamment au sein de formations qui se produisent plusieurs fois l'an. Le big-band, la banda, la ripatoulouère, les groupes percussions, musique traditionnelle, recherche et création instrumentales ont été mis en place pour cela.

Structurellement et fonctionnellement, l'association pour l'animation et l'éducation musicale en pays macarien a également décidé d'évoluer vers une plus grande ouverture. En développant en particulier les commissions ouvertes à tous (membres d'Ardilla ou pas) afin de dynamiser encore plus l'école. Exemples : commissions diffusion-spectacle, coordination parents-élèves et pédagogiques.

### MANIFESTATIONS PASSÉES ET FUTURES

Le dynamisme d'Ardilla apparaît

également dans sa capacité et son envie d'animer musicalement la vie locale. Soit en participant ou en collaborant à une manifestation existante, soit en créant de nouveaux moments. La saison 90-91 fut riche en temps forts. Relevons pêle-mêle la venue des jazzmen manouchess de Gadji, les soirées voix-croisées (stages et concert), la musique et les danses africaines du groupe Foly-Ba, la Fête de la musique macarienne qui fut un superbe succès populaire, la collaboration dans le « Capitaine Fracasse » (un grand moment de l'été en Sud-Gironde), la participation au XII<sup>e</sup> Festival d'Uzeste musical.

La saison qui débute semble être aussi chargée et s'annonce intense. Quelques dates et rendez-vous sont déjà programmés. Deux soirées consacrées au chant et à la musique des Caraïbes avec la venue d'Electro-Silva (un des plus grands chefs de cœur de Cuba). Après Cuba, Saint-Macaire accueillera les Anglais de Syncopace le 25 octobre pour un concert de musique anglaise traditionnelle avec guitare, mandoline, violoncelle, flûte, harmonica... Concert du Premier de l'an, carnaval macarien, gala de l'école, Fête de la musique, festival de musique et danse flamencas; les projets ne manquent pas.

Ardilla est une association en pleine santé; c'est une évidence. Pourtant, avec ses 19 professeurs, ses 238 élèves inscrits l'an dernier, les responsables d'Ardilla ont conscience qu'un nouveau cap sera difficile à franchir. Un seuil quantitatif a été atteint. Les structures, les locaux, les moyens financiers existant ne permettront pas d'accueillir beaucoup plus d'élèves que l'an dernier. En outre, ce sont de plus en plus de personnes vivant hors-canton qui viennent s'inscrire. Les succès d'Ardilla et sa renommée grandissante y sont pour beaucoup.

Pourtant, si ces gens viennent parfois de loin, c'est qu'ils n'ont pas, sur place, chez eux, dans leur ville ou leur village, la possibilité d'apprendre et de pratiquer l'instrument qu'ils désirent.

O.P.

## SAINT-MACAIRE 25/9

### Football

Samedi soir, l'équipe B s'est imposée à Sauveterre sur le score de 4-2 en amical. Match disputé dans un bon esprit, bien arbitré par le responsable local, ponctué par une bonne prestation de notre équipe B. Bonne réception de notre équipe B. Bonne réception d'après match.

L'équipe A a ramené les trois points de la victoire de son déplacement à Cudos, face à une formation locale combative et entreprenante. Victoire logique qui aurait pu être plus large, sans la vigilance du gardien adverse. Dimanche 29 septembre, l'équipe B débute le championnat en déplacement à Pujols (B) alors que l'équipe A se déplacera à Saint-Sulpice-de-Cameyrac en Coupe d'Aquitaine.

## ST-MACAIRE 28/9

### Agenda

#### « SUD-OUEST »

**Correspondant.** Articles, photos, publicités : J. Sanche, 8, place de l'Église, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 heures à 12 heures.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 heures : maison de retraite. A 19 heures : Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 9 h 30 : Saint-André-du-Bois. A 11 heures : Saint-Macaire. A 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Audoy, à Toulence, tél. 56.62.20.27.

**Dentiste.** Docteur Lataste (de 9 h à 12 h), tél. 56.27.27.52.

**Vétérinaire.** Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Tél. 56.96.40.90.

#### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64 et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14 pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

## Cantonale : Jean Lafourcade candidat

■ Les cinq cellules du PCF de la section de Saint-Macaire (Saint-Macaire, Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac, les côtes et Saint-Martin-de-Sescas) se sont réunies et ont proposé avec son accord Jean Lafourcade comme candidat du PCF aux prochaines élections cantonales de mars 1992. Maire de Saint-Pierre-d'Aurillac pour le cinquième mandat, Jean Lafourcade, qui est âgé de 72 ans, est vice-président de l'assemblée départementale. Les communistes de la section de Saint-Macaire rappellent qu'au PCF ce sont les adhérents qui désignent leurs candidats aux diverses élections. « Loin des querelles politiques qui soulèvent un juste dégoût, écrivent-ils, les communistes aideront à faire de cette élection cantonale un moment de libre parole où tous les habitants, jeunes comme plus anciens, pourront exprimer leurs difficultés et mécontentement, formuler leurs besoins et aspirations. Par la démocratie, faire que les valeurs de gauche repréparent. » 30/9

## SAINT-MACAIRE 2/10

### Parents d'élèves

Le conseil des parents d'élèves de Saint-Macaire vous invite à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 4 octobre, à 21 heures, à l'école primaire de Saint-Macaire.

### Société de chasse

La société de chasse de Saint-Macaire remercie les chasseurs pour leur correction et leur bon comportement le jour de l'ouverture et les jours de lâcher qui ont suivi.

En effet, aucune plainte n'ayant été enregistrée à ce jour, il faut croire que les gens se disant chasseurs et qui tiraient vers les maisons voisines sont partis chasser dans d'autres communes que la nôtre : merci pour notre société, cependant il est regrettable que par la faute d'une minorité d'individus, la réciprocité avec les communes de Saint-Germain-de-Graves, Semens et Verdels ne soit plus accordée et, de ce fait, pénalise les quelques tireurs aux grives qui montaient sur les côteaux.

### Réunion Ardilla

Ce soir, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire, réunion d'information de l'ensemble vocal de l'école de musique Ardilla, pour toutes les personnes intéressées par cette chorale.

### Prévention routière

Du 30 septembre au 4 octobre, un stage d'initiation et d'éducation à la circulation routière, organisé sous l'égide de la délégation départementale et cantonale de la Prévention routière, avec l'aide de la Gendarmerie nationale, s'effectuera dans l'enceinte de l'école publique mixte de Saint-Macaire.

Comme lors du passage de la piste en 1989, y seront conviés les élèves de CE2, CM 1 et CM 2

**FÊTE DES VENDANGES**

**L'Onyx sera présent**

« **A** dam ayant commis le péché se trouve nu comme un bouzic... et pour se cacher, il ne prit pas n'importe quelle feuille de n'importe quel arbre, mais bel et bien des feuilles de vignes ». Ainsi s'exprime Bacchus dans la nouvelle production du café-théâtre l'Onyx de Bordeaux, un habitué des soirées macariennes pour ne pas dire un « incontournable ».

Après les « Dufisson sous la Ré-

volution », « Du fandango dans le désert », « Le Plaisir des Dieux », et autres « Histoires bordelaises », Guy Suire vient de commettre une revue viti-vinicole autour de celui que nous considérons tous comme un véritable personnage : le vin ! Et l'auteur nous invite à parcourir la galerie de portraits de ceux qui participent à sa célébration : des confrères vinicoles au garde champêtre, du courtier à l'investisseur japonais,

du mildiou au chien dent, de la sou-brette des Chartons au général Pinaud...

Il ne restait plus qu'à attribuer un titre à l'œuvre et ce sont bien sûr « les Mémoires d'une gueille de bonde » déballées par de vignobles individus. le ton général c'est celui des tréteaux où évolue en images d'Epinal Sa Majesté le Vin alias Félix Picayeur avec anachronismes et trompe-l'œil.

Devant des bouteilles de vin géantes, se succèdent les personnages de la mythologie garonnaise : le Drac, le Bécut, le Mandagot, le Blanchenègre... et un énigmatique personnage déjà présent dans « les Dufisson sous la Révolution », en gardienne de la Résistance.

Une date à retenir d'urgence ouvrant la traditionnelle fête des vendanges organisée par le comité des fêtes : vendredi 18 octobre, 21 heures, salle François-Mauriac (participation aux frais 60 francs). Inutile de préciser qu'il est conseillé de réserver auprès de la pharmacie Cambillau à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

**ASM résultat**

L'équipe A a été éliminée de la Coupe d'Aquitaine à Saint-Sulpice-de-Cameyrac sur le score de 4 à 0.

Auparavant, vendredi soir, une soirée sympathique s'est déroulée au foyer, réunissant joueurs seniors et nos toujours jeunes vétérans. Après un match, où nos anciens ont fait admirer leur adresse et leur technique, tout le monde a dégusté une excellente paella au cours d'un repas agréable.

**Cantonale**

**à Saint-Macaire : M<sup>r</sup> Dignau en piste** 3/10

■ M<sup>r</sup> Dignau, élue du Parti républicain à Pian-sur-Garonne, nous a adressé le texte suivant après l'annonce de la candidature de Jean Lafourcade aux cantonales de mars 92 :

« Il y a quelque chose d'indécent à voir, d'un côté 1 MF pour le Langonnais sinistré, et de l'autre 2,6 MF pour l'embellissement de la traversée de Saint-Pierre.

« Si l'argent est une denrée rare pour l'agriculture, l'emploi et la formation, il coule à flot dans des perfusions pharaoniques destinées à redorer le pas de porte du magasin communiste.

« Du haut de sa datcha hollywoodienne, le conseiller général communiste Jean Lafourcade, successeur à sa propre succession, propose au peuple du canton de Saint-Macaire d'exprimer ses difficultés et son mécontentement. Qu'à cela ne tienne ! Le grand rénovateur des routes me trouvera plus que jamais sur son chemin.

« Les valeurs de la gauche ne progresseront plus sur le dos du contribuable. L'international socialisme doit définitivement cesser de gérer nos communes, nos départements et nos régions. »

**SAINT-MACAIRE** 5/10

**Agenda**

**« SUD-OUEST »**

**Correspondant.** Articles, photos, pu blicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**M. le Maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 5.** A 18 h : maison de retraite. A 19 h : Saint-André-du-Bois.

**Dimanche 6.** A 9 h 30 : Saint-Maixant. A 11 h : Saint-Macaire. A 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** De Iranzodebelle à Langon, tél. 56.63.12.14.

**Dentiste.** Docteur Bousquet (de 9 h à 12 h), tél. 56.63.07.88.

**Vétérinaire.** Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoissons.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire : cabinet Brahams-Braud, tél. 56.63.40.21.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Football**

Dimanche 6 octobre, les deux équipes de l'ASM jouent à domicile.

A 13 h 45, l'équipe (B) recevra Villandraut (B); à 15 h 30, l'équipe (A) recevra Pujols-sur-Ciron qui évoluait la saison dernière en division supérieure pour un match difficile.

**Mission locale des deux rives**

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'une formation, la Mission locale vous invite à participer à une réunion d'information le jeudi 10 octobre, à 14 heures, à la mairie Saint-Macaire.

**SAINT-MACAIRE** 3/10

**Football**

**ASM (A)-Villandraut (B) : 4-2.** — Malgré l'absence de plusieurs joueurs, nos deux équipes ont gagné ce week-end. L'équipe B, après une mi-temps laborieuse, a fait la différence en seconde période avec des buts des toujours jeunes J.-René Thiebaut et Patou Bouey.

L'équipe A a assuré sa victoire en seconde période en marquant à trois reprises. Pujols resta dangereux en contre jusqu'à la fin du match. Score final : ASM-Pujols : 4-0.

285570

**M. Daniel RIBOUTEAU** informe ses amis et clients qu'il ne tiendra plus de dépôt de fleurs au cimetière pour la Toussaint.

286167



**A.M.T.C. BUFFARD**

Vous invite à découvrir

CITROËN

**La nouvelle Citroën ZX DIESEL**

Le samedi 12 octobre dans ses locaux

Un cadeau à tous les visiteurs

L'anophele 129 / Septembre 1991

**SPECTACLES A SAINT MACAIRE**

Comme elle a déjà eu l'occasion de le faire, la commune de St Macaire aidée des associations locales fêtera le 14 septembre, la nuit du patrimoine avec des animations et des mises en lumière. A ne pas manquer.



# Un million pour le Langonnais sinistré

Suite de notre compte rendu de la séance extraordinaire de l'assemblée départementale.  
Dossiers importants : l'aide au Langonnais touché par les orages la semaine dernière et la participation de la Gironde au plan Université 2000 SO du 11/9

**Pierre-Marie Cortella**

**A**vant de débattre longuement du projet de construction d'un nouvel hôtel du département (voir notre édition d'hier), les conseillers généraux ont passé un certain temps sur des dossiers d'actualité. Sur chacun d'eux, l'opposition a tenu à manifester sa différence, rappelant implicitement que les six prochains mois seront marqués par le combat politique électoral. Mars 1992 n'est plus si loin et l'on s'agite déjà dans les travées puisque la moitié des sièges sont renouvelables.

Aussitôt après le discours introductif du président Madrelle qui avait plaidé en faveur d'une séparation de corps entre la préfecture et le Conseil général, M. Henri Pons (RPR, Bordeaux 5<sup>e</sup>) prit la parole pour se plaindre. « Nous constatons que les membres de l'intergroupe d'opposition\* reçoivent les dossiers tardivement, parfois la veille des séances publiques. Nous avons été convoqués par des présidents de commissions une heure avant la séance publique. » La rentrée explique peut-être cela mais le président Madrelle a promis de remédier à cette situation.

Dans une belle unanimité, les conseillers généraux ont ensuite tenu à affirmer leur solidarité avec la région de Langon, lourdement sinistrée par l'orage du 31 août. Ils ont rendu hommage aux sapeurs-pompiers et pris connaissance de l'ampleur des dégâts. En une heure et

demie, 33 centimètres d'eau sont tombés, un flot de boue a traversé les rues des villes et des villages avec des vagues atteignant parfois un mètre. Le département va s'attacher à remédier rapidement aux dégâts occasionnés aux voiries; mais il est décidé aussi d'attribuer une enveloppe d'un million de francs pour aider aux réparations. « La reconnaissance de la catastrophe naturelle ne pose aucun problème », a dit M. Madrelle. Aux cantons de Langon et de Saint-Macaire, particulièrement touchés, M. Jean-Paul Foscat (PS, Branne) a demandé que l'on ajoute la commune de Branne et M. Henri Deloubis (CNI, Targon) plusieurs communes de son canton. Tous devraient donc bénéficier de l'aide du Conseil général.

## 57 MILLIONS DE FRANCS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

On a beaucoup parlé cet été du plus Université 2000 qui constitue le schéma d'aménagement et de développement des enseignements supérieurs en Aquitaine. Plusieurs collectivités se sont déjà prononcées sur la hauteur de leur participation, CUB et ville de Bordeaux notamment. Le plan initial prévoyait une enveloppe globale de 1 618 millions de francs. Il a été revu à la baisse, ramené à 940 millions dont la moitié sera prise en charge par l'État et le reste par les collectivités territoriales (le Conseil régional d'Aquitaine apportant son concours avec près de 120 millions). Pour la Gironde, la facture s'élèvera à 57 mil-



La région de Langon a été lourdement sinistrée par l'orage du 31 août, notamment à Saint-Pierre-d'Aurillac (Photo H.P., « Sud-Ouest »)

Deux morts et de nombreux dégâts

# L'Aquitaine sous des trombes d'eau

AGEN

de notre correspondant

Le troisième été de la sécheresse s'est achevé sous des trombes d'eau en Aquitaine; des orages ont causé la mort de deux personnes et provoqué d'importants dégâts dans les Landes, le Périgord et le sud de la Gironde. Le samedi 31 août vers 13 heures, le ciel s'est soudainement obscurci au-dessus de la forêt landaise, au point que l'éclairage public s'est déclenché spontanément à Mont-de-Marsan (Landes). Aussitôt après, la foudre s'est abattue en de nombreux endroits, provoquant des débuts d'incendie qui n'ont pas eu le temps de s'étendre, car de véritables trombes d'eau se sont ensuite abattues sur la Chalosse, submergeant les routes, noyant les caves et renversant les arbres.

A Mont-de-Marsan, on a observé jusqu'à 1 mètre d'eau dans certaines artères. On ne comptait plus les caves inondées ni les voitures immobilisées. A Dax, la station météo de l'Esalat a relevé 26,8 millimètres de précipitations entre 13 h 20 et 14 heures! Tombant sur une terre complètement desséchée, transformée par endroit en brique, cette eau n'a pu pénétrer dans le sol et s'est mise à dévaler en torrent.

Conséquences de ce déluge: la circulation des trains a dû être stoppée à Ychoux; la RN 124 a été coupée deux heures durant à Tartas. A Pontonx, il a fallu vivre sans électricité entre 13 h 30 et 17 h 30. En Dordogne, un cyclomotoriste plaqué au sol par la tourmente a été tué sur le coup, ainsi qu'un automobiliste qui a perdu le contrôle de son véhicule. Quarante mille foyers ont été

momentanément privés d'électricité et cinq mille de téléphone dans le sud du département, où les services de secours ont assuré plus de six cents interventions.

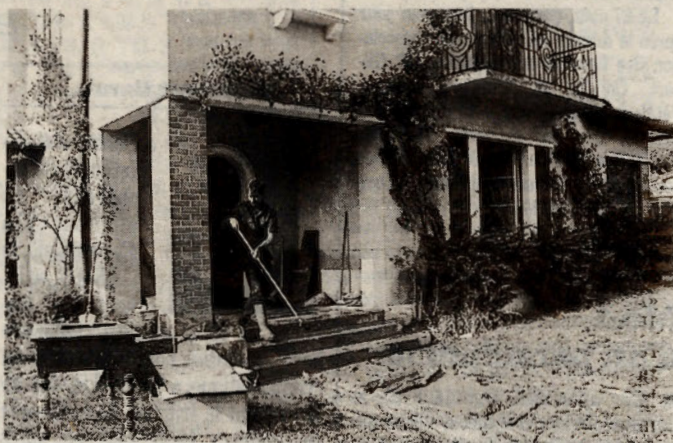
Le sud de la Gironde a été atteint vers 15 heures par les trombes. Déluge et chutes d'arbres ont provoqué d'importants dégâts à Langon, Saint-Macaire, Le Pian-sur-Garonne et Saint-Pierre-d'Aurillac. Certains vignobles de Sautesnes ont été sinistrés par la grêle et les coulées de boue.

Enfin, vers 16 h 30, des orages se sont abattus sur la frange occidentale du département du Lot-et-Garonne, provoquant les dégâts les plus importants à Casteljaloux, dans le Marmandais, et dans la région de Tonneins, où les stands de la fête fédérale du PS ont été balayés par la bourrasque.

PHILIPPE DUGAS

## L'heure du bilan

*Les conseils municipaux se sont réunis pour voter les demandes de déclaration de catastrophes naturelles et — ou — de calamités agricoles. C'est aussi l'heure des bilans et des comptes rendus*



Après le nettoyage, c'est l'heure du bilan dans les communes sinistrées (Photos Hervé Pons, « Sud-Ouest »)

### Hervé Pons

**L**a journée d'hier fut consacrée au premier bilan, qui ne peut être encore exhaustif, des dégâts causés en Langonnais par l'eau et, pire encore, par la boue. Une première estimation situe entre 150 et 200 le nombre de foyers gravement touchés, c'est-à-dire dont les pertes s'élèvent en millions de centimes. Dans les communes, les élus se sont réunis en séance extraordinaire afin de demander à la préfecture la reconnaissance de catastrophe naturelle et souvent aussi de calamité agricole.

Hier soir, les édiles langonnais avaient invité le capitaine Thouin, commandant le centre de secours principal de la ville, qui a coordonné les opérations, et l'ingénieur de la DDE, Lacoste, chef de la subdivision de Langon, à présenter un bilan et des propositions. Le capitaine Thouin expliqua que ce type de sinistre avait la particularité de se produire avec une extrême rapidité, partout à la fois sur un secteur étendu. Rien à voir avec des foyers d'incendie qu'on localise et qui sont d'importance et de menace variable, et a fortiori avec des accidents.

### 380 INTERVENTIONS EN DEUX JOURS

« Nous avons quarante appels en même temps en permanence et il est évident que nous ne pouvions rénon-

procher grand-chose sur cette opération. Bien évidemment, il reste toujours des améliorations à apporter, et nous le faisons après chaque gros sinistre. »

Un petit mot à l'intention des habitants qui risquent malheureusement de connaître un jour ou l'autre une nouvelle inondation : penser à réaliser un petit puisard au fond des caves afin de permettre une meilleure efficacité des motopompes à tête immergée.

Le conseiller général, maire de Langon, Charles Vérité, qui est aussi président de la commission sécurité et incendie au Conseil général, souligna l'action remarquable des pompiers et de tous, employés communaux et services publics, dans le déroulement des opérations.

L'ingénieur Lacoste indiqua que d'importants travaux allaient être réalisés au niveau du rond-point d'Aquitaine sur la rocade, où se déversent toutes les eaux, celles venant notamment de Toulence, commune voisine. 5 millions de francs vont être investis par l'État et le département sur ce site. Différentes solutions ont été évoquées par l'assemblée, mais M. Lacoste indiqua que l'on ne pourrait jamais se protéger à 100 % face à des phénomènes aussi exceptionnels que cet orage.

Des propos confirmés par un vieux Langonnais, M. Belis. « Depuis que je suis gosse, je vois les mêmes quartiers régulièrement

dre à toutes les attentes à la fois. La difficulté de ce type de situation, poursuit le capitaine Thouin, est d'enregistrer les appels, puis de les trier par ordre d'urgence. 200 pompiers ont été présents en permanence, mais c'est 400, ou 1 000, qu'il aurait fallu pour satisfaire immédiatement tous les appels. Nous devons établir des règles de priorité, la première, absolue, étant la sécurité des personnes. Nous sommes ainsi intervenus immédiatement pour secourir des personnes âgées, bloquées dans les premiers étages et effrayées. Dans un second temps, nous nous préoccupons des biens mobiliers. Ensuite, quand l'orage est passé, que le mal est fait — je ne connais aucun pompier qui arrête les eaux — nous apportons une assistance technique et psychologique. » Le chef de corps poursuit en indiquant que le samedi, 227 interventions avaient été réalisées, pour un total de 380 sur les deux jours. « J'ai toujours un regard critique sur les opérations, parce que c'est le rôle du chef de corps. Je crois que l'on ne peut pas nous re-

monder. On a même vu des bornes de travaux, mais quand il y a trop d'eau, il y a trop d'eau. » Le maire souligne le rôle efficace joué par le bassin-déversoir situé à proximité de la rocade.

Un complément d'information à nos précédents comptes rendus relatifs à ce sinistre : la commune du Pian-sur-Garonne a eu vingt-cinq maisons endommagées et trois familles ont tout perdu; la voirie communale a subi des dégâts qui atteindront le million de francs.

### **LES COMMUNES SINISTRÉES**

Ont déposé des demandes de communes sinistrées à la préfecture — ou vont le faire dans les heures qui viennent — le Pian-sur-Garonne, Saint-Maixant, Bommès, Castets-en-Dorthe, Fargues-de-Langon, Mazères, Saint-Pardon-de-Conques, Saint-Pierre-de-Mons, Toulence, Saint-André-du-Bois, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Semens, Verdélais et Coimères, soit au titre de calamité naturelle, soit (et souvent les deux) de calamités agricoles.

## **Indemnisation des sinistrés**

■ A la suite des inondations et coulées de boue provoquées par le violent orage du samedi 31 août, les biens endommagés, couverts par une garantie d'assurances « dommages » (incendie, vol, dégâts des eaux, etc.), pourront faire l'objet d'une indemnisation au titre de la loi du 13 juillet 1982 dans la mesure où un arrêté interministériel constatera l'état de catastrophe naturelle.

A cet effet, les services de la préfecture établissent actuellement un bilan global destiné à l'administration centrale.

Les sinistrés peuvent d'ores et déjà engager une double démarche : déclarer à leur assureur

tout sinistre survenu à leurs locaux privés ou professionnels, y compris agricoles, susceptible de faire jouer la garantie; signaler leur cas à la mairie de leur commune.

Les dommages causés aux récoltes sur pied et non engrangées, aux sols, aux cultures et au cheptel vif hors bâtiment relèvent en ce qui les concerne du régime des calamités agricoles défini par la loi du 10 juillet 1964.

Pour cette catégorie de dommages, les sinistrés doivent s'adresser à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

## **L'orage et les agriculteurs**

■ Jean Barrière, président du groupe communiste au Conseil régional, vient d'écrire à M. Jean Tavernier, président du Conseil régional, à propos des dégâts occasionnés par les derniers orages.

« Notre région vient de subir des orages d'une rare violence, provoquant des dégâts très importants et des pertes considérables pour nos agriculteurs.

« S'ajoutant au gel du mois d'avril, ces calamités naturelles risquent de conduire des centaines d'exploitants au dépôt de bilan.

« Je vous demande donc que le Conseil régional demande à l'Etat des aides conséquentes pour les victimes de ces calamités, qu'il débloquent des crédits dans sa propre trésorerie. A notre avis, le Conseil régional doit se réunir pour prendre les dispositions nécessaires ».

# La boue qui emporta tout

L'eau a mouillé. La boue a tout emporté, tout détruit. Hier, à Langon, on épongeait. A Verdélais et Saint-Pierre-d'Aurillac, on jetait le mobilier à la décharge

Hervé Pons

Hier, toute la journée, on a continué à panser les plaies, à dresser l'inventaire des dégâts, à constater avec les experts en assurances, à réfléchir aussi. Dans le calme, comme au lendemain d'une catastrophe que l'on perçoit comme une fatalité. Certes, çà et là, on accuse en désignant par exemple le diamètre trop petit d'un pont, mais on sait que rien ne peut arrêter la boue qui déferle en torrent des côtes. Dans les familles, épuisées par deux jours de déblaiement, effondrées à l'idée de tout ce qu'il va falloir racheter, on murmure que l'on préfère encore le feu que l'on peut arrêter quand on s'y prend à temps.

À Verdélais comme à Saint-Pierre-d'Aurillac, les deux communes les plus touchées, les habitants ont vu les portes céder, les meubles passer, et sont restés impuissants. Certains en sont encore réduits à espérer — comme chez les Léao, à Saint-Pierre — qu'un mur ne cède pas et que toute la maison s'écroule. « C'est la maison de mes enfants qui sont en Martinique. Quand j'ai téléphoné, mon fils a dit : "Je viens d'écouter la radio : je sais pourquoi tu appelles. Il y a des dégâts chez nous ?" Tout, tu as tout perdu, je lui ai répondu. Regardez ces beaux livres ! Ils flottaient dans la boue. Les meubles, l'électroménager, tout est perdu. Sauf la vaisselle que l'on pourra nettoyer. »

Vingt foyers à Saint-Pierre-d'Aurillac ont été cruellement touchés. Ceux qui disposaient d'un étage ont pu sauver les meubles du haut. Ceux qui n'avaient qu'un rez-de-chaussée ont tout perdu. C'est le cas d'un retraité, M. Lacoste, qui a dû être relogé dans un gîte de vacances au camping.

Verdélais est l'autre commune à avoir souffert du terrible courant de boue. Une trentaine de maisons ont été envahies et le centre de loisirs et aire de repos du Luc complètement détruit. La maison de la famille Gros était un petit havre de bonheur au bord du ruisseau. Il y avait plus d'un mètre de boue dans tout le rez-de-chaussée. Le piano est détruit, les livres, les cassettes vidéo, etc. La liste est longue. Devant la maison, un tracteur et une longue remorque. Elle contient tout le mobilier qui est destiné à la décharge.

## UN MALHEUR ET UN MIRACLE

Hier, l'heure était au bilan pour les responsables des communes qui établissaient les demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le département et les services publics. En début d'après-midi, Guy Trupin, président de la commission infrastructures au Conseil général, accompagné de Jacques Ransinan, directeur général des services techniques du département, et son adjoint, Pierre Langrand, se rendirent à Langon, puis à Saint-Pierre-d'Aurillac et Verdélais, afin de dresser un premier état des lieux et apprécier l'importance des travaux à mener. Ils se firent accompagner du conseiller général de Langon, Charles Vérité (pour son canton); de celui de Saint-Pierre-d'Aurillac, Jean Lafourcade, pour le sien, et de M. Lacoste, responsable de la subdivision de Langon de l'Équipement.

« Le Conseil général est très attentif et mettra les moyens pour tout remettre en ordre le plus rapi-



En plusieurs endroits, les chaussées se sont effondrées. MM. Trupin, Langrand et Lacoste, accompagnés du maire de Langon, ont fait l'état des lieux (Photos Hervé Pons, « Sud-Ouest »)

dement possible. Les gens ont beaucoup souffert matériellement, mais nous pouvons dire, au vu des dégâts, qu'il relève du miracle que nous n'ayons pas eu à déplorer de victime », déclarait M. Trupin.

L'ingénieur de la DDE et les élus se rendirent sur les sites les plus touchés : routes effondrées à Mazères et Verdélais, chaussée soulevée en plusieurs points dans les secteurs de Saint-Pierre-d'Aurillac, Le Pian, Saint-André-du-Bois. Plus spectaculaire encore est l'embouchure du Brion, petit affluent de la Garonne à Langon. Une brèche de plusieurs dizaines de mètres s'est ouverte précipitant arbres centenaires et passerelle dans le fleuve. Des murs vieux de plusieurs centaines d'années, vestiges de l'ancien port de la ville, ont été engloutis, preuve qu'ils n'avaient jamais connu pareil déferlement des eaux. « Je m'étonnais de voir le Brion grossir en ville et tout à coup se vider, confiait le maire de Langon. Maintenant je comprends ! »

Même spectacle — en miniature — cependant — sur les autres affluents, le Grusson, le Siron (à ne pas confondre avec le Ciron), le Beaupomme et le Galouche à Verdélais. A Verdélais, où une route que les personnels communaux venaient de terminer la semaine précédente qui s'est effondrée.

Moins spectaculaires mais tout aussi considérables seront les travaux de curage des fossés. « Il faut faire vite et être prêt pour un autre orage, un orage normal que des fossés pourraient contenir », explique M. Lacoste. Mais il avoue que même si la totalité des équipes travaillaient sur les routes, tout ne pourra pas être terminé avant un mois. Il faut pourtant souligner que la circulation est normale sur les axes principaux ces derniers ayant été dégagés dès samedi soir et presque normale ailleurs.

Réponse du maire de Langon, qui est aussi président de la Commission sécurité incendie au Conseil général à son collègue conseiller général de l'autre rive qui trouvait que les pompiers de Langon ne sont pas intervenus assez rapidement : « le

Centre de secours principal de Langon s'est porté en renfort dès qu'il a été appelé ».

## IL PARTIRA A LA VILLE

Les responsables de la DDA et des services maritimes de la Garonne basés à Cadillac ont effectué les mêmes états des lieux dans les domaines qui leur reviennent. Les petits cours d'eau pour les premiers, la Garonne pour les seconds. Garonne dont le cours est demeuré imperturbable malgré l'afflux d'eau.

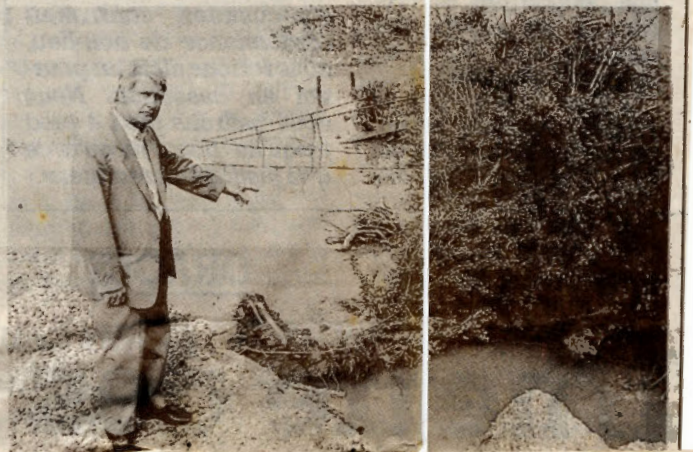
L'heure est aussi à la question « pourquoi ? »

Calmement, sans accusation ni excitation. Tout le monde à la campagne connaît la réponse. Parce que la terre était très sèche, parfaitement désherbée, parce que la vigne est aujourd'hui plantée dans le sens de la pente, ce qui gênait les bêtes de trait arrange aujourd'hui le tracteur. Les haies ont disparu, les fossés entre les champs aussi. Alors rien n'arrête le déferlement. Et l'eau qui est en haut du coteau doit descendre. Malheur à tout ce qui se trouve sur son passage. Ce fut le cas du château Samaran, une petite propriété viticole à Saint-Pierre, celle des Labarde. Vigne perdue, cour et

bâtiment dégradés, portail tordu. Le fils qui hésitait à prendre la relève est cette fois décidé : il partira à la ville, il ne sera pas viticulteur comme ses parents.

Si le torrent de boue a plié ou arraché les ceps, cassé les piquets, la grêle a criblé la vigne et le raisin — celui qui avait été épargné par gel en avril — à Saint-André-du-Bois,

Saint-Pierre-d'Aurillac, à Verdélais dans un moindre mesure. Quand il reste quelque chose à sauver, il faut traiter dans les quarante-huit heures pour éviter les bactéries et la pourriture. On sait parfois que les produits coûteront plus chers que ne rapporte la récolte, mais quand on est viticulteur, on garde espoir jusqu'à la bouteille.



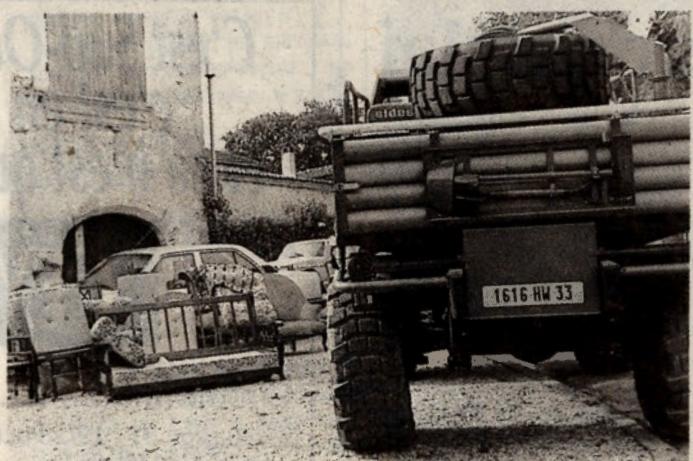
M. Vérité devant l'embouchure du ruisseau Le Brion devenu un estuaire sous la force des eaux : brèche de plusieurs dizaines de mètres, arbres précipités, passerelle arrachée



Chez la famille Gros, à Verdélais, le piano a été recouvert par la boue. Inutile de dire qu'il ne jouera plus



A Verdélais, le centre de loisirs du Luc a été dévasté par la coulée de boue. Les jeunes de la commune ont du mal à reconnaître les objets qui leur étaient familiers



Scène classique hier. Le camion de pompiers et le mobilier que l'on tente de faire sécher

# Orages dévastateurs

**Samedi, le mois d'août s'est achevé dans notre région sous des trombes d'eau. Les Landes, la Gironde et la Dordogne parmi les départements les plus touchés par les inondations, la foudre, le vent et la grêle**

2/9

**L**e Sud-Ouest et surtout les départements des Landes, de la Dordogne ont subi samedi, pour la dernière journée du mois d'août, un après-midi d'orages dévastateurs.

Quelque 20 000 impacts de foudre ont été enregistrés pour la seule journée de samedi dans vingt départements des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin, a indiqué le Centre interrégional de coordination de la sécurité civile du Sud-Ouest (CIRCOSC).

Les dommages n'avaient pas encore pu être évalués dimanche soir, mais ils s'annoncent très lourds.

## DANS LES LANDES

Une obscurité crépusculaire a envahi Mont-de-Marsan, samedi, peu après 14 h 30. A tel point que le système d'allumage photosensible de l'éclairage public a fonctionné tout seul. Et bientôt, sans attendre le tonnerre et les éclairs, une averse drue s'est abattue sur la ville. La précipitation fut si importante que l'on a relevé jusqu'à 1 mètre d'eau par endroits. Rapidement, les trottoirs disparaissaient, les rues devenaient torrents, aux carrefours les plaques d'égouts sautaient. Et l'ambiance d'éclipse solaire donnait à la scène une atmosphère de mauvais film d'angoisse. Les cascades furent telles dans le chef-lieu que les flots ont soulevé les pavés et le sable des rues piétonnes du centre. L'eau a envahi les caves et les sous-sols, noyant les réserves et les moteurs des voitures dans les garages. Radio France Landes a interrompu ses émissions locales pendant une demi-heure, à la suite d'une inondation partielle. Les éliminatoires du championnat de France de rodéo américain ont été reportées en soirée. La reconstitution historique de Labastide-d'Armagnac, toute proche, en revanche, a été maintenue et s'est déroulée sans encombre.

Il était dimanche impossible de risquer une première évaluation des dégâts, tant les endroits touchés sont éparpillés dans la ville où les sapeurs-pompiers ont effectué une centaine d'interventions.

Dans le département, de nombreux arbres se sont abattus sur les routes du seul fait de l'eau, en l'absence de vent violent. Plusieurs routes ont été coupées, soit par la végétation, soit par la montée des eaux, comme à Tartas, où la RN 124 a été bloquée pendant deux heures.

A Ychoux, les trains ont été stoppés et ne sont repartis qu'à vue. A Saint-Jean-de-Lier, un arbre, en tombant, a ouvert la porte d'une ganaderia et les vaches de course landaise se sont enfuies sur la route proche. A Pontonx, la distribution de courant a été interrompue de 13 h 30 à 17 h 30.

De nombreuses parcelles de maïs ont été couchées par la pluie. A signaler également des chutes de grêle et de nombreux départs de feu

due à la foudre et rapidement circonscrits par les sapeurs-pompiers forestiers des Landes.

D'après la station météo de la base ESALAT de Dax, il est tombé très exactement 26,8 millimètres d'eau, samedi, entre 13 h 20 et 14 heures, sur la cité thermale.

Cependant, ce déluge a relativement épargné le Pays dacquois, probablement parce qu'il ne s'accompagnait pas d'un vent très violent. On a enregistré des pointes à 79 km/h.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus à quatre-vingt-quinze reprises dans ce secteur, essentiellement pour vider des caves envahies par l'eau et pour tronçonner une demi-douzaine d'arbres à Saint-Vincent-de-Paul, Yzosse, Eyreluy et Préchaq, où un chêne s'est abattu sur un camping-car sans faire de victimes.

Dans la région de Pontonx, cet orage s'est accompagné de coupures d'électricité pendant près de cinq heures.

## EN DORDOGNE

Durant l'orage, samedi soir, les pompiers ont enregistré 1 200 appels téléphoniques. 600 interventions ont été effectuées jusqu'à minuit, la plupart dans le nord du département, vers Nontron et Brantôme, où des grêlons sont tombés. Les dégâts sont multiples : arbres obstruant la chaussée, feux de compteur électrique, caves inondées. 40 000 foyers ont été privés d'électricité dans la soirée et 5 000 de téléphone. Une grange a brûlé à Villars.

Le Bergeracois a été relativement épargné. A signaler, pourtant, les toitures endommagées à Cours-le-Pile et à La Force, ainsi qu'une pluie diluvienne : 39 millimètres l'eau sont tombés dans la région de Têlines et Villefranche-de-Lonchat. A noter aussi que C. Jérôme n'a pu chanter à la Foire-Exposition de Brigonrieux, faute d'électricité.

Le Sarladais a été la partie la moins touchée du département. Deux accidents ont eu lieu à Montignac. Il y a eu aussi des sorties de route dues à la chaussée mouillée, mais sans gravité.

## EN LOT-ET-GARONNE

En Lot-et-Garonne, les dégâts auront été moindres mais le vent et la foudre ont ouvert des plaies dans la partie ouest du département, notamment sur un axe Casteljaloux-Tenneins : arbres arrachés, lignes de téléphone ou électriques coupées par la chute de branches, tuiles emportées par la bourrasque, stands de la fêta du Parti socialiste envolés (au parc de Ferron, à Tenneins).

La foudre s'étant abattue sur le compteur électrique de leur propriété des agriculteurs de Saint-Pardoux-de-Breuil, aux portes de Marmande, ont tout perdu. Le feu a détruit l'intérieur de la maison de M Michel Alexandre et de la grange où était entreposé le matériel agricole. Tout la famille a dû se réfugier chez des parents.

L'orage a encore perturbé le co-



**A Mont-de-Marsan, les rues du centre-ville ont rapidement disparu sous les eaux**

(Photo Jean-Louis Duzert, « Sud-Ouest »)

mice agricole de Casteljaloux, dont l'inauguration est tombée à l'eau; les paysans se sont toutefois réjoui de cette pluie bienfaitrice.

## DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

En Béarn, seule la région d'Orthez a été vraiment touchée par l'orage. En une demi-heure, il est tombé 60 millimètres d'eau dans le centre-ville et 73 millimètres sur le quartier de Castétarbe. Les pompiers ont effectué trente et une interventions pour des caves et magasins inondés.

Au Pays Basque, les très forts orages qui se sont abattus samedi, en début d'après-midi, ont provoqué

un glissement de terrain à la sortie d'Uhart-Mixe, en direction de Saint-Jean-Pied-de-Port, sur le CD 933.

En fait, le matin même, un agriculteur avait labouré son champ qui surplombe la route et les pluies torrentielles ont fait le reste.

L'incident s'est produit heureusement en plein jour et n'a fait aucune victime. Pendant près de trois heures, les gendarmes ont assuré la circulation alors que les hommes de l'Équipement procédaient au déblaiement de la route. A 17 h 20, tout était rentré dans l'ordre.

## EN GIRONDE

14 heures, samedi, dans le Langonnais. Le ciel s'obscurcit à tel

point que les éclairages automatiques de lampadaires, panneaux de signalisation lumineux, enseignes de magasins s'allument.

Dans les instants qui suivent, le ciel se déchire et la pluie s'abat très violemment. En quelques instants, les caves et rez-de-chaussée des villas et immeubles de Langon sont inondés. Mais les plus gros dégâts sont enregistrés sur l'autre rive de la Garonne, à Saint-Macaire, Le Pian-sur-Garonne et surtout Saint-Pierre-d'Aurillac.

Dans cette dernière commune, l'eau soulève les meubles. La poussée est telle que des cuves à vin, portées par l'eau, brisent le toit d'un chai. Les habitants retiennent leurs voitures entraînées par l'eau qui dévale des coteaux emportant sur son passage boue et gravats.

Les pompiers du centre de secours principal de Langon interviennent pour 227 opérations dont 165 concernant des pompages d'eau dans les caves et rez-de-chaussées essentiellement sur Langon, Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac. Toutefois, l'orage s'est abattu également sur d'autres secteurs : celui de Cabanac, dans les Landes girondines et plus au nord vers Sauverre-de-Guyenne.

La voirie a été endommagée en de nombreux lieux, les revêtements bitume et ciment se cassant ou se soulevant sous l'action conjuguée des eaux et des masses de terres déplacées. Les collecteurs d'eau, à Langon, Saint-Macaire et plus gravement encore à Saint-Pierre-d'Aurillac ont, en plusieurs endroits, cédé sous la pression.

La vigne, elle, a été gravement touchée, soit par les coulées de boue, soit par la grêle qui est tombée notamment au Pian-sur-Garonne. Ironie du sort, elle a frappé des parcelles qui avaient été épargnées par le gel du mois d'avril. Enfin, la foudre a allumé quatre petits feux de forêt rapidement maîtrisés.



**En Gironde, à Saint-Pierre-d'Aurillac, plusieurs voitures ont été emportées par le torrent qui a déferlé des coteaux**

(Photo Jean-Michel Le Blanc, « Sud-Ouest »)

# Déluge sur le Langonnais

Des pluies diluviennes se sont abattues, samedi après-midi, sur la région de Langon. Hier, on tentait encore d'assécher des caves et de déblayer les gravats. L'heure du premier bilan avait sonné



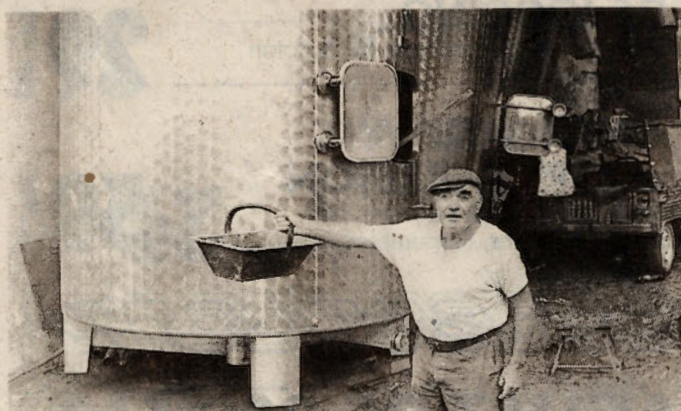
Les services de voirie communale et de l'équipement auront désormais fort à faire. Ici, à Saint-Pierre-de-Mons, les trottoirs sont détruits



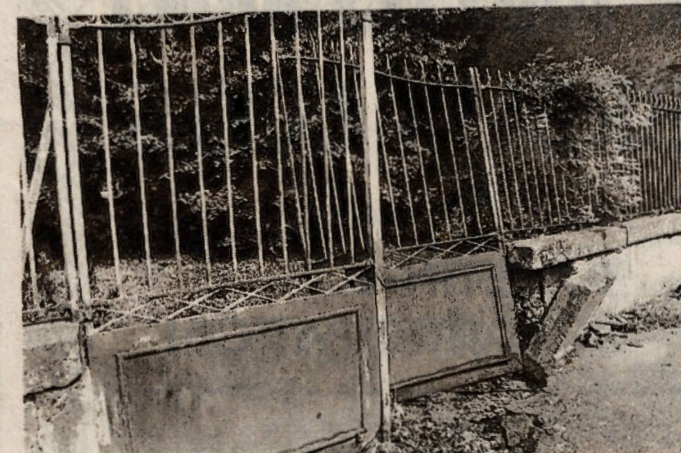
Ce qu'il reste d'un garage après le passage du torrent de boue à Saint-Pierre-d'Aurillac



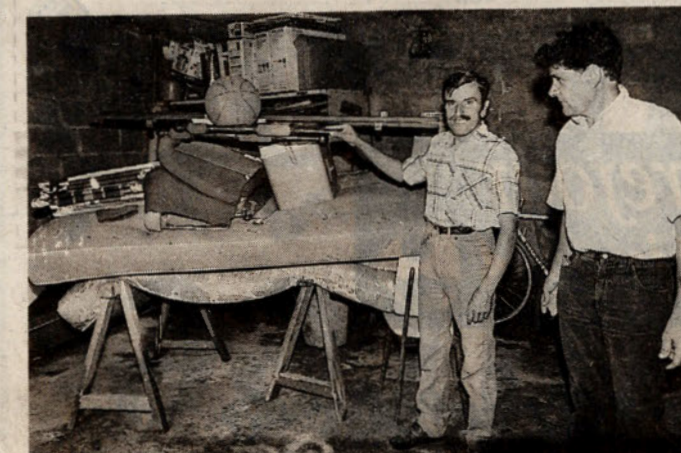
La plupart des gens du voyage installés au camping de Saint-Pierre-d'Aurillac ont tout perdu



A Saint-Pierre-d'Aurillac, M. Dulac a réussi à retenir sa voiture. Malheureusement, les trois cuves à vin ont défoncé la toiture du hangar et ont été endommagées



A Saint-Macaire, murs et clôtures ont cédé sous la pression des eaux



A Langon, dans le quartier de la gare, le mobilier a dû être entassé sur des tréteaux pour échapper à 40 centimètres d'eau



La boue s'est infiltrée partout, à Saint-Pierre-d'Aurillac, et là de ce qui pouvait être sauvé

L'an passé, le 13 août, lors de l'orage qui s'abat traditionnellement sur le Langonnais, Serge Saint-Marc mesurait 40 ml dans le pluviomètre qu'il a installé dans son jardin. Samedi, à 15 heures, il en contenait 108 ! Durant près d'une heure, la pluie s'est abattue avec une force inouïe sur la ville et les environs, notamment les communes de Saint-Macaire, Castets-en-Dorthe et Saint-Pierre-d'Aurillac. A 14 heures, le ciel s'est assombri au point que les éclairages automatiques, lampadaires et enseignes s'allumaient comme si la nuit venait de tomber. A Langon, plusieurs quartiers situés

le long de la Garonne ont été touchés, celui de la zone industrielle et du cours de Verdun, rue Fabre, celui du lotissement du Peyrot, en direction de Saint-Pierre-de-Mons. La cité HLM Le Coulomey a vu la plupart de ses caves envahies par l'eau. Mais la rive droite de la Garonne Saint-Pierre-d'Aurillac en particulier, connaissait les plus gros dégâts. Les pompiers du centre de secours principal de Langon, qui regroupent 227 interventions, la grosse majorité d'entre elles relatives à des pages de caves, rez-ne-ussées et garages.

L'agglomération de Langon nécessita à elle seule 74 interventions, autant à Saint-Macaire (70) et Saint-Pierre-d'Aurillac. Mais la pluie s'abattit également avec violence dans d'autres secteurs, à Cabanac, dans les landes girondines et, au nord de Langon, à Sauveterre-de-Guyenne.

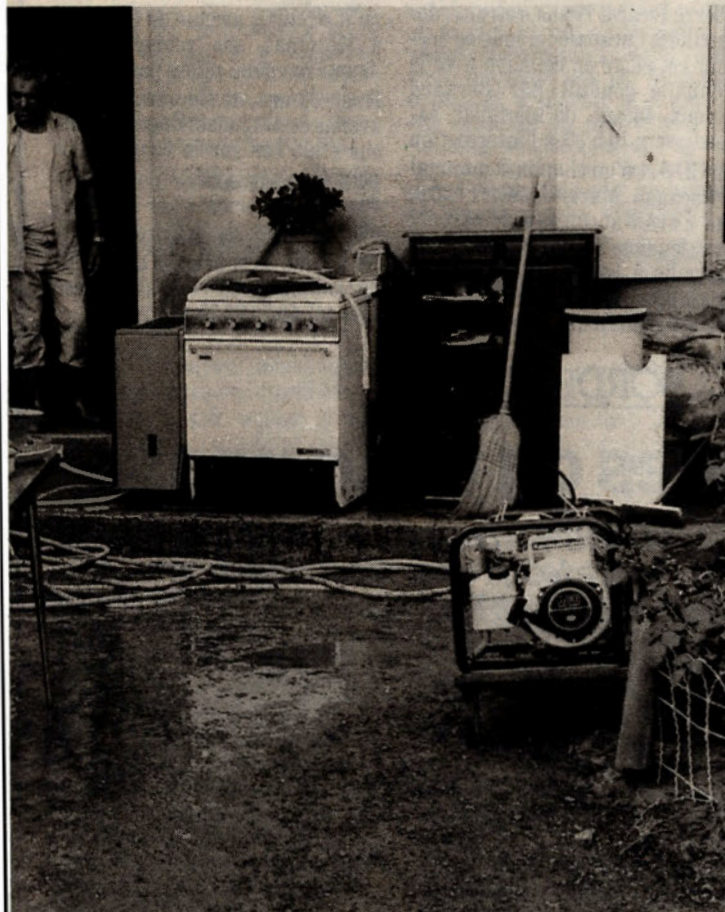
Les interventions ont concerné, outre les pompages, le dégage

ment de chausses recouvertes de boue, installations du rond-point de Guyenne jugées par les riverains capacité insuffisantes : « On se demande ce qu'il faudrait pour absorber de telles quantités ! Ce qui n'empêche pas que les travaux soient à l'étude. »

Mais en bien des cas, ce sont les voisins, ceux qui étaient moins touchés ou pas du tout (les maisons en situation les plus élevées), qui ont prêté main forte et se sont armés de pelles et balais.

Ainsi, cours de Verdun, chez M. Saint-Marc, six voisins sont venus pour aider à déblayer les gravats et gravats, le dégage

ment d'arbres et de véhicules malmenés, ces derniers l'ayant été uniquement à Saint-Pierre-d'Aurillac (voir ci-contre). Les pompiers se sont rendus auprès de plusieurs personnes âgées pour les rassurer et les aider à remettre de l'ordre dans leur mobilier. Mais en bien des cas, ce sont les voisins, ceux qui étaient moins touchés ou pas du tout (les maisons en situation les plus élevées), qui ont prêté main forte et se sont armés de pelles et balais.



La journée de dimanche a été consacrée au grand nettoyage

pour établir leurs propres liaisons entre agents. Les responsables de ces services se sont rendus — parfois depuis leur lieu de week-end — sur place pour organiser les opérations. A la DDE, on fit appel en renfort à des entreprises privées et aux agents communaux.

Hier après-midi, la quasi-totalité des routes étaient praticables, mais quelques problèmes demeuraient dans le secteur de Verdelsais, Castets-en-Dorthe, Saint-Martial, Saint-Germain-des-Graves.

Plusieurs entreprises et commerces ont également été victimes des eaux. Ce fut (notamment) le cas de M. Bouhouri, qui a vu sa toiture d'eau recouvrant les 110 mètres carrés de la maison. En face, M. Bouhouri devait lutter contre 40 centimètres d'eau. L'exemple peut être multiplié par centaines sur les cantons de Langon et Saint-Macaire.

A la simultanéité des appels, il faut ajouter une autre difficulté pour les sauveteurs : la rupture des lignes téléphoniques et électriques en bien des endroits.

La DDE et les services d'EDF-GDF ont été confrontés au même problème, dans un premier temps

À Langon, cours de Verdun, Serge Saint-Marc se souvient : « La réalisation d'un rond-point — le rond-point de Guyenne — au débouché du cours, ne permet plus l'évacuation de l'eau. L'an passé, après l'orage du 13 août, les riverains avaient signé une pétition adressée au maire de Langon. Il nous avait été répondu que la DDE allait entreprendre des études pour améliorer l'évacuation des eaux. Où en sont les études ? Nous ne le savons pas. Mais ce que nous savons c'est que nous avons de 15 à 40 centimètres d'eau samedi dans les maisons. Un couple, M. et M<sup>me</sup> Mauriau, ont perdu tout l'électroménager et je ne vous parle pas du canapé en cuir et des meubles ! »

M. Saint-Marc a sauvé son mobilier. Comme les autres riverains du cours de Verdun, à Langon, il accuse les concepteurs du rond-point qui ont placé le cours dans une situation de cuvette



A Saint-Pierre-d'Aurillac, en quelques minutes, les eaux sont montées à plus de 1 mètre de hauteur (Photo Pierre Scheidt)

## TÉMOIGNAGE Jean Lafourcade : « Un mètre d'eau et de boue »

« Je me souviens des inondations de 1930, il y avait eu de gros dégâts, mais pas autant que ceux provoqués par l'orage de samedi. » Jean Lafourcade, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac et conseiller général, est effondré.

L'orage s'est déclenché juste au moment où il allait unir par le mariage Patrick Gans et Josiane Brisseaud. La noce est restée bloquée dans la mairie jusqu'à 17 heures. Mariage pluvieux, mariage heureux, mais personne n'a osé formuler le dicton ; l'heure était trop grave.

La solidarité n'est heureusement pas un vain mot à Saint-Pierre-d'Aurillac. Tous ceux qui habitent sur les coteaux et qui n'ont pas été trop touchés sont descendus donner un coup de main aux sinistrés. La violence du Ciron, tranquille ruisseau d'ordinaire, s'est déclenchée et a tout entraîné sur son passage : les portes d'entrées fermées à clef ont explosé sous le choc des eaux ; un garage est arraché, plusieurs voitures sont entraînées et broyées quelques centaines de mètres en aval ; les murs de jardins se sont effondrés sous la poussée et la boue s'est infiltrée partout.

Jean Lafourcade est amer : « Saint-Pierre-d'Aurillac est un bassin versant qui recueille toutes les eaux venues des coteaux. En cinq minutes, il y avait



Jean Lafourcade a fait le tour de sa commune et a constaté partout de terribles dégâts causés par la boue ou, comme sur cette photo, par la grêle sur les vignes des coteaux

jusqu'à 1 mètre d'eau et de boue dans les maisons et nous n'avons eu que quatre pompiers de Saint-Macaire qui sont venus nous aider jusqu'à 3 heures du matin. Ils se sont démenés comme de beaux diables, mais des villes comme Langon n'ont pas eu de problèmes pour avoir des renforts en effectifs. »

Dès 8 h 30, dimanche, le Conseil municipal de Saint-Pierre-d'Aurillac s'est réuni pour demander le classement de la commune en zone de catastrophe naturelle, inondation et sinistre grêle. Toute la journée, les habitants du quartier Mérigon ont essayé de sauver ce qui pouvait l'être et entamé le grand nettoyage pour effacer les traces boueuses du sinistre.



Le 4 x 4 s'est retourné dans un champ après avoir sauté la RN 113 sous la violence du courant

## « T'as plus de garage ! »

Les employés municipaux de Saint-Pierre-d'Aurillac sont intervenus au Camping municipal pour évacuer les gens du voyage qui se trouvaient dans une situation plutôt délicate. Avec de l'eau jusqu'à la taille, ils ont délogé les caravanes pour les installer au sec à côté de la gare. Une gitane refusait de sortir assise dans sa caravane, elle avait de l'eau jusqu'à la poitrine. « Laissez-moi, je veux mourir ici », implorait-elle.

M. Légise a du mal à s'en remettre : « Il faisait tellement sombre que l'on se serait cru la nuit. Pierrette sort et me dit : "T'as plus de garage !" Le garage et tous les objets ont été emportés par les flots comme de vulgaires fétus de paille. J'ai vu ma voiture qui flottait, je suis rentré dedans et elle a coulé. Heureusement, elle a quand même démarré et j'ai pu la faire reculer à l'abri. » Son voisin, M. Delhommeau a eu moins de chance : sa voiture était retrouvée 150 mètres plus loin complètement détruite.



Les vignes de M. Tauzin, à Saint-Pierre-d'Aurillac, comme celles de ses voisins de Pian-sur-Garonne, ont été hachées menu par la grêle

Textes et photos  
J.-M. Le Blanc  
Hervé Pons

# Cinquante artistes cubains en touristes

*Cinquante artistes du 1<sup>er</sup> Festival international afro-caribéen qui se déroule jusqu'au 12 octobre à Villenave-d'Omon visitent aujourd'hui notre région*

Des enfants de la vallée de la Garonne vont rencontrer des artistes cubains, aujourd'hui jeudi à Saint-André-du-Bois grâce à Marie Ramillon et ses collègues de l'association France-Cuba. On se souvient d'ailleurs que cette animatrice culturelle (bénévole) avait conduit l'année dernière les musiciens de Saint-Macaire à Santiago de Cuba... La rencontre de deux cultures se poursuit.

« Ce n'est pas la première fois que des chercheurs et des artistes cubains viennent à la source de ce qui est la mémoire de notre culture et de leur culture en visitant un modeste village des côtes de Saint-Macaire et la célèbre bastide médiévale elle-même qui fascine ce visiteur caribéen qu'il soit historien, plasticien, musicien, architecte ou

archéologue », raconte avec passion Marie Ramillon.

Les beautés de notre patrimoine géographique, historique et artistique ont attiré, ce jeudi 10 octobre, Laurence Zuniga, peintre primitif cubain qui expose à l'Espace d'Ornon. Ses héros tirés des légendes afro-cubaines ont enchanté les oreilles du monde de l'enfance il y a à peine un an à Saint-Macaire même, des professeurs d'histoire de l'art et surtout des musiciens toujours si bien accueillis par les jeunes de tout âge, les groupes Gramma de Santiago de Cuba, Manguaré de la Havane, Tata Guinness et ses percussions cubaines et le célèbre José Maria Vitier, latin jazz qui prépare la musique du film « le Siècle des lumières », tourné en partie à Saint-Macaire.

A 10 h 30, ils arrivent à Saint-André-du-Bois et sont accueillis par les enfants des écoles; à 11 h 30, ils visitent Mabromé. Toulouse-Lautrec est bien connu des Cubains, sa vie et son œuvre sont publiés régulièrement dans les pages culturelles des journaux, dans des ouvrages en traduction espagnole ou par des émissions radio; 12 h 30, réception et accueil par la municipalité de Saint-André-du-Bois et les musiciens de la vallée de Saint-Macaire qui ont animé le Festival de la culture française en avril dernier à Santiago de Cuba et à la Havane; 13 h 45, départ sur Saint-Macaire pour le régal des « cinq sens en version originale » de nos hôtes reçus à la Maison du pays à 15 h 30 par les présidents de la Maison du pays et de l'Office du tourisme.

## VIE CULTURELLE

# L'automne au Mercadiou

*La Nuit du patrimoine débuta avec brio la saison culturelle automnale. Changement de décors avec la Fête des vendanges et l'Onyx*

L'automne a commencé par la Nuit du patrimoine qui a trouvé son juste ton, lors de sa troisième édition, si l'on en juge par la qualité d'écoute qui a mobilisé les 500 participants aux deux parcours proposés.

L'Office macarien du tourisme cherchait avant tout à faire passer un message : « Habiter aujourd'hui des maisons d'hier reste une démarche accessible à tous les budgets. » Et ce message était délivré au cours de présentations brèves et structurées de cas concrets de réhabilitation d'habitations en présence de leurs occupants. Des panneaux d'exposition permettaient à tous de comprendre combien la vieille ville s'était restaurée depuis maintenant vingt ans.

Les haltes argumentaires alternaient avec les intermèdes théâtraux et les pauses musicales qui utilisaient les lieux les plus insolites et les plus secrets du vieux Saint-Macaire. Ainsi, purent s'exprimer l'ensemble vocal Andante, dans l'enceinte du château de Tardes, ou le guitariste classique Thierry Rougié dans la cour du musée postal, ou encore la chorale Ardilla place du 19-Mars. « Une série d'instantanés rares et intimes qui recentraient l'intérêt sur le génie du lieu. » Mais sans nul doute, ce fut le groupe théâtre du Prieuré qui fournit la prestation la plus inattendue avec une série d'improvisés présentés devant la galerie de la Barbacane (la marchande de « royans »), depuis l'étage de la maison de pays (monologue d'Elie Boirac) et dans l'ancienne rue Rensesse (retour à domicile d'un tonnelier en goguette).

Le fil conducteur de toutes ces étapes reposait sur les « mises en lumière » initiées par l'association Renaissance des cités de France, promoteur de la Nuit du patrimoine. Les mises en lumière étaient destinées à susciter un effet de fête développé par les Macariens eux-mêmes, fiers de leur patrimoine : cinquante-quatre projecteurs avaient été répartis dans la vieille ville pour éclairer une typologie complète des façades réhabilitées, des plus modestes au plus raffinées. En outre, encore une fois, la mise en œuvre des bougies sur le seuil des ouvertures, ou les appuis de fenêtre avait révélé les trésors d'ingéniosité des riverains, en particulier rure du Port-Nava, rue Amiral-Courbet ou encore sur les créneaux du château de Tardes.

Rest : la présence permanente des musiciens de la formation musette d'Ardilla qui ont ponctué avec opportunité et humour le déroulement de la manifestation. Le musette constituait le morceau de choix du préambule autour d'un buffet et d'une buvette bien garnis. L'improvisation de musique de circonstances sur les

prestations de l'école du cirque « Imothep » qui ouvrait la soirée sur la place du Mercadiou lui donna l'occasion de morceaux de choix.

Autre rendez-vous, celui des vendanges avec... Adam et Eve, vendredi

18 octobre, 21 heures, salle François-Mauriac (participation aux frais 60 francs). Inutile de préciser qu'il est conseillé de réserver auprès de la pharmacie Cambillau à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

## Agenda

12/10

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Maire.** Le samedi de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Aujourd'hui.** 17 h, maison de retraite; 18 h, Saint-Mairant.

**Dimanche.** 9 h 30, Saint-André-du-Bois; 11 h, Saint-Macaire; 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompier.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Piquart Fave à Candrot, tél. 56.62.80.06.

**Dentiste.** Docteur Gachet, de 9 h à 12 h, tél. 56.71.11.39.

**Vétérinaire.** Docteur De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

### LOISIRS

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie (tél. 56.63.03.64) et à la Maison de pays (56.63.32.14) pour les groupes organisés.



**CANTONALES****Alain de Peretti, candidat**

**M. Alain de Peretti nous prie d'insérer :**

Le Front national m'a demandé d'être son représentant pour les élections cantonales de mars 1992.

J'ai aussitôt accepté, pensant qu'il était temps qu'une nouvelle génération prenne en charge les destinées de notre beau pays, loin des minables querelles politiciennes.

Acteur économique du Langonnais, habitant de Saint-Pierre-d'Aurillac, j'ai compris depuis longtemps que les maux dont souffre notre canton ont pour nom : socialisme, étatsisme, fiscalisme..., avec

leur cortège de gaspillage des deniers publics, de corruption et leur manque d'imagination tragique quand il s'agit de lutter contre le chômage, la misère physique et morale.

La majorité silencieuse peut compter sur moi pour être son ardent porte-parole et pour poser les questions qui dérangent.

**Football**

Dimanche 18 octobre, les deux équipes joueront à Saint-Macaire. A 13 h 45, l'équipe B recevra Toulonne B, et l'équipe A recevra, à 15 h 30, Morizès B.

286167

**A.M.T.C. BUFFARD**

Vous invite à découvrir

CITROËN

**La nouvelle Citroën ZX DIESEL**

Le samedi 12 octobre dans ses locaux

*Un cadeau à tous les visiteurs***Moto-Start-Club  
Macarien**

L'assemblée générale du Moto-Start-Club Macarien a eu lieu le 14 septembre. Lors du renouvellement du bureau, le président Michel Dufoure décide de passer la main. Le nouveau bureau élu est ainsi composé :

Président, Jacques Lacoste; vice-présidents, J.-C. Auffret et Christian Labat; secrétaire, Marie-Jeanne Dulin; secrétaire adjointe, Marie-Lise Georges; trésorier, Gérard Tresse; trésorier adjoint, Marie-Thérèse Dufoure; délégué des coureurs, Patrick Légis.

Les projets pour 91-92 sont abordés. A partir du mardi 5 novembre, reprise des quines. Le grass-track international du 19 mai 1991 a eu un grand succès puisque environ 5 000 spectateurs y ont assisté. Celui de 1992 se déroulera le 7 juin sur la piste des bords de Garonne.

Le bureau remercie tous les membres qui ont participé à cette assemblée générale et informe les personnes intéressées par le MSCM qu'elles peuvent s'adresser pour tout renseignement à M<sup>me</sup> Dulin, tél. 56.62.04.13.

**Sortie du club  
de l'Amitié**

Le club de l'Amitié informe les sociétaires et les personnes intéressées qu'une sortie aura lieu le jeudi 24 octobre à Duras (Lot-et-Garonne) avec le programme suivant : départ à 9 heures de la place de l'Horloge. Visite du château de Duras avec une fantastique animation audiovisuelle, repas au restaurant le Martineau à Dieulivol. A 16 heures, visite chez un producteur de pruneaux (fabrication, dégustation).

Prix : 130 F pour les sociétaires, 160 F pour les non-sociétaires. Inscriptions et paiement auprès de M<sup>me</sup> Casagne et Lacampagne et M. Dufoure et Faure et au siège le mercredi après-midi.

# L'humour fou <sup>16-10-91</sup> du café-théâtre Onyx

Le café-théâtre l'Onyx viendra une nouvelle fois ensemençer saint-Macaire de la graine de l'humour le vendredi 18 octobre, à 21 heures, à l'occasion de la fête des Vendanges. Comment situer à une autre date un nouveau spectacle qui s'intitule les «Mémoires d'une gueille de Bonde» racontées par de vignobles individus ?

Comme à l'accoutumée, les habitués prennent l'occasion de réserver leur place pour une participation de 60 francs auprès de la pharmacie Cambillau, tél. 56.63.03.95. Au moment où ces lignes sont écrites, les deux tiers des places disponibles sont déjà retenues. Les amateurs sont donc priés de faire diligence.

Rappelons les données du spectacle: une succession de tableaux parlés, chantés et ou dansés, une

brochette de comédiens tous chevronnés, une incursion répétée d'étranges personnages, dont un revêtu d'une gabardien de la Résistance, une utilisation talentueuse du «Bordeluche», une revue viti-viticole centrée sur un personnage: le vin un fonds de scène assuré par des bouteilles géantes, une lutte acharnée entre M. Merlot, et M<sup>me</sup> Mildiou. «Et cric et crac, lo conte es acabat».

Tout cela nous le devons au ténace Guy Suire qui vint à Saint-Macaire en 1966 pour assister la mise en scène de la «Balade de Saint-Macaire», le spectacle ORTF qui se déroula au Mercadiou pour les fêtes de la Saint-Jean. Il venait juste de créer l'Onyx.

Amateur de bon plaisir, à vendredi.



Une scène de «Mémoires d'une gueille de bonde» (Photo Frédéric Laffargue)

## MONUMENTS HISTORIQUES <sup>17-10-91</sup>

### Parcours d'exception à Paris

Une délégation du Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire a passé deux journées exceptionnelles au cœur des Monuments de Paris, grâce à l'invitation de M. Fonquerne, architecte en chef des monuments historiques chargé également de la restauration de notre église Saint-Sauveur.

Ce fut d'abord, pendant près de six heures, une exploration des parties de Notre-Dame-de-Paris fermées au public, que ce soient les tribunes, les combles où se développe encore une charpente d'origine, la flèche du transept, etc... C'est ainsi que les curieux purent distinguer vingt-trois Macariens circulant sur les toitures terrasses des chapelles et des tribunes mais aussi sur les rives d'égot de la nef, ce qui occasionna quelques «sueurs froides» à quelques-uns. Mais approcher à

30 centimètres de distance les vitraux du XII<sup>e</sup> siècle, cela valait quelques vertiges.

#### ENQUÊTE POLICIÈRE

La deuxième journée commença par la visite du Louvre médiéval de Philippe Auguste et du pavillon de l' Arsenal qui présente les projets contemporains de la ville de Paris, b mais tout cela est accessible au public.

En fait, fut déterminante la radioscopie de l'hôtel de Saint-Aignan, au cœur du Marais, destinée à devenir le Musée national d'art juif et actuellement vacant.

C'est ainsi que l'architecte démontra comment l'examen des archives et le diagnostic détaillé des vestiges apparents sous les enduits permettent de reconstituer après une véritable enquête policière, l'état initial d'un ouvrage détérioré au siècle dernier.

## VENDANGES

### Trois jours de fête

Pendant trois jours les 18, 19, 20 octobre, eurent lieu à Saint-Macaire, les fêtes des vendanges. Des vendanges bien maigres cette année, après le passage du gel et de la grêle.

Le comité des fêtes et le mouvement de sauvegarde et rénovation proposent un spectacle plein de gaieté, de rire et d'humour, avec l'Onyx et son chef de File Guy Suire.

Le titre suffi à lui seul à planter les décors: «Mémoires d'une gueille de bonde, ou les vignobles individus», fera plonger des deux pieds dans l'univers viticole.

Un spectacle pour tout public, à ne manquer sous aucun prétexte.

Reservation à la pharmacie Cambillau, tél. 56.63.03.91.

#### RÉVEIL EN MUSIQUE

Le samedi soir, les festivités se poursuivirent par un bal disco, animé par Atomic Music, une disco jeune, et un animateur local bien connu à Saint-Macaire.

Dimanche matin, les Macariens seront réveillés en musique, avec un passe rues et une vente de vin blanc doux. Une bonne occasion de goûter le vin blanc doux.

Dans l'après midi et en soirée, deux bals disco gratuits avec Atomic Music, clôtureront l'édition 1991 de la fête des vendanges.

### ASM foot <sup>17-10-91</sup>

L'équipe B a remporté son match face à Toulence (B) sur le score de 2 à 1, après un match très serré. L'équipe A a fait preuve de réalisme en marquant douze buts à une équipe de Morizes (B) qui lutta avec courage jusqu'au bout.

Dimanche 20 octobre, l'équipe A rentrera en Coupe du Sauternais avec un déplacement à Saint-Michel-de-Castelnaud.

17.10.91  
PRÉVENTION ROUTIÈRE

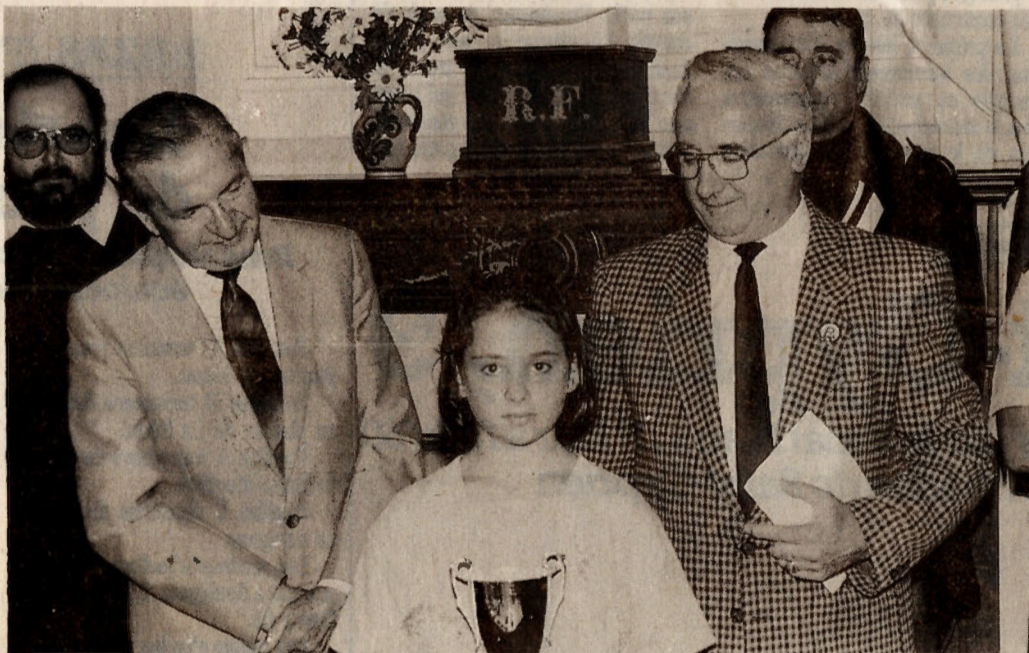
# Sensibiliser par le jeu

*La prévention routière a organisé un concours destiné aux jeunes scolaires*

**L**e délégué cantonal de la prévention routière, M. Cheyron, de Saint-Maixant, avait bien fait les choses en mettant en jeu les écoles de Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac, Verdelaïs, Caudrot et Pian-sur-Garonne, dans l'enceinte du groupe scolaire de Saint-Maixant, où avait été installée pendant une semaine la piste d'évaluation.

De quoi s'agissait-il ? La prévention routière cherche à vérifier le savoir-faire des enfants en situation de circulation cycliste et piétonnière, avec en plus un contrôle des connaissances sur la signification des panneaux. La prestation de la gendarmerie était indispensable pour l'opération puisqu'elle fournissait des pédagogues efficaces.

Les meilleurs des élèves reçurent en mairie des récompenses, en présence des parents, des enseignants, des responsables de la gendarmerie, des pompiers et de la poste, des maires et du conseiller général du canton.



La lauréate toutes catégories, issue de la classe CM 2 de Caudrot, entourée du conseiller général et du délégué de la prévention routière (Cliché • Sud-Ouest •)

URBANISME

17.10.91

## Inauguration du « bunker »

*Les sanitaires publics, surnommés « bunker » car placés sous le Théâtre de la Nature, ont été inaugurés*

**C'**est à l'occasion de l'assemblée générale de la Pétanque macarienne qu'a été récemment inauguré le « bunker », autrement dit les sanitaires publics créés sous le Théâtre de la Nature place de Tourny.

Rappelons que depuis l'installation de l'assainissement public en 1988, les adeptes du « bibe » réclamaient avec insistance la réalisation d'un bloc sanitaire dont l'absence avait créé déjà quelques désagréments aux propriétaires riverains de la place de Tourny.

Après mûre réflexion liée notamment aux contraintes de protection du site, l'hypothèse fut retenue d'utiliser le vide sanitaire se développant sous la scène du Théâtre de verdure. C'est ainsi que les travaux commencèrent avec les employés municipaux chargés de l'entretien de la voirie, suivi de l'intervention d'artisans pour les prestations spécialisées. Finalement, un local de stockage fut même dégagé que prit à sa charge pour l'aménagement la Pétanque macarienne.

L'opération nécessita une forte consolidation des fondations du Théâtre de la Nature, ouvrage de béton par trop ferrailé à l'origine. Elle s'étala dans le temps sur neuf mois, progressant au rythme des possibilités de mise à disposition du personnel communal. Ceci ne manqua pas de susciter des commentaires chroniques jusqu'à l'émission d'un pamphlet anonyme qui contribua à consacrer le vocable des lieux, à savoir le bunker.

En fait, tout compris en incluant les heures d'intervention des employés municipaux et les prestations des artisans, le bunker a coûté 80 000 francs TTC au budget municipal. Et le Conseil municipal, après une large discussion, décida à une courte majorité de jouer la prudence pour l'entretien des lieux, limitant son ouverture à la période touristique et aux jours de fête locale, comme cela est déjà le cas pour le sanitaire de l'église Saint-Sauveur s'ouvrant sur la cour du Prieuré.

Bien entendu et sous leur propre responsabilité pour l'entretien, les pétanqueurs l'utilisent lorsqu'ils jouent sur la place de Tourny, ce qui évidemment ne signifie pas que le sanitaire leur est réservé comme le suggèrent les esprits « despitous ».

Cela n'a pas empêché le repas pris en commun dans la salle François-Mauriac après l'assemblée générale de la Pétanque de se dérouler dans le meilleur esprit, repas rassemblant élus, artisans, employés municipaux et bien sûr les membres de la pétanque, sous la houlette de son président, Alain Simonnet.

# Le pôle à portée de main

*La signature du contrat de Pôle de Séjour Organisé entre le Conseil général et l'Entre-deux-Mers approche à grand pas. Elle passera certainement par la création d'un Syndicat intercommunal à vocation unique touristique (SIVUT)*



La réunion s'est déroulée sous la présidence de Louis de Beauvallon et en présence d'Yves Lecaudey, vice-président du Conseil général

**Jean-Michel Le Blanc**

**L**a semaine dernière a eu lieu une réunion-clé pour l'avenir du tourisme dans l'Entre-Deux-Mers et de nombreuses portes se sont semble-t-il ouvertes. Le président de l'Union des offices de tourisme du secteur de l'Entre-Deux-Mers, Louis de Beauvallon, avait invité à Sauveterre-de-Guyenne les élus (de nombreux maires ainsi que six conseillers généraux, MM. Naboulet, Deloubis, Pauly, Trupin, Riffaud et Dussaut) et les socio-professionnels du tourisme. Louis de Beauvallon a commencé par un exposé précis des potentiels touristiques de cette région bénie des Dieux mais trop souvent oubliée par les hommes qui n'y vivent pas. Il demandait la création d'une commission composée d'élus, de professionnels et de représentants d'office de tourisme afin de définir la création de structures et l'élaboration d'une charte de collaboration entre les différents secteurs.

... / ...

## UNE INTERVENTION MUSCLÉE

Après quelques discussions très oecuméniques mais assez vagues, Yves Lecaudey, vice-président du Conseil général, prenait à son tour la parole pour, comme il l'annonçait lui-même, « prêcher une nouvelle fois afin de faire passer le message ». Une intervention « musclée » destinée à mettre les points sur les « i », mais aussi à faire avancer les choses : « Le tourisme à la papa peut donner bonne conscience à certains mais ne pourra pas s'intégrer dans un développement économique. Désormais, le tourisme doit être un acte commercial. Il faut premièrement un potentiel d'hébergement, deuxièmement des activités et des animations et enfin une structure pour organiser les deux afin d'élaborer un véritable produit touristique. Si chacun travaille dans son coin, dans vingt ans, on en sera au même point ». L'intervention du Conseil général se fera sous la forme d'un Pôle de Séjour Organisé (PSO) tel qu'il est défini par le schéma départemental du tourisme. Ce contrat, comme l'a précisé Yves Lecaudey, ne peut être passé qu'avec une collectivité locale (ou un regroupement de collectivités locales), c'est pourquoi l'Union des offices de tourisme ne peut signer un PSO avec le département. En revanche, l'AIPHEM (Association intercommunale pour le développement du Haut Entre-Deux-Mers, regroupant quatre cantons), qui s'était elle aussi portée candidate, a plus de chances



Le public des élus et des socio-professionnels du tourisme (Photos « S.-O. »)

de voir son projet aboutir à condition toutefois de subir quelques petits changements de forme : l'AIPHEM doit servir de base à une nouvelle structure ouverte à toute candidature (pas de frontières cantonales pour les PSO) et qui serait un syndicat intercommunal à vocation unique touristique. Ce SIVUT serait alors le maître d'œuvre du PSO et en confierait la mise en marche à l'AIPHEM qui vient d'ailleurs d'ouvrir son conseil d'administration aux socio-professionnels du tourisme. « Si tel est le cas, le département peut signer le PSO dès demain avec ce SIVUT », déclarait Yves Lecaudey. Le président de l'AIPHEM, Bernard Dussaut, va certainement battre le rassemblement dans les jours prochains pour que le PSO puisse démarrer le plus rapidement possible.

## ST-MACAIRE FETE DES VENDANGES

18.10.91  
18/19/20 OCTOBRE 1991

Vendredi 18, à 21 h : Spectacle Café-Théâtre avec ONYX

"Mémoires d'une gueille de bonde"

Samedi 19, à 21 h 30, à la salle des fêtes :

BAL DISCO avec ATOMIC MUSIC

Dimanche 20, de 9 h à 12 h :

Passé-rues avec vente de vin blanc doux

A 16 h 30 et 21 h 30 : BAL DISCO GRATUIT avec ATOMIC MUSIC

# Au chevet de l'église

**Des travaux d'urgence sont nécessaires pour sauver l'église Saint-Sauveur**

## Informatisation du secrétariat.

— Le docteur Cadi donne le résultat de l'appel d'offres conduit par la commission cantonale constituée pour informatiser les secrétariats des mairies de Caudrot, Pian-sur-Garonne, Saint-André-du-Bois, Saint-Macaire, Saint-Maixant, Saint-Martin-de-Sescas et Verdélais, avec une aide à la clef du Conseil général.

La compétition entre fabricant de logiciels a permis de retenir le système « Magnus » en liaison avec un matériel de micro-ordinateurs, type Olympia, fourni par la société Buromat de La Réole, dont le prix est en cours de négociation.

Au total, y compris les frais de mise en service et le stage de formation à l'intention des deux employées de bureau du secrétariat (qui se déroulera à la Maison du pays), l'enveloppe de l'opération devrait atteindre un montant hors taxes de 71556 F pour une subvention de 35778 F.

Cette version ne comporte qu'une seule console; l'acquisition de deux consoles supposerait l'adjonction d'une unité centrale et une multiplication par 2,5 de l'enveloppe financière.

A l'unanimité, le Conseil municipal ratifie l'adhésion de Saint-Macaire au projet intercommunal d'informatisation du canton.

## Syndicat de lutte contre l'incendie.

— Le préfet de la Gironde, sur l'avis favorable du Conseil général, vient de promulguer l'arrêté de transformation du Syndicat d'études en Syndicat de réalisation, syndicat destiné à construire puis gérer le nouveau centre de secours. Par là même, il impose à la commune de Caudrot une adhésion qu'elle souhaitait retirer.

L'estimation des travaux de construction conduit à la détermination d'une participation de 36,30 F par habitant soit 56229 F pour Saint-Macaire, participation qui en incluant les futurs frais de fonctionnement devrait atteindre 50 F par habitant.

Le maire rappelle qu'il s'est refusé à arbitrer le conflit qui s'est noué entre l'architecte des Bâtiments de France et l'architecte auteur du projet quant au choix de la couleur du bâtiment et que dans

l'absence de prise de responsabilité des techniciens, il a préféré laisser ce choix aux utilisateurs, en l'occurrence les pompiers. Le bâtiment devrait être de couleur dominante neutre, ivoire ou gris clair, avec calepinage rouge, notamment à l'endroit des portails de garage.

## Travaux d'urgence sur l'église.

— Le diagnostic détaillé porté par l'architecte des Monuments historiques à l'aide d'une nacelle téléscopique a permis de confirmer la première évaluation : les corbeaux soutenant la corniche du chevet de l'église Saint-Sauveur sont en train de tous se fracturer à la suite d'une faute de conception lors de la restauration effectuée en 1970-1971. La sablière de repos du chevonnage a en effet été déportée sur la corniche et placée de ce fait en porte-à-faux, ce qui crée une surcharge incompatible avec les capacités mécaniques des corbeaux datant du XII<sup>e</sup> siècle (« modillons à copeaux »).

Une intervention d'urgence s'impose donc, par étaielement de la corniche à l'aide d'équerres métalliques scellées par chevilles autobloquantes, l'opération étant évaluée par l'entreprise Dagand à 28446,21 F TTC. Par la suite sera définie une solution de réfection définitive avec le nouvel architecte des Monuments historiques, M. Colas, qui ne devrait entraîner aucune participation financière de la commune, puisqu'il s'agit d'un désordre créé par une faute conjointe de l'architecte et de l'entreprise.

## Contrat cantonal de développement des services.

— Le maire donne lecture des propositions d'action recensées par le conseiller général du canton. Toutes peuvent recueillir la pleine adhésion de la commune, que ce soit en matière d'aménagement de cours d'écoles, de mise en service de systèmes de télé-alarme pour les personnes âgées ou l'acquisition de matériel pour manifestations publiques (podium, chaises, salle bâchée, etc). Cependant l'hypothèse d'acquisition d'une nacelle pour l'entretien de l'éclairage public réclame une étude soignée quant au coût de fonctionnement. D'au-

tre part, Saint-Macaire demeure candidate à l'accueil d'une annexe du centre médico-social de Cadillac qui pourrait jouer aisément le rôle de point d'information pour les titulaires du RMI, de crédits formations et autres mesures d'accompagnement social du chômage. De même, la commune est intéressée par l'hypothèse de la création d'un poste d'animation socio-culturel en renfort de l'outil associatif.

M. Falissard souhaite que soit reprise l'hypothèse d'un centre de reprographie mise à la disposition des communes et associations, outil que le Syndicat de pays n'a jamais perdu de vue pour être précisément localisé dans la Maison de pays.

Le Conseil municipal se joint à l'unanimité à l'ensemble de ces analyses, moins l'abstention de M. Conant qui juge prématurée la définition du lieu d'implantation du point d'information pour l'accueil des défavorisés.

**Autres décisions.** — A l'unanimité, le Conseil municipal a retenu les conventions d'honoraires liées à l'opération Atelier-Relais, concernant d'une part la levée topographique par le géomètre (5337 F HT, proposition Rostein) et d'autre part les sondages de sol (8800 F HT, proposition CID).

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de soutenir les décisions prises par l'Association des maires du canton concernant le collège rive droite, à savoir l'éventualité d'une opposition au budget supplémentaire 1991 du SISS, dans le cas où le dossier de notre collège n'aurait pas avancé.

A l'unanimité, le Conseil municipal a renoncé au droit de préemption de la commune sur les ventes Cambois (rue d'Aulède), Labat (allées de Tourny), Pare (rue de l'Eglise), Burlon (place du Mercadiou).

## PROCHAIN

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

## PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

## CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 h, Maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

## URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Martin, à Preignac, tél. 56.63.28.70.

**Dentiste.** Docteur Autefage, de 9 h à 12 h, tél. 56.65.46.49.

**Vétérinaire.** Docteur Schot, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Pey-

ronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais : M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

## MARCHÉ

**Allées des Tillouls.** Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h.

## LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64, et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14, pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h 30.

**Fête des vendanges.** Avec bals, théâtre et fête foraine.

24. 10. 91.

## SPECTACLE

## Musique d'outre-Manche

Vendredi, à 21 h 30, Saint-Macaire accueillera, salle François-Mauriac, un des plus grands groupes de musique anglaise traditionnelle : Syncopace

La musique anglaise est riche, dense, et compte parmi les plus originales et les plus vieilles d'Europe. Elle reste un élément fondamental de la culture populaire d'outre-Manche au même titre que la littérature ou le rugby.

Se transmettant naturellement à travers les générations, la musique traditionnelle anglaise se nourrit du mariage des instruments les plus divers, des chants et des danses. Dans les pubs, les écoles, les innombrables festivals, jusque dans les fermes les plus isolées de la campagne anglaise, la musique est partout présente.

Syncopace est un spécimen caractéristique et talentueux de ces multiples groupes nationaux qui véhiculent cet art populaire. Formée il y a peu de temps, mais s'étant déjà forgée une belle réputation, cette formation composée de sept artistes, venue du nord de l'Angleterre, est actuellement en tournée en Europe. Elle fera donc une halte exceptionnelle à Saint-Macaire avant de gagner l'Espagne.

COMPOSITIONS  
PERSONNELLES

Alistair Anderson en est le leader. Grand voyageur, Anderson a joué devant les publics européens, nord-américains, australiens.

Sa plus grande passion reste la musique de son Northumberland natal (nord-est de l'Angleterre). Ses compositions personnelles sont aujourd'hui célèbres.

Avec lui comme « invité » de cette tournée : Will Atkinson est un



Un groupe talentueux, véritable ambassadeur de la musique populaire anglaise (Cliché « Sud-Ouest »)

musicien reconnu et respecté. Né dans le nord du Northumberland en 1908, il a vécu toute sa vie à la campagne, partageant normalement son travail entre sa tâche de berger et celle de trappeur de lapins. Il grandit baigné par la musique. Trois de ses oncles jouaient du violon, sa grand-mère de l'accordéon, sa mère et ses tantes le faisaient danser dans la cuisine dès qu'il y avait de la musique.

Il fut d'abord renommé comme accordéoniste. Au début des années

50, il acheta un harmonica à son fils James, mais ce fut lui qui devint un grand harmoniciste.

Les autres membres de Syncopace sont Penny Collow (violoncelle), Martin Dunn (flûte traversière, piccolo), Chuck Fleming (violin, mandoline, guitare), Jane Vipond (danseuse et spécialiste de la « clog-danse »).

Musique, danse, chant, rythmes divers, instruments les plus variés : Syncopace, vendredi, 21 h 30, salle François-Mauriac à Saint-Macaire.

## ASM 26.10.91

Samedi soir, l'équipe B de l'ASM a remporté son match en amical face à Hure-Fontet C 2-0. Match disputé dans un très bon esprit.

Dimanche, l'équipe A s'est qualifiée en Coupe du Sauternais en battant Saint-Michel-de-Castelnau 5-0 après un match intéressant fort bien dirigé par M. Vidal.

Le week-end prochain, les deux équipes se déplacent. L'équipe B à Barsac et l'équipe A chez les voisins de Verdélais pour y affronter la réserve locale à 15 h 30.

## Concert 25.10.91

■ Concert du groupe Syncopace à Saint-Macaire, à 21 h 15, salle François Mauriac. Première partie avec les Sous-Fifres et final avec bal tourin.

Syncopace  
à Saint-Macaire

■ Saint-Macaire accueille ce soir à 21 h 30 salle François Mauriac l'un des plus grands groupes de musique anglaise traditionnelle, Syncopace.

Sept artistes, musiciens, chanteur, danseuses donneront ainsi un concert de grande qualité. Première partie avec les sous-fifres de Saint-Pierre puis, pour clôturer, grand bal et tourin. Entrée 60 francs.

## Agenda

26.10.91 **SUD OUEST**  
Correspondant : Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.  
Dépositaire : M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

## PERMANENCE

Le maire : Le samedi, de 10 h à 12 h.

## CULTE CATHOLIQUE

Samedi 26 : A 17 h, Maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.  
Dimanche 27 : A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

## URGENCES

Pompier : Tél. 18.  
Médecin : Voir Langon.  
Pharmacie : Cambillau, à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.  
Dentiste : Docteur Pardiac (de 9 h à 12 h), tél. 56.61.01.61.  
Vétérinaire : Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.  
Clinique Sainte-Anne : Tél. 56.63.24.90.  
Hôpital Pasteur : Tél. 56.62.30.30.  
Maison de retraite : Tél. 56.63.15.39.  
Gendarmerie de Saint-Macaire : Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO : Tél. 56.63.06.56.  
Centre antipoison : Tél. 56.96.40.90.  
Soins infirmiers : Caudrot, tél. 56.62.81.06; Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant; cabinet Gazziars; Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais, M<sup>me</sup> Biaux, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.298.

## MARCHÉ

Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

# Musiques du monde

*Semaine musicale particulièrement riche à Saint-Macaire. Elle a débuté mardi avec un Cubain et s'est terminée vendredi avec le groupe anglais Syncopace*

« J'ai choisi ma vigne », déclare le petit homme en remerciant ses hôtes macariens. Electo Silva, chef de chœur à La Havane, large sourire chaleureux et regard malicieux, yeux qui pétillent derrière de grosses lunettes est visiblement heureux d'être là.

« À Paris, quand un étranger est reçu on lui dit : on va vous sortir. Ici, à Saint-Macaire, pendant mon court séjour, j'ai eu la chance de vivre avec les Français, dans la France. On ne m'a pas sorti, on m'a fait entrer... » Bonheur sincère et communicatif.

Electo Silva n'était pas venu dans notre pays depuis trente-sept ans. En avril dernier, quelques membres de l'association Ardilla le rencontraient à Cuba. Une invitation et voilà ce grand homme de la musique des Caraïbes à Saint-Macaire pour deux jours et deux séances de travail. Les avis sont unanimes : Electo Silva travaille vite, avec humour et talent. La joie de diriger les choristes amateurs du coin est évidente. Plaisir qu'il saura communiquer à ces « élèves » macariens et langonnais.

Prévu également à cet apéritif organisé à la mairie, le groupe anglais de musique traditionnelle Syncopace. Quelques morceaux offerts par Electo Silva et ses choristes en guise de bienvenue, les Anglais apparemment fatigués mais musiciens et gentlemen jusqu'au bout, « renverront l'ascenseur » avec leurs instruments.

Choc de culture, mélange de genres et de musiques. Les « non-stagiaires » quitteront la salle,

Electo Silva remerciera la porte et terminera sa séance de travail.

## MUSIQUE D'OUTRE-MANCHE

Syncopace invité par les sous-fifres de Saint-Pierre, les Gaves et Ardilla, arrivé donc mercredi soir, donnait un unique concert vendredi soir salle François-Mauriac, à Saint-M. Actuellement en tournée en Europe, les sept artistes britanniques ont offert un magnifique récital de musique traditionnelle du nord-est de l'Angleterre. Splendide d'authenticité. Leur terre natale, la région de Northumbria joint d'un très riche héritage de musiques, de chants et de danses.

Alistair Anderson, avec sa cornemuse et son accordéon; Martin Dunn, chef flûtier; Chuck Fleming, guitariste violoniste; Will Atkinson, harmoniciste de 83 ans, allure de Lucky-Luck et béret gascon sur la tête; Jane Vipond, danseuse en sabots et surtout Nancy Keer, 16 ans, chanteuse d'une grande pureté de voix ont plongé le public relativement nombreux dans l'ambiance musicale de cette terre de légendes.

La soirée se termina par un bal. Tous les musiciens présents, ceux de Syncopace, les sous-fifres, les Ardilliens, les violons de Lapios, André Lassalle et ses compagnons d'Uzeste se mélangeant, Electo Silva aurait certainement apprécié ce melting-pot musical.

OLIVIER PLAGNOL



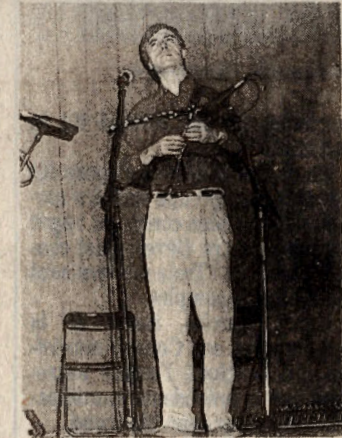
Electo Silva et ses élèves (Clichés «Sud-Ouest»)



Penny Callow, violoncelliste



Nancy Keer, 16 ans



Anderson et sa cornemuse



# Un bilan encourageant

*De plus en plus de touristes visitent Saint-Macaire et ses environs*

Voici les principaux éléments du bilan détaillé que vient de dresser l'Office Macarien du tourisme pour mesurer les progressions que continue d'enregistrer l'activité touristique à Saint-Macaire.

La permanence d'accueil du Prieuré a enregistré 8751 visiteurs en juillet-août soit une augmentation de 16% par rapport à l'an passé. La prise en compte des ouvertures de la permanence le dimanche entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin porte ce chiffre à 15566 personnes.

Durant la même période, 152 groupes venus en autobus ont pu être enregistrés dont quarante ont choisi la formule d'une visite guidée proposée par l'Office (ce qui représente 1551 personnes).

Un peu plus de 9% des visiteurs étaient étrangers, principalement Anglais et Allemands, avec irruption notable des Espagnols et des Italiens à égalité des Néerlandais. Quant aux Français, une estimation par sondage permet de situer leur origine dans l'Aquitaine pour 1/3 et en région parisienne pour 15%.

Par cette même estimation, un double constat a pu être établi : les visiteurs venaient pour la première fois à Saint-Macaire dans leur large majorité (75%) et ils avaient connu Saint-Macaire autant par le « bouche à oreille » que par un guide touristique, avec une nette préférence pour le Guide Vert. La signalisation et le fleurissement deviennent insuffisants aux yeux des hôtes de Saint-Macaire.

Pour ce qui est des points de visite à entrée payante, le musée régional des Postes s'est maintenu à son niveau de la saison dernière, cependant que les Caves Aquariums connaissent une forte progression de sa fréquentation.

## A LA HAUSSE

Le nombre de nuitées, commercialisées du 15 juin au 15 septembre par le camping des remparts, a carrément doublé par rapport à 1990, soit 2945 nuitées. Le taux d'occupation moyen atteint ainsi le niveau de 35%, avec des points au-delà de 50% fin juin et mi-août. Bien évidemment, la présence d'un point de baignade conduirait au doublement de ce même taux d'occupation.

Les français représentent la plus large part de la clientèle (85%) avec une durée de séjour moyenne de trois nuits et demie. Ils restent cependant plus regardant que les étrangers : sur leur dépense de restauration, les deux restaurants de la commune ont connu un bon, voire excellent mois d'août.

Les expositions sont toujours aussi prisées par les visiteurs avec par exemple 1958 personnes enregistrées par l'exposition Entre-Deux-Mers présentée au Prieuré du 15 juillet au 28 août (un visiteur sur quatre).

Les spectacles comme l'opération « Capitaine Fracasse » en juillet (2000 personnes en quatre soirées), les animations comme la fête de la musique en juin (estimation avoisinant les 5000 per-

sonnes), des traditions comme la balade nocturne début août ou la Nuit du Patrimoine en septembre (5 à 600 personnes chaque fois), les manifestations sur l'esplanade des grottes comme le bal du 13 juillet ou la Nuit du cinéma (200 personnes) constituent autant de stimulant pour la fréquentation touristique. Par contre, le « creux » du mois d'août est regretté.

## Prévention routière

■ Le 30 octobre, à Saint-Macaire, place de la Mairie, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le délégué cantonal de la prévention routière avec l'aide de la brigade de gendarmerie, procédera à la vérification et au réglage gratuit de l'éclairage et de la signalisation des véhicules du canton. Un contrôle indispensable : la nuit l'acuité visuelle est divisée par trois, le risque d'accident multiplié par trois et les accidents mortels sont trois fois plus nombreux.

## Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à la mairie le mercredi 30 octobre 1991 à 21 heures.

A l'ordre du jour : vote du budget supplémentaire 1991, compte administratif 1990, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

## Prévention routière 29.10.91

■ Le 30 octobre, à Saint-Macaire, place de la mairie, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le délégué cantonal de la prévention routière avec l'aide de la brigade de gendarmerie, procédera à la vérification et au réglage gratuit de l'éclairage et signalisation des véhicules du canton. Un contrôle indispensable : la nuit l'acuité visuelle est divisée par trois, le risque d'accident multiplié par trois et les accidents mortels sont trois fois plus nombreux.

## Football 30.10.91

L'équipe B s'est inclinée 2-0 à Barsac, malgré une bonne réaction en seconde période.

L'équipe A s'est imposée 5-1 à Verdels face à l'équipe réserve locale.

Samedi soir : entraînement à 19 h 30.

## Pétanque macarienne

Pendant l'intersaison, la pétanque macarienne reprend les concours à la bouteille. Ils auront lieu tous les dimanches après-midi, à partir de 14 heures, place Tourny, à Saint-Macaire.

285572

30.10.91

**M. Daniel RIBOUTEAU**  
informe ses amis et clients qu'il ne tiendra plus de dépôt de fleurs au cimetière pour la Toussaint.

**ASSOCIATION****Les stages de l'école de musique**

L'école de musique Ardilla propose deux stages instrumentaux.

**Stage de guitare jazz.** — Approche de l'improvisation avec Michel Dedieu. Ce stage se déroulera sur trois week-end. Cependant, il sera possible de ne participer qu'à un ou deux week-end.

Les thèmes abordés au cours des stages seront : l'harmonisation de la gamme majeure, mineure naturelle, mineure harmonique, etc; la relation accords, degrés, modes d'improvisation; l'improvisation sur diverses progressions harmoniques; l'analyse de chorus et la recherche d'idées personnelles. Démarche : alternance théorie et application pratique.

Ces stages auront lieu de 14 heures à 18 heures les samedi 21 et dimanche 22 décembre; les samedi 29 février et dimanche 29 novembre; les samedi 25 et dimanche 26 avril.

Participations au frais du stage : 200 francs par week-end.

Inscriptions et renseignements à l'école de musique au 56.62.27.36.

**Stage de recherche et de création instrumentale.** — Ce stage dirigé par Christian Vieussens (professeur de fifre, flûte traversière, accordéon diatonique)

concerne principalement les instrumentistes à vent (cuivres, anche, bois).

Il s'adresse à des gens ayant un minimum d'acquis techniques sur leur instrument et désireux de pratiquer une certaine forme d'improvisation dans une approche « ouverte » de la pratique instrumentale.

C'est un atelier de création collective. Les dates de ce stage sont à déterminer avec les participants. Une participation financière minimale au frais du stage sera demandée en fonction du nombre de participants.

Inscriptions et renseignements à l'école de musique au 56.62.27.36.

50/26.11.91

**SAINT-MACAIRE****Ardilla**

L'association Ardilla pour l'animation et l'éducation musicale en pays macarrien vous annonce que son assemblée générale aura lieu le vendredi 29 novembre, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

50/27.11.91

**FNACA**

■ Le bureau cantonal FNACA invite tous ses adhérents à participer à son assemblée ordinaire et extraordinaire, à la mairie de Saint-Macaire, le 29 décembre 1991, à 20 h 30. Ordre du jour : renouvellement du bureau; rapports moral et financier; questions diverses.

50/28.11.91

**COUPES DES GRAVES****(3e tour)**

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre, à 15 heures.** — Barsac-Barie, Saint-Pierre-d'Ac. - Lamothe, Uzeste - Saint-Martin, Beautiran-Portets, Saint-Pierre-de-Monts - Saint-Macaire, Loupiac-Villandraut, Coimères-Savignac.

**DÉTECTION-SELECTION****Pupilles 2<sup>e</sup> année (1<sup>re</sup> phase).**

— La première phase de détection pupilles 2<sup>e</sup> année se déroulera le samedi 30 novembre, de 14 heures à 17 heures.

Le clubs possédant une équipe pupilles à sept ou une équipe pupilles à onze sont priés de présenter leurs meilleurs pupilles 2<sup>e</sup> année, munis de leur équipement de footballeur, d'un bon ballon et de leur licence, sur l'un des trois centres prévus pour cette opération.

Répartition des centres :

A Sauveterre : Castets, Hure, Fontet, La Réole, Lamothe, Sauveterre, Caudrot, Gironde, Verdélais, Grignols, Saint-Macaire, Savignac, Monségur, Morizès, Saint-Martial, Auros. Les clubs de Hure et de Lamothe fourniront un jeu de maillots numérotés.

50/29.11.91

**ST-MACAIRE****Halte au vandalisme**

L'Office macarrien du tourisme tient à déplorer que des vandales aient cru utile de procéder à un certain nombre de dégradations sur l'esplanade des Grottes et dans les locaux attenants. Bien entendu, ces exploits ont été réalisés en nocturne, de manière à permettre à la lâcheté de s'exprimer en toute quiétude.

Plainte a été déposée en gendarmerie. Sans commentaires.

**FNACA**

Le bureau cantonal FNACA invite tous ses adhérents à participer à son assemblée ordinaire et extraordinaire à la mairie de Saint-Macaire, le 29 décembre 1991, à 20 h 30. Ordre du jour : renouvellement du bureau; rapports moral et financier; questions diverses.

**Toujours les orages !**

Dans un premier temps et sur proposition de M. Falissard, le Conseil municipal remercie unanimement les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours macairais pour l'efficacité de leurs prestations durant l'orage du 31 août, et en particulier sur les communes les plus touchées, à savoir Pian, Verdalis, Saint-Maxent, Saint-Pierre-d'Aurillac et Saint-Macaire.

Le maire regrette les quelques excès de réaction relevés chez les particuliers qui, traumatisés par l'ampleur des dégâts, se sont montrés quelque peu impatientes à l'égard des secours et trop revendicatifs quant aux responsabilités éventuelles des élus.

L'inventaire des dégâts commis sur les voies publiques a été évalué à 90 000 francs TTC par la DDE, avec une aide possible du Conseil général plafonnée à 50 % du montant hors taxes. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité ce programme urgent.

Les dégâts relevés sur les immeubles communaux sont particulièrement sensibles sur la salle François-Mauriac au niveau du plafond et de l'armoire de détection incendie : ces travaux ne seront pris en charge par les assurances que lorsque la commune sera déclarée sinistrée par décret ministériel.

Dependant, dans cette attente et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de faire procéder le plus rapidement possible au remplacement des systèmes déficients de collecte des eaux pluviales en rives d'égoût du corps principal de bâtiment, puis des annexes. L'opération réalisée par les entreprises Cesson et Simonnet pour la zinguerie, Latite pour la charpente, se situe à hauteur de 40 000 francs TTC pour la salle et de 19 000 francs TTC pour les annexes.

D'autre part, une mission d'expertise sera conduite par le bureau d'études SO-CAM 1, maître d'œuvre de l'assainissement et du réseau d'eau potable sur la commune, pour résoudre complètement les problèmes d'évacuation des eaux pluviales dans le secteur du Bas-Pian. Il s'agit de compléter l'opération déjà prévue et à demi-réalisée d'implantation d'un gros collecteur au droit de la rue de la Sainte.

Dans le même temps, M. Falissard est chargé de coordonner ce diagnostic avec une intervention de la DDE portant sur les conditions de traversée des eaux pluviales issues des cotreaux de Pian sous la nouvelle RN 113.

Les conclusions de ces démarches devaient conduire à un programme d'investissement journal qu'il s'agira de plaider auprès du département pour dégager des aides spécifiques.

**DOSSIERS EN COURS**

A l'unanimité, le Conseil municipal a ratifié la ventilation des surfaces disponibles à la Verrière Est, soit 16 800 mètres carrés, pour le projet de lotissement et 4 544 mètres carrés en extension des riverains. Le maire indique que les premiers contacts ont été pris pour déterminer le coût des réseaux nécessaires au lotissement, et que le sous-seing est passé, permettant ainsi de demander une avance remboursable auprès du Conseil général.

Un vote indicatif permet de privilégier l'hypothèse qu'un candidat constructeur ne pourrait acheter à lots contigus, mais un seul uniquement (7 voix contre 6 et 1 abstention).

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le contrat proposé par M. Pradal, architecte, pour la maîtrise d'œuvre de l'opération atelier-relais, et ce pour un montant de 1 00 000 francs hors taxe. Le maire signale que le bureau du Conseil général a décidé de subventionner la réalisation à hauteur de 150 000 francs.

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de faire réaliser la rénovation du revêtement de la cour de l'école maternelle par l'entreprise Peppin pour un montant TTC de 27 600 francs (solution grave émission).

A l'unanimité, le Conseil municipal a opté pour la prise en charge de la mise en souterrain du réseau d'éclairage public le long du futur centre de secours, rue Bergeois, sachant qu'EDF a finalement accepté d'assurer le déplacement de la ligne moyenne tension le long de la propriété Reghenaz. La maîtrise d'œuvre en sera confiée au SDEE.

A l'unanimité, le Conseil municipal a mandaté, outre le maire, M<sup>rs</sup> Thomas et M. Falissard pour constituer les commissions d'appel d'offres nécessaires pour les trois programmes suivants : atelier-relais, deuxième tranche de réfection des feux tricolores et vitraux de l'église, lotissement communal.

A l'unanimité, le Conseil municipal a renoué à son droit de préemption sur les ventes Gardera (place de l'Arbre-de-la-Liberté), Seyrac-Azarie (cours de la République), Labarrère (route de l'Ancien-Pont) et Dalay (rue du Thuron).

**INFORMATIONS**

Le maire et M. Darto rapportent les réunions du Conseil syndical du SISS au cours desquelles le budget supplémentaire du syndicat n'a été adopté que par 8 voix et 30 abstentions. Ce résultat démontre qu'une large majorité des délégués des deux rives s'inquiète de l'avenir du projet de collège rive droite, menacé par la reconstruction de Jules-Ferry avec une capacité d'accueil nominale de 550 élèves au lieu des 400 envisagés initialement. Il est temps de parler vrai sur ce dossier.

Le maire et M. Cadit rappellent que M<sup>rs</sup> Ben Hasena a été recrutée pour assurer le remplacement de M<sup>rs</sup> Sanchez, en arrêt maladie, et ce pour le groupe scolaire puisque, lors de l'appel à candidatures correspondant, elle avait été classée deuxième par le Conseil municipal auprès M<sup>rs</sup> François, actuellement titulaire d'un autre emploi.

Sur interrogation de M. Dufourn, le maire et M. Falissard renouvellent les conditions d'ouverture du sanitaire public de la place de Torry (autrefois dénommé « humber ») décidées par le Conseil municipal, ainsi que le coût de l'opération, c'est-à-dire environ 80 000 francs TTC, intervention des employés communaux inchuée.

M. Darto livre le contenu de la réflexion en cours, notamment au sein du SICOM, pour déterminer les conditions de réalisation d'une usine de traitement des ordures ménagères, avec une implantation pressentie près du Nizan pour un investissement de l'ordre de 50 millions de francs.

Sur question de M. Lacampagne, M. Falissard confirme qu'une opération de nettoyage est prévue avec l'entreprise Lodinat sur le quartier Rendesse (maison Dugueauchen et démolition chai Morgues) et sur le Thuron (nettoyage du lavoir de la Barrette et dégrèvement de la tour accolée à la Barbacane).

M. Comat intervient pour regretter l'état du revêtement des rues, le maire lui répondant que le traitement des espaces publics devrait être une priorité si les possibilités d'investissement de la commune n'étaient pas monopolisées par les réseaux eau - assainissement - eaux pluviales et les graves réparations du patrimoine communal, notamment du groupe scolaire.

M. Bouey demande la suppression des deux radiateurs à gaz endommagés dans les annexes de la salle des fêtes.

**Mémento**

**Sous-Infirmeries, Saint-Macaire :** cabinet Bahans-Brant, tél. 56.68.40.21.

**MARCHE**

Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h, allée des Tillands.

**LOISIRS**

**Musée des potterons tompicains.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.68.05.62.  
**Visite guidée de la vieille ville.** Rendez-vous à la mairie, tél. 56.68.08.04, et à la Maison de pays, tél. 56.68.32.14, pour les groupes organisés.  
**Musée régional PTT Aquitains.** Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h 30.  
**Pétanque.** Dimanche 14 h, concours à la bouteille, place Torry.

**URGENCES**

- Pompiers.** Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.
- Pharmacie.** Buzes, à Langon, tél. 56.68.00.02.
- Dentiste.** Docteur Labaste, de 9 h à 12 h, tél. 56.27.27.52.
- Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.34.08.
- Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.68.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.80.30.
- Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.
- Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.68.15.70.

50 / 30 . 11 . 91

**L'Onyx à guichets fermés**



Un Japonais sussurant quelques phrases de gascon

(Photo «Sud-Ouest»)

C'est sûr, toutes les places assises disponibles avaient été réservées dès la veille de la énième prestation macarinaire du café théâtre l'Onyx, affecté cette fois au «Mémoires d'une gueille de bonde», titre on ne peu plus évocateur.

Pourtant, les viticulteurs n'étaient pas les plus nombreux dans le public mais la culture du vin débordait largement le cercle des seuls professionnels, tout au moins dans notre Bordelais. Et il fallait être un fieffé connaisseur pour saisir toutes les subtilités que recèle le scénario de Guy Suire, chantre du Bordeluche.

D'ailleurs tout le monde a trouvé la séance trop courte, tant l'intérêt pour le spectacle était soutenu pour chaque spectateur

qui s'est livré à une dégustation appliquée des dialogues et des jeux de scène, sans perdre une seconde d'attention. Inutile de préciser que l'irruption inopinée d'un certain Jacques revêtu d'une gabardie n'a pas manqué de soulever une tempête de rire. Plus inattendu cependant et non moins hilarante, fut l'attaque en règle de M. Mildiou et Ouidium parodiant l'une des scènes les plus célèbres d'«Apocalypse now».

Un seul regret, les deux coupures de courant enregistrées en milieu de spectacle heureusement vite réparées. Le vin nouveau offert par les acteurs en fin de spectacle vint à point nommé clôturer une soirée vouée à la dérision poétique ou à la poésie dérisoire (au choix du lecteur)

**Football**

Ce week-end, l'équipe (B) jouera contre Fargues (C). Dimanche 3 novembre, à 15 heures, l'équipe (A) accueillera l'équipe de Savignac (A) en Coupe du Sauternais. Coup d'envoi 15 heures.

**Agenda**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Église, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 heures à 12 heures.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 2-11,** à 17 heures, maison de retraite. A 18 heures, Saint-André-du-Bois. A 11 heures, Bas Pian.

**Dimanche 3-11,** à 9 h 30, Saint-Maixant. A 11 heures, Saint-macaire. A 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Téléphone 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Rassat, à Langon, téléphone 56.63.12.41.

**Dentiste.** Docteur Rouzier (de 9 heures à 12 heures), téléphone 56.63.50.69.

**Vétérinaire.** Docteur de Peretti. Téléphone 56.62.33.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Téléphone 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Téléphone 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Téléphone 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Téléphone 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Téléphone 56.63.06.56.

**Centre anti-poison.** Téléphone 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, téléphone 56.62.81.05: Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, téléphone 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, téléphone 56.63.40.21. Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, téléphone 56.62.24.11. Verdélais, M<sup>me</sup> Biaux, téléphone 56.62.05.41. Cabinet Tallet-Seroin (les Allées), téléphone 56.62.08.29.

04-11-91  
**Conseil des parents d'élèves**

Pour l'année scolaire 1991-1992, le bureau du conseil local de parents d'élèves a été constitué comme suit : présidente, M<sup>me</sup> Marsan; vice-présidentes, M<sup>me</sup> Fermis et Fourcade; trésorières, M<sup>me</sup> Lassarade et Marquille; secrétaires, M<sup>me</sup> Pradal et Lourenço.

Au cours de l'assemblée générale, divers sujets ont été abordés.

Conjointement avec les instituteurs, le CPE monte une campagne d'information pour essayer d'enrayer la prolifération des poux. Une commission composée de M<sup>me</sup> Dauba et Marsan et de M. Andreu s'occupe de compiler toutes les informations (laboratoire, expériences tentées dans d'autres écoles, etc.) pour établir une stratégie.

Dans le cadre du CATE, les animations post-scolaires débiteront vraisemblablement après les vacances de Toussaint, le CPE servant d'intermédiaire entre les parents et les associations organisatrices d'ateliers.

Un calendrier des manifestations a été établi, mais toutes les dates ne sont pas encore fixées. Le 15 décembre, arbre de Noël nouvelle formule avec spectacle du groupe théâtre du Prieuré, intervention d'Ardilla et bal juniors. Ensuite, participation à la classe de neige du CM 2, au carnaval, aux voyages scolaires, à la kermesse. Celle-ci aura aussi une nouvelle formule avec spectacle des enfants et jeux divers.

Le bureau du CPE rappelle qu'outre ses interventions en matière d'animation, son rôle est de représenter les parents. Il attend donc d'eux toutes remarques, suggestions, etc.

04-11-91  
**Aux agricultrices**

Le Groupement de développement agricole féminin du canton de Saint-Macaire nous a adressé le communiqué suivant :

« Alors que nous allons recevoir le dernier appel des cotisations sociales agricoles de la MSA pour l'année 1991, nous ne sommes pas sans savoir que leur calcul a changé. Nous voulons comprendre cette réforme, entre autres quelle peut être l'incidence de notre bénéfice agricole sur le nouveau calcul de nos cotisations. Pour nous apporter cette information, M. Planthey viendra le vendredi 8 novembre, à 20 h 30, à la mairie de Saint-Macaire, où il sera également prêt à répondre à toutes nos questions. »

286498

Confection **SAINT-MACAIRE**

VETEMENTS CUIRS, PEaux LAINEES, DE QUALITE

**GRANDE VENTE PROMOTIONNELLE**

**A PRIX D'USINE**

**SAMEDI 9 - DIMANCHE 10 - LUNDI 11 NOVEMBRE**

De 10 à 19 heures sans interruption

47, rue Burdeau - SAINT-MACAIRE

**Tél. : 56.62.22.78**

Dans la limite des stocks disponibles

05 M-91  
**Club du 3<sup>e</sup> âge**

Le bureau informe ces adhérents que la fête des anniversaires aura lieu le mercredi 13 novembre pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1991 au siège à 15 heures.

Il vous annonce également que le repas de la société aura lieu le jeudi 28 novembre

à la salle des fêtes avec un excellent menu confectionné par la maison Marquille. Rendez-vous à la salle à midi. La participation des sociétaires sera de 60 francs, non sociétaire : 130 francs.

Règlement à l'inscription chez M<sup>me</sup> Claude Faure.

07 M-91  
**ENFANTS**

## Rebelote pour le CATE

Le contrat d'aménagement du temps de l'enfant, fier successeur du contrat bleu, va reprendre du service à la rentrée des vacances de Toussaint. Les délais d'établissement des engagements de l'État, via la jeunesse et les sports supposaient un tel délai : dont acte.

### BILAN DU CATE 1990-1991

Il faut souligner la présence du bilan positif de fréquentation des ateliers extrascolaires puisque l'an passé 58 % des élèves du primaire ont participé au CATE, avec un choix se portant en majeure partie sur deux ateliers.

Le tennis de table a connu le plus fort succès avec quarante-sept adeptes, puis le jeu théâtral avec vingt-deux artistes en herbe, la bibliothèque avec dix-neuf lecteurs, enfin l'atelier de fabrication de la machine musicale avec une vingtaine d'inscrits.

Les ateliers en temps scolaire (approche des pratiques sportives, initiation musicale et découverte du patrimoine), ne font l'objet de statistique puisqu'ils sont obligatoires pour les classes concernées, allant jusqu'à bénéficier aux enfants de la maternelle (sauf le champ patrimoine qui a justifié une sortie de fin d'année sur le site gallo-romain de Plassac, près de Blaye).

### PROJET 1991-1992

Le projet pour cette année a été établi sous la conduite du coordinateur, Claude Lorriot, par ailleurs président de l'AIACM et directeur

d'école, avec le soutien de l'animateur sportif départemental, M. Rouchaleou et l'attention et l'attention du conseil local des parents d'élèves.

Comme chaque année, il offrira en temps scolaire et chaque semaine, quatre heures et demie d'animation sportive délivrée par l'AIACM et quatre heures et demie de sensibilisation musicale diffusée par Ardilla, volant d'heures réparti entre maternelle et primaire. A cela vient s'ajouter une heure semaine d'approche du patrimoine réservée au CM1 et CM2 qui sature le temps disponible pour ce type d'intervention dans l'emploi du temps.

Quant au temps extrascolaire, les anciens ateliers seront reconduits par le secteur associatif avec le tennis de table (AIACM), la bibliothèque et le jeu théâtral (prieuré, la fabrication de la machine à musique Ardilla).

Viendra cette année s'ajouter la découverte de l'escalade (ski et montagne macariens) qui suppose que soit au préalable réalisé le mur d'escalade prévu par la municipalité, dans le chai de la rue de la Benauge et subventionné par le Conseil général. Viendront également se greffer deux nouveautés : l'initiation au tir à l'arc (Saba, Saint-André-du-Bois) qui avait connu un vif succès lors de la journée défi sport, mais aussi une école de pêche depuis longtemps présentée par le Roseau Macarien.

Voilà résumé un programme chargé qui devrait être ratifié par les enfants et les familles sans beaucoup de difficultés.

280014  
05 M-91  
**SAINT-MACAIRE - MARDI 5 NOVEMBRE À 21 HEURES**

## SUPER QUINE du Moto-Start

Quartiers de mouton et de cochon, longes de porc, oie, jambon, cuisse de bœuf, rôtis, entrecôtes, 9 paires de volailles, filets garnis.

**6 FRANCS LE CARTON**

09 M-91  
**Agenda**

### SUB OUEST

**Correspondant.** Articles, photos, publicité, J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Maire.** Samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompier.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Boisseau, à Sauternes, tél. 56.63.60.23.

**Dentiste.** Docteur Dubourg, de 9 h à 12 h, tél. 56.71.85.33.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

### MARCHÉ

Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours sauf lundi, tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille église.**

Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64; Maison de pays, tél. 56.63.32.14 pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitaine.** Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h 30.

**Pétanque.** Dimanche, à 14 h, concours à la bouteille, place Tourny.

09 M-91  
**Commémoration de l'Armistice**

Le maire et le Conseil municipal invitent les Macariens à se joindre nombreux aux manifestations du souvenir qui se dérouleront le 11 novembre prochain.

En voici le programme détaillé : 9 heures, projection à la mairie du film de Stanley Kubrick « les Sentiers de la gloire », avec Kirk Douglas, document illustrant les mutineries de 1917; 10 h 45, rassemblement devant la mairie; 10 h 55, départ en cortège vers l'église Saint-Sauveur; 11 heures, messe solennelle célébrée par l'abbé Meloux; 11 h 55, deuxième rassemblement sur le parvis de l'église; 12 heures, dépôt de gerbes devant le monument aux morts et allocutions; 12 h 20, vin d'honneur à la mairie en l'honneur des anciens combattants de toutes les guerres.

09 M-91  
**Mairie**

Les services de la mairie informent les administrés qu'en raison des fêtes, la collecte des ordures ménagères qui devait avoir lieu le lundi 11 novembre est supprimée.

09 M-91  
**Collecte de vêtements**

L'Association des paralysés de France organise encore cette année une nouvelle collecte de vêtements et textiles usagés au profit de son action sociale en faveur des personnes handicapées. Vous allez trouver dans vos boîtes aux lettres des sacs plastiques destinés à recueillir vos dons.

La municipalité, pleinement associée à cette initiative généreuse, vous demande de porter dans la mesure du possible, vos dons à la mairie et ce avant le samedi 16 novembre. Pour les demandes qui ne pourraient se déplacer ou non pour les colis trop volumineux ou trop lourds, prévenir le secrétariat de mairie pour enlèvement avant cette date.

# Du côté des vétérans

Depuis de nombreuses années, ce groupe vit son petit bonhomme de chemin, en pratiquant son sport favori. Cette saison 1991-1992 voit cette équipe de copains prendre encore plus de dynamisme sous la houlette omniprésente de Christian Pasqualetto, dit « Mamède », membre du bureau directeur du club, secondé par Robert Duffillot et Didier Cousiney.

Déjà, il y eut trois rencontres. Tout d'abord en allant à Marmande, puis en recevant Preignac et Morizès, le tout avec des scores flatteurs pour des débuts. Les matches se terminent en troisième mi-temps, à

table, dans la salle du foyer de l'ASM, dans une excellente ambiance digne de vétérans. Repas suivi par vingt à trente éléments chaque fois et servi par les toujours fidèles mêmes dames.

La composition de cette formation, dont on notera beaucoup d'anciennes gloires, est la suivante : MM. Batailley, Bortot, Coco Bouzin (« l'inamovible arbitre »), Belloc, Bouey, Chavelard, Chaumont, Cousiney, Jeanot Dulac (supporter inconditionnel), Duffillot, Fondeville, Hontang, Lafaye, Lassarade (président de l'ASM), Mallié, Tallet, Seral, Seguette, et le responsable général Pasqualetto. La liste n'est pas close; les intéressés par cette formation

seront les bienvenus, les rencontres se déroulant les vendredis soir, cela libérant les week-ends.

Le programme des mois de novembre et décembre est le suivant : novembre, le 15, à Landiras; le 22 à Verdélais; le 29 reçoit Virazeil; décembre, le 6, à Langoiran; le 13 à Savignac; le 20 reçoit Verdélais, et le 10 janvier reçoit Casteljaloux.

Tous les rendez-vous sont programmés à 19 h 30.

15-11-91  
**Calendrier  
 des pompiers**

Les sapeurs-pompiers passeront présenter leurs calendriers aux habitants des communes du canton à partir du samedi 16 novembre.

15-11-91  
**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.  
**Musée régional FFT Aquitains.** Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h 30.  
**Pétanque.** Dimanche, 14 h, concours à la bouteille, place Tourny.  
**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64, et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14, pour les groupes organisés.

15-11-91  
**Club du troisième âge**

Comme déjà annoncé sur le journal du 5 novembre, le repas du club aura lieu le jeudi 28 novembre, à la salle des fêtes. Rendez-vous à midi. Veuillez donc vous faire inscrire au plus vite chez M<sup>me</sup> Cassagnes et Lacampagne et non, uniquement chez Claude Faure. Participation sociétaire, 60 francs; non sociétaire, 130 francs; règlement à l'inscription.

15-11-91  
**Agenda**

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.  
**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

**PERMANENCE**

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 16.** A 17 h, Maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.  
**Dimanche 17.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Plan-sur-Garonne.

**URGENCES**

**Pompiers.** Tél. 18.  
**Médecin.** Voir Langon.  
**Pharmacie.** Favereau, à Verdélais, tél. 56.62.02.17.  
**Dentiste.** Docteur Pons, tél. 56.61.01.45.  
**Vétérinaire.** Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.  
**Soins infirmiers.** Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M<sup>me</sup> Dubereq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11; Verdélais : M<sup>me</sup> Biant, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroin (les Allées), tél. 56.62.08.29.

285575

12-11-91  
**SAINT-MACAIRE - MARDI 12 NOVEMBRE, 21 HEURES**

## SUPER QUINE du Moto-Start

Quartiers de mouton et de cochon, longues de porcs, oie, jambon, cuisse de bœuf, 9 paires de volailles, rôtis, entrecôtes, filets garnis.  
**6 FRANCS LE CARTON**

# Ceux de la Grande Guerre

Pierre Thomas



Pierre Thomas présente la photo de la vedette chasseur de sous-marins.

A 86 ans, Pierre Thomas est le plus jeune poilu de Gironde, peut-être de France lui a-t-on dit. D'une vivacité d'esprit et d'une mémoire remarquable, Pierre Thomas, ingénieur en retraite (il fut chef adjoint du service transport électricité à Toulouse), raconte.

« Je suis né à Saint-Macaire dans une famille de quatre enfants dont le père était forgeron. Le 27 décembre 1917, alors que je n'avais pas 16 ans, titulaire d'un brevet électricité radio télégraphiste, j'ai signé mon engagement dans la marine militaire. Le 6 avril 1918 j'ai embarqué sur une vedette rapide à moteur Diesel, « la Pâquerette », dont la mission était de chasser les sous-marins allemands sur l'Atlantique. Le hasard voulut que le commandant de cette vedette soit aussi un Macarien, Louis Teynier, officier qui s'était brillamment distingué dans un combat naval aux Dardanelles en 1915. Alors que nous escortions des bateaux de commerces français pour les protéger d'un torpillage, à la nuit tombante nous avons repéré au large de Gibraltar un périscope à notre portée. Avec notre canon de 75 nous avons tiré sur l'objectif et lâché des grenades sous-marines. Nous n'avons jamais eu confirmation de notre succès mais le lendemain, à Casablanca, l'équipage du " Martinique ", un navire marchand français qui était dans les parages

lors du tir, nous a acclamé car il pensait que notre attaque l'avait sauvé du torpillage. Le 11 novembre nous étions en mer au large de Casablanca. Mon écoute TSF nous a permis de recevoir le message annonçant l'armistice. On a alors fait route vers le petit port de Fedelha où l'équipage (dix-sept hommes sur ce petit bateau) a fêté dignement la fin du cauchemard. » Le père et les trois frères de Pierre Thomas furent combattants. Le bonheur voulut que tous reviennent, certains d'entre eux au prix de cruelles souffrances.

**I**ls étaient plusieurs centaines (400 dit-on) Langonnais à avoir connu l'enfer de la Grande Guerre. Le monument aux morts de Langon porte gravé 148 noms, d'autres sont inscrits à Saint-Macaire, à Toulonne, là, ailleurs, partout la liste est affreusement longue.

Soixante-treize années se sont écoulées depuis ce 11 novembre 1918. Ils sont aujourd'hui cinq en Langonnais (1); deux à Langon, deux à Saint-Macaire, un à Cérons, à se souvenir. Le plus jeune à 89 ans, le plus âgé de 98 ans. Rencontre avec Pierre Thomas, Pierre-Maurice Bégingette, Pierre Lasseville, Maurice Caumont et Gaston Dubroca étonnants de santé et de lucidité.

(1) Il s'agit de membres de la FOPAC, association qui réunit toutes les générations du feu que préside en Langonnais Désiré Dulon. Il ne semble pas — sauf avis contraire — qu'il existe d'autres anciens de 14-18 dans le secteur.

Pierre-Maurice Bégingette

Pierre-Maurice Bégingette a 95 ans. Il ne souffre d'aucun handicap si ce n'est les contrariétés de santé dues à l'âge, et sa présence d'esprit demeure étonnante. « Je fus mobilisé au début de la guerre, avant mon dix-huitième anniversaire. J'étais à bord d'un bâtiment de la marine marchande au début de la guerre. Il fut réquisitionné, puis l'équipage fut fait prisonnier au large des Malouines. De là on nous conduisit dans la baie de Rio. Au bout de quarante jours passés sous une surveillance très lâche, notre bâtiment put reprendre la mer avec les prisonniers évadés que nous étions. Pour déjouer les sous-marins adverses, le bateau a fait route sur le cap de Bonne-Espérance puis a longé les côtes d'Afrique avant de rejoindre Bordeaux le 8 mai 1915. »

C'est alors que Pierre-Maurice est envoyé sur le front, dans l'infanterie. « Notre bataillon fut massacré à Saint-Quentin, au Chemin-des-Dames. Sur environ 150 hommes, nous ne fûmes que 11 à revenir. Les survivants furent envoyés à Verdun, et sur les autres champs de bataille de l'Est.

« A Verdun nous sommes restés cinq jours dans un trou d'obus, coupés de tout, sans boire ni manger, avant qu'une patrouille ne nous trouve. Au sein du 167 nous étions les " loups ", ceux qui faisaient les attaques. »

Les pieds gelés, les blessures, le pain dur au point qu'il fallait le couper à la hachette, l'unique repas que l'on prenait à minuit après une marche de cinq kilomètres vers les cantines à l'arrière : les anecdotes et les souvenirs douloureux fusent. Un souffle d'obus projeta Pierre-Maurice de l'autre côté d'une rivière avec ses camarades qui furent déchiquetés. Lui aussi fut porté officiellement mort. C'est un infirmier qui le conduisit dans le coma au Val-de-Grâce. Sitôt remis sur pied, le jeune homme fut rappelé dans son régiment. Le 11 novembre 1918 il rejoignait l'Isère. Dans la rue des femmes lui annoncent la bonne nouvelle. C'est la fête. Pierre s'attarde et se présente à son unité avec vingt-quatre heures de retard. Il est accueilli comme un déserteur. La clairvoyance d'un officier rétablit la vérité. Après une occupation d'Aix-la-Chapelle, Pierre-Maurice ne revint à Saint-Macaire (où il fut représentant de commerce) que le 31 décembre 1919. En 1972 il se rendra



Pierre-Maurice Bégingette n'a plus guère l'occasion de porter ses décorations, si ce n'est pour le photographe.

rallumer la flamme sous l'Arc de Triomphe en compagnie du président langonnais de la FOPAC et des médaillés militaires Désiré Dulon.

Pierre Lasseville

Pierre Lasseville a 93 ans. Il vit aujourd'hui à la Maison de retraite de Saint-Macaire. Il fut mobilisé en 1917 dans l'Oise et sur la Marne. Une blessure à la main lui permit de quitter le front trois mois avant l'armistice. Pierre se souvient avec émotion d'images très dures, de son régiment massacré. Sa famille fut toutefois épargnée, ses quatre frères revenant de la guerre. Dans le Langonnais, Pierre Lasseville exerça la profession de charpentier.



Pierre Lasseville rencontré à la Maison de retraite de Saint-Macaire.

# Remous autour d'un film

Hervé Pons

Le matin du 11 novembre dans le cadre des manifestations commémoratives de la Grande Guerre, la municipalité de Saint-Macaire projetait le film de Stanley Kubric "les sentiers de la gloire."

Une illustration du conflit qui n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde. Ainsi, M. Michel Gauthier, en sa qualité de président de l'Association des combattants de l'Union Française, section de Langon, nous a adressé un courrier qui disait ceci: « En invitant la population aux manifestations du 11 novembre, le maire de Saint-Macaire a inclu la projection d'un film illustrant les mutineries de 1917. Ces désertions et mutineries en privant momentanément l'Armée française d'une partie de ses moyens ont retardé la fin de la guerre et provoqué la mort supplémentaire de plusieurs centaines de milliers de soldats, estime M. Gauthier. L'association exprime son indignation devant une telle invitation à l'occasion d'une journée rappelant le sacrifice de près de deux millions de nos aînés morts pour la France ».

Parallèlement, Mme Geneviève Dignau, responsable cantonale du Parti Républicain, élue à Pian sur Garonne, a publié un tract

qui dit notamment ceci: « Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la défense, abandonna ses soldats sur le champs de bataille. Son fils spirituel, Jean-Marie Billa, lui sera fidèle sur toute la ligne: la commémoration du 11 novembre à Saint-Macaire sera bafouée sur fond de mutinerie, document intentionnellement choisi, véritable camouflet et mépris à l'égard de ceux pour qui la terre était plus chère que le sang et la vie. » Jean-Marie Billa contacté par nos soins se dit étonné par de telles réactions, d'autant plus que ni M. Gauthier ni Mme Dignau ne lui en ont fait part.

«Ceux qui ont vu le film de Stanley Kubric savent qu'il ne s'agit certainement pas d'un éloge à la mutinerie. Ce film apporte un éclairage sur les rapports qui ont existé dans certains cas authentifiés historiquement entre la base et les officiers d'encadrement. Dans le film, les soldats et plusieurs officiers montrent le courage et le sacrifice. Je remarque que ce film est passé, il y quelques temps à la télévision, et qu'à ma connaissance il n'y eu aucun remous autour de sa diffusion.»

« Puisqu'on implique M. Chevènement et de moi-même je signale que j'ai pris position pour le maintien d'une armée de conscription aux côtés de l'armée de métier ».

286650

15.11.91.

## SAINT-MACAIRE - Mardi 19 novembre, 21 h SUPER-QUINE DU MOTO START

Quartiers de mouton et de porc, longes de porc, oie, jambon, cuisse de bœuf, 9 paires de volailles, rôtis, entrecôtes, filets garnis...

21.11.91  
**Mission locale  
des Deux Rives**

Une permanence se tiendra le jeudi 21 novembre 1991 dans les locaux de la mairie pour informer les jeunes sur les mesures pour l'emploi et le crédit formation, à partir de 9 heures.



20-11-91

## DÉBAT IEP-SUD OUEST

# Les villes mangeuses d'herbe

*Proche banlieue, grande banlieue... Quelles seront les villes du XXI<sup>e</sup> siècle ? Débat, demain, à l'Institut d'études politiques de Bordeaux*



Pierre-Marie Cortella

Quand on survole les villes des USA, à l'atterrissage surtout, les milliers de maisons individuelles, sagement rangées dans des lotissements, sautent aux yeux du voyageur. Les agglomérations américaines n'en finissent plus de dévorer l'espace.

Ce n'est pas nouveau là-bas. Chez nous, avec le petit temps de retard habituel, nous empruntons les mêmes voies. Les banlieues reculent les limites de la campagne, les centres villes voient partir, pour des raisons d'économie mais aussi de qualité de vie, une partie de leur population. Vers la périphérie, sans doute, mais les grands ensembles type années 60 manquent toujours autant de séduction. En réalité, beaucoup vont plus loin que la proche banlieue. On peut appeler ces citadins qui prennent du recul des « rurbains » ou des « néo-ruraux ». Ils continuent à travailler en ville, à y avoir des activités personnelles, à y prendre des loisirs, culturels notamment, mais leur base de repli, leur maison, leur jardin, la face de leur vie débarrassée du stress, c'est ailleurs, parfois à 50 kilomètres de la grande cité.

### AUTOUR DE BORDEAUX

C'est le cas surtout en Gironde, autour de Bordeaux, où viennent travailler chaque jour des milliers de personnes qui ont suivi l'itinéraire inverse de celui des ruraux déracinés. On vient d'Arcachon, de l'Entre-deux-Mers, du Langonnais ou d'ailleurs. Jean-Marie Billa, le maire de Saint-Macaire, petite com-



L'exemple de Saint-Macaire (Photo « Sud-Ouest »)

mune médiévale de 1 500 habitants, aux portes de Langon, connaît bien ce phénomène.

Les liaisons par le chemin de fer ou l'autoroute font de sa commune un lieu particulier, à la fois quartier résidentiel de Bordeaux et lieu de vie ancré dans l'histoire et la tradition. La cohabitation entre les Macairiens de toujours et les trans-fuges bordelais est source de renouveau. On ne dit pas encore que Saint-Macaire est une banlieue de Bordeaux, mais ce n'est pas une simple question de distance.

La banlieue, la vraie, touche à la ville mère, déploie quelques laideurs imposées par une croissance mal maîtrisée, accueille aussi tous ceux qui n'ont pas le choix d'aller ailleurs. Les succursales des villes à la campagne ne connaissent pas les logements sociaux, voilà toute la différence.

Parler de la ville de demain avec les angoisses que ce sujet entraîne conduit pourtant à dépasser les oc-

trois de notre belle et bonne région. On a le sentiment, ici, d'être protégé du monde de fureur où apparaît le spectre des mégapoles, ces incroyables entassements humains qui touchent surtout le tiers-monde.

Plus près de nous, le déséquilibre entre Paris et la province, entre les campagnes qui se vident et les grands pôles régionaux, méritent des diagnostics sérieux. La ville, lieu de tensions, de solitude, de violence, de confrontation entre les hommes et leur environnement, entre les pouvoirs, les groupes de pression et les citoyens, avance et bouge. Elle est à la fois ordre et désordre, elle est créative comme la vie.

La journée de rencontre IEP-« Sud-Ouest », préparée en collaboration avec le Comité d'expansion Aquitaine, qui va réunir ce jeudi 21 novembre des élus, des chercheurs, des architectes-urbanistes, des universitaires, des hauts fonctionnaires, tous intervenants de haut niveau à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, s'attaque à un sujet essentiel pour le siècle qui s'annonce.

50/23-11-91

## SAINT-MACAIRE

### Agenda

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.  
**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 h, Maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.  
**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.  
**Médecin.** Voir Langon.  
**Pharmacie.** Castaingts, à Preignac, tél. 56.63.27.42.  
**Dentiste.** Docteur Régner, de 9 h à 12 h, tél. 56.71.58.05.  
**Vétérinaire.** Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.  
**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.  
**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.  
**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.  
**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.  
**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.  
**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.  
**Soins infirmiers.** Saint-Macaire : cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

### MARCHÉ

**Allées des Tilleuls.** Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h.

### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.  
**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64, et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14, pour les groupes organisés.  
**Musée régional PTT Aquitains.** Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h 30.  
**Pétanque.** Dimanche, à 14 h, concours à la bouteille place Tourny.

## Mission locale des Deux-Rives

Une permanence se tiendra ce mercredi 4 décembre, dans les locaux de la mairie pour informer les jeunes sur les mesures pour l'emploi et le crédit formation, à partir de 9 heures.

## Repas 3<sup>e</sup> âge

Le repas du 3<sup>e</sup> âge aura lieu cette année le dimanche 8 décembre, au restaurant scolaire.

Toutes les personnes âgées de 65 ans y sont cordialement invitées ainsi que leurs conjoints.

Les inscriptions seront prises soit à la mairie soit au club de l'amitié.

## Roseau macarien

L'assemblée générale de la société aura lieu le dimanche 15 décembre, à la mairie de Saint-Macaire. Election du nouveau. Les candidatures sont à expédier avant le 30 novembre au président M. Jean Lesparre, 55, résidence Moleon, 33210 Langon, tél. 56.76.82.32.

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1991

## ORIGINALE

Il n'y a rien qui ressemble plus à une commémoration du 11 novembre dans nos villages, qu'une autre commémoration du 11 novembre dans un autre village quel qu'il soit. Il est en effet bien difficile d'innover en ce domaine et chacun se contente donc d'une gerbe déposée, d'un petit discours exécuté et d'un pot de l'amitié offert.

A Saint Macaire on a fait plus. Avant la cérémonie au monument aux morts, a été projeté aux macariens, le film « Les sentiers de la gloire » de Stanley Kubrick. Voilà une initiative qu'elle est intéressante... comme initiative. Pour ceux qui veulent réfléchir à la guerre et ce qu'elle engendre permettez-nous de vous recommander un livre admirable de Dalton Trombo : « Johnny s'en va en guerre ». Après, on n'est plus jamais comme avant.

Mais, il y a aussi des étanches. Des gens sur qui la vie et les événements n'ont aucune prise. Qui n'ont rien appris et rien retenu. Figurez-vous que des voix se sont élevées à St-Macaire pour trouver le film un peu trop pacifiste et naturellement pour entonner l'antienne sur le sacrilège ainsi commis. Comme si on ne pouvait pas aimer en même temps le sacrifice des soldats et souhaiter que ce soit le dernier.

Mais il est vrai qu'il

y a des élections en mars prochain dans nos campagnes où mugirent ces féroces soldats et que la clientèle cocardière est un bon plan pour les candidats sans scrupules.

50/6.12.92

# SAINT-MACAIRE

## FLEURISSEMENT

### Pour aller plus loin

Voilà déjà près de dix années que la commune participe au concours girondin villages fleuris, participation qui se manifeste localement par une remise de prix très suivie pendant les fêtes de la Saint-Jean. A plusieurs reprises, Saint-Macaire a figuré au palmarès départemental en bonne place, que ce soit des particuliers ou la municipalité proprement dite.

Chacun sait cependant que la notoriété de Saint-Macaire est d'abord fondée sur son patrimoine architectural et urbain qui fournit le cadre de vie quotidienne d'un bon tiers des Macariens. Or, que ce soit pour le visiteur ou pour le simple agrément des riverains, il n'est pas de meilleur

manière pour souligner la qualité de ce patrimoine que de l'accompagner d'un fleurissement discret, mais mûri et réfléchi.

Bien entendu, fleurir n'est pas le plus difficile, encore que cela fasse appel à de véritables capacités de conception. Encore faut-il en assurer l'entretien permanent, le renouvellement saisonnier et la constante progression.

## Permanence architecte

La permanence de l'architecte conseil du CAUE aura lieu à la subdivision de l'équipement le vendredi 6 décembre et non le 13 décembre comme prévu.

## SAINT-MACAIRE

### Le Prieuré : bilan

L'assemblée générale de l'association le Prieuré s'est tenue récemment sous la présidence de M. Alain Falissard. Le président présente un bilan positif qui se traduit par la participation à de nombreuses manifestations, seul ou avec d'autres sociétés. Le Prieuré a organisé une soirée musette, le feu de Saint-Jean et une soirée théâtre avec la venue de la troupe de Roaillan.

Dans le cadre de l'animation de Saint-Macaire et en collaboration avec d'autres associations, il a participé activement au carnaval, à la Nuit du patrimoine, à la balade nocturne et à la Nuit du cinéma. Le groupe théâtre a été intégré dans les Compagnons de la veillée pour le grand spectacle du « Capitaine Fracasse », place du Marché-Dieu.

Le Prieuré est aussi engagé dans les CATE du groupe scolaire, au titre de la

bibliothèque et du théâtre. Il est présent dans le Défi sport et il anime le Noël des écoles par un petit spectacle. Le bilan financier est équilibré bien que les soirées présentées à la salle des fêtes ne soient pas trop suivies par le public macarien.

Après l'élection du conseil d'administration, le bureau est ainsi constitué (M. Falissard ne se représentait pas à la présidence) : M<sup>me</sup> Guylaine Armand, présidente; M. Alain Falissard, vice-président; M<sup>me</sup> Valérie Bortot, secrétaire; M<sup>me</sup> Victoria Deanouea, secrétaire adjointe; M. Thierry Donard, trésorier; M<sup>me</sup> Christelle Guindeuil, trésorière adjointe; M<sup>me</sup> Natacha Guindeuil, MM. Frédéric Cabrirol et Louis Tremea.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Prieuré, tél. 56.83.34.52.

285577

SAINT-MACAIRE

MARDI 10 DÉCEMBRE, 21 heures

### SUPER-QUINE

**Canard gras, quartiers et longes de porc, oie jambon, cuisse de bœuf, rôtis, entrecôtes, filets garnis, 9 paires de volailles**

50/11.12.91

## SAINT-MACAIRE

### ASM Judo

En raison d'un début d'incendie qui a partiellement endommagé la salle de judo, les cours sont interrompus jusqu'à nouvel ordre.

L'arrosage de fin d'année était prévu le vendredi 20 décembre, à partir de 18 h 30. Cette date est maintenue. Rendez-vous devant la salle.

La vente des calendriers se poursuivra ce jour-là.

### Roseau macarien

L'assemblée générale du Roseau aura lieu dimanche 15 décembre, salle de la mairie, à 10 h 30.

## SAINT-MACAIRE

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie ce jeudi 12 décembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : point atelier-relais et assainissement; terrain de la Verrière.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion, à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

**JEUDI 12 DÉCEMBRE 1991**

### SAINT-MACAIRE

■ M<sup>me</sup> Robert Dufourc, son épouse; M. et M<sup>me</sup> Alain Garlis et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Michel Dufourc et leurs enfants, M. Alain Dufourc et Valérie, les familles Dufourc, Perroy, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Robert DUFOURC,**

survenu à l'âge de 72 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

Il ne sera pas reçu de condoléances, un registre sera tenu à disposition.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

**PFG 50 Langon,**

**25, rue Maubec, 33211 Langon.**

**Tél. 56.63.00.57.**

### SAINT-MACAIRE

■ Le maire et le Conseil municipal vous font part du décès de leur regretté collègue,

**M. Robert DUFOURC,**  
conseiller municipal,

et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire.

### LANGON

■ La FNAPH section de Langon vous fait part du décès de son ami

**Robert DUFOURC,**

membre du Conseil d'administration, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire.

### SAINT-MAIXANT

■ Le bureau et les membres de la société de chasse de Saint-Maixant ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté président,

**Robert DUFOURC.**

Ses obsèques auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire.

### SAINT-MAIXANT

■ Le maire et le Conseil municipal de Saint-Maixant ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Robert DUFOURC,**  
ancien maire adjoint.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

**PFG 50 Langon,**  
**25, rue Maubec, 33211 Langon,**  
**tél. 56.63.00.57.**

**ASSOCIATION****Les stages de l'école de musique**

L'école de musique Ardilla propose deux stages instrumentaux.

**Stage de guitare jazz.** — Approche de l'improvisation avec Michel Dedieu. Ce stage se déroulera sur trois week-end. Cependant, il sera possible de ne participer qu'à un ou deux week-end.

Les thèmes abordés au cours des stages seront : l'harmonisation de la gamme majeure, mineure naturelle, mineure harmonique, etc; la relation accords, degrés, modes d'improvisation; l'improvisation sur diverses progressions harmoniques; l'analyse de chorus et la recherche d'idées personnelles. Démarche : alternance théorie et application pratique.

Ces stages auront lieu de 14 heures à 18 heures les samedi 21 et dimanche 22 décembre; les samedi 29 février et dimanche 29 novembre; les samedi 25 et dimanche 26 avril.

Participations au frais du stage : 200 francs par week-end.

Inscriptions et renseignements à l'école de musique au 56.62.27.36.

**Stage de recherche et de création instrumentale.** — Ce stage dirigé par Christian Vieussens (professeur de flûte, flûte traversière, accordéon diatonique)

concerne principalement les instrumentistes à vent (cuivres, anche, bois).

Il s'adresse à des gens ayant un minimum d'acquis techniques sur leur instrument et désireux de pratiquer une certaine forme d'improvisation dans une approche « ouverte » de la pratique instrumentale.

C'est un atelier de création collective. Les dates de ce stage sont à déterminer avec les participants. Une participation financière minimale au frais du stage sera demandée en fonction du nombre de participants.

Inscriptions et renseignements : l'école de musique au 56.62.27.36.

**SAINT-MACAIRE****Ardilla**

L'association Ardilla pour l'animation et l'éducation musicale en pays macarrien vous annonce que son assemblée générale aura lieu le vendredi 29 novembre, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

**FNACA**

■ Le bureau cantonal FNACA invite tous ses adhérents à participer à son assemblée ordinaire et extraordinaire, à la mairie de Saint-Macaire, le 29 décembre 1991, à 20 h 30. Ordre du jour : renouvellement du bureau; rapports moral et financier; questions diverses.

**COUPES DES GRAVES**

(3<sup>e</sup> tour)

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre, à 15 heures.** — Barsac-Barie, Saint-Pierre-d'Ac. - Lamothe, Uzeste - Saint-Martin, Beautiran-Portets, Saint-Pierre-de-Monts - Saint-Macaire, Loupiac-Villandraut, Coimères-Savignac.

**DÉTECTION-SELECTION****Pupilles 2<sup>e</sup> année (1<sup>re</sup> phase).**

— La première phase de détection pupilles 2<sup>e</sup> année se déroulera le samedi 30 novembre, de 14 heures à 17 heures.

Le clubs possédant une équipe pupilles à sept ou une équipe pupilles à onze sont priés de présenter leurs meilleurs pupilles 2<sup>e</sup> année, munis de leur équipement de footballeur, d'un bon ballon et de leur licence, sur l'un des trois centres prévus pour cette opération.

Répartition des centres :

A Sauveterre : Castets, Hure, Fontet, La Réole, Lamothe, Sauveterre, Caudrot, Gironde, Verdélais, Grignols, Saint-Macaire, Savignac, Monségur, Morizès, Saint-Martial, Auros. Les clubs de Hure et de Lamothe fourniront un jeu de maillots numérotés.

**ST-MACAIRE****Halte au vandalisme**

L'Office macarrien du tourisme tient à déplorer que des vandales aient cru utile de procéder à un certain nombre de dégradations sur l'esplanade des Grottes et dans les locaux attenants. Bien entendu, ces exploits ont été réalisés en nocturne, de manière à permettre à la lâcheté de s'exprimer en toute quiétude.

Plainte a été déposée en gendarmerie. Sans commentaires.

**FNACA**

Le bureau cantonal FNACA invite tous ses adhérents à participer à son assemblée ordinaire et extraordinaire à la mairie de Saint-Macaire, le 29 décembre 1991, à 20 h 30. Ordre du jour : renouvellement du bureau; rapports moral et financier; questions diverses.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Toujours les orages !

Dans un premier temps et sur proposition de M. Falissard, le Conseil municipal remercie unanimement les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours macarien pour l'efficacité de leurs prestations durant l'orage du 31 août, et en particulier sur les communes les plus touchées, à savoir Pian, Verdélais, Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac et Saint-Macaire.

Le maire regrette les quelques excès de réaction relevés chez les particuliers qui, traumatisés par l'ampleur des dégâts, se sont montrés quelque peu impatients à l'égard des secours et trop revendicatifs quant aux responsabilités éventuelles des élus.

L'inventaire des dégâts commis sur les voies publiques a été évalué à 90 000 francs TTC par la DDE, avec une aide possible du Conseil général plafonnée à 50 % du montant hors taxes. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité ce programme urgent.

Les dégâts relevés sur les immeubles communaux sont particulièrement sensibles sur la salle François-Mauriac au niveau du plafond et de l'armoire de détection incendie : ces travaux ne seront pris en charge par les assurances que lorsque la commune sera déclarée sinistrée par décret ministériel.

Cependant, dans cette attente et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de faire procéder le plus rapidement possible au remplacement des systèmes défectueux de collecte des eaux pluviales en rives d'égout du corps principal de bâtiment, puis des annexes. L'opération réalisée par les entreprises Cosson et Simonnet pour la zinguerie, Lafue pour la charpente, se situe à hauteur de 40 000 francs TTC pour la salle et de 19 000 francs TTC pour les annexes.

D'autre part, une mission d'expertise sera conduite par le bureau d'études SO-CAMA, maître d'œuvre de l'assainissement et du réseau d'eau potable sur la commune, pour réévaluer complètement les problèmes d'évacuation des eaux pluviales dans le secteur du Bas-Pian. Il s'agit de compléter l'opération déjà prévue et à demi-réalisée d'implantation d'un gros collecteur au droit de la rue de la Sainte.

Dans le même temps, M. Falissard s'est chargé de coordonner ce diagnostic avec une intervention de la DDE portant sur les conditions de traversée des eaux pluviales issues des coteaux de Pian sous la nouvelle RN 113.

Les conclusions de ces démarches devraient conduire à un programme d'investissement lourd qu'il s'agira de plaider auprès du département pour dégager des aides spécifiques.

#### DOSSIERS EN COURS

A l'unanimité, le Conseil municipal a ratifié la ventilation des surfaces disponibles à la Verrerie Est, soit 16 300 mètres carrés, pour le projet de lotissement et 4 544 mètres carrés en extension des riverains. Le maire indique que les premiers contacts ont été pris pour déterminer le coût des réseaux nécessaires au lotissement, et que le sous-seing est passé, permettant ainsi de demander une avance remboursable auprès du Conseil général.

Un vote indicatif permet de privilégier l'hypothèse qu'un candidat constructeur ne pourrait acheter à lots contigus, mais un seul uniquement (7 voix contre 6 et 1 abstention).

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le contrat proposé par M. Pradal, architecte, pour la maîtrise d'œuvre de l'opération atelier-relais, et ce pour un montant de 100 000 francs hors taxe. Le maire signale que le bureau du Conseil général a décidé de subventionner la réalisation à hauteur de 150 000 francs.

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de faire réaliser la rénovation du revêtement de la cour de l'école maternelle par l'entreprise Pepin pour un montant TTC de 27 600 francs (solution grave émulsion).

A l'unanimité, le Conseil municipal a opté pour la prise en charge de la mise en souterrain du réseau d'éclairage public le long du futur centre de secours, rue Beroing, sachant qu'EDF a finalement accepté d'assumer le déplacement de la ligne moyenne tension le long de la propriété Reghenaz. La maîtrise d'œuvre en sera confiée au SDEE.

A l'unanimité, le Conseil municipal a mandaté, outre le maire, M<sup>me</sup> Thomas et M. Falissard pour constituer les commissions d'appel d'offres nécessaires pour les trois programmes suivants : atelier-relais, deuxième tranche de réfection des fenestres et vitraux de l'église, lotissement communal.

A l'unanimité, le Conseil municipal a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Gardera (place de l'Arbre-de-la-Liberté), Seyrac-Azeric (cours de la République), Labarrière (route de l'Ancien-Pont) et Dallay (rue du Thuron).

#### INFORMATIONS

Le maire et M. Darbo rapportent les réunions du Conseil syndical du SISS au cours desquelles le budget supplémentaire du syndicat n'a été adopté que par 8 voix et 30 abstentions. Ce résultat démontre qu'une large majorité des délégués des deux rives s'inquiète de l'avenir du projet de collège rive droite, menacé par la reconstruction de Jules-Ferry avec une capacité d'accueil nominale de 550 élèves au lieu des 400 envisagés initialement. Il est temps de parler vrai sur ce dossier.

Le maire et M. Cadi rappellent que M<sup>me</sup> Ben Hassen a été recrutée pour assurer le remplacement de M<sup>me</sup> Sanche, en arrêt maladie, et ce pour le groupe scolaire puisque, lors de l'appel à candidatures correspondant, elle avait été classée deuxième par le Conseil municipal après M<sup>me</sup> François, actuellement titulaire d'un autre emploi.

Sur interrogation de M. Dufoure, le maire et M. Falissard renouvellent les conditions d'ouverture du sanitaire public de la place de Tourny (autrefois dénommé « bunker ») décidées par le Conseil municipal, ainsi que le coût de l'opération, c'est-à-dire environ 80 000 francs TTC, intervention des employés communaux incluse.

M. Darbo livre le contenu de la réflexion en cours, notamment au sein du SICTOM, pour déterminer les conditions de réalisation d'une usine de traitement des ordures ménagères, avec une implantation pressentie près du Nizan pour un investissement de l'ordre de 50 millions de francs.

Sur question de M. Lacampagne, M. Falissard confirme qu'une opération de nettoyage est prévue avec l'entreprise Lodinat sur le quartier Rendesse (maison Dujeantieu et démolition chai Morgues) et sur le Thuron (nettoyage du lavoir de la Barette et dégagement de la tour accolée à la Barbacane).

M. Conant intervient pour regretter l'état du revêtement des rues, le maire lui répondant que le traitement des espaces publics devrait être une priorité si les possibilités d'investissement de la commune n'étaient pas monopolisées par les réseaux eau - assainissement - eaux pluviales et les graves réparations du patrimoine communal, notamment du groupe scolaire.

M. Bouey demande la suppression des deux radiateurs à gaz endommagés dans les annexes de la salle des fêtes.

### Mémento

#### COMMUNIQUÉ

**Correspondant.** Articles, photos, publicité : J. Sanche, 8, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

**Dépositaire.** M. Depoivre, place de l'Horloge, 33490 Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 30 novembre.** A 17 h, Maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre.** A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Buyac, à Langon, tél. 56.63.00.02.

**Dentiste.** Docteur Lataste, de 9 h à 12 h, tél. 56.27.27.52.

**Vétérinaire.** Docteur Schoot, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**Soins infirmiers.** Saint-Macaire : cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21.

#### MARCHÉ

Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h, allée des Tilleuls.

#### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64, et à la Maison de pays, tél. 56.63.32.14, pour les groupes organisés.

**Musée régional PTT Aquitains.** Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h 30.

**Pétanque.** Dimanche, 14 h, concours à la bouteille, place Tourny.

## SAINT-MACAIRE

### Mission locale des Deux-Rives

Une permanence se tiendra ce mercredi 4 décembre, dans les locaux de la mairie pour informer les jeunes sur les mesures pour l'emploi et le crédit formation, à partir de 9 heures.

### Repas 3<sup>e</sup> âge

Le repas du 3<sup>e</sup> âge aura lieu cette année le dimanche 8 décembre, au restaurant scolaire.

Toutes les personnes âgées de 65 ans y sont cordialement invitées ainsi que leurs conjoints.

Les inscriptions seront prises soit à la mairie soit au club de l'amitié.

### Roseau macarien

L'assemblée générale de la société aura lieu le dimanche 15 décembre, à la mairie de Saint-Macaire. Election du nouveau. Les candidatures sont à expédier avant le 30 novembre au président M. Jean Lesparre, 55, résidence Moleon, 33210 Langon, tél. 56.76.82.32.

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1991

L'anophile (Beautiran) / n°132 - Décembre 1991

### ORIGINALE

Il n'y a rien qui ressemble plus à une commémoration du 11 novembre dans nos villages, qu'une autre commémoration du 11 novembre dans un autre village quel qu'il soit. Il est en effet bien difficile d'innover en ce domaine et chacun se contente donc d'une gerbe déposée, d'un petit discours exécuté et d'un pot de l'amitié offert.

A Saint Macaire on a fait plus. Avant la cérémonie au monument aux morts, a été projeté aux macariens, le film « Les sentiers de la gloire » de Stanley Kubrick. Voilà une initiative qu'elle est intéressante... comme initiative. Pour ceux qui veulent réfléchir à la guerre et ce qu'elle engendre permettez-nous de vous recommander un livre admirable de Dalton Trombo : « Johnny s'en va en guerre ». Après, on n'est plus jamais comme avant. Mais, il y a aussi des étanches. Des gens sur qui la vie et les événements n'ont aucune prise. Qui n'ont rien appris et rien retenu. Figurez-vous que des voix se sont élevées à St-Macaire pour trouver le film un peu trop pacifiste et naturellement pour entonner l'antienne sur le sacrilège ainsi commis, comme si on ne pouvait pas aimer en même temps le sacrifice des soldats et souhaiter que ce soit le dernier. Mais il est vrai qu'il

y a des élections en mars prochain dans nos campagnes où mugirent ces féroces soldats et que la clientèle cocardière est un bon plan pour les candidats sans scrupules.

## SAINT-MACAIRE

### FLEURISSEMENT

## Pour aller plus loin

Voilà déjà près de dix années que la commune participe au concours girondin villages fleuris, participation qui se manifeste localement par une remise de prix très suivie pendant les fêtes de la Saint-Jean. A plusieurs reprises, Saint-Macaire a figuré au palmarès départemental en bonne place, que ce soit des particuliers ou la municipalité proprement dite.

Chacun sait cependant que la notoriété de Saint-Macaire est d'abord fondée sur son patrimoine architectural et urbain qui fournit le cadre de vie quotidienne d'un bon tiers des Macariens. Or, que ce soit pour le visiteur ou pour le simple agrément des riverains, il n'est pas de meil-

leure manière pour souligner la qualité de ce patrimoine que de l'accompagner d'un fleurissement discret, mais mûri et réfléchi.

Bien entendu, fleurir n'est pas le plus difficile, encore que cela fasse appel à de véritables capacités de conception. Encore faut-il en assurer l'entretien permanent, le renouvellement saisonnier et la constante progression.

### Permanence architecte

La permanence de l'architecte conseil du CAUE aura lieu à la subdivision de l'équipement le vendredi 6 décembre et non le 13 décembre comme prévu.

50/6.12.92

**SAINT-MACAIRE****Le Prieuré : bilan**

L'assemblée générale de l'association le Prieuré s'est tenue récemment sous la présidence de M. Alain Falissard. Le président présente un bilan positif qui se traduit par la participation à de nombreuses manifestations, seul ou avec d'autres sociétés. Le Prieuré a organisé une soirée musette, le feu de Saint-Jean et une soirée théâtre avec la venue de la troupe de Roaillan.

Dans le cadre de l'animation de Saint-Macaire et en collaboration avec d'autres associations, il a participé activement au carnaval, à la Nuit du patrimoine, à la balade nocturne et à la Nuit du cinéma. Le groupe théâtre a été intégré dans les Compagnons de la veillée pour le grand spectacle du « Capitaine Fracasse », place du Marché-Dieu.

Le Prieuré est aussi engagé dans les CATE du groupe scolaire, au titre de la

bibliothèque et du théâtre. Il est présent dans le Défi sport et il anime le Noël des écoles par un petit spectacle. Le bilan financier est équilibré bien que les soirées présentées à la salle des fêtes ne soient pas trop suivies par le public macarien.

Après l'élection du conseil d'administration, le bureau est ainsi constitué (M. Falissard ne se représentait pas à la présidence) : M<sup>me</sup> Guyline Armand, présidente; M. Alain Falissard, vice-président; M<sup>me</sup> Valérie Bortot, secrétaire; M<sup>me</sup> Victoria Desnoues, secrétaire adjointe; M. Thierry Donard, trésorier; M<sup>me</sup> Christelle Guindeuil, trésorière adjointe; M<sup>me</sup> Natacha Guindeuil, MM. Frédéric Cabirol et Louis Tremea.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Prieuré, tél. 56.83.34.52.

285577

SAINT-MACAIRE

MARDI 10 DÉCEMBRE, 21 heures

**SUPER-QUINE**

**Canard gras, quartiers et longues de porc, oie jambon, cuisse de bœuf, rôtis, entrecôtes, filets garnis, 9 paires de volailles**

50/11-12-91

**SAINT-MACAIRE****ASM Judo**

En raison d'un début d'incendie qui a partiellement endommagé la salle de judo, les cours sont interrompus jusqu'à nouvel ordre.

L'arrosage de fin d'année était prévu le vendredi 20 décembre, à partir de 18 h 30. Cette date est maintenue. Rendez-vous devant la salle.

La vente des calendriers se poursuivra ce jour-là.

**Roseau macarien**

L'assemblée générale du Roseau aura lieu dimanche 15 décembre, salle de la mairie, à 10 h 30.

**SAINT-MACAIRE****Conseil municipal**

Le Conseil municipal se réunira à la mairie ce jeudi 12 décembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : point atelier-relais et assainissement; terrain de la Verrière.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion, à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

**JEUDI 12 DÉCEMBRE 1991****SAINT-MACAIRE**

■ M<sup>me</sup> Robert Dufourc, son épouse; M. et M<sup>me</sup> Alain Garlis et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Michel Dufourc et leurs enfants, M. Alain Dufourc et Valérie, les familles Dufourc, Perroy, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Robert DUFOURC,**

survenu à l'âge de 72 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

Il ne sera pas reçu de condoléances, un registre sera tenu à disposition.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

**PFG SO Langon,****25, rue Maubec, 33211 Langon.****Tél. 56.63.00.57.****SAINT-MACAIRE**

■ Le maire et le Conseil municipal vous font part du décès de leur regretté collègue,

**M. Robert DUFOURC,**  
conseiller municipal,

et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire.

**LANGON**

■ La FNAPH section de Langon vous fait part du décès de son ami

**Robert DUFOURC,**

membre du Conseil d'administration, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire.

**SAINT-MAIXANT**

■ Le bureau et les membres de la société de chasse de Saint-Maixant ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté président,

**Robert DUFOURC.**

Ses obsèques auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire.

**SAINT-MAIXANT**

■ Le maire et le Conseil municipal de Saint-Maixant ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Robert DUFOURC,**  
ancien maire adjoint.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 décembre 1991, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

**PFG SO Langon,****25, rue Maubec, 33211 Langon,****tél. 56.63.00.57.**

## AMÉNAGEMENT

## La bastide réfléchit



La visite de Monségur (Photo Nelly Crégut)

La venue à Monségur de M. Lasserre, vice-président du Conseil régional, en charge du tourisme avec M. Breteau, a été l'occasion de faire le point sur les projets monségurais.

Depuis l'été, époque à laquelle Monségur a été élue « bastide » au titre du concours régional, un certain nombre de démarches ont été entreprises. Un comité de pilotage, regroupant une dizaine d'élus et de techniciens du tourisme, se réunit régulièrement sous la présidence de M. le maire. Quatre commissions ont été formées : finances, urbanisme, hébergement et activités touristiques. Le travail de ces commissions

permettra de constituer les premiers dossiers de projet qui seront soumis au Conseil régional au début 1992.

La commission urbanisme a entamé une réflexion sur le réaménagement de la place Robert-Darniche, la circulation dans la ville et les entrées de la bastide par les anciennes portes. La commission hébergement recense les logements vacants dans Monségur.

Ainsi, dès le début de l'année prochaine, un certain nombre de projets concrets devraient être au point. Ces projets peuvent émaner de la commune ou des privés. À cet égard, le comité de pilotage invite

toutes les personnes porteuses de projets à prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

En effet, le programme bastide veut aussi développer l'économie en milieu rural, et on ne saurait trop insister sur la nécessité de faire connaître les projets privés qui animent tout à fait dans le cadre de ce programme.

Cette entrevue avec MM. Lasserre et Breteau a été très positive et laisse présager un concours efficace de la région.

Le comité de pilotage, désireux de communiquer avec la population, donnera les détails techniques relatifs au programme dans le bulletin municipal.

## SAINT-MACAIRE

286237

SAINT-MACAIRE - MARDI 17 DÉCEMBRE à 21 heures

## SUPER-QUINE

Canards gras, quartiers et longes de porc, oie, jambon, cuisse de bœuf, rôtis, entrecôtes, filets garnis. 9 dindes à la ligne.

## FNACA: le nouveau bureau

Dernièrement l'assemblée générale annuelle s'est tenue à la mairie de Saint-Macaire, sous la présidence de M. Claude Coutan et M<sup>me</sup> Liliane, tous deux membres départementaux. Après le compte rendu, détaillé de l'association devant de nombreux membres présents, quitus a été donné pour le compte rendu moral et financier qui s'avèrent positifs à la satisfaction générale.

Le secrétaire a fait le bilan des diverses sorties officielles et en particulier le déplacement au congrès de Cenon, où

notre porte-drapeau a reçu une décoration. Ensuite il a été procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1992. Président d'honneur : J.-Marie Billa; président : J.-Marie Servant; secrétaire : Ch. Dubernet; trésorier : M. Toitot; juridique et social : S. David; porte-drapeau : M. Beaulac; correspondant presse : S. Cassin; membres du bureau : F. Duchamps, M. Pujol, P. Cuilhe, Y. Couthures, R. Gauthier, M. Sage, abbé J. Melous, J. Berringer, A. Puech, A. Yatin.

MARDI 17 DÉCEMBRE 1991

SO/14.12.92

SAIN  
MACAIRE

## Agenda

## URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.  
**Médecin.** Voir Langon.  
**Pharmacie.** Audoy, à Toulence, tél. 56.62.20.27.  
**Dentiste.** Docteur Lacombe (de 9 h à 12 h), tél. 56.27.07.77.  
**Vétérinaire.** Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.  
**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.  
**Soins infirmiers.** Saint-Macaire : cabinet Bahans, Braud, tél. 56.63.40.21.

## LOISIRS

**Pétanque.** Dimanche, à 14 h, concours à la bouteille, place Tourny.

## REMERCIEMENTS

## SAINT-MACAIRE

■ M<sup>me</sup> Robert Dufourc, son épouse; M. et M<sup>me</sup> Alain Garlis et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Michel Dufourc et leurs enfants, M. Alain Dufourc et Valérie, les familles Dufourc, Perroy, parents et alliés remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs présences, leurs envois de fleurs et leurs messages, se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Robert DUFOURC.

PFG SO, 25, rue Maubec,  
33210 Langon. Tél. 56.63.00.57.

## SAINT-MACAIRE

SO/18.12.91

286238

(Communiqué)

M. SAN JOSÉ remercie sa clientèle de sa fidélité et de sa confiance et lui demande de les reporter sur son successeur

M<sup>me</sup> GISELE, coiffure mixte  
à partir de ce mercredi 18/12/91.

SAINT-MACAIRE, rue de l'Eglise. T. 56.63.11.96



# Parti communiste : un débat avec René Andrieu

Les communistes du sud de la Gironde proposaient une rencontre-débat vendredi dernier à la salle des fêtes de Saint-Macaire avec la participation de René Andrieu, membre du comité central du Parti communiste et ancien directeur du journal « l'Humanité ». Ils étaient plusieurs centaines à avoir répondu à l'appel et malgré le froid, l'ambiance était plutôt chaude dans la pièce.

En deux heures de temps, le micro a circulé une trentaine de fois dans la salle pour un échange d'idées tous azimuts. « Il faut qu'il y ait des gens qui partagent des idées communes, des gens qui marchent vers un idéal de société. Il faut recréer cette volonté de modifier les choses et la vision que l'on en a; le rôle des communistes est de faire réfléchir », affirmait un élu communiste « non inscrit » comme il précisait lui-même.

Militants, sympathisants, socialistes, chrétiens chacun a exprimé son point de vue. De nombreux communistes ont fait part de leur déception des orientations prises par le Parti socialiste. Jean Lafourcade, le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, lançait même un cri du cœur : « Comment être crédible ? La gauche est devenue un fourre-tout. Il n'y a plus cette résonance que j'éprouvais autrefois quand on se battait pour des idées. » Si on veut en finir avec cette politique

cynique, il faut entrer en lutte », ajoutait un militant.

## PAS D'EMPORTEMENT

La situation de l'ex-URSS a également été un sujet de prédilection : « On aurait même dû débattre les problèmes de l'Est avant que les médias nous imposent leur point de vue. « L'Humanité » devrait informer de tout ce qui se passe. » A l'interrogation de ce communiste, René Andrieu prenait la parole : « L'Humanité » ne prévoit pas tout l'avenir, personne ne peut le faire. Il faut voir les choses dans leur complexité, rien n'est blanc ou noir. Je ne regrette pas que le régime soviétique change, il ne devait pas rester tel qu'il était. Je le savais, mais si je ne l'écrivais pas tous les jours, c'est parce que nous avons espoir

que la situation changerait. On n'est pas là pour mettre des bons ou des mauvais points, c'est au peuple de décider. Pourtant, c'est vrai, nous nous sommes tus pendant beaucoup trop d'années à cause d'une fausse solidarité » et il ajoutait même : « Il faut condamner de manière très nette le parti unique qui aboutit à la dictature d'un clan ou d'un homme. »

Pas d'emportement, pas de discours dans la « pure ligne du parti », simplement des idées de monde meilleur se sont échangées au cours de cette réunion. Le débat du vendredi 13 portera-t-il bonheur ou malheur au PC pour les prochaines élections régionales et cantonales ? comme le disait René Andrieu, nul même « l'Humanité » ne saurait le dire.

JEAN-MICHEL LE BLANC

## SAINT-MACAIRE

### Le 3<sup>e</sup> âge à l'honneur

C'est tout récemment que le restaurant a accueilli dominicalement 65 convives, en quelque sorte délégués du 3<sup>e</sup> âge macarien, à l'invitation du Conseil municipal.

Le menu immuable, soigneusement préparé par M<sup>me</sup> Beauge, a connu toujours le même succès, en particulier la poule au pot, sa farce et ses carottes sans bien sûr oublier le gigot de mouton fourni par les deux bouchers macariens. La bûche de la maison Marquille a su conquérir les appétits, même en fin de repas, de même que la galette des rois du maître boulanger Corjial.

A l'issue de la « cérémonie » et de l'hommage chantant délivré à Yves Montand par René Lagahuzère, l'après-midi s'est prolongée jusqu'à 19 heures avec une partie dansante qui laisse peu de convives à l'écart. A l'année prochaine !



M. et M<sup>me</sup> Peretto de la rue Burdeau



M. et M<sup>me</sup> Labat, de la rue des Remparts (Photos J.S., « Sud-Ouest »)

Quand Sud-Ouest Voyages vend le Club Med

Antilles au départ de Bordeaux  
séjour Caravelle  
8600F\*



PROFESSION - CONSEIL  
sud-ouest  
voyages

UC 1107 - prix à partir de

JEUDI 19 DÉCEMBRE 1991

# Nécrologie : Robert Dufourc nous a quittés

19.12.91



Robert Dufourc, lors du jubilé de Pingouin, en compagnie de M. et M<sup>me</sup> Léon (Photo « Sud-Ouest »)

Voici le texte de l'allocution prononcée par le maire devant la dépouille de Robert Dufourc.

« Vivre sans amis, c'est mourir sans témoins » soulignait en son temps l'écrivain Georges Herbert. Et bien, cher Robert, la preuve est faite aujourd'hui, s'il en était besoin, que tu as su développer autour de toi un capital d'amitié incommensurable, le seul capital qui vaille la peine d'ailleurs d'être accumulé sans retenue aucune. » « Ce capital s'est constitué tout au long d'une vie qui s'est dès la jeunesse orientée sur le service des autres, sur de la « res publica », la chose publique, notion par trop frappée d'archaïsme par les temps qui courent, temps dominés par le retour de l'individualisme.

Or, précisément, Robert, pour mettre en œuvre tes convictions, tu as su t'affranchir de toutes les frontières, qu'elles soient d'ordre politique, corporative ou simplement communales. Qui pourra oublier, en ce moment, le rôle déterminant que tu as pu jouer à Saint-Maixant à la fois comme élu municipal de 1965 à 1983 (notamment comme adjoint de Maxime Hart) à la fois comme président de la société de jeunesse pendant un bail ininterrompu de six-sept ans et encore

comme président « sortant » de la société de chasse ?

De même, qui pourra oublier ton engagement en 1989 dans la vie municipale macarienne, avec dans la foulée la prise en mains des destinées du club de l'amitié et l'attention par la création de liens plus nourris entre les pensionnaires de la maison de retraite et les tenants du 3<sup>e</sup> âge macarien ?

Enfin, qui pourra oublier tes multiples responsabilités dans le champ professionnel ou para-professionnel, que ce soit au sein du syndicalisme des salariés agricoles ou du mutualisme de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés, que ce soit encore de manière plus prosaïque mais non moins importante au sein de la Mutuelle porcine.

En somme, Robert, tu faisais partie de ces hommes publics de base, dont l'action n'est jamais médiatisée, mais qui fondent au jour le jour notre démocratie et qui construisent par leur témoignage permanent les véritables antidotes aux idées qui cherchent à remettre en cause l'idéal républicain.

D'ailleurs, cette attitude délibérée tu n'as pu que la conforter au cours des vingt et une années passées à Malagar,

comme chef de culture et régisseur de François Mauriac, dont les prises de position républicaines aux moments cruciaux de notre histoire nationale ne sont plus à démontrer.

Nous savons que ton message est depuis longtemps relayé par ton épouse et tes enfants (et il suffit de citer à ce sujet le Moto-Start Club) mais nous savons aussi que tout cela s'est accompli avec une dimension supplémentaire, celle qui t'appartient encore plus en propre, tout cela s'est accompli sous le signe de l'humour. Nous devons reconnaître, Robert, que tu nous as bien fait rire.

Raymond Queneau s'écriait : « L'humour est une tentative pour décapier les grands sentiments de leur bêtise » et cette définition te ressemble au plus haut point. Ce décapage quotidien pouvait dérouter, irriter, désarçonner : jamais il ne blessait.

Alors Robert, notre ami, nous te disons provisoirement : « Au revoir ! » et il ne nous reste plus qu'à méditer l'appel que, comme Jacques Brel, tu nous as sûrement quelque part adressé : « Je veux qu'on rie, je veux qu'on pleure... », vous connaissez la suite ! Salut l'artiste ! »

## SAINT-MACAIRE

### Cantonale : M<sup>me</sup> Dignau

M<sup>me</sup> Geneviève Dignau, candidate à l'élection cantonale du canton de Saint-Macaire, nous a adressé le texte suivant : « Quand on commence une course de haies ce n'est pas pour franchir la première haie et puis s'arrêter aussitôt. On se lance dans une perspective simple : aller jusqu'au bout. 1989 a été mon premier combat dans l'opposition, mars 1993 sera mon deuxième combat dans l'opposition. Ma candidature n'étonnera et ne surprendra personne. La réélection de Jean Lafourcade serait une catastrophe pour le canton de Saint-Macaire. Il me semble essentiel de ne pas être tout simplement le candidat d'un parti politique, je ne pense pas que leurs appareils ni leurs chefs aient à dicter aux Français les conditions de leur expression publique. Les Français ne voteront pas en fonction des consignes mais selon ce qu'ils croient bon. Le Parti républicain reste ma famille de pensée, mes amis sont là, mais il me semble essentiel de ne pas être que le candidat d'un parti politique, fût-il le meilleur.

« Mars 1992 doit être une affaire populaire qui n'admettra ni langue de bois ni frilosité. Depuis deux ans, j'en ai fait la démonstration à travers l'intérêt que je porte aux difficultés que j'ai rencontrées dans des dizaines et des dizaines de foyers, commerçants, etc. »

**VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1991**

50 / 21.12.91

## ST-MACAIRE

### Agenda

#### SAISON

**Correspondant.** Articles, photos et publicité, J. Sanche, 8, place de l'Église, 33490 Saint-Macaire.

#### PERMANENCE

**Le maire.** Le samedi, de 10 h à 12 h.

#### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-Maixant.

**Dimanche.** A 9 h 30, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 17 h 30, Pian-sur-Garonne.

**Confessions de Noël.** Saint-Macaire, samedi, de 14 h à 16 h 30; mardi, de 18 h à 20 h; Caudrot, lundi, de 9 h à 11 h; Saint-André-du-Bois, mardi, à 9 h; Pian, mardi, à 11 h; Saint-Martin-de-Sescas, mardi, de 14 h à 16 h; Sainte-Foy-la-Longue, mardi, à 16 h 30.

#### URGENCES

**Pompiers.** Tél. 18.

**Médecin.** Voir Langon.

**Pharmacie.** Mendiondo, à Castets-en-Dorthe, tél. 56.62.83.21.

**Dentiste.** Docteur Michot, de 9 h à 12 h, tél. 56.25.78.83.

**Vétérinaire.** Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.

**Maison de retraite.** Tél. 56.63.15.39.

**Gendarmerie de Saint-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.

**SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

**Centre antipoison.** Tél. 56.96.40.90.

**Soins infirmiers.** Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M<sup>me</sup> Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Bahans-Braud, tél. 56.63.40.21; Saint-Maixant, cabinet Gazziers-Peyronnin, tél. 56.62.24.11. Verdelaïs, M<sup>me</sup> Biaut, tél. 56.62.05.41; cabinet Tallet-Seroïn (les Allées), tél. 56.62.08.29.

#### MARCHÉ

Tous les jeudis matin, de 8 h à 12 h, allées des Tilleuls.

#### LOISIRS

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours sauf lundi, tél. 56.63.05.62.

**Visite guidée de la vieille ville.** Renseignements à la mairie, tél. 56.63.03.64; Maison de pays, tél. 56.63.32.14 pour les groupes organisés.

**Pétanque.** Dimanche, à 14 h, concours à la bouteille, place Tourny.

**Andante**

L'ensemble vocal Andante animera ce soir la messe de la veille de Noël, à 22 heures en l'église de Saint-Macaire.

La réputation de cet ensemble n'est plus à faire. Nous avons en bien souvent l'occasion d'admirer les qualités vocales et le talent de ces choristes. Chaque concert est époustouflant dans la diversité du répertoire, des styles et époques.

Bien qu'ayant été félicités et reconnus par de très grands compositeurs et musiciens, cet ensemble vocal et sa charmante chef de chœur Fabienne Corguille tiennent à garder leur simplicité, et si ces choristes sont « menés à la baguette » ce ne peut être qu'une baguette magique entre les mains d'une fée musicienne. Nous ne pouvons que vous inviter à assister à la messe chantée du 24 décembre. Cette animation traditionnelle pour l'ensemble vocal et les Macairiens sera à n'en pas douter un grand moment de joie en cette nuit de fête.

**Memento de Noël**

**OFFICES RELIGIEUX**

**Mardi 24 décembre.** Messes à Sainte-Roy à 17 heures, à Saint-André-du-Bois à 21 heures, à Saint-Maxart à 21 h 30, à Saint-Macaire à 22 heures, à Saint-Martin-de-Secous à 23 heures.

**Mercredi 25 décembre.** Messes à Car-drot à 11 heures, à la chapelle de la maison de retraite de Saint-Macaire à 11 heures, à Plan à 17 h 30.

**URGENCES**

**Vétérinaire.** Docteur Schott, Uzeste, tél. 56.25.34.08.  
**Pharmacie.** Mendiondo, Castets-en-Dorthe, tél. 56.62.88.21.

**Mairie**

Les services de la mairie informent les administrés qu'en raison des fêtes, les collectes des ordures ménagères qui devaient avoir lieu le mercredi 25 décembre et mercredi 1<sup>er</sup> janvier sont supprimées.

**SAINT-MACCAIRE - Mardi 24 décembre à 21 heures**

**SUPER QUINE**

1 cuisse de bœuf, 9 gigots à la ligne, 30 douzaines d'huîtres avec vin blanc, 3 canards gras, 2 demi cochon, Bûches, Entrecôtes, etc...

**12 CARTONS pour le PRIX de 10**  
Prochain quine : Lundi 30 décembre avec les mêmes gros lots

296298

50 / 28.12.91

50 / 28.12.91

**ST-MACCAIRE**

**Agenda**

**PERMANENCE**

Le matin. Le samedi, de 10 h à 12 h.

**CULTE CATHOLIQUE**

**Samedi 26 décembre.** A 17 h, maison de retraite; à 18 h, St-André-du-Bois.  
**Dimanche 29 décembre.** A 9 h 30, St-Maxart; à 11 h, St-Macaire; à 17 h 30, Plan-Garonne.

**URGENCES**

**Pompier.** Tél. 18.  
**Médecin.** Voir Langon.  
**Pharmacie.** Andren à St-Macaire, tél. 56.62.22.89.  
**Dentiste.** Docteur Rossato (de 9 h à 12 h), tél. 56.62.66.10.  
**Vétérinaire.** Docteur Corneliu, à Gardiol, tél. 56.25.52.38.  
**Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.  
**Gendarmerie de St-Macaire.** Tél. 56.63.15.70.  
**Solus infirmier.** St-Macaire : cabinet Badaus, Brand, tél. 56.63.40.21.

**LOISIRS**

**Musée des poissons tropicaux.** Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

**CONCERT DU NOUVEL AN**

**Le quatuor de saxo à Saint-Macaire**

*Ardilla propose un concert gratuit le 31 décembre, à 21 heures, en l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire. Rendez-vous est donné avec le Quatuor de saxophones d'Aquitaine*

Le Quatuor de saxophones d'Aquitaine a été fondé en 1980 par Francis Vallone, alors professeur au conservatoire de Bordeaux et saxophoniste connu autant pour ses talents de musicien classique que pour ses investigations auprès de musiciens de jazz tels qu'Eddie Louiss ou Bernard Lubat. Cet ensemble devint en quelques années une formation reconnue de qualité et très active dont l'élan fut douloureusement coupé par la mort

accidentelle de son fondateur en 1986. Après quelques errances, le quatuor retrouve un sourire nouveau avec la reconstitution de la formation en 1989. A Guy Brunschwig à l'alto et Franck Madebos au baryton, de l'ancienne formation, vinrent s'ajouter Denis Gauthier au soprano et Sylvain Gutierrez au ténor, eux aussi dotés d'une solide expérience, ayant joué pendant trois ans dans le

Quatuor de saxophones de Talence avec lequel ils firent de nombreux concerts. Fondée sur une longue amitié qui commença dans la classe de Jean-Marie Londeix au conservatoire de Bordeaux où ils firent tous un cycle d'études professionnelles, fondée sur une conception artistique commune, un désir de perfection et une volonté de participer à la création musicale en Aquitaine et au-delà, la formation actuelle propose une pres-

tation qui se donne pour but de faire découvrir les nombreuses facettes du quatuor et du saxophone, instrument populaire mais pourtant méconnu, dans un répertoire qui se veut très éclectique sans tomber dans la facilité ou la complaisance. Le Quatuor de saxophones d'Aquitaine souhaite toucher un public de mélomanes comme de spécialistes en donnant le maximum de lui-même dans des styles parfois très différents.

Voici un aperçu du programme (durée du concert : 1 h 30). Première partie classique avec, entre autres : trois pièces de Scarlatti, quatuor de J.-B. Singelee, etc. Deuxième partie contemporaine, jazz, avec : Opéra de quatuors de K. Weil, « Porguy and Bess » de G. Gershwin, etc. Ce concert qui, nous vous le rappelons, est gratuit, est réalisé en collaboration avec la municipalité de Saint-Macaire.